

GRAND RAPIDS 2010

**PROCÈS-VERBAL
DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNIFICATION
DE LA
COMMUNION MONDIALE D'ÉGLISES RÉFORMÉES**

GRAND RAPIDS, MICHIGAN, ÉTATS-UNIS

18-28 JUIN, 2010

PASTEUR SETRI NYOMI

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

COMMUNION MONDIALE D'ÉGLISES RÉFORMÉES

150 ROUTE DE FERNEY

1211 GENÈVE 2, SUISSE

LE LOGO DE LA CMER:

Le symbole conçu par Judith Rempel Smucker identifie la famille de la Communion mondiale d'Églises réformées. Démantelé en quatre éléments clés, sa théologie visuelle contribue à renforcer sa théologie verbale et invite à la réflexion dans la prière. Ces éléments sont : la coupe, le cercle, le tissage, et la croix.

ISBN 978-2-9700686-9-3

© 2010 Communion mondiale d'Églises réformées
B.P. 2100, 150 Route de Ferney, 1211 Genève 2, Suisse

Les textes dans ce livre peuvent être reproduits pour être utilisés dans les Églises membres de la Communion mondiale d'Églises réformées, à condition d'en mentionner la source. Dans tout autre cas, aucun texte ne peut être reproduit en entier ou en partie sans autorisation.

Le texte original en anglais a été préparé par Setri Nyomi avec l'assistance de Penny Blachut, Hartmut Lucke et Elizabeth Visinand. Le procès-verbal a été établi par Carol Veldman Rudie.

La traduction du procès-verbal a été faite par Roland Revet. Les annexes ont été traduites par des équipes internationales avant ou pendant l'Assemblée générale de l'unification, et la relecture a été faite par Roland Revet et Gilbert Beaume.

Couverture, mise en page et design: Judith Rempel Smucker.

Table des matières

PRÉFACE	6
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNIFICATION	9
ANNEXES:	
Messages	
1. Message aux adultes	63
2. Message aux enfants	67
Rapports des Présidents	
3. Rapport du Président de l'ARM	69
4. Rapport du Président du REC	75
Rapports des Secrétaires généraux	
5. Rapport du Secrétaire général de l'ARM	80
6. Rapport du Secrétaire général du REC	101
Messages des Pré-assemblées	
7. Message de la Pré-assemblée des femmes	111
8. Message du Forum des Jeunes Réformés	115
Rapports des Comités	
9. Rapport du Comité des directives	118
10. Rapport du Comité des affaires internationales	126
11. Rapport du Comité des finances	138

Rapport des sections

12. Rapport de la section Identité, théologie et communion réformées	142
13. Rapport de la section Unité chrétienne et engagement œcuménique	145
14. Rapport de la section Justice économique, écologique et pour toute la création de Dieu	148
15. Rapport de la section Renouveau spirituel et culturel	154
16. Rapport de la section Formation et accompagnement des responsables	166
17. Rapport de la section Justice dans les relations entre les sexes	171
18. Rapport de la section Animation-formation-engagement des jeunes	176
19. Rapport de la section Mission	180
20. Rapport de la section Engagement pour la paix et la réconciliation	183

Discours principaux

21. Pasteure Sabine Dressler-Kromminga	187
22. Pasteure Ruth Padilla	192
23. Pasteur Dr. Seong-Won Park	198
24. Mme Ayana McCalman	204
25. Pasteur Richard Twiss	209

Prédications

26. Culte d'ouverture	224
27. Sermon: Pasteure Dora Arce	231
28. Sermon: Pasteur Dr. Ishmael Noko	236
29. Sermon: Pasteure Sujanna Raj	239
30. Sermon: Pasteur Dr. Olav Fykse Tveit	243
31. Culte de célébration: Pasteure Yvonne Delk	247
32. Culte de clôture: Pasteur Dr. Jerry Pillay	253

Initiatives spéciales et déclarations

33. Rêver un monde différent ensemble	259
34. Lettre d'Edimbourg	264
35. Résolution sur le médaillon du président	271

Accords juridiques

36. Articles d'union	272
37. Constitution et règlements	276
38. Règlements de la société aux Etats-Unis	296
39. Statuts de la société aux Etats-Unis	309

Listes

40. Participants AGU: Délégations	316
Délégués des membres associés et affiliés	
Observateurs œcuméniques	
École mondiale de théologie : Corps enseignant et étudiants	
Invités	
Membres du Groupe mixte de travail	
Observateurs, Églises non membres	
Membres du précédent Comité exécutif présents et non délégués	
Procès-verbal officiel	
Orateurs/oratrices principaux	
Personnel : (REC, ARM, personnel coopté, consultants)	
Stewards	
Équipe culturelle	
41. Membres du Bureau et du Comité exécutif, 2010-2017	344
42. Liste des Églises membres de la CMER	346

PRÉFACE

Je vous y exhorte donc dans le Seigneur, moi qui suis prisonnier : accordez votre vie à l'appel que vous avez reçu ; en toute humilité et douceur, avec patience, supportez-vous les uns les autres dans l'amour ; appliquez-vous à garder l'unité de l'esprit par le lien de la paix. Il y a un seul Corps et un seul Esprit, de même que votre vocation vous a appelés à une seule espérance ; un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême ; un seul Dieu et Père de tous, qui règne sur tous, agit par tous et demeure en tous. (Ephésiens 4,1-6)

Juin 2010 restera gravé à jamais dans l'histoire de l'Église chrétienne. Voici que des Réformés, des Presbytériens, des Congrégationalistes, des Disciples, des Vaudois, ainsi que des membres de certaines Églises unies ou en voie d'unification se sont retrouvés à Grand Rapids, dans le Michigan, aux États-Unis, pour déclarer qu'ils ont reçu de Dieu le don de l'unité. L'unité du Conseil œcuménique réformé (REC) et de l'Alliance réformée mondiale (ARM) pour former la Communion mondiale d'Églises réformées (CMER), et le fait que le Conseil œcuménique consultatif des Disciples (DECC) en soit reçu comme membre associé, marquent un accord avec ces paroles de l'épître aux Éphésiens, c'est-à-dire que nous savons être un seul Corps et qu'il n'y a qu'un seul Esprit, de même que nous sommes appelés à une seule espérance ; un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême ; un seul Dieu et Père de tous, qui règne sur tous, agit par tous et demeure en tous. Nous avons répondu à la vocation qui nous appelait à faire tous nos efforts pour garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix.

L'unité des Réformés contribue à celle de toute l'Église de notre Seigneur Jésus Christ. C'est pourquoi nous sommes heureux de voir parmi nous nos collègues œcuméniques venus de différentes familles d'Églises et organisations. Si nous sommes isolés ou si nous nous unissons ce n'est pas afin de renforcer une seule fraction de la famille chrétienne, ce serait là du « dénominationnalisme » isolationniste contraire à ce qu'est une Église vivante désireuse d'obéir à son Seigneur Jésus Christ qui a prié pour que nous soyons un.

L'Assemblée générale de l'unification (AGU) à Grand Rapids a été la célébration de cette unité. Ce procès-verbal en est le compte rendu. Nous le communiquons dans la communauté de la CMER, ainsi qu'à

la famille chrétienne dans son ensemble. Il raconte la dernière Assemblée du Conseil œcuménique réformé (REC) et la dernière Assemblée générale de l'Alliance réformée mondiale (ARM) qui se sont toutes deux déroulées le matin du 18 juin 2010. ARM et REC ont alors pris les décisions donnant naissance à leur nouvelle vie commune au sein de la CMER. Le présent ouvrage est donc essentiellement le compte rendu de l'AGU de la CMER, qui s'est tenue du 18 au 26 juin.

Nous offrons ce procès-verbal aux membres de la CMER ainsi qu'à nos partenaires, dans une profonde reconnaissance envers Dieu qui nous a fait don de l'unité. On y verra que les délégués ont manifesté une vision déterminée de l'unité de la famille des Églises réformées et qu'ils étaient prêts à vivre cette union d'une façon qui nous rapproche les uns des autres dans une alliance eucharistique et qui nous engage encore davantage vis-à-vis de la justice dans le monde.

Nous rendons grâce à Dieu pour les deux présidents de l'AGU, les pasteurs Clifton Kirkpatrick et Peter Borgdorff. Présidents sortants de l'ARM et du REC, ils ont donc conduit ces deux organisations au cours des dernières années du travail d'avancée vers l'unité. Nous sommes reconnaissants envers Dieu pour le discernement dont ils ont fait preuve et pour la façon dont ils ont conduit nos organisations. Reconnaissance également à cause de Richard van Houten, le dernier Secrétaire général du REC, pour ses qualités de dirigeant et son engagement en faveur de l'unité au sein de la famille réformée. Non seulement il fut mon homologue au cours de ce processus, mais en outre il a été le coordinateur de l'AGU et a œuvré sans relâche pour le succès de cette Assemblée générale. Rendons encore grâce à Dieu pour Peter Borgdorff et tout le Comité de préparation nord-américain qui ont préparé avec soin l'accueil de l'AGU.

Reconnaissance envers Dieu pour les secrétariats de l'ARM et du REC qui ont permis le succès de l'Assemblée générale. Nous avons été rejoints par tout un réseau de bénévoles et de personnel coopté à Grand Rapids, là aussi notre gratitude va à Dieu. Je suis particulièrement reconnaissant à Mme Carol Rudie qui a scrupuleusement pris les notes de séances à Grand Rapids. Je remercie toute l'équipe du secrétariat de la CMER, à Genève, qui a tant travaillé pour assurer le suivi des décisions de l'AGU et pour produire ce procès-verbal. Kristine Greenaway et Penny Blachut y ont consacré une énergie toute particulière. Elles ont bénéficié de l'aide de notre fidèle bénévole, Hartmut Lucke, et de toute une

armée de traducteurs et de collègues qui ont permis que nous puissions disposer de ces minutes en diverses langues.

Lorsque vous lirez ce procès-verbal, nous vous invitons à rendre grâce à Dieu pour la CMER et à prier pour nous. Demandez que nous soyons fidèles à ce grand dessein lorsque nous mettrons en œuvre les orientations de programmes décidées par l'AGU. Et que nous disposions des ressources nécessaires dans ce but. Priez pour que notre Communion demeure attachée à l'unité et à la justice. Et renouvelons tous notre engagement à vivre d'une manière digne de notre vocation et à faire tout notre possible pour garder l'unité de l'esprit par le lien de la paix.

Setri Nyomi

Secrétaire général de la CMER

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE
L'UNIFICATION DE LA COMMUNION MONDIALE D'ÉGLISES
RÉFORMÉES**

**Grand Rapids, Michigan (États-Unis)
18-28 juin 2010**

VENDREDI 18 JUIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU REC : 08:00-09:00

Peter Borgdorff, Président du Conseil œcuménique réformé (REC) ouvre l'Assemblée du REC. Il accueille les délégués et préside un court moment de culte à partir du psaume 145, soulignant qu'il est bon d'avoir des moments de reconnaissance pour les événements importants. Il conduit l'Assemblée dans la prière. Le Secrétaire général, Richard van Houten, signale que 28 des 41 Églises membres sont représentées par des délégués et que trois autres arriveront un peu plus tard, le quorum est donc atteint. Les délégués de l'Assemblée du REC se lèvent et confirment solennellement la Constitution du REC. L'Assemblée est ainsi constituée.

Le Secrétaire général informe les délégués que trois Églises ont été admises depuis la dernière Assemblée du REC en 2005 et que ces admissions doivent être confirmées par la présente Assemblée. Il s'agit de l'Église presbytérienne du Vietnam, de l'Église évangélique presbytérienne du Myanmar et de l'Église réformée presbytérienne au Myanmar. Chaque admission est approuvée à l'unanimité.

Le Président, Peter Borgdorff, place devant les délégués le point d'ordre du jour concernant les Articles d'Union entre le REC et l'ARM, l'accord transformant ces deux organisations en une seule. Il invite le Secrétaire général à présenter ces Articles aux délégués. Ceux-ci votent un par un les points de la section B. Les points 1a et 1b sont adoptés à l'unanimité. Tous les autres points de la section B sont confirmés par les délégués de l'Assemblée. Le Secrétaire général explique ensuite le point 5 : une seule organisation s'exprimant sous deux entités. Le point 9 concernant les présidents du REC et de l'ARM jusqu'en 2010 qui resteront membres du nouveau Comité exécutif jusqu'à la prochaine Assemblée générale fait l'objet d'un vote. Il est adopté à l'unanimité. De même que le point 10. Une motion générale propose l'adoption des Articles d'Union, elle est adoptée à l'unanimité, suivie d'applaudissements spontanés.

Le Président rend hommage aux anciens Présidents et membres du Comité exécutif du REC. Il salue Henk DeWaard, Kadarmanto Hardjowasito et Douwe Visser, les anciens Présidents présents dans l'Assemblée. Il évoque également Paul G. Schrotenboer, le travail du premier Secrétaire général du RES, et salue enfin Richard van Houten, le deuxième Secrétaire général qui a exercé cette fonction pendant plus de 22 ans. Il demande aussi à tous de reconnaître ce qu'a fait Susan van Houten pour apporter son aide à Richard dans ce ministère.

Le Président donne la parole à Margriet Gosker. Celle-ci présente l'ouvrage écrit en hommage à Richard van Houten – *A Man for All Seasons*. Une quinzaine de personnes ont participé à ce livre sous la responsabilité de Margriet Gosker. Susan van Houten reçoit une gerbe de fleurs sous les applaudissements nourris de tous les délégués.

Le Président dit sa reconnaissance à toutes les personnes qui ont permis ce moment historique. Kobus Gerber prend la parole pour saluer le travail accompli par Douwe Visser et Peter Borgdorff à la direction de l'organisation en qualité de Présidents depuis la dernière Assemblée en 2005. Six autres délégués rendent grâce à Dieu pour le travail du REC et félicitent cette organisation pour le travail accompli en vue de l'unité. Ils expriment l'espoir que la Communion mondiale d'Églises réformées saura faire que les Églises constituant cette nouvelle organisation soient une famille unie.

Kobus Gerber prononce la prière finale.

25^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ARM : 9:00-10:00

Le Président Clifton Kirkpatrick ouvre la 25^{ème} Assemblée générale. Citant le psaume 133, il insiste sur le fait que l'intention de Dieu est que les chrétiens demeurent ensemble dans l'unité. Il invite Lilia Rafalimanana, l'une des vice-présidentes de l'ARM, à prononcer la prière d'ouverture.

Le Secrétaire général Setri Nyomi signale que 132 Églises membres sont présentes et que d'autres doivent encore arriver. Ce qui signifie que le quorum est atteint. Le Président constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée. Il évoque la souffrance de nombreux délégués à qui on a refusé des visas et qui n'ont par conséquent pas pu être présents.

Le Secrétaire général présente l'ordre du jour très court de l'Assemblée générale, qui est adopté.

Le premier point à traiter est constitué par les Articles d'Union. Le Secrétaire général présente le document. Il fait remarquer que ce texte a été préalablement communiqué à toutes les Églises membres du REC et de l'ARM et qu'il a été placé sur le site web de l'AGU. La première partie, dit-il, comporte l'action de grâce envers Dieu pour l'histoire des courants précédents qui vont maintenant s'unir. Les délégués examinent ensuite une par une les résolutions comprises dans la partie B et dont chacune est adoptée à l'unanimité. Le point 5 fait l'objet d'une explication complémentaire de la part du Président : la nouvelle organisation est une, mais elle comporte deux entités institutionnelles, l'une immatriculée en Suisse, l'autre aux États-Unis.

À propos du point 10, le Président Clifton Kirkpatrick explique qu'il y a là l'affirmation que les contrats du personnel seraient maintenus jusqu'à leur terme. Il signale également que cela veut dire que le Secrétaire général actuel de l'ARM poursuivra ses fonctions en tant que Secrétaire général de la Communion d'Églises réformées jusqu'au terme de son contrat, en 2014.

Au cours de la discussion sur les Articles d'Union, quatre interventions insistent énergiquement pour que la CMER prenne au sérieux la justice dans les relations entre les sexes (justice de genre). D'autres questions évoquent le rôle des Conseils régionaux, comme AIPRAL, dans le cadre de la nouvelle CMER, ou se demandent s'il convient d'inclure le terme « évangélique » dans la liste des noms, au point B2 des Articles d'Union et dans d'autres documents, et ce qui se passerait en cas d'incapacité concernant l'une ou l'autre des personnes figurant dans les dispositions transitoires des Articles d'Union (points B9 et 10). Il est répondu à toutes ces questions. En réponse à une question, le Président demande à Stephen Kendall, en tant que président du réseau financier de l'ARM, de fournir aux délégués une brève information sur les problèmes financiers actuels de l'organisation. Il le fait, en signalant qu'il y existe des difficultés importantes aussi bien pour l'ARM que pour le REC, et en formulant l'espoir que l'AGU n'entraînerait pas de déficit. Il insiste sur le fait que les vraies ressources de l'organisation proviennent des cotisations annuelles des Églises membres.

Une question concerne le désir d'être rassurés sur le fait que la nouvelle organisation prendra en compte les blessures vécues, notamment en Afrique du Sud, et qu'elle sera à cet égard un modèle de justice. Le Président répond en indiquant que des décisions seront prises par l'AGU pour venir à l'appui de ces engagements. Le Secrétaire général informe les délégués que,

parmi les signes de cet attachement, il y a le fait que l'une des Églises suspendues lors de la 21^{ème} Assemblée générale, à Ottawa en 1982, demeure suspendue jusqu'à ce que des signes manifestes de changement soient perceptibles.

Au terme des votes intervenus sur chacun des points des Articles d'Union, le Président demande un vote sur l'ensemble. Les délégués votent à l'unanimité en se levant tous. Les délégués s'approprient ce moment de joie en chantant l'Alléluia caraïbe.

Le Président prend le temps de dire sa reconnaissance aux membres du secrétariat, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui, en remarquant que, tels les Israélites en Égypte, ils ont dû fabriquer des briques sans paille. Puis il remercie les membres du Bureau et du Comité exécutif. En conclusion, il exalte l'histoire de l'ARM, en signalant les diverses étapes, 1875, 1891, 1970, lorsque l'Alliance des Églises réformées dans le monde ayant adopté le système presbytérien et le Conseil congrégationaliste international ont fusionné à Nairobi, au Kenya. Il salue ce qu'ont apporté les trois derniers Secrétaires généraux de l'ARM, Edmond Perret, Milan Opočenský, Setri Nyomi.

Le Président remercie particulièrement le professeur Darrell Guder qui a été présent à chacune des Assemblées générales de l'Alliance réformée mondiale depuis 1964, et qui s'est surtout investi dans le bon fonctionnement de la traduction et de la documentation. Il l'invite à faire part de quelques souvenirs. Le professeur Guder souligne que ces 46 années de service lui ont énormément apporté. Il évoque les changements survenus dans la communauté chrétienne, le fait que l'ARM a été une communauté d'Églises et de personnes visant à offrir des services, et qu'elle est restée très modeste à propos d'elle-même et de ce qu'elle pouvait apporter au monde. Pour lui, ce qu'il a vécu de plus mémorable, ce sont ces femmes et ces hommes qui ont servi l'ARM en qualité d'interprètes et de traducteurs. Le Président Clifton Kirkpatrick remet au professeur Guder une carte en signe de reconnaissance de la famille réformée dans le monde entier.

Le Président rend grâce à Dieu pour les trois anciens présidents de l'ARM qui sont encore en vie, Allan Boesak, Jane Dempsey Douglas et Choan-Seng Song.

Jane Dempsey Douglass prononce la prière finale.

CULTE D'OUVERTURE DE LA CMER

L'Assemblée générale de l'Unification commence par un culte d'ouverture stimulant. Les responsables des Églises membres de l'ARM et du REC de différentes régions du monde entrent en procession venant des quatre coins de la salle. Les deux présidents sortants, Clifton Kirkpatrick (ARM) et Peter Borgdorff (REC), prononcent la prédication.

ACCUEIL PAR LES REPRÉSENTANTS DES PREMIÈRES NATIONS ET DES AMÉRINDIENS

Pour accueillir dans ce pays l'Assemblée générale de l'Unification et les participants, une équipe constituée de dirigeants des Premières Nations du Canada et des Amérindiens des États-Unis souhaite de façon chaleureuse et traditionnelle la bienvenue à l'Assemblée. Le défilé d'entrée est conduit par George Martin, un ancien du peuple Ojibwé, qui porte la bannière de plumes d'aigle. Il accueille l'Assemblée au nom des nations Ojibwé, Potowatomi et Odawa. Ils offrent aux responsables de la Communion mondiale d'Églises réformées sur le point de se constituer un symbole significatif de bienvenue. Les Présidents Peter Borgdorff et Clifton reçoivent ce présent et, à leur tour, offrent aux chefs amérindiens le symbole d'une épée transformée en soc de charrue, marquant ainsi l'engagement de dépasser la période d'injustice qui s'appuyait sur des armes de destruction pour aboutir à un chemin commun de justice et de réconciliation.

Dans un geste spontané, Mike Peters, l'ancien, offre une Médaille de la Paix appartenant à sa famille, symbole du Traité de paix de 1850 conclu avec son peuple. Ce cadeau est reçu avec reconnaissance en raison de la signification de ce geste.

SÉANCE PLÉNIÈRE I : 14:15-17:20

Clifton Kirkpatrick ouvre la séance et demande au pasteur Allan Boesak de prononcer la prière. Gaylen Byker, président de Calvin College souhaite la bienvenue aux délégués. Le Président Kirkpatrick demande que le Comité des Affaires internationales soit chargé d'élaborer une réaction appropriée à l'absence de 74 délégués qui se sont vu refuser un visa. Personne n'ayant fait d'objection, cette question est transmise au Comité des Affaires internationale.

Adoption des Règles de procédure (Manuel de l'AGU, Annexe A)

Le modérateur demande aux délégués de montrer leurs cartes pour indiquer le sentiment de l'Assemblée à propos des règles de procédure. Après avoir examiné l'assemblée, il demande un vote à l'aide des cartes.

Les Règles de procédure sont adoptées à l'unanimité.

Approbation de la Constitution amendée à titre provisoire (DOC 8)

Peter Borgdorff présente ce document en exposant la façon dont il a été créé. Bien qu'il se soit déjà agi d'un texte de consensus, des amendements supplémentaires y ont été adjoints depuis, à titre provisoire ; on les trouvera sous DOC 8.1 et ils devront faire l'objet d'une décision à part. L'Assemblée abordera la Constitution par sections se rapportant à des thèmes.

I. Articles I-V de la Constitution

Recommandations d'amendements au projet de Constitution de la CMER (DOC 8.1)

- Par cartes indicatrices, l'amendement 1, modification de l'article II, adopté à l'unanimité.
- Par cartes indicatrices, l'amendement 2, modification de l'article III C et D, adopté à l'unanimité.

Articles I-V amendés : Par cartes indicatrices, les articles I-V adoptés à l'unanimité.

II. Article VI

Recommandations d'amendements au projet de Constitution de la CMER (DOC 8.1)

Après un processus de discernement, il est décidé, pour que les choses soient plus claires, d'utiliser le terme « *Composition* » en sous-titre au lieu de « *Membership* ». On a suggéré que le titre de l'article VI soit « *Membership and Procedures* », et le modérateur considère que cela peut être une possibilité de rédaction ultérieure. L'article VI amendé : la discussion sur la signification de l'article VI-F concerne la différence entre « alliance » et « communion ». En conclusion du processus de discernement, la formulation d'origine est adoptée.

Par cartes indicatrices, l'article VI est adopté sans objection.

III. Articles VII-IX

Recommandations d'amendements au projet de Constitution de la CMER (DOC 8.1)

Par cartes indicatrices, la recommandation 4 modifiant l'article IX est adoptée à l'unanimité. Les articles VII-IX amendés : après une importante discussion et une utilisation répétée de la méthode par discernement – y compris le recours à la discussion par petits groupes et à la prière - à propos de la question de la justice dans les relations entre les genres pour les femmes faisant partie de délégations de quatre personnes ou davantage selon l'article IX-C, le modérateur définit comme suit les quatre courants de pensée principaux :

- Version originale
- Adjonction de « un tiers d'hommes » (*one third men*) de sorte que le texte serait ainsi formulé : « ...*at least one third of the delegates shall be women and at least one third men...* » (un tiers au moins des délégués seront des femmes, et un tiers au moins, des hommes)
- L'exigence que « au moins la moitié des délégué(e)s soient des femmes... »
- L'utilisation du terme « *normally* » (normalement, ou habituellement): « *normally at least one half of the delegates shall be women...* » (normalement, une moitié au moins des délégué(e)s seront des femmes)

Par cartes indicatrices, le modérateur considère que les solutions trois et quatre ont la faveur de l'assemblée. À l'origine, les délégués se répartissaient en nombre égal entre ces deux solutions, mais une intervention ayant fait utilement remarquer que le terme « *shall* » en anglais ne veut pas dire qu'il faut (« *must* »), mais signifie « normalement » ou « habituellement », le modérateur interroge une fois de plus l'assemblée. Par cartes indicatrices, il apparaît qu'au moins 60% des délégué(e)s sont en faveur de la formulation suivante : « *at least one half of the delegates shall be women...* » (la moitié au moins des délégué(e)s devraient être des femmes).

Le modérateur déclare que cette formulation est adoptée.

Autre problème à propos de la taille de la délégation des plus petites Églises. Celles-ci ayant droit à deux délégués, il se pourrait qu'elles aient des difficultés à avoir des délégués de jeunesse. Au terme d'un processus de discernement et par cartes indicatrices, il est décidé que les catégories 1 et 2 seront combinées entre elles de

façon à ce que même les plus petites Églises puissent envoyer trois délégués.

Autres commentaires faits au cours de la discussion :

- Le baptême est (et doit être maintenu en tant que) condition pour être membre d'Église, mais aujourd'hui, il y a beaucoup de gens qui ne sont pas « membres » de l'Église. Il ne faudrait pas les ignorer.
- Rappeler aux Églises qu'elles peuvent aussi envoyer des observateurs aux réunions de l'Assemblée générale.

Les articles VII-IX sont adoptés à l'unanimité par cartes indicatrices.

IV. Articles X-XI

Recommandations d'amendements au projet de Constitution de la CMER (DOC 8.1)

En l'absence d'objection et par cartes indicatrices, la recommandation 5, modifiant l'article X, est adoptée. Les articles X et XI amendés : à une question portant sur l'équilibre entre les sexes dans la composition du Comité exécutif, le modérateur tranche en disant que ce sont les règlements qui doivent traiter de cette question. À l'article X-F-7, s'agissant d'introduire un apport local approprié lors de l'admission et de la suspension des Églises membres, il est décidé par cartes indicatrices d'ajouter les mots suivants : « en consultation avec des Églises membres localement ». En réponse à une question, le modérateur note c'est le règlement électoral qui s'occupera de la répartition de la représentation au niveau régional.

Les articles X et XI sont adoptés par cartes indicatrices.

VI. Articles XII et XIII

Les articles XII et XIII sont adoptés à l'unanimité par cartes indicatrices.

VII. Article XIV

L'article XIV est adopté à l'unanimité par cartes indicatrices.

VIII. Articles XV-XVI

Recommandations d'amendements au projet de Constitution de la CMER (DOC 8.1)

La recommandation 6, modifiant l'article XVI, est adoptée à l'unanimité par cartes indicatrices. Les articles XV-XVI amendés : en réponse à un commentaire soulignant que les Secrétaires régionaux font partie de l'exécutif de la région et que la rédaction concernant les comités régionaux devrait donc être modifiée, le Secrétaire

général explique que les régions peuvent avoir autant de membres du Bureau que leur propre règlement le stipule. Pour clarifier l'article XVI-A et le problème résultant du fait qu'il semble qu'il y ait deux organismes décisionnels, il est rappelé aux délégués que le Comité exécutif ne fonctionne qu'en dehors des sessions de l'Assemblée générale. La finalité de XVI-E consiste à faire des membres des bureaux régionaux le « personnel » de la CMER, de manière à intégrer le travail. Au terme d'un processus de discernement, l'Assemblée déclare que ces dispositions s'appliquent manifestement aussi bien aux conseils régionaux existants qu'à ceux qui pourraient encore être institués. Les articles XV-XVI sont adoptés par cartes indicatrices.

IX. Article XVII

Recommandations d'amendements au projet de Constitution de la CMER (DOC 8.1)

Il est signalé que cette recommandation est une nouvelle mouture de l'article XVII original destinée à faciliter les exonérations d'impôts pour les contributions provenant des États-Unis.

Le nouvel article XVII est adopté par cartes indicatrices.

X. Article XVIII

La question a été soulevée concernant l'intérêt que l'Assemblée générale devrait accorder à sa propre approbation des amendements apportés par le Comité exécutif. Au terme d'un processus de discernement, et par cartes indicatrices, la modification suivante de la rédaction a été adoptée : « Ces modifications devront être ratifiées par l'Assemblée générale suivante. » Ces mots remplacent la dernière phrase de l'article XVIII-C.

D'autres demandes de décisions ont été présentées :

- Par cartes indicatrices, la demande d'égalité entre les genres au Secrétariat a été transmise au Comité des directives.
- Le Comité directeur veillera à la succession logique des chapitres de la Constitution.

L'article XVIII est adopté par cartes indicatrices.

Adoption des règlements (DOC 8)

Recommandations d'amendements au projet de Constitution de la CMER (DOC 8.1)

En l'absence d'objection à la modification recommandée en vue de clarification à l'article II, la recommandation est adoptée.

Règlements amendés

La proposition faite lors de la discussion précédente sur la Constitution exige maintenant l'adjonction d'une phrase en II-A-1: « La moitié des membres du Comité exécutif et la moitié des membres du Bureau de la CMER seront des femmes. » A l'issue d'un processus de discernement et par cartes indicatrices, l'Assemblée n'accepte pas cette proposition de modification.

Les règlements amendés sont adoptés par cartes indicatrices.

Le modérateur demande que l'on vote par assis et debout sur l'adoption de la Constitution amendée et des règlements amendés. L'Assemblée tout entière se lève. La motion est adoptée à l'unanimité. Tous les participants entonnent la doxologie en louange à Dieu pour cette décision sur la Constitution de la Communion mondiale d'Églises réformées, c'est un symbole fort de la formation de notre Communion.

Dernières questions de la journée

- Le Secrétaire général souhaite une chaleureuse bienvenue aux délégués œcuméniques.
- Les animateurs de sections et de comités ont déjà été désignés, mais certains devront être remplacés. Le Secrétaire général demande à l'Assemblée d'approuver la liste des animateurs et d'autoriser le Comité directeur à effectuer les remplacements nécessaires. Approbation par cartes indicatives.
- Une demande est présentée en vue d'intégrer à l'avenir une répartition entre « ministres ordonnés » et « laïcs » comme critère pour la sélection des membres des sections et des comités.
- Les responsables de chaque délégation sont invités à s'avancer pour signer les quatre premiers articles de la Constitution.

La séance est levée après la prière.

La séance plénière est suivie d'un dîner barbecue sur la pelouse de Calvin College.

CULTE DU SOIR

Les régions Asie et Pacifique se chargent d'animer le culte du soir dans la chapelle du Collège Calvin.

SAMEDI 19 JUIN

ÉTUDE BIBLIQUE ET CULTE MATINAL : 08:00–09:30

Les participants forment des groupes d'étude biblique sur le thème « Unité sous le signe de la croix », dans différentes salles de Calvin College. Vient ensuite le culte matinal placé sous le thème « Demeurer en Dieu, devenir un ». Le prédicateur est Ishmael Noko, Secrétaire général de la Fédération luthérienne mondiale (FLM).

SÉANCE PLÉNIÈRE II : 10:30–12:30

Quorum et ordre du jour

Le Président Peter Borgdorff ouvre la séance. Après quelques annonces, il demande au Secrétaire général Richard van Houten de vérifier avec l'assemblée si le quorum est atteint. Il signale que la présence de 116 Églises membres est requise pour cela. À l'ouverture de l'Assemblée générale de l'unification, 148 Églises membres étaient présentes et d'autres étaient encore attendues. Le modérateur de la séance, Peter Borgdorff, confirme que, le quorum étant atteint, l'AGU est constituée en bonne et due forme. Le Secrétaire général Richard van Houten propose à l'adoption de l'Assemblée générale l'emploi du temps et l'ordre du jour. Ils sont adoptés à l'unanimité par cartes indicatrices.

Admission du Conseil œcuménique consultatif des Disciples comme membre associé

Le Secrétaire général Setri Nyomi présente le DECC (Conseil œcuménique consultatif des Disciples), qui est un partenaire proche avec lequel l'un des organismes précurseurs de la CMER a été en étroite relation pendant des années. Il informe l'assemblée que le DECC souhaite devenir membre associé. Peter Borgdorff, modérateur, soumet la question aux délégués qui votent à l'unanimité l'admission du DECC en qualité de membre associé de la CMER. Le Secrétaire général du DECC, Robert Welsh, prend la parole pour saluer l'AGU et dire sa reconnaissance de faire partie de la CMER.

Événement central

Sharon Watkins, du DECC, se voit confier la présidence de la séance pour l'événement central. Elle est également « General Minister » et présidente de l'Église chrétienne (Disciples du Christ aux États-Unis et au Canada). Elle présente le thème « Unité de l'esprit par le lien de la paix », tiré d'Ephésiens 4,3, ainsi que les quatre orateurs principaux : Sabine Dressler-Krominga, (Allemagne), Ayana

McCalman, (Guyana), Ruth Padilla DeBorst, (Argentine), et Seong-Won Park, (Corée). On trouvera le texte intégral de leurs interventions aux annexes 21-24. Ces exposés sont suivis d'une discussion animée.

Olav Fykse Tveit, Secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises (COE), salue l'Assemblée. John Graz apporte également les salutations de l'Église des Adventistes du Septième-Jour, et Alyson Barnett-Cowan celles de la Communion anglicane (AAC) par la lecture d'une lettre de Kenneth Kearon, Secrétaire général de cette organisation.

SÉANCE PLÉNIÈRE III : 14:00-16:05

Ofelia Ortega Suarez, modératrice, ouvre la séance et indique l'ordre du jour.

Rapports des Présidents de l'Alliance réformée mondiale et du Conseil œcuménique réformé

Le Président de l'ARM, Clifton Kirkpatrick, présente son rapport aux délégués (Annexe 3). Ce rapport est reçu par cartes indicatrices. Le Président du REC, Peter Borgdorff, présente son rapport aux délégués (Annexe 4). Ce rapport est reçu par cartes indicatrices.

Les deux Présidents tiennent à constater les efforts extraordinaires accomplis par les deux Secrétaires généraux, Setri Nyomi et Richard van Houten, dans la création de la CMER.

Rapports des Secrétaires généraux du Conseil œcuménique réformé et de l'Alliance réformée mondiale

Richard van Houten, Secrétaire général du REC, prend la parole devant les délégués, il remercie Douwe Visser pour la façon dont il a dirigé le comité qui a abouti à la CMER, ainsi que Clifton Kirkpatrick pour avoir introduit le concept de « communion » dans le nom de la nouvelle organisation, puis il présente son rapport (Annexe 6).

Le rapport du secrétaire général Richard van Houten (Annexe 6) est reçu par cartes indicatrices.

Le Secrétaire général de l'ARM, Setri Nyomi, présente son rapport aux délégués (Annexe 5).

Le rapport du secrétaire général Setri Nyomi (Annexe 5) est reçu par cartes indicatrices.

Pour marquer le travail accompli par Clifton Kirkpatrick à l'Église presbytérienne des États-Unis, à l'Alliance réformée mondiale et au Conseil œcuménique des Églises, le Secrétaire général Setri Nyomi annonce la publication d'un ouvrage d'hommage intitulé *That They May All Be One*.

SÉANCE PLÉNIÈRE IV : 16:30-18:30

Judi Fisher, modératrice, ouvre la séance. En raison du manque de temps pour les questions et réactions aux rapports des Présidents et Secrétaires généraux, les délégués sont invités à un forum ouvert d'une durée d'une heure, mercredi après-midi à 14 h 30, avec le Comité des directives. Les quatre auteurs des rapports seront présents pour discuter plus en détail de leurs textes avec les délégués si ceux-ci le souhaitent.

Dans le temps qui reste, les commentaires suivants sont exprimés :

- L'autocritique est importante, la nouvelle organisation devra s'en souvenir.
- Les deux organisations sont en fait deux cultures qui se rencontrent ; il pourrait en résulter quelques difficultés pratiques.
- Il est passionnant de constater l'importance de l'héritage de Calvin dans le monde entier, notamment dans les domaines de la justice et de l'économie.
- Il faudrait que les prochaines célébrations d'anniversaires dans le monde protestant puissent aboutir à des rencontres communes avec diverses Églises.
- L'histoire de la collaboration entre les organisations remonte en fait aux années 1990.
- Les conversations avec les musulmans entreprises par le REC sont importantes et doivent être poursuivies par la CMER.
- Les travaux de l'ARM sur la justice, tels qu'ils ont été présentés par le rapport du Secrétaire général, doivent également être poursuivis dans le cadre de la CMER.
- En réponse au terme de « communion », il faut que la CMER considère que cela ne sous-entend pas une grâce à bon marché : il s'agit d'un don de Dieu, mais c'est également un jugement. La communauté réformée doit y voir un combat en vue duquel il nous faut travailler, ce sera sa contribution au niveau mondial.
- Bien que ces rapports aient beaucoup parlé du passé, la CMER doit envisager l'avenir avec optimisme en ce qui concerne le partenariat. La coopération doit être largement œcuménique

tout autant qu'au sein de la communauté des Églises réformées.

- Il faut insister sur le renouveau de l'Esprit saint dans l'Église.

Rapport du Forum réformé de la Jeunesse, 14-17 juin 2010

Ayana McCalman présente le rapport du Forum réformé de la Jeunesse (Annexe 8) ainsi que l'équipe du message, en y joignant les préoccupations suivantes :

- Que plusieurs jeunes se sont vu refuser un visa.
- Que le forum a fonctionné sans financement.
- Que de petites Églises n'auront sans doute pas de représentant jeunesse.

Le rapport est reçu par cartes indicatrices.

Rapport de la Préconférence des Femmes, 14-17 juin 2010

Paulette Brown présente le rapport de la préconférence des Femmes (Annexe 7) ainsi que l'équipe du message. En plus des recommandations écrites, la préconférence des femmes demande également la constitution d'un comité chargé de suivre la progression de la justice dans les relations entre les genres dans toutes les parties de la CMER et d'en faire rapport à la prochaine Assemblée générale.

Le rapport est reçu par cartes indicatrices.

Introduction aux travaux des sections et comités

Après avoir visionné un documentaire vidéo de douze minutes sur les thèmes à traiter dans les sections, le Secrétaire général Setri Nyomi expose le travail des sections et des comités et en souligne l'ordre du jour figurant dans le Manuel. Il insiste pour que les délégués lisent les dossiers dans les « Documents d'études pour les sections ».

Deux débats publics ont été prévus :

- Lundi : débat au Comité des affaires internationales.
- Mercredi : 14 h 30 au Comité des directives, pour discuter des rapports des Présidents et des Secrétaires généraux.

Clifton Kirkpatrick et Steven Kendall, Modérateur des Finances, font une description de la structure de la CMER et de sa situation financière. Ils avertissent tous deux les sections et comités de ne pas perdre de vue les réalités fiscales dans les propositions qu'ils feront. Des propositions budgétaires spécifiques seront discutées lors d'une prochaine séance plénière.

Le Secrétaire général Setri Nyomi signale aux délégués qu'il est nécessaire d'adjoindre une personne supplémentaire au Comité des Finances. On propose le nom d'Alice Hageman.

Par cartes indicatrices, Alice Hageman est désignée comme membre du Comité des Finances.

La modératrice donne la parole à certains invités :

- Elle salue M. Cyril Ritchie, Président du Centre international réformé John Knox, qui s'adresse aux délégués.
- Ainsi que M. Larry Miller, de la Conférence mennonite mondiale, qui s'adresse aux délégués.

Annonces :

- Comité directeur : Bien que l'Assemblée n'ait pas modifié les Règlements en y incluant l'obligation que la moitié des membres du Comité exécutif soient des femmes, le Comité des directives a transmis la question au Comité des Nominations en lui demandant de faire tout son possible pour aller dans ce sens.
- La demande indiquant que le secrétariat soit composé d'une manière conforme à la justice de genre sera traitée ultérieurement au Comité directeur.

La séance est levée après la prière dite par Gottfried Locher.

CULTE DU SOIR

Un culte du soir a lieu à la chapelle de Calvin College, animé par la région Afrique.

DIMANCHE 20 JUIN

Les participants à l'AGU participent au culte dans différentes paroisses d'Églises membres de la CMER à Grand Rapids et dans les environs. Ils y transmettent les salutations de leurs Églises respectives. Plusieurs d'entre eux y donnent la prédication. Les paroisses les accueillent avec hospitalité.

À trois heures de l'après-midi, les participants et environ 3.000 personnes venues des paroisses du Michigan et des États voisins se retrouvent pour un culte de Sainte Cène très important, destiné à marquer l'union du REC et de l'ARM et la constitution de la Communion mondiale d'Églises réformées. La prédication est donnée par la pasteure Yvonne Delk (cf. annexe 31). Les deux Présidents présentent le symbole de la CMER à des enfants,

symbole du présent et de l'avenir de la Communion. Ce service se caractérise par une forte participation d'enfants. La Sainte Cène est célébrée.

CULTE DU SOIR

Le culte du soir est animé par la région Europe, il se déroule à la chapelle de Calvin College.

LUNDI 21 JUIN

ÉTUDE BIBLIQUE ET CULTÉ MATINAL : 08:00–09:30

Dans les groupes d'étude biblique, le thème du jour est : « De quoi avons-nous soif ? ». Le prédicateur du culte du matin est Olav Fykse Tveit, Secrétaire général du COE. Le thème de « la source d'eau vive » est au centre de ce culte.

COMITÉS ET SECTIONS

Le reste de la journée du lundi 21 juin se passe en divers comités et sections.

CULTE DU SOIR

Le culte du soir est assuré par la région Amérique latine.

MARDI 22 JUIN

CULTE MATINAL

Il n'y a pas d'étude biblique. Le culte du matin se fait sur le thème : « Nous sommes un en Christ ».

SÉANCE PLÉNIÈRE V : 09:15-10:30

Clifton Kirkpatrick, modérateur, ouvre la séance. Il annonce que l'horaire sera adapté en raison du répondeur au début tardif. Les réunions régionales auront lieu le soir plutôt qu'après la séance plénière du matin.

Moses Mwale ouvre la séance par la prière.

En raison d'un refus de visa, le délégué de jeunesse d'Asie n'a pas pu participer au Comité des nominations. Le Comité directeur a désigné Kim De Wan, de Corée, à sa place. Il faut que l'Assemblée générale confirme cette nomination.

Par cartes indicatrices, Kim De Wan est nommé membre de la Commission des nominations.

Annnonce des réunions prévues pour mercredi :

- Comité des directives à 13 h30 mercredi : rapports du Forum réformé de la jeunesse, de la préconférence des Femmes, des Secrétaires généraux et des Présidents au cours d'un forum public d'une heure et demie.
- Le Comité du message tient une séance publique à 14 heures. Prière de faire des suggestions par écrit.
- Les réunions régionales se tiendront jeudi soir après le powwow.
- Séance publique des Affaires internationales mercredi à 14 heures.

Le Secrétaire général, Setri Nyomi, demande aux stewards de venir devant l'assemblée pour se présenter, il dit quelques mots de leur travail et leur exprime sa reconnaissance.

Rapport préliminaire du Comité des affaires internationales (Annexe 10)

Lydia Veliko présente le rapport du Comité. Elle commence par placer la liste dans son contexte, elle fait remarquer que ce rapport se contente de dresser la liste des questions qui seront considérées comme prioritaires et qui seront développées dans les réunions suivantes du Comité. Les délégués qui souhaitent faire des commentaires pourront le faire au cours de la séance publique.

Le rapport final comportera une préface replaçant les questions dans leur contexte. Le contenu est résumé ci-dessous:

- Toutes ces questions ont un rapport avec la justice et avec le thème « Unité de l'esprit par le lien de la paix ».
- Le rapport expliquera que l'Église se sent concernée par ces questions car elles présentent une menace contre la vie en plénitude.
- Les catégories correspondent aux valeurs contenues dans la Constitution, en insistant sur le fait que la justice fait intégralement partie du travail de l'Église.

Le rapport sera court, il n'abordera pas toutes les questions. Les structures de personnel ne permettent pas un suivi complexe de toutes les questions, c'est pourquoi le rapport fera des recommandations sur la façon dont chaque question devrait être traitée.

Omission involontaire dans ce rapport : la rédaction d'une déclaration à propos des 74 visas refusés.

Le rapport préliminaire (Annexe 10) est reçu par cartes indicatrices.

Présentation de la structure du Message (Annexes 1 et 2)

Les deux modérateurs présentent le rapport du Comité. On a suivi les instructions du Manuel en ce qui concerne la description de ce Comité. Le Message sera bref, succinct et mobilisateur. Pour la rédaction du Message, on s'inspirera de la structure du culte réformé.

Par cartes indicatrices, le rapport du Comité du Message est reçu et son orientation générale confirmée.

Rapport préliminaire du Comité des nominations

Judi Fisher, co-modératrice, examine la procédure de nomination et les quotas, avec l'indication des Règlements et l'éclairage des annexes B et C du Manuel. Qualifications requises pour le Trésorier général :

- Clairvoyance en matière financière.
- Capacités en matière de collecte de fonds.
- Possibilité de rejoindre facilement les bureaux de Genève.

L'urne destinée à recevoir d'autres propositions se trouve au bureau d'information. Ces propositions seront relevées mercredi à 10 h 30. La façon de procéder se trouve dans le manuel (annexes B et C).

Questions de clarification émanant de l'assemblée :

- Les questions particulières concernant la représentation des Églises doivent être adressées au Comité des nominations lors de sa prochaine réunion.
- Une question à propos du fait que le Président et le Secrétaire général sont originaires d'un même continent.
- Il est nécessaire de bien réfléchir au rapport numérique entre femmes et hommes.
- L'Amérique latine et l'Afrique n'ont pas de jeunes. Il faut remédier à cette omission.
- Que le Comité précise l'Église et le pays des candidats proposés.
- Les noms des candidats asiatiques proposés ne sont pas issus de la liste régionale. C'est une question délicate. Quel a été la méthode employée pour constituer la liste des candidats asiatiques ?

La modératrice explique le processus en rappelant au groupe que l'on a demandé aux régions de présenter une deuxième liste de personnes proposées pour s'assurer que tous les critères auront été pris en compte.

Autres préoccupations exprimées par l'assemblée :

- Dans une suggestion concernant le nombre de jeunes (il en faudrait 2 ou 3, selon le système retenu), le Comité des nominations devrait décider à l'avenir en faveur de 3 jeunes.
- On souhaite qu'un(e) jeune fasse partie du présidium.
- À l'avenir, il devrait y avoir un quota entre laïcs et ministres ordonnés ; c'est une proposition qui concerne la prochaine Assemblée.
- Il existe une tendance à donner davantage d'importance aux mêmes sous-régions ; il ne faut pas ignorer les petites Églises.
- Il faut 50% de femmes au Comité exécutif.
- Serait-il possible de renvoyer cela à la région pour voir si les choses pourraient être plus justes ?
- Demande a été faite pour s'assurer que les noms émanent bien de la liste de la région Asie.
- Il semble que l'on ait accordé plus d'importance aux suggestions émanant des régions plutôt qu'à celles provenant d'Églises individuelles. Les petites Églises sont ignorées dans les régions.

Réponses de la modératrice :

- Tous les noms, à l'exception de deux d'entre eux, émanent à la fois des Églises et des régions.
- Remarquer que ce nombre de membres du Comité exécutif est en réduction par rapport aux chiffres de l'ARM, ce qui accroît la difficulté pour équilibrer les critères dans la liste proposée.
- Noter que les autres propositions doivent correspondre aux critères déjà établis.

Le rapport est reçu par cartes indicatrices.

Salutations de visiteurs œcuméniques

- Kathryn Johnson, de la Fédération luthérienne mondiale (FLM), s'adresse à l'Assemblée et transmet des salutations.
- Samuel Kabue et Carolyn Thompson, du Réseau œcuménique de défense des personnes handicapées (EDAN), saluent l'Assemblée et résument les tâches de ce Réseau. La

demande est présentée à l'Assemblée d'inclure le critère du handicap dans l'évaluation des personnes présentées à l'élection pour les comités et les délégués.

SÉANCE PLÉNIÈRE VI : 11:15-12:30

Le Secrétaire général, Setri Nyomi, fait des annonces, entre autres le fait que l'un des délégués de l'Inde à qui un visa avait tout d'abord été refusé a fini par en obtenir un au dernier moment et qu'il est arrivé.

Peter Borgdorff, modérateur, rappelle aux délégués que les deux anciens Présidents de l'ARM et du REC siégeront au Comité exécutif jusqu'à la prochaine Assemblée générale, ce qui fait que les régions auront chacune un représentant au Comité. Ils ne figurent pas sur les listes de proposition.

Steven Kendall donne un aperçu de la suite des événements de la journée.

Lori Ransom indique la signification de ce qui va se passer aujourd'hui et présente Richard Twiss, le principal orateur. Celui-ci présente un puissant discours accueilli avec enthousiasme par les délégués.

POWWOW

L'AGU est invitée pour la suite de la journée par les chefs Amérindiens et Premières Nations, une réunion riche de signification. Défilé d'entrée cérémoniel, danses, culte, discours stimulants, le partage au cours des repas, l'amitié et la communion fraternelle dans la danse de l'amitié, tout cela fait de cet après-midi et de cette soirée un moment mémorable.

MERCREDI 23 JUIN

ÉTUDE BIBLIQUE ET CULTÉ MATINAL : 08:00-09:30

Pour les groupes d'étude biblique, le thème de la journée est : « Paix, justice et unité ». Le culte matinal est centré sur le thème « Marcher dans la lumière de Dieu ».

COMITÉS, SECTIONS ET ATELIERS

La suite de la journée du mercredi 23 juin est consacrée aux divers comités et sections. Pendant les réunions des comités, les autres délégués participent aux ateliers.

CULTE DU SOIR

Il est animé par la région Moyen-Orient et Afrique du Nord dans la chapelle de Calvin College.

JEUDI 24 JUIN**ÉTUDE BIBLIQUE ET CULTÉ MATINAL**

Les études bibliques en groupes se poursuivent comme d'habitude, avec pour thème : « Accepter les dons du Christ ». Elles sont suivies par le culte matinal dont le thème est « Les dons du Christ ». La prédicatrice est Dora Arce-Valentin, de l'Église réformée presbytérienne de Cuba.

COMITÉS ET ATELIERS 10:30 – 12:30

L'Assemblée générale se réunit en comités tandis que de nombreux délégués et autres participants vont aux ateliers.

SÉANCE PLÉNIÈRE VII : 14:20-16:00

Peter Borgdorff, modérateur, ouvre la séance. La prière est dite par Lilia Rafalimanana.

Rapport de l'École mondiale de théologie (EMT)

Peter Wyatt, doyen, et trois étudiants, font savoir, dans leur rapport, que l'EMT a pour objectif d'encourager la prochaine génération dans le mouvement œcuménique réformé. L'EMT fonctionne depuis trois semaines. Les étudiants se présentent. Des remerciements sont exprimés au corps enseignant.

Le modérateur leur donne acte et remercie ceux et celles qui ont permis la tenue de cette assemblée. Richard van Houten remercie Peter Borgdorff pour la façon dont il a conduit le comité local de préparation, les membres du comité et l'équipe des bénévoles. Il accueille également les stewards qui n'ont pas pu être présents lors des présentations jeudi.

Setri Nyomi salue le personnel coopté et les consultants. Il présente Gregory Fairbanks, du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, qui transmet à l'Assemblée générale les salutations du pape Benoît XVI.

Peter Borgdorff, modérateur, donne un aperçu de l'ordre du jour pour les rapports, il signale qu'il faut montrer les cartes afin que les délégués puissent approuver l'orientation générale de ces rapports.

Introduction aux rapports (Annexe 12)

Par cartes indicatrices, l'Assemblée générale approuve l'orientation générale de l'introduction.

Rapport de la Section 1 : Identité, théologie et communion réformées (Annexe 12)

William Koopmans présente le rapport. Il n'y a pas de question. Par cartes indicatrices, le rapport est reçu et confirmé dans son orientation générale.

Rapport de la Section 5 : Formation des laïcs, des jeunes et enseignement théologique classique (Annexe 16)

Esther Ofei-Aboagye et un groupe de présentateurs ont reçu les remarques suivantes en vue d'y apporter des précisions :

- Le fait de confier un baptême à des laïcs est-il normal ou exceptionnel pour la vie de l'Église ? Pourquoi seulement le baptême et non pas l'autre sacrement ? Et sinon, pourquoi a-t-on besoin de pasteurs ?
- Qu'entend-on par « un profil de pasteur » ? S'agit-il du profil de chaque pasteur dans les Églises ou un profil général concernant un type souhaitable de pasteur ? Qui devrait juger de la compétence du pasteur dans les questions réformées ?
- Quel temps avez-vous consacré aux questions de finances et de ressources ?
- Qu'entend-on par « laïcs » ? En tant que réformés, nous ne faisons pas de différence ontologique entre « clergé » et « laïcs ». Ne faudrait-il pas plutôt parler de personnes « ordonnées » et de personnes « non ordonnées » ?
- Comment traduire les encouragements adressés aux laïcs en termes pratiques, comme le salaire par exemple ? Comment atténuer les différends à propos des ressources entre des travailleurs laïcs qui travaillent beaucoup et des pasteurs qui travaillent peu ?
- Pourquoi n'a-t-on pas pris en considération la discrimination par l'âge ?
- Comment former des gens pour qu'ils sachent vivre leur foi dans la société ?
- Qu'entend-on par « environnement respectueux » (*friendly environment*) pour les femmes ?
- Comment peut-il y avoir réflexion théologique ? Comment faire pour qu'elle soit efficace pour les Églises membres ?
- Considérons-nous que le travail des laïcs vient appuyer celui des ministres ordonnés, ou celui de l'Église ?

- Comment harmoniser la contradiction existant entre le préambule (où il est dit que les laïcs peuvent faire des choses que les ministres ordonnés peuvent faire) et la notion qui vient ensuite selon laquelle les laïcs sont là pour appuyer les ministres ordonnés ? Pourrait-on réduire la somme de soutien en faveur des ministres ?
- Si les séminaires ne sont pas à même de faire la distinction entre laïcs et ordonnés dans la formation, pourquoi insister là-dessus ailleurs ?

Réponses du comité à ces questions :

- L'intervention de laïcs pour des actes officiels se produit souvent, surtout en milieu rural, en raison du manque de ministres ordonnés. Il faudrait que la CMER élabore des critères et une éducation etc. minimum en vue de ces besoins.
- Concernant les personnes ordonnées et les laïcs, il y a diversité de dons, et tous forment le sacerdoce des croyants. Ces dons sont une aide pour l'ensemble du corps.
- Le rapport ne recommande pas qu'il y ait du personnel, il dit qu'il faudrait qu'une grande partie du travail se fasse au moyen de réseaux, par de la technologie et en insistant sur l'engagement local et bénévole.
- Étant donné que, dans la CMER, les membres ont des conceptions différentes, il faut que les Églises discutent de ce que doit faire un ministre. Il faudrait également qu'elles échangent entre elles à propos de ce que chacune pense de la signification du terme « réformé ».
- Le programme pour la jeunesse doit être global.

Par cartes indicatrices, les délégués acceptent que le rapport soit revu en fonction des commentaires et des questions.

Rapport de la Section 7 : Animation-formation-engagement des jeunes (Annexe 18)

Aaron Stauffer présente le rapport.

Il n'y a pas de questions. Par cartes indicatrices le rapport est reçu et son orientation générale est confirmée.

SÉANCE PLÉNIÈRE VIII : 16:40-18:30

Clifton Kirkpatrick, modérateur, ouvre la séance et annonce qu'il y aura ce soir à 20 heures une plénière spéciale. Cette séance supplémentaire est acceptée par cartes indicatrices.

Moses Mwale ouvre la séance par la prière.

Rapport du Comité des nominations

Le modérateur rappelle brièvement la procédure pour les élections, il remercie le Comité pour son travail. Judi Fisher introduit le rapport du Comité. Bob Faris présente les candidats.

Par cartes indicatrices, Jerry Pillay est élu à une très large majorité premier président de la CMER.

Par cartes indicatrices, les quatre vice-présidents et le trésorier sont élus à une très large majorité :

- Lu Yueh Wen, Vice-présidente
- Yvette Noble Bloomfield, Vice-présidente
- Bas Plaisier, Vice-président
- Helis Barraza Diaz, Vice-président
- Gottfried Locher, Trésorier général

Par cartes indicatrices, les personnes suivantes ont été élues à une très large majorité membres du Comité exécutif :

- Kobus Gerber
- Veronica Muchiri
- Elisee Musemakweli
- Salome Twum
- Yael Eka Hadiputeri
- Subha Singh Majaw
- Cheh Liang Mok
- Peter Bukowski
- Cheryl Meban
- Clayton Leal da Silva
- Carola Tron
- Najla Kassab
- Allan Buckingham
- Mary Fontaine
- Gradye Parsons
- Allen Nafuki

En outre, les anciens Présidents de l'ARM et du REC siégeront au Comité exécutif par décision de l'Assemblée générale de l'unification et conformément aux Articles d'Union. Il s'agit de :

- Peter Borgdorff, Président du REC
- Clifton Kirkpatrick, Président de l'ARM

Le modérateur C. Kirkpatrick prie pour ce groupe de dirigeants de la CMER.

Judi Fischer présente le reste du rapport, qui contient quatre recommandations :

La Recommandation 1 est proposée.

Sans discussion et par cartes indicatrices cette recommandation est adoptée.

La Recommandation 2 est proposée.

Sans discussion et par cartes indicatrices cette recommandation est adoptée.

La Recommandation 3 est proposée.

Sans discussion et par cartes indicatrices cette recommandation est adoptée.

La Recommandation 4 est proposée.

Après adjonction des termes « avec reconnaissance » et par cartes indicatrices, cette recommandation est adoptée.

Intervention : On ne voit pas bien si le Secrétariat doit ou non être associé au processus des nominations. Le modérateur explique que l'implication des Secrétaires généraux du REC et de l'ARM a été demandée par le Groupe mixte de travail.

Après un processus de discernement et par cartes indicatrices il est décidé que le Secrétaire général ne devra pas, à l'avenir, être associé au travail du Comité des nominations, ou donner l'impression d'y être associé.

Jerry Pillay, premier Président de la CMER, est présenté et prend la parole devant l'Assemblée générale.

Rapport du Comité des finances (Annexe 11)

Après introduction par Charles Jansz, le modérateur présente les recommandations suivantes :

Recommandation 1

Par cartes indicatrices, la Recommandation 1 est adoptée.

Les Recommandations 2 and 3 sont traitées ensemble.

Par cartes indicatrices, les Recommandations 2 et 3 sont adoptées.

Recommandation 4

La question est posée de savoir s'il y a eu consultation avec le conseil de la région européenne à propos de cette recommandation. Le Comité fait remarquer que l'accord avec le conseil européen

demeure, comme il est indiqué dans le préambule. Par cartes indicatrices, la Recommandation 4 est adoptée.

Recommandation 5

Étant donné que des Églises font souvent des contributions en nature, le Comité des directives présente une recommandation stipulant que ces contributions en nature soient portées au crédit de ces Église en qualité de contributions. Ce qui crée un problème quant au libellé de la recommandation. La rédaction du deuxième paragraphe est modifiée par l'adjonction de « *finances and other in-kind contributions* » (contributions financières et en nature). Par cartes indicatrices, la Recommandation 5 est adoptée dans sa nouvelle rédaction.

Recommandation 6

Par cartes indicatrices, la Recommandation 6 est adoptée.

Recommandation 7

À la question de savoir pourquoi il faudrait que ce poste retourne à un niveau de secrétaire exécutif, le Comité répond qu'il s'agit d'une suggestion de revoir la situation de ce poste, mais non d'une modification réelle. Par cartes indicatrices, le Recommandation 7 est adoptée.

Recommandation 8

Par cartes indicatrices, la Recommandation 8 est adoptée.

Recommandation 9

Par cartes indicatrices, la Recommandation 9 est adoptée.

Recommandation 10

Steve Lytch, consultant, explique qu'il faut qu'une organisation montre que ceux et celles qui la dirigent lui apportent un soutien financier. Il a été suggéré que des offrandes soient collectées lors des cultes de la CMER. Par cartes indicatrices, la Recommandation 10 est adoptée.

La discussion sur les autres questions a fait apparaître les préoccupations suivantes :

- L'absence de financement d'un programme jeunesse.
- Certains sont préoccupés par le fait que la composition et le siège du petit comité d'investissement à Genève ne permettront pas au Comité exécutif de déterminer la taille du comité et risquent d'exclure des compétences dans les marchés émergents. Le Comité explique qu'il s'agit de raisons

pratiques qui n'ont pas pour but d'exclure des compétences plus vastes.

Au terme d'un processus de discernement, il est proposé d'adjoindre une phrase à la recommandation sur la stratégie d'investissement : « *We will seek skills from around the world as we move forward with the investment strategy* » (Nous rechercherons des compétences dans le monde entier au fur et à mesure du développement de la stratégie d'investissement). Par cartes indicatrices, cette révision de la recommandation est adoptée.

Certains commentaires ont été faits concernant le coût entraîné par le fait que les bureaux sont situés à Genève et il a été demandé que le Comité exécutif de 2012 aborde cette question pour les raisons suivantes :

- Gestion.
- Loyauté par rapport aux questions relatives à la justice.
- Solidarité.

Il faudrait que la CMER soit la première à quitter Genève pour aller s'installer dans un pays du Sud. Le modérateur confirme que le Comité exécutif a déjà lancé le processus en vue d'examiner la possibilité de ce déplacement. Par cartes indicatrice, ce processus est confirmé.

Quelqu'un évoque la préoccupation que l'Assemblée générale de l'unification ne présente pas une perte budgétaire. Le Comité déclare que le groupe mixte de travail a mis au point un budget équilibré comportant les dépenses de l'AGU encore non connues.

Par cartes indicatrices, le rapport est reçu avec reconnaissance pour le Comité.

Intervention : Un délégué propose de reconsidérer la décision de ne pas permettre au Secrétaire général de participer aux travaux des Comités des nominations à l'avenir. Cette demande de reconsidération est approuvée à une large majorité, par cartes indicatrices.

Au cours du processus de discernement, les commentaires suivants se sont exprimés :

- Il faudrait qu'il y ait à la fois un accompagnement mutuel et suffisamment d'indépendance d'action entre le Comité des nominations et le Secrétaire général.
- Le processus peut être compliqué si le Secrétaire général y intervient.

- Le Comité des nominations répond que le Comité s'est efforcé d'être ouvert et honnête. Les deux Secrétaires généraux étaient présents en qualité de conseillers du Secrétariat pour la procédure, étant donné que le système était nouveau, et c'était à la demande du groupe mixte de travail. Sur l'ensemble des noms qui sont apparus dans les travaux du Comité, il n'y en a eu aucun qui ne fût d'abord présenté par des Églises ou des régions. Le Comité est revenu vers les régions à plusieurs reprises. Les Secrétaires généraux étaient priés de donner leur avis sur les qualités des candidats, la dynamique au sein des groupes régionaux, ainsi que des questions de procédure.
- On a évoqué la possibilité que le Secrétaire général ne soit consulté que pour avis, à la demande du Comité.
- Le Comité explique le double processus permettant que les noms parviennent au Comité des nominations et il rappelle aux délégués qu'il a déjà demandé que l'on trouve une méthode permettant de gérer ce double processus. Le Comité des nominations a constaté que les noms des deux listes étaient les mêmes, à l'exception de deux d'entre eux qui ont été ajoutés alors sur la liste longue.
- Le modérateur demande que le modérateur du Comité des nominations s'entretienne personnellement avec le délégué qui désire un éclaircissement à propos de la relation entre les noms des régions et des Églises.

Le processus de discernement se conclut par le souhait que le texte déjà approuvé concernant l'exclusion complète du Secrétaire général des travaux du Comité des nominations soit remplacé par une formulation moins restrictive.

Par cartes indicatrices, avec l'approbation de plus des deux-tiers des délégués, le texte suivant est adopté : « Le Secrétaire général ne sera pas membres du Comité des nominations, mais il sera à la disposition de celui-ci qui pourra lui demander son avis et ses conseils. »

La séance est levée.

SÉANCE PLÉNIÈRE SPÉCIALE IX : 20:15-21:40

Peter Borgdorff, modérateur, ouvre la séance.

Rapport de la Section 4 : Renouveau spirituel et culturel (Annexe 15)

John Witvliet présente le rapport.

En l'absence de question, par cartes indicatrices, les délégués reçoivent le rapport et en confirment les orientations.

Rapport de la Section 2 : Unité chrétienne et engagement œcuménique (Annexe 13)

Recommandation 1

Pas de questions, la recommandation est adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 2

Après une question concernant le sens de cette recommandation, le Comité explique que les méthodes de l'engagement œcuménique commencent à tous les niveaux et ne se limitent pas au sommet.

Grâce à un processus de discernement, les mots « *construct a framework for ecumenical engagement* » (construire un cadre pour l'engagement œcuménique) sont ajoutés à cette recommandation. Par cartes indicatrices, la recommandation 2 avec cette adjonction est adoptée.

Recommandations 3-6

En l'absence de questions, par cartes indicatrices, les recommandations 3 à 6 sont adoptées séparément.

Recommandation 7

En réponse à une question, le Comité explique que ce colloque est ouvert à tous et que le résultat n'en est pas déterminé d'avance, mais la formulation laisse place à une plus grande ouverture sur cette question. Par cartes indicatrices, la recommandation 7 est adoptée.

Recommandation 8

Les divisions entre communautés réformées sont profondes et il est important de s'occuper des sujets qui en sont à l'origine, mais il faut aussi voir ce qu'il se passe dans les Églises protestantes dans leur ensemble. Les célébrations de jubilés ne devraient pas être envisagées d'un point de vue confessionnel mais constituer une occasion de manifester le profond attachement de la communauté réformée à la Réforme luthérienne. La CMER devrait donner lieu à un large rassemblement des Églises. Par cartes indicatrices, la Recommandation 8 est adoptée.

Recommandation 9

La Recommandation 9 est adoptée par cartes indicatrices.

Le modérateur demande s'il y a d'autres questions de clarification à propos du rapport.

- À une demande d'explication de l'expression « sous le signe de » (*in the horizon*, dans le texte anglais) dans la Recommandation 9, le Comité répond que cela signifie que c'est la Confession d'Accra qui est le cadre.
- On demande un exemple d'organisation religieuse (*faith-based organization*), le Comité évoque des groupes qui ne se définissent pas en tant que communions, mais qui sont ancrés différemment dans la foi chrétienne (par exemple : World Vision).
- On demande au Comité d'expliquer ce qu'est la Concorde de Leuenberg, ce qu'il fait.
- La CMER est encouragée à consulter toutes les Églises membres à propos de la Recommandation 7 avant de prendre une décision sur cette question. Le Comité estime que cette question doit d'abord faire l'objet d'une étude avant que la CMER soit en mesure de prendre position.
- Après une question portant sur la signification de l'expression « en accord avec les orientations des rapports » (*in agreement with the direction of the reports*), le modérateur confirme que les décisions d'aujourd'hui ne sont pas impératives, mais qu'elles orienteront le travail à l'avenir.
- À propos de la « Déclaration commune sur la doctrine de la justification », il y a eu une consultation dans les Églises luthériennes et méthodistes qui a abouti à leur acceptation de cette déclaration. Il faut travailler la question de la justification ; il faut prendre en compte les hésitations antérieures ; toutefois, il arrive que l'on surestime l'importance de cette déclaration.
- Noter également que cinq Églises d'Amérique latine ont déjà signé la « Déclaration commune » (Recommandation 7) et découvert que c'était un lieu de dialogue. Il y a là une piste pour l'avenir du mouvement protestant.
- Le Comité répond à une demande d'explication concernant le Principe de Lund de 1952
- Quelqu'un demande à quelle autorité il est fait référence dans la Recommandation 5. Le Comité répond que les Églises locales et régionales font leur travail dans leur secteur, mais qu'au niveau international, la CMER bénéficiera du respect et de l'autorité suffisants, par délégation, pour accomplir elle aussi son travail.

Par cartes indicatrices, le rapport est reçu et son orientation générale est confirmée.

Rapport de la Section 3: Justice économique (Annexe 14)

Par cartes indicatrices, l'examen du rapport est renvoyé à la prochaine séance.

La séance est suspendue par cartes indicatrices.

La séance se constitue rapidement pour former la « *Michigan Corporation of the WCRC Assembly* » (société du Michigan de l'Assemblée de la CMER), elle approuve les statuts de cette société et la reformulation par la CMER des articles de constitution en société. Cf. le procès-verbal de l'assemblée de la WCRC (Michigan Corporation) pour plus de détails voir l'annexe à la fin du document).

Après la suspension, une légère modification est suggérée dans le texte de la Constitution adoptée : il s'agit d'harmoniser le sigle allemand du titre de l'organisation par rapport aux sigles dans les autres langues en y ajoutant la lettre « G » (pour le mot allemand *Gemeinschaft* c'est à dire : communion). Par cartes indicatrices, la modification de WRK en WGRK est décidée.

La séance est levée.

Le Secrétaire général, Setri Nyomi, termine par la prière.

CULTE DU SOIR

La région Caraïbe et Amérique du Nord anime le culte du soir dans la chapelle de Calvin College.

VENDREDI 25 JUIN

ÉTUDE BIBLIQUE ET CULTÉ

L'AGU se réunit en groupes d'étude biblique sur le thème « Vivre ensemble dans l'unité ». Après l'étude biblique, les participants se retrouvent pour le culte matinal dont le thème est « Soif de la bénédiction de l'unité ». La prédicatrice est Sujanna Raj Seelam, une jeune pasteure de l'Église de l'Inde du Sud, étudiante à l'École mondiale de théologie.

SÉANCE PLÉNIÈRE X : 10:30-12:45

Clifton Kirkpatrick, modérateur, ouvre la séance. Setri Nyomi, Secrétaire général, accueille Nicta Lubaale, responsable de l'Organisation d'Églises d'institution africaine, qui salue les délégués. La Communion d'Églises du Moyen Orient a envoyé des vœux par écrit. Une lettre de soutien est envoyée ainsi qu'un don de DVD de la part de l'Église réforme à Genève.

Rapport de la Section 3 : justice économique, écologique et pour toute la création de Dieu (Annexe 14)

Bill Thomas explique que le paragraphe 9 est entre parenthèses parce que le comité n'a pas été unanime pour le faire figurer dans le rapport. Il est maintenu comme élément de réflexion à l'intention du Comité exécutif.

On propose une nouvelle formulation pour une recommandation additionnelle avec laquelle le Comité est d'accord: « exhorte la CMER et ses Églises membres, en collaboration avec le COE et autres organismes, réseaux et organisations œcuméniques, à préparer une conférence œcuménique universelle chargée de proposer un cadre et des critères en vue d'une nouvelle architecture financière et économique internationale :

- Fondée sur les principes de la justice économique, sociale et climatique,
- Au service de l'économie réelle,
- Responsable face aux risques sociaux et environnementaux,
- Posant des limites claires à l'avidité malheureusement présente dans le monde actuel.

Il conviendra de voir comment, pour la suite, ce genre d'action pourrait avoir le soutien d'un groupe international d'experts œcuménique en rapport avec des initiatives d'autres religions et d'experts critiques du monde entier, ainsi qu'avec la Commission d'experts de l'ONU pour un nouvel ordre économique mondial et une nouvelle architecture financière, dont le président est Joseph Stiglitz, Prix Nobel. »

Après un processus de discernement et par cartes indicatrices, les deux tiers de l'Assemblée approuvent cette rédaction qui devient la Recommandation 3 du rapport.

Les observations suivantes sont présentées :

- Il ne faut pas imposer de décisions aux Églises.

- Le paragraphe 9 semble en contradiction avec la nécessité de prendre parti en faveur des deux piliers, communion et justice.
- Certains s'inquiètent de ce que la CMER restreigne sa mission à la justice ; il conviendrait de garder un équilibre entre les points sur lesquels on insiste, en sachant que l'Église est également appelée à répandre la grâce sur toutes les nations.
- En réponse à une question de procédure, on insiste sur le fait que les recommandations du Comité des directives seront effectivement déterminantes en matière de politique.
- Les paragraphes 7, 8, et 9 sont soit inutiles, soit trop détaillés, il conviendrait de les supprimer.
- Ce dont on a besoin en ce moment c'est d'un renouvellement de la prise de conscience de la Confession d'Accra, non de la reformuler.

Au terme du processus de discernement, le modérateur résume ainsi la discussion :

- L'Assemblée est en faveur de l'orientation générale, à l'exception du paragraphe 9.
- La CMER doit réfléchir aux ressources nécessaires à la Recommandation 1.
- La CMER doit envisager de participer à la conférence.

Dans la suite du processus de discernement, les commentaires suivants se font entendre :

- On rappelle au modérateur qu'il est nécessaire de ne pas entendre une seule région au cours d'une discussion.
- La langue de ce document est floue, on a du mal à voir comment s'adresser aux hommes et femmes d'affaires. Il faut lutter contre l'injustice, mais pas en restant sans voix vis-à-vis des autres.
- Pour aboutir à la communion, la CMER doit avoir une interprétation commune, même si elle a des langues et des identités diverses. Il faut faire un choix. En Amérique latine, on a choisi de parler aux pauvres et pour les pauvres.
- On voudrait avoir une cohérence culturelle dans la discussion ; il faut que la CMER trouve un moyen plus efficace de collaborer dans ces réunions.
- Motion d'ordre : la rédaction finale des rapports n'est pas de la compétence de l'assemblée.
- Il faut accepter ce document car il montre bien le problème.
- Les paragraphes 8 et 9 définissent le mot « empire » de deux manières différentes. Il faut les supprimer.

Après un long discernement et par cartes indicatrices, l'orientation des paragraphes du rapport est confirmée.

En consultant les cartes indicatrices on a pu constater que l'approbation du paragraphe 9 faisait l'objet d'une répartition à peu près égale au sein de l'Assemblée, ce qui reflète la division entre les membres de la Section. Le Comité exécutif interprétera ce paragraphe en fonction de cette indication.

Par cartes indicatrices, le rapport dans son ensemble est reçu et l'orientation générale en est confirmée.

Rapport de la Section 8 : Mission (Annexe 19)

Le rapport est présenté par Hunter Farrell qui signale un certain nombre d'erreurs de frappe et de présentation qui seront corrigées lors de la lecture.

Recommandation 1

Absence de discussion. La Recommandation 1 est adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 2

Absence de discussion. La Recommandation 2 est adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 3

Absence de discussion. La Recommandation 3 est adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 4

Au cours d'un processus de discernement, les commentaires suivants sont exprimés :

- Il ne faudrait pas que la CMER lance un autre processus alors que le travail est déjà en cours à la Commission de Mission et d'Évangélisation (CME).
- Il semble que cette recommandation soit déphasée par rapport à des rapports précédents qui insistaient sur une conception plus universelle de l'Église.

Par cartes indicatrices, les délégués reçoivent le rapport et en confirment l'orientation générale.

Rapport du Comité des directives (Annexe 9)

Gradye Parsons présente le rapport. Il renvoie aux instructions données au Comité des directives telles qu'elles se trouvent dans le

Manuel et il explique le cadre du choix des recommandations à présenter. Les recommandations du présent rapport doivent être adoptées (et pas uniquement confirmées ou soutenues), elles constitueront alors la politique de la CMER. Ces recommandations sont présentées section par section.

Recommandations concernant Identité, théologie et communion réformées

Résultats du processus de discernement :

- À une demande d'explication du terme « théologie des religions », le Comité répond que la CMER a besoin d'un cadre lui permettant de comprendre son travail dans le dialogue avec les religions du monde.
- Dans la rédaction du paragraphe 4 de l'introduction, il faudrait insérer « ...*the vision and the mission of the...* » (la perspective *et la mission* de).
- Dans la Recommandation 1, la déclaration concernant l'identité théologique est assez mince et n'a pas été réellement présentée ou discutée.
- La Recommandation 1 ouvre la discussion sans que celle-ci ait réellement eu lieu.

On suggère de mettre un point après « ...Églises membres ». Par cartes indicatrices cette suggestion n'est pas acceptée.

Suggestion d'adjonction des mots « et autres déclarations théologiques réformées » dans la Recommandation 1. Modification acceptée par cartes indicatrices.

Après un débat portant sur la question de savoir comment des Églises membres pourraient apporter leur soutien à une formation alors qu'elles n'appuient pas la théologie sous-jacente à cette formation, on propose une nouvelle rédaction : « La CMER insiste sur l'importance d'un dialogue théologique au sein de la famille CMER et entreprend une formation théologique à la lumière de ce dialogue théologique. » Par cartes indicatrices, la modification n'est pas retenue par les deux-tiers et on conserve la première rédaction. »

Proposition de nouvelle rédaction : « des approches réformées » (*Reformed approaches*) au lieu d' « une approche réformée » (*a Reformed approach*). Modification adoptée par cartes indicatrices.

Proposition d'adjonction : « dialogue *et relations* interreligieux » à la fin de la Recommandation 1. Adoptée par cartes indicatrices.

Par cartes indicatrices, les trois recommandations concernant Identité, théologie et communion réformées sont adoptées.

Recommandations concernant Unité chrétienne et engagement œcuménique

Demande d'adjonction : « *both ecological debate and life-giving civilization* » (à la fois débat théologique et civilisation génératrice de vie). Par cartes indicatrices la modification n'est pas acceptée.

On demande que la Recommandation 3 soit exclue de la liste des priorités. Par cartes indicatrices, il apparaît que la majorité des deux-tiers n'est pas réunie et la Recommandation 3 reste telle quelle.

Le Comité remarque que ce sujet devrait apparaître prochainement au niveau œcuménique, c'est pourquoi il a décidé que la CMER devait être partie prenante dans ces débats. La discussion est également nécessaire en raison des relations actuelles avec les Méthodistes, les Catholiques et les Luthériens. La discussion recommandée devra avoir lieu au sein de la CMER et sans préjuger des résultats.

Recommandations 1 and 2

Par cartes indicatrices, les Recommandations 1 and 2 concernant Unité chrétienne et engagement œcuménique sont adoptées.

Recommandation 3

En raison du processus de discernement à ce sujet, la Recommandation 3 est proposée séparément. Par cartes indicatrices, la Recommandation 3 concernant Unité chrétienne et engagement œcuménique est adoptée.

SÉANCE PLÉNIÈRE XI : 13:45-15:15

Peter Borgdorff, modérateur, ouvre la séance et fait la prière.

(Poursuite de l'examen des recommandations du Comité des directives dans son rapport concernant la Section Justice économique et écologique)

Au cours d'un processus de discernement à propos de la nature du document d'Accra, les questions suivantes sont posées :

- S'agit-il d'une confession ou d'une déclaration ? Selon le Comité on en parle comme d'une confession.

- On suggère de parler de déclaration plutôt que de confession d'Accra, comme sur le site de l'ARM.
- À Accra, c'était un document. Aujourd'hui on en parle de plus en plus comme d'une confession. Mais il faudrait mettre le mot entre parenthèses.
- Ce n'est pas une confession au sens traditionnel du mot, le document le dit explicitement. Il existe différents types de confessions, les Églises en ont des conceptions différentes.
- La Confession d'Accra a été adoptée en tant que telle, il ne faut pas changer le terme.
- Il faut désigner ce document par l'appellation qui lui a été donnée à Accra.

Quelqu'un suggère de mettre des guillemets à « Confession ». Par cartes indicatrices, cette adjonction n'est pas acceptée.

Au cours d'un autre processus de discernement, on fait remarquer que la Recommandation 1 décrit les deux priorités sans les mettre en relation. Ces deux priorités interagissent entre elles de diverses manières et on peut les relier, or les versions précédentes n'en mentionnent qu'une. Par cartes indicatrices le texte actuel est maintenu.

Deux questions sont posées : Où, dans ces deux recommandations, peut-on trouver la suggestion de s'en prendre aux pouvoirs ? À quel endroit a-t-on introduit la discussion au sujet d'une nouvelle architecture culturelle ? Le Comité reconnaît que ces points ne figurent pas dans cette section.

On demande que la Recommandation 2 du rapport de la Section Justice économique et écologique (Annexe 14) soit adoptée sous le nom de Recommandation 4 dans cette partie du rapport du Comité des directives. Le libellé en est positif et se rapporte à des relations plus larges et à la société dans son ensemble. Le texte de la nouvelle Recommandation 4 serait le suivant : « L'Assemblée générale de l'Unification appelle la CMER à travailler en faveur de la réalisation d'une civilisation génératrice de vie pour remplacer le modèle économique néolibéral, en introduisant de nouveaux systèmes de mesure susceptibles de refléter l'intention de Dieu vis-à-vis du développement de la création et de l'humanité au sein de cette création, ce qui suppose que l'on s'attaque aux puissances du système économique mondial. »

Le libellé de cette Recommandation 4 est adopté par cartes indicatrices.

Il est demandé d'adjoindre la formulation suivante à la Recommandation 2 : « Études bibliques comprenant des perspectives autochtones ». Dans le processus de discernement, quelqu'un demande si ce nouveau libellé signifie adaptation ou combat en vue d'une perspective nouvelle. L'interprétation reste ouverte.

L'adjonction est adoptée par cartes indicatrices.

Par cartes indicatrices, il est confirmé que la nouvelle Recommandation 4 inclut des discussions avec des organismes comme la Banque mondiale.

Par cartes indicatrices les quatre recommandations concernant la Justice économique et écologique sont adoptées.

Recommandations concernant Renouveau spirituel et culturel

On demande au Comité de couper « la révision de » (*the revision of*) dans la Recommandation 1. Cette modification est adoptée par cartes indicatrices.

Proposition d'un groupe de travail nommé par le Comité exécutif. Cette demande sera transmise au nouveau Comité exécutif (adopté par cartes indicatrices).

Les deux recommandations concernant le Renouveau spirituel et culturel sont adoptées par cartes indicatrices.

Recommandations concernant Formation et accompagnement des responsables

Un processus de discernement complexe révèle et résout diverses questions situées autour des termes « hiérarchie/hiérarchique » et « non ordonné ».

Il est suggéré de modifier les termes de la Recommandation 2 : « toutes formes de hiérarchies » (*all forms of hierarchies*) devenant « tout abus de hiérarchie » (*all misuse of hierarchy*). La modification est adoptée par cartes indicatrices.

Dans la Recommandation 1, demande de suppression de la phrase : « *grounded in the theological basis of the priesthood of all believers* » (fondé théologiquement sur le sacerdoce de tous les croyants). Adopté par cartes indicatrices.

Proposition de modification par insertion dans la Recommandation 1 des mots « *both ordained and non-ordained* » (ordonnés comme non ordonnés). Adoptée par cartes indicatrices.

Au cours de la discussion qui suit, la demande est faite de supprimer cette adjonction (*ordained and non-ordained*). Cette rédaction est supprimée et l'on revient au texte original.

Le discernement se poursuit à propos de l'introduction et du sens des hiérarchies :

On suggère de supprimer entièrement la Recommandation 2, les cartes indicatrices montrent que les délégués hésitent.

- Proposition de modification : « *inappropriate and personal hierarchy* » (une hiérarchie inappropriée et personnelle). Repoussé par cartes indicatrices.
- La substitution de « pouvoir » à « hiérarchie » fait craindre que trop de gens ne voient plus que le pouvoir est intégré à la hiérarchie. Il faut concevoir un concept plus vaste de la hiérarchie.
- On a proposé la formulation suivante pour remplacer « hiérarchie » : « toutes les formes d'autorité et structures de pouvoir dans l'Église et dans notre Communion ». Adoptée par cartes indicatrices.
- Autre demande : il s'agirait de réinsérer « *both ordained and non-ordained* » (ordonnés comme non ordonnés) dans la Recommandation 1. Adopté par cartes indicatrices.

Par cartes indicatrices, les trois recommandations concernant Formation et accompagnement des responsables sont adoptées avec les modifications.

Recommandations concernant Justice de genre (justice dans les relations entre les sexes)

Plusieurs suggestions sont faites au cours du processus de discernement. On suggère que la Recommandation 1 reprenne la formulation du rapport de la Section : « Que la CMER favorise l'ordination des femmes et prépare le jour où cette ordination deviendra une condition d'appartenance à la Communion ». Dans la suite du processus de discernement, on suggère de séparer la Recommandation 2 en deux. Ce qui donnerait :

Recommandation 1: « La CMER déclare son attachement à un partenariat complet entre femmes et hommes pour parvenir à une

représentation de 50% de femmes au Comité exécutif et au présidium ».

Recommandation 2: « La CMER favorisera l'ordination des femmes et préparera le jour où cette ordination deviendra une condition d'appartenance à la Communion ».

Par cartes indicatrices, la séparation de la Recommandation 1 en deux parties est approuvée.

On propose que, dans la formulation de la Recommandation 2, l'expression « condition » soit remplacée par quelque chose de plus modéré. La proposition n'est pas adoptée, par cartes indicatrices.

Le processus de discernement indique plusieurs perspectives à propos de cette recommandation : La communion est un mode de relation assez lent, il y faut de la patience. La meilleure façon de convaincre les gens est de leur donner l'occasion de faire l'expérience, et de les accompagner. Néanmoins, il est nécessaire d'avoir sur cette question des bases solides à rapporter chez soi, et la formulation d'origine peut les donner.

Nouvelle proposition de formulation : « La CMER favorise l'ordination des femmes parmi ses Églises membres ». Cette formulation est adoptée par cartes indicatrices.

Par cartes indicatrices, les recommandations concernant Justice de genre sont adoptées avec les modifications.

Recommandations concernant Animation, formation, engagement des jeunes

Le processus de discernement révèle un malaise à propos de la définition par le Comité de l'âge de la « jeunesse » ainsi que de l'âge nécessaire pour siéger au Comité exécutif et au présidium, comme indiqué dans la Recommandation 3. On fait remarquer que la Constitution ne fixe un chiffre que pour ce qui est des membres du Comité des nominations.

- La définition de la jeunesse est différente selon les cultures.
- Le problème, c'est qu'il y a des âges divers en dessous de 35 ans.
- Il est nécessaire d'avoir une définition de la « vraie » jeunesse pour soutenir les jeunes.
- Il faut prendre au sérieux un projet de succession si on veut réellement accorder de l'importance aux jeunes.

- Il faut des jeunes pour qu'ils apportent des idées neuves.

Recommandations 1 et 2

Par cartes indicatrices, les Recommandations 1 et 2 sur la Jeunesse sont adoptées.

Recommandation 3

On suggère de modifier l'âge en passant de 35 à 30. Par cartes indicatrices, la modification est adoptée.

Par cartes indicatrices, la Recommandation 3 sur la Jeunesse est adoptée avec la modification.

Recommandations concernant la Mission

En l'absence de commentaire et par cartes indicatrices, les trois recommandations concernant la Mission sont adoptées.

Recommandations concernant Paix et réconciliation

Proposition d'adjonction d'une phrase dans la Recommandation 1 (maintenant la Recommandation 2): « Ce qui comporte l'engagement de ne pas participer à la violence réciproque ». Adjonction adoptée par cartes indicatrices.

Au cours d'un processus de discernement, les modifications suivantes sont apportées à la Recommandation 2 (maintenant 3):

- Demande d'adjonction : « ...engagement et dialogue interreligieux ». Adoptée par cartes indicatrices.
- Demande d'adjonction : « Nous éprouvons des sentiments de solidarité vis-à-vis de nos frères et sœurs chrétiens qui se trouvent dans une situation difficile ». Adoptée par cartes indicatrices.
- Demande d'adjonction susceptible de renforcer la position des Chrétiens au Moyen-Orient : « Ce conflit est source d'instabilité dans toute la région et a en fait des implications mondiales. La situation au Moyen-Orient et dans d'autres pays musulmans où la présence de minorités chrétiennes est sérieusement menacée exige un programme efficace comprenant un facilitateur destiné à renforcer la position de la présence chrétienne au Moyen-Orient ainsi que des Chrétiens comme acteurs de paix et de réconciliation. » Adjonction adoptée par cartes indicatrices.

Au terme du processus de discernement, le Comité accepte de supprimer entièrement la Recommandation 3, la question étant traitée ultérieurement dans le document.

Après d'autres suggestions consistant à intégrer au texte d'autres conflits particuliers, le modérateur fait remarquer qu'il est impossible de les intégrer tous et demande qu'on n'en suggère pas d'autres. Ces suggestions concernaient la Corée et le Moyen-Orient seront traitées dans le rapport des Affaires internationales.

On note que la rédaction correcte de la nouvelle Recommandation 3 (maintenant 4) est la suivante : « La CMER poursuit le travail hérité de l'ARM en Croatie ». Rédaction qui s'applique également au travail hérité de l'ARM en Afrique du Sud. Formulation adoptée par cartes indicatrices.

Proposition d'adjoindre à la nouvelle Recommandation 3 (maintenant 4) les mots : « sur la paix et la réconciliation ». Adoptée par cartes indicatrices.

Demande d'adjoindre l'Afrique du Sud à la nouvelle Recommandation 3 (maintenant 4). Adoptée par cartes indicatrices.

Demande de désigner explicitement le Conseil œcuménique des Églises dans la Recommandation 2 (maintenant 3), la rédaction devenant ainsi : « ...Églises membres, COE... ». Adoptée par cartes indicatrices.

Demande d'inclure la Recommandation 3 telle qu'elle se trouve dans le rapport des Affaires internationales (Annexe 10). Il apparaît, par cartes indicatrices, que cette formulation n'obtient pas le soutien des trois quarts des délégués.

La séance est levée pour permettre aux délégués d'aller participer au banquet.

BANQUET

Les Églises de la région de Grand Rapids accueillent tous les participants à l'AGU pour un grand repas à DeVos Place, dans le centre de Grand Rapids.

SAMEDI 26 JUIN

SÉANCE PLÉNIÈRE XII : 08:00-10:30

Clifton Kirkpatrick, modérateur, ouvre la séance et indique l'ordre du jour.

Rapport du Comité du Message (Annexes 1 et 2)

Wesley Granberg-Michaelson présente le rapport du Comité du Message. Toute modification du rapport doit être présentée par écrit au Comité pendant la séance pour être insérée dans le rapport final.

Dans le cadre des modifications de l'ordre du jour, le modérateur demande une pause dans la discussion de la section Paix et réconciliation du rapport du Comité des directives. Cette discussion sera complétée après que l'on ait pris en considération le rapport du Comité des Affaires internationales dans lequel plusieurs questions sont présentées sous forme de recommandations.

Recommandations additionnelles du Comité des directives dans le rapport du Comité des directives (Annexe 9)

Gradye Parsons présente cette section en expliquant comment il se fait que ces recommandations soient insérées :

- Le Comité était chargé de passer en revue les travaux du REC et de l'ARM depuis les dernières assemblées jusqu'à maintenant.
- Le Comité directeur a également chargé le Comité de questions à examiner.
- D'autres sujets sont sortis de la discussion en séance plénière.

Recommandation 1

Recommandation 1 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 2

Recommandation 2 adoptée par cartes indicatrices.

Ayant entendu un commentaire expliquant que toutes les régions n'ont pas un conseil et qu'il convient donc de faire le nécessaire pour mettre en place des conseils là où il n'y en pas, le Comité suggère que la question des nouveaux conseils régionaux soit transmise au Comité exécutif. Suggestion adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 3

Recommandation 3 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 4

Recommandation 4 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 5

Un commentaire exprime une préoccupation : il s'agit de la liaison complète entre justice et communion et du fait que l'on n'embauchera pas de personnel séparé pour chacune des deux questions ; le Comité répond que cette recommandation correspond à un effort pour que les deux membres du personnel et leur travail respectif aient le même accès aux fonds. Le Secrétaire général, Setri Nyomi, assure l'Assemblée générale que c'était bien là sa propre intention. Recommandation 5 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 6

Recommandation 6 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 7

Recommandation 7 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 8

Une demande de modification : « ... pour la famille des Églises réformées néerlandaises en Afrique du Sud, tenant compte de la décision d'Ottawa (1982) et de Debrecen (1997) » est adoptée par cartes indicatrices. La Recommandation 8 avec modification est adoptée par cartes indicatrices. On demande que cette question fasse l'objet d'une prise en considération plus importante en relation avec d'autres lieux d'Afrique lorsque la Section Paix et réconciliation du rapport du Comité des directives est reprise.

Recommandation 9

Remarque est faite qu'il s'agit là d'une modification des Règlements et que cette modification a été suffisamment signalée.

À la question de savoir pourquoi on a ajouté le mot « *ordinarily* » (d'ordinaire), le Comité répond qu'il lui a semblé que le Comité des nominations avait besoin de davantage de latitude, dans le cas d'inégalité numérique ou d'autres difficultés éventuelles, pour équilibrer tant d'éléments pour la représentation au Comité exécutif. Par cartes indicatrices, l'expression « *ordinarily* » est supprimée de la recommandation.

Quelqu'un remarque qu'il faudrait modifier le nombre de jeunes, on lui fait remarquer que cette modification a déjà été effectuée.

Suggestion d'ajouter « et 50% d'hommes ». Modification adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 9 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 10

Recommandation 10 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 11

Recommandation 11 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 12

Quelqu'un estime qu'il faudrait modifier la façon de travailler dans les Assemblées générales. Par cartes indicatrices, cette suggestion est transmise à l'examen du Comité exécutif.

Recommandation 12 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 13

Recommandation 13 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 14

Quelqu'un exprime le souhait qu'on ajoute « ainsi que la Déclaration commune *Dreaming a Different World Together* (rêver ensemble d'un monde différent) de l'Église réformée unifiante en Afrique australe et de l'Église évangélique en Allemagne. » Après que l'on ait reconnu l'existence de plusieurs déclarations, on s'interroge pour savoir pourquoi n'adopter que celle-ci en particulier. Il y a à ceci deux raisons :

- C'est la première et unique fois où le processus d'Accra a effectivement abouti à l'élaboration d'une déclaration due au travail d'une Église du Sud et d'une du Nord.
- Ce document a trouvé une définition nouvelle du mot « empire » qui a ensuite été utilisée lors de débats ultérieurs.

Recommandation 14 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 15

Recommandation 15 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 16

Après une discussion sur ce que l'on entend par « vérité », et grâce à un processus de discernement, les délégués décident que le Comité exécutif approfondira la discussion sur le sens de « vérité ». Recommandation 16 adoptée par cartes indicatrices.

Une demande est présentée : ajouter ces mots à la Recommandation 17 : « Confirmer et transmettre au Comité exécutif le Fonds de partenariat qui a été si longtemps au service de

la mission des Églises. » Recommandation 17 adoptée sous cette forme par cartes indicatrices.

La proposition est faite de ne plus prendre de décision sur le reste du rapport des Affaires internationales, mais simplement de le confirmer. Cette proposition n'est pas adoptée par cartes indicatrices.

Rapport du Comité des Affaires internationales (Annexe 10)

Johann Weusmann passe en revue les objectifs du Comité des Affaires internationales. Il propose de recevoir ce rapport et que l'Assemblée générale en présente les recommandations. Le modérateur suggère aux délégués attentifs au souhait d'autres pays d'Afrique d'être intégrés dans les processus de paix et de réconciliation de rencontrer le Comité des directives pour répondre à leurs préoccupations.

Le rapport est adopté par cartes indicatrices.

Recommandations aux Églises membres (Recommandations 1-6)

Au terme d'un processus de discernement et par cartes indicatrices, les Recommandations 1-6 sont adoptées en bloc.

Recommandations au Comité exécutif (Recommandations 7-17)

Chaque recommandation fait l'objet d'un traitement individuel.

Recommandation 7

Recommandation 7 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 8

Recommandation 8 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 9

Recommandation 9 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 10

Recommandation 10 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 11

Recommandation 11 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 12

Recommandation 12 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 13

Recommandation 13 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 14

Recommandation 14 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 15

Recommandation 15 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 16

Recommandation 16 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 17

Recommandation 17 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandations au Secrétariat général (Recommandations 18-19)

Chaque recommandation est adoptée séparément.

Recommandation 18

Recommandation 18 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 19

Le Comité demande que l'Assemblée générale traite séparément de chaque section. Un processus de discernement complexe donne ce qui suit :

- Il faut intégrer le problème des droits de l'homme à Cuba.
- En raison d'un processus déjà à l'œuvre entre les Églises et le gouvernement, on souhaite ne pas déstabiliser la situation. L'Église cubaine est active de façon prophétique et demande qu'on n'intègre pas la question des droits de l'homme.
- Historiquement, l'Église universelle ne s'est pas exprimée sur la question des droits de l'homme en Europe de l'Est, et ceci pour des raisons identiques. L'histoire dit quels furent les résultats de ce silence.
- Les Églises de Cuba ne souhaitent pas qu'il y ait une résolution à propos des droits de l'homme ; la CMER doit leur faire confiance, ces Églises connaissent la question mieux que nous.
- La déclaration sur le blocus doit être moins émotionnelle et plus concrète.
- Supprimer le paragraphe b qui n'aborde pas la question du deuxième empire présent à Cuba en ce moment.
- Il faudrait souhaiter ne pas être orienté politiquement, c'est pourquoi on devrait supprimer le paragraphe b.

Quelqu'un suggère la suppression de 19b en totalité. Cette suppression n'est pas acceptée, par cartes indicatrices.

Il est suggéré d'ajouter « prisonniers de conscience » à 19d. L'adjonction est adoptée par cartes indicatrices.

La Recommandation 19, avec modification, est adoptée. Le modérateur invite l'Assemblée générale à la prière pour les résultats de cette partie des délibérations.

Interventions:

1. Demande de reconsidération de la décision sur la Recommandation 18. Demande acceptée par cartes indicatrices. Il est suggéré d'ajouter une formulation à la Recommandation 18 de façon à ce que la formulation actuelle soit incluse dans le point « a » et que le reste se présente comme suit :
 - b. Que le Secrétaire général, avec le présidium, se rende à Séoul et à Pyongyang pour y tenir des réunions de prière pour la réconciliation dans la péninsule coréenne.
 - c. Recommande la modification de l'accord d'armistice en traité de paix entre les deux nations coréennes, comme le demande l'Église presbytérienne en République de Corée.

Cette formulation est ajoutée par cartes indicatrices.

2. Il est suggéré de supprimer « *in the form of a press release* » (sous forme de communiqué de presse) dans la Recommandation 16, ce qui permettrait au Secrétaire général de décider de la méthode de communication.

Suppression adoptée par cartes indicatrices.

Autres (Recommandations 20-24)

Recommandation 20

Le Comité signale que cette recommandation a déjà fait l'objet d'une décision dans le rapport du Comité des directives.

Recommandation 21

Le Comité signale que cette recommandation a déjà fait l'objet d'une décision dans le rapport du Comité des directives.

Recommandation 22

Recommandation 22 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 23

Recommandation 23 adoptée par cartes indicatrices.

Recommandation 24

Une certaine frustration se fait entendre à propos du rythme trop rapide des prises de décision. Il est difficile de faire droit à des questions dans un temps très court. Il faudrait changer le processus.

Recommandation 24 adoptée par cartes indicatrices.

Demandes de prières

Au terme d'un processus de discernement et par cartes indicatrices, les modifications suivantes sont apportées à la liste de prières :

- Adjonction : « Dans leurs efforts en faveur de la réconciliation et d'une paix durable ».
- Adjonction : ajouter « paix » à liberté religieuse dans la prière pour le Moyen-Orient.
- Insérer : le Soudan et la Somalie dans la liste de prière.
- Adjonction : « Prions pour les riches afin qu'ils prennent conscience de leurs responsabilités ».
- Adjonction : « Nous nous portons mutuellement dans la prière, là où nos histoires, nos cultures, nos contextes sont à l'origine de points de vue différents, et luttons pour vivre dans un respect réciproque et dans un esprit de communion ».
- Insérer : les conditions religieuses en Indonésie.
- Insérer : prière pour l'Église et la société en Belgique.

Déclaration sur les relations avec les membres des Premières Nations et les Amérindiens d'Amérique du Nord

Suggestion d'insérer « ... Inuits et métis », pour ce qui est du contexte canadien. Adjonction adoptée par cartes indicatrices.

Suggestion d'adjonction : « répondre positivement aux occasions de participer au dialogue avec les peuples autochtones au Canada et dans le monde entier ». Adjonction adoptée par cartes indicatrices.

La déclaration sur les relations avec les membres des Premières Nations et les Amérindiens d'Amérique du Nord est adoptée par cartes indicatrices.

Au cours de la discussion, les points suivants ont été notés :

- Malgré les excuses de l'Église unie du Canada en 1982, les choses continuent de se développer. Une simple excuse ne suffit pas.
- Comme en Argentine, il y a encore des dettes vis-à-vis des populations d'origine.
- Il faut intégrer les droits à la terre et les droits de l'homme.
- Le Comité a débattu de la justice restauratrice, mais ne disposait pas d'une information suffisante pour aller plus loin. La présente recommandation n'est qu'un premier pas, elle anticipe sur une action à venir. Le besoin de processus de paix et de réconciliation vaut pour toutes les premières nations dans le monde entier.
- Le Secrétaire général Setri Nyomi suggère que le dernier paragraphe soit considéré comme un premier pas et que la Comité exécutif soit chargé de mettre en place les étapes suivantes.

La déclaration est adoptée, ainsi que les modifications, par cartes indicatrices.

Le modérateur accepte les adjonctions suivantes à la section précédente sur la prière :

- Ajouter les questions de droits de l'homme en Colombie.
- La situation au Lesotho.

Les autres demandes de prière seront transmises directement au Secrétaire général par écrit, pour être ajoutées à la liste.

Déclaration sur les refus de visas

Il a été suggéré d'ajouter les mots suivants au paragraphe 1 : « ...rembourser les frais d'inscription et de dossier aux personnes qui se sont vu refuser un visa ». L'adjonction est adoptée par cartes indicatrices.

Quelqu'un demande que l'on vérifie bien les faits figurant dans cette déclaration. Richard van Houten, Secrétaire général, assure que cela sera fait.

Il est demandé de supprimer le paragraphe 3 qui est basé sur l'émotion et non sur des faits. Par cartes indicatrices, cette demande n'est pas acceptée.

La déclaration sur les refus de visas est adoptée par cartes indicatrices.

Demande est faite au Comité exécutif de collaborer avec les directions d'autres organismes œcuméniques afin de faire part de cette affaire à Mme Hillary Clinton, Secrétaire d'État (du gouvernement des États-Unis) Cette demande est acceptée par cartes indicatrices.

Résolution

Peter Borgdorff présente la résolution comme la réponse au cadeau du médaillon du traité offert à la CMER. Il assure l'Assemblée que cette utilisation du médaillon a l'approbation des donateurs.

Demande est faite de supprimer « *owned* » (possédé) et d'y substituer « *land originally inhabited* » (pays habité à l'origine). Quelqu'un objecte à l'idée que ce médaillon soit le médaillon présidentiel. On suggère de modifier l'expression « *Presidential medallion* » par « *held in trust* » (détenu par...). Par cartes indicatrices, les deux modifications sont adoptées.

Par cartes indicatrices la Résolution est adoptée.

Rapport du Comité des directives (Annexe 9)

Le modérateur revient au rapport du Comité des directives.

Recommandations concernant la paix et la réconciliation

Recommandation 1

Il a été demandé d'ajouter la formulation suivante : « Dans des pays comme le Nigeria, le Soudan, le Kenya, il y a des initiatives tendant à introduire la *Sharia*, ce qui créerait de l'inégalité devant la loi et désavantagerait les chrétiens et d'autres minorités religieuses et accentuerait les divisions religieuses. Étant donné qu'il existe dans ces pays une forte présence chrétienne, la CMER se sent particulièrement responsable d'y œuvrer en faveur de la paix et de la réconciliation... Ce qui suppose l'engagement à ne pas prendre part aux violences réciproques ». Sur le plan rédactionnel il est entendu qu'il s'agit là de deux sujets distincts.

Par cartes indicatrices, la Recommandation 1 et la nouvelle Recommandation 2 sont adoptées.

Recommandations 2, 3 and 4

On signale que la mention du « COE » doit être ajoutée à la nouvelle Recommandation 3 (ancienne Recommandation 2) car cette adjonction a été approuvée antérieurement et qu'il convient maintenant de l'intégrer. L'Assemblée générale autorise le Comité

exécutif et le Secrétaire général à traiter toutes difficultés rédactionnelle concernant des questions générales et spécifiques.

Par cartes indicatrices, les Recommandations 2, 3 et 4 (3, 4 et 5 nouvelles) sont adoptées.

Recommandation 5 (6 nouvelle)

Par cartes indicatrices, la Recommandation 5 est adoptée.

Recommandation 6 (7 nouvelle)

L'adjonction suggéré sur « les requérants d'asile » est adoptée par cartes indicatrices.

L'ensemble du rapport est adopté par cartes indicatrices.

Le modérateur suggère que ce soit le Comité exécutif qui s'occupe du reste des rapports. Les rapports suivants seraient intégrés dans ce groupe : Rapport de la Section sur Justice de genre (Annexe 17) et rapport de la Section sur Paix et réconciliation (Annexe 20).

Cette décision est adoptée par cartes indicatrices.

Rapport du Comité du Message (Annexes 1 et 2)

Wesley Granberg-Michaelson présente le rapport final et note que quatre modifications ont été soumises et incorporées. La version finale de « Message aux enfants » y a été également incluse.

Au cours d'un processus de discernement, les commentaires suivants sont exprimés :

- À une demande souhaitant que l'expression « Dieu trinitaire » figure en page 1, le Comité souligne qu'elle figure plus loin dans le document.
- Certains se disent préoccupés de ne pas entendre la voix des personnes non ordonnées.

Les suggestions rédactionnelles suivantes seront transmises au Comité :

- Le document doit affirmer le sacerdoce de tous les croyants.
- Le document doit exprimer un regret à propos de la personne des sœurs et des frères absents, et pas seulement déplorer leur absence.
- « Baptême » devrait être accompagné dans tous les documents par « la Parole et l'Esprit de Dieu ».
- Il faut toujours, dans tous les documents, utiliser ensemble « Unité et Justice », « Communion et Justice ».

- Le terme « *party* » dans le message aux enfants ne rend pas bien compte d'une réunion d'Église.
- Tous les documents indiqueront le nombre exact des délégués absents.

Le Comité prendra en compte toutes les suggestions faites lors de cette réunion.

Le Message (Annexe 1 et 2) est adopté par cartes indicatrices.

Annonces :

- Reconnaissance pour le fait que la vie d'un étudiant de l'EMT ait été épargnée lors d'un accident d'automobile.
- Communication des dispositions pour le week-end.
- Le Secrétaire général, Setri Nyomi, annonce que le Prix Georges Lombard ne sera pas remis ici. Deux des lauréats n'ont pu venir car un visa leur a été refusé.
- On pourra faire un don en compensation des dégâts climatiques. Ce sera transmis à « *Native American/First Nations Community* » qui l'utilisera pour un projet de son choix.

Les Présidents Peter Borgdorff et Clifton Kirkpatrick font les remarques finales. Peter Borgdorff fait la prière. Un roulement de tambours animé par des Amérindiens marque la fin de la plénière et de l'Assemblée générale de l'unification.

CULTE DE CLÔTURE ET D'INSTALLATION

L'assemblée générale de l'unification se termine par un culte très riche au cours duquel le nouveau Président, Jerry Pillay, donne la prédication. Le Président, les Vice-présidents, le Trésorier général et les membres du Comité exécutif sont installés dans leur charge et l'assemblée intercède pour eux. L'ancien secrétaire général de l'ARM est confirmé dans sa charge en tant que Secrétaire général de la CMER au cours de ce culte de clôture.

Annexe

Assemblée de la WCRC Michigan Corporation Grand Rapids, MI 24 juin 2010

Peter Borgdorff, modérateur, ouvre l'assemblée.

Setri Nyomi, Secrétaire général, présente la nouvelle formulation des articles de constitution de société de la WCRC et les règlements

de la WCRC - Michigan Corporation. Il résume la création préalable de la CMER - WCRC en tant que société internationale à Genève (Suisse) et signale que ces documents constituent une société identique dans le Michigan.

Le modérateur indique que, si la réunion en est d'accord, les règlements de la Michigan Corporation seront modifiés par le Comité exécutif de manière à refléter toutes les modifications de la Constitution et des Règlements de l'International Corporation effectués le 18 juin 2010.

Cette interprétation est approuvée par cartes indicatrices.

La recommandation est faite d'adopter le document Projet de Règlement (*Draft By-Laws*), étant entendu que la formulation en serait mise à jour pour refléter les modifications dans la constitution de la International Corporation.

Le modérateur ouvre la discussion.

- Quelqu'un demande ce que signifie la restriction concernant « *influence legislation* » dans l'article 1, Section 1.2 ; plusieurs personnes expliquent qu'il s'agit seulement d'éviter que la CMER ne devienne par essence un groupe de pression politique aux États-Unis, suivant la ligne des partis politiques.
- On demande également comment il se fait que le nom soit WCRC et non, en toutes lettres, « World Communion of Reformed Churches » ? Il s'agit d'une nécessité juridique pour différencier quelque peu les deux sociétés. Ce sont deux appellations déposées pour ces sociétés.

Au terme d'un processus de discernement, et par cartes indicatrices, les règlements de la Michigan Corporation sont adoptés.

La nouvelle formulation des articles de constitution de société est soumise à l'adoption.

En l'absence de question, par cartes indicatrices, les articles sont adoptés.

Le modérateur propose de lever la séance.

Par cartes indicatrices, l'assemblée de la WCRC (Michigan Corporation) est levée.

Annexe 1

**MESSAGE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNIFICATION
2010****A GRAND RAPIDS, AUX ÉTATS-UNIS****Appelés à la communion, engagés pour la justice**

La coupe de communion, d'unité et de rassemblement

Dieu nous a rassemblés

Nous nous sommes rassemblés à Grand Rapids, Michigan, en famille universelle d'Églises réformées et pleins d'espérance, représentant 230 Églises et 80 millions de fidèles, liés à Dieu et les uns aux autres par notre baptême et appelés à l'unité comme disciples de Jésus Christ. Nous nous sommes unis pour et dans la louange de Dieu.

Nous avons cependant regretté l'absence de 74 sœurs et frères du monde entier qui auraient dû être parmi nous, mais qui ont été empêché de partager notre vie commune parce qu'on leur a refusé le visa d'entrée pour les États-Unis.

Confessant nos divisions du passé et nous réjouissant que par la grâce et le pardon de Dieu nous ne sommes pas emprisonnés par notre passé, nous avons participé à la naissance de la Communion mondiale d'Églises réformées, témoignage de notre soif d'unité.

Dans toute notre diversité, nous reconnaissons avec gratitude la chance que nous avons eue de rencontrer les peuples indigènes américains sur leur territoire traditionnel, soit les représentants des nations Odawa, Ojibwa et Potawatomi. En dépit d'une histoire faite de dévastation et de pertes dont l'Eglise a été complice, ces nations nous ont accueillis avec bienveillance et nous ont honorés en visiteurs de leur pays. Par les tambours, la danse et les chants propres à leur culture nous avons écouté leur confession de foi au Christ. Parmi nous étaient des personnes qui ont entendu dans les récits des Amérindiens comme un écho de leur propre histoire. Le témoignage de ces peuples nous a appelés à confesser notre propre état de misère et notre besoin de guérison. Notre compréhension de la mission a été mise en question; on nous demande d'accepter d'autres approches pour exprimer notre foi. Et nous nous sommes sentis inspirés et remplis d'espérance par leur désir de partager leur compréhension de la foi avec nous, pour qu'ensemble nous puissions chercher la réconciliation en tant que peuples de Dieu, le créateur.

Nous avons cherché l'inspiration du Saint Esprit en continuant à cheminer ensemble.



La croix – l'identité confessionnelle

Dieu nous adresse sa parole

Nous avons été touché par la Parole de Dieu qui nous est devenue proche de multiples manières en explorant notre thème: « appliquez-vous à maintenir l'unité de l'Esprit par le lien de la paix » (Eph 4:3). Elle nous a touchés par des célébrations en musique, par la danse, le jeu dramatique et le sermon; par le dialogue et la conversation en découvrant des liens à travers les différentes cultures; par notre lecture et méditation communes des Ecritures.

Nous avons entendu et nous avons été touchés par la manière dont la nature surabondante de Dieu nous fait entrer en communion avec Dieu, avec les autres et avec la création tout entière. Nous avons célébré cette communion à la table du Seigneur. Nous avons reconnu que cette communion a pour but la transformation du

monde. Nous avons entendu que notre identité de peuple de Dieu implique une responsabilité pour l'œuvre de la justice de Dieu.

Placés devant la division au niveau mondial entre riches et pauvres, et ceux qui portent les fardeaux de la souffrance sur la terre, nous avons entendu l'Évangile de l'amour réconciliateur et nous nous sommes préparés à y répondre dans une joyeuse espérance.



Le tissage – tissés ensemble pour augmenter nos forces

Nous répondons à la Parole de Dieu

Appelés à la communion et engagés pour la justice:

- Nous prions pour ceux et celles qui vivent dans des communautés divisées et qui désirent ardemment la réconciliation; pour ceux dont les voix ne trouvent pas d'écho, dont les dons ne sont pas appréciés à leur juste valeur, dont l'humanité n'est pas respectée; ceux et celles qui sont victimes d'humiliation et de violence, d'oppression et de persécution:

Nous prions pour la terre, l'eau et l'air qui souffrent de l'exploitation des ressources naturelles, et pour tous ceux qui souffrent des effets dévastateurs du changement climatique (Rom 8.21-22).

Appelés à la communion et engagés pour la justice:

- Nous rendons grâces à Dieu pour la riche expérience d'être en communion dans la Communion mondiale d'Églises réformées et d'être rassemblés en partenaires de la mission de Dieu pour le monde.

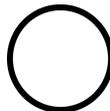
Appelés à la communion et engagés pour la justice:

- Nous avons reconnu dans la jeunesse une passion nouvelle pour l'œcuménisme et nous nous engageons à travailler ensemble dans cette nouvelle communion en égaux, nous souvenant que Dieu considère et accueille les personnes de tout âge:

- Nous promettons à nos enfants que nous allons les écouter, en honorant leurs questions et en célébrant leurs voix, sachant qu'ils font partie de l'Eglise d'aujourd'hui avec des dons qui enrichissent la famille de Dieu.
- Nous nous efforcerons à prendre soin et d'être attentifs à l'égard de toute génération ainsi qu'à l'égard de toute la création de Dieu, d'écouter les instructions de Dieu comme des enfants, pour que nous puissions tous être partenaires du plan de Dieu pour l'unité dans le monde et le royaume à venir.

Dans toute notre diversité nous nous efforcerons à nous équiper mutuellement afin de participer à la mission du Dieu tri-un de manière à

- Renforcer notre spiritualité et notre culte comme moyens permettant de nourrir, rafraîchir et renouveler notre communion
- Renforcer notre sens d'être unis dans une seule famille ecclésiale, ce qui implique un engagement pour l'égalité entre hommes et femmes et le respect pour l'environnement
- Renforcer notre passion pour la justice, y compris dans l'économie mondiale et dans la création de communautés réconciliées.



Le cercle – un cercle d'unité avec la justice pour tous

Nous sommes envoyés dans le monde par Dieu

Pasteurs ou laïcs, égaux dans le sacerdoce du Christ et dans l'unité de l'Esprit, nous sommes envoyés dans la paix pour aimer et servir le Seigneur, appelés à la communion et engagés pour la justice.

Annexe 2

**Message de L'Assemblée générale de l'unification 2010****A Grand Rapids, aux Etats-Unis adressé aux enfants****Un message pour les enfants**

Nous avons été invités par Dieu à rencontrer de nouveaux amis au Michigan, aux Etats-Unis, pour une fête de famille.

Dieu connaît ton nom, il connaît nos noms, c'est cela qui fait de nous une famille. C'est pourquoi Dieu nous a invités à une grande rencontre de famille à Grand Rapids pour apprendre à mieux nous connaître. Et les membres de la famille sont venus du monde entier!

C'est tout à fait regrettable que 74 membres de la famille n'ont pas pu venir à notre réunion. On ne leur a pas permis de traverser la frontière pour entrer aux Etats-Unis. Ceci nous rend tristes et fâchés, alors nous avons beaucoup pensé à eux en étant ensemble et nous avons prié pour eux.

Comme dans toutes les familles il y a eu des problèmes entre sœurs et frères, entre tantes et oncles, entre parents et enfants, et aussi entre cousins. Mais l'un de nos oncles nous a accueillis avec sagesse, avec le sourire, pour nous raconter des histoires sur les nations qui vivaient ici avant tous les autres habitants et sur l'histoire de notre famille. Il disait : « certaines choses se sont vraiment très mal passées dans le passé, parce que nous n'avons pas su nous écouter et partager. Mais maintenant je vais m'adresser à vous et j'espère que vous me parlerez aussi : nous ferons mieux à l'avenir. » Vous auriez dû voir son visage lorsqu'il nous parlait ainsi. Cela nous a fait croire que vraiment, nous en serons capables!

Nous avons mangé ensemble, et il y avait quantité de bonnes choses sur la table. Nous avons chanté et dansé ensemble, les

jeunes et les vieux de notre famille. Nous avons même mangé à la table de Jésus. Et Dieu a dit, « Oh, j'AIME cette famille!! »

Les membres de la famille ont ri et crié et chanté et prié ensemble du matin jusque tard au soir, tous les jours... C'était vraiment cool!

Certaines personnes nous ont raconté des histoires sur des choses méchantes qui se passent dans leur voisinage ; alors nous avons prié pour eux et pour la terre, pour l'air et pour l'eau, pour les animaux et pour tout ce que Dieu a créé.

C'était tellement merveilleux que nous aurions voulu rester ensemble TOUT le temps. Mais nous avons dû dire au revoir et rentrer chez nous. Certains membres de famille vont retrouver les belles maisons qu'ils habitent. D'autres habitent dans des endroits où les gens ont faim et où il y a la guerre. C'est tellement injuste! Même si nous savons que Dieu nous accompagnera partout où nous allons, nous avons besoin de quelque chose de plus. C'est pour cela que nous avons une famille!

Avant de nous quitter nous avons échangé des promesses en disant « Je ne t'oublierai pas. Je vais t'écouter. Tu seras mon ami. Je serai juste envers toi, je penserai à toi et ce qui t'arrivera, et si tu as besoin de moi je serai là pour toi. Nous travaillerons ensemble pour le bien de chaque membre de la famille qu'est notre Eglise et pour toutes les autres familles aussi! »

Et lorsque le moment est venu de nous dire au revoir, nous nous sommes embrassés. Et dans cette étreinte nous avons senti la main aimante de Dieu, qui nous avait invités à cette fête, qui nous a rappelé que nous étions une famille. Voilà l'histoire que je tenais à vous raconter. Pouvez-vous imaginer ce que c'était ? Voilà notre famille, la famille que nous sommes appelés à être.

Annexe 3

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE L'ARM

Clifton Kirkpatrick

Un avenir pour le mouvement réformé ?

1. Avoir exercé pendant six ans les fonctions de Président de l'Alliance réformée mondiale a été pour moi l'une des expériences les plus fortes que j'aie eu l'occasion de vivre ! Je remercie Dieu, notre Comité exécutif, les membres du secrétariat avec leur dévouement, ainsi que vous tous, pour m'avoir permis de bénéficier de cette bénédiction. Je suis également reconnaissant de tout ce que vous avez fait pour que le témoignage du mouvement réformé occupe une place essentielle à notre époque. Et le fait que toutes ces bénédictions trouvent leur point culminant dans la naissance de la Communion mondiale d'Églises réformées est réellement « la cerise sur le gâteau ».
2. Tout cela n'avait pas très bien commencé. Deux ou trois semaines avant l'Assemblée générale d'Accra où j'ai été élu président, je m'étais cassé la cheville et on s'était vraiment demandé si je pourrais aller au Ghana comme délégué de l'Église presbytérienne aux États Unis. Ayant promis à mon médecin et à ma femme que je ne monterais pas d'escalier et je j'utiliserais exclusivement les ascenseurs, je suis parti pour le Ghana, pour m'apercevoir qu'il n'y avait pas un seul ascenseur sur l'ensemble du campus de l'Université du Ghana où se tenait la réunion. Pour couronner le tout, juste après mon arrivée, un serpent est passé par la canalisation de la douche et m'a mordu l'autre pied ! J'étais persuadé, soit que Dieu me réservait quelque chose de spécial – ou alors qu'il ne voulait vraiment pas que je sois là ! C'est alors qu'à ma grande surprise j'ai été élu président de l'ARM – et pour moi c'est réellement l'un des grands moments de ma vie, un *kairos*, où Dieu m'a confié une grande responsabilité au nom de ce mouvement réformé universel et m'a accordé la bénédiction de le voir, lui, à l'œuvre dans le monde où, malgré tous les obstacles, des chrétiens rendent un témoignage remarquable au règne de Dieu en notre temps.
3. Tout au long du chemin, j'ai rencontré beaucoup de questions et de doutes quant à la force de notre mouvement et au pouvoir de notre témoignage dans le monde. Je me rappelle une visite que

j'ai faite en Allemagne peu après l'Assemblée générale d'Accra, en 2004, où une jeune femme qui n'éprouvait pas beaucoup d'intérêt pour l'Église, m'a demandé avec un peu d'irritation : « Est-ce que vous pensez vraiment qu'il y a de l'avenir pour le mouvement réformé dans le monde ? » Instinctivement, j'ai répliqué : « Bien entendu ! », mais sa question m'a amené à réfléchir beaucoup plus profondément à notre mouvement et à son avenir. Sans aucun doute, elle n'était pas seule à se demander si les plus belles années de la tradition réformée n'étaient pas derrière nous. Au cours de ces six années, j'ai, entre autres choses, cherché à répondre sérieusement pour moi-même à sa question. La plupart d'entre vous le savent, je vous ai fait part de mes réflexions dans les documents préparatoires à cette réunion et je voudrais utiliser ce rapport présidentiel pour résumer ces réflexions et vous donner mon point de vue sur « l'état du mouvement réformé » à notre époque.

4. En fait, on peut à juste titre se demander si nous avons un avenir. Dans ce monde postmoderne qui change du tout au tout, les Églises réformées du monde entier semblent souvent étrangement anachroniques. Depuis le début de l'ère chrétienne, il a fallu 1.500 ans pour multiplier par deux l'ensemble des connaissances humaines, aujourd'hui celles-ci doublent chaque année. Seulement, au lieu d'adopter le changement, les technologies nouvelles et de nouvelles formes d'expression culturelle, beaucoup trop de chrétiens résistent au changement. Trop souvent, notre slogan est : « On a toujours fait comme ça ! »
5. Dans l'ensemble des pays du Nord, notre mouvement connaît un déclin numérique et trop de paroisses subsistent à la limite de la survie. Dans beaucoup de pays du Sud, notre mouvement continue de croître mais ici ou là, peu à peu, il est éclipsé par des mouvements pentecôtistes en développement, par des méga-églises et par des communautés rassemblées autour de « l'évangile de la prospérité ». Ailleurs, des Églises de la tradition réformée se voient distancées par le retour d'autres religions ou de la société séculière. Ce n'est que très rarement que, dans telle ou telle partie du monde, on voit en nous l'Église dynamique, qui se développe en allant vers l'avenir.
6. Entre nous, de toutes les traditions, nous sommes celle qui est le plus susceptible de se diviser. Qu'il s'agisse de différences doctrinales, de questions de moralité sociale ou personnelle,

d'héritage missionnaire, de langue ou de culture, ou simplement d'entêtement, presque dans tous les pays, parmi toutes les traditions ecclésiales c'est la tradition réformée qui risque le plus d'éclater en de nombreuses Églises différentes. Au niveau mondial, nous avons du mal à faire vivre une Alliance réformée ou un Conseil œcuménique réformé, parce qu'il semble que le fait pour notre communion de s'exprimer efficacement d'une seule voix soit loin de figurer en tête des priorités de nos Églises.

7. Il y a des raisons de douter de l'avenir du mouvement réformé, et nous avons cruellement besoin de repentance et de renouveau, mais nous ne sommes dépourvus ni de ressources, ni d'espérance. Cette histoire n'a pas qu'un seul aspect ! Il y a l'autre aspect, celui qui, vers la fin du jour, m'a donné beaucoup d'espoir et de confiance dans l'avenir de notre tradition réformée – et c'est ce qui forme l'assise de la vie que nous partageons dans la Communion mondiale d'Églises réformées. Au cours de ces six années, en allant vous rendre visite, j'ai eu maintes occasions de voir « la vie en plénitude » (Jean 10,10) dans les grandes capacités qui sont celles de notre tradition réformée, et je tiens aussi à partager cela avec vous.
8. Tout d'abord, le Jubilé Calvin, que nous avons célébré l'an dernier. Cela a été une période au cours de laquelle la communauté réformée a retrouvé ses valeurs théologiques essentielles ainsi que la vision de notre vocation commune. Dans le monde entier, les Églises réformées ont proclamé trois aspects de l'héritage de Calvin :
 - Le don de la communion.
 - L'attachement à la justice.
 - Un amour de la vie et de la création.

Les éléments centraux de l'héritage de Calvin se situent au cœur de notre théologie réformée, qui est génératrice de vie, source de notre vigueur et qui est à la base d'une mission fidèle pour notre temps.

Pour nous tous, c'est une grande force.

9. Deuxièmement, partout où je suis allé, j'ai trouvé nos Églises solidement engagées dans le combat pour la justice, souvent au péril de leur vie. Je rends grâce à Dieu pour le témoignage en faveur de la justice, de la paix et des droits humains que donnent nos Églises de Colombie, des Philippines, de Taiwan, de Roumanie, du Soudan, d'Afrique du Sud, de Madagascar, du

Moyen Orient et de tant d'autres parties du monde. Au niveau universel, nous avons énormément contribué à l'avenir du monde et à l'Église œcuménique en nous réunissant dans l'alliance pour la justice économique et écologique. Cet appel à interpeller les empires de notre temps pour qu'ils établissent un système économique qui atténue le fossé entre riches et pauvres au lieu de le creuser, qui mette fin à la misère noire de milliards d'êtres humains et qui crée un monde plus juste et plus durable – est au cœur de l'Évangile pour aujourd'hui. C'est cela le défi éthique urgent de notre époque, et les chrétiens réformés sont particulièrement bien placés pour être des mandataires de la justice de Dieu dans le temps que nous vivons.

10. Troisièmement, nous avons connu un changement radical concernant l'admission des femmes à des postes de direction comme ministres ordonnés dans nos Églises. Il reste encore quelques Églises qui n'ordonnent toujours pas les femmes, et d'autres qui n'ont pas encore accordé l'ordination à autant de femmes que d'hommes, mais l'immense majorité de nos Églises accueille femmes et hommes à tous les ministères. Il y a là une étape importante et un témoignage significatif vis-à-vis de l'Église œcuménique et une incarnation de la promesse de Galates 3,28 : « Il n'y a plus ni Juif, ni Grec ; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre ; il n'y a plus l'homme et la femme ; car tous vous n'êtes qu'un en Jésus Christ. » À l'exemple de Calvin, les Églises réformées dans de nombreux pays ont aussi cherché à montrer qu'elles formaient des communautés sans exclusive de différentes autres façons.
11. Quatrièmement, nous savons, au cœur même de notre être, qu'être réformé c'est être œcuménique. Nous sommes une communauté d'Églises qui se sont tout naturellement unies à d'autres, et nous comptons aujourd'hui parmi nos membres un bon nombre d'Églises nationales qui sont en fait des Églises unies. Ce n'est pas un hasard si tant de grands responsables œcuméniques sont issus de la tradition réformée. Nous vivons à une époque où l'unité et la réconciliation avec d'autres communautés religieuses (chrétiennes ou non) sont urgentes pour la paix du monde, ce qui fait que notre prédisposition à l'œcuménisme est d'autant plus importante.
12. Cinquièmement, et c'est le plus important, nos Églises vivent avec l'Évangile de Jésus Christ, c'est notre plus grande force. On est stupéfait de voir à quel point nos paroisses sont différentes les unes des autres et en même temps de constater que, jusque

dans leur diversité, elles affichent, dans leur vie et leur témoignage, ce qui fait la force de la tradition réformée. Des Églises aussi différentes que celle de Yolo, à Kinshasa, (Congo), ou l'Église presbytérienne de Lar, au Soudan, l'Église presbytérienne Myung Sung, à Séoul (Corée), l'Église des femmes chez les Indiens Quichés Mayas au Guatemala, la première Église presbytérienne de La Havane, le Grand Temple de Debrecen, en Hongrie, et ma propre paroisse, l'Église presbytérienne de Springdale, à Louisville (Kentucky) — à première vue, elles semblent n'avoir pratiquement rien en commun. Mais si on creuse un peu, on voit qu'elles ont toutes de l'amour pour le Christ et pour le prochain, qu'elles portent en elles la vision de ce que Calvin a rêvé de mieux, l'attachement à la justice, le sens d'une communauté sans exclusive, accueillante, l'esprit œcuménique, le sentiment que l'Esprit Saint est à l'œuvre parmi les gens.

13. Nous voici à un tournant de la tradition réformée. Nous inaugurons un nouveau chapitre de notre vie commune au moment où nous devenons Communion mondiale d'Églises réformées. En même temps, nous avons atteint une étape historique importante, le 500^{ème} anniversaire de notre mouvement. Le moment est venu de n'être plus « alliance » ou « conseil », mais une vraie communion, de revendiquer ce qu'il y a de meilleur dans notre héritage et d'être ouverts aux choses nouvelles et fondamentales que Dieu tient peut-être en réserve à notre intention pour ces prochaines années. Il y a un avenir – un avenir essentiel et passionnant — pour le mouvement réformé au vingt-et-unième siècle. Mais il ne faut pas pour autant perdre de vue les problèmes sérieux de notre vie commune qui demandent à être abordés dans la repentance et avec l'engagement de changer. Dieu a bien l'intention que nous sachions maîtriser la technologie, la culture et la mentalité de notre époque au moment où nous tendons la main à une nouvelle génération. Il veut que nos Églises soient pleines de vitalité et qu'elles se développent. Et il a sûrement l'intention de nous voir abandonner nos comportements caractérisés par la division et l'émiettement pour nous joindre au mouvement d'unité et de réconciliation dans l'Église et dans le monde.
14. En agissant ainsi nous bénéficions de forces et de ressources essentielles dans notre vie commune qu'il nous faut revendiquer pour pouvoir « soulever le monde entier » (Actes 17,4) pour l'Évangile à notre époque :

- Une perspective théologique sans pareille, issue de l'héritage de Calvin.
- Une passion pour la justice de Dieu dans le monde, qui fait partie de notre ADN réformé.
- Le désir d'être une communauté qui inclut et accueille vraiment la totalité du peuple de Dieu.
- Un esprit œcuménique qui recherche la réconciliation avec tous les croyants.
- Des milliers de communautés locales pleines de vie où l'Évangile est correctement prêché et les sacrements correctement administrés.

15. Nous sommes confrontés à des défis, mais Dieu nous accorde des dons et des forces incroyables par la Communion mondiale d'Églises réformées, et nous pouvons y prendre appui, c'est tout ce que nous avons à faire, nous appuyer sur les capacités de notre tradition réformée pour façonner nos Églises en vue du vingt-et-unième siècle afin qu'elles soient des communautés « réformées et toujours réformées à nouveau conformément à la Parole de Dieu et à l'appel de l'Esprit Saint. »

Annexe 4

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU REC

Peter Borgdorff

Réflexions à propos du chemin conduisant à la Communion

Le moment que nous vivons semble prometteur dans l'histoire des relations œcuméniques. Hier, nous avons voté pour changer le cours des relations au sein de la famille réformée et presbytérienne mondiale – et aujourd'hui nous refermons le livre sur deux organisations qui, l'une et l'autre, ont exercé leur ministère au total pendant plus de 200 ans. Il ne faut pas passer trop rapidement sur un tel moment. Une grosse somme d'histoire est associée à l'Alliance réformée mondiale (ARM) comme au Conseil œcuménique réformé (REC) – de l'histoire riche en preuves d'engagement et de bonne volonté, de bénédictions et de mises à l'épreuve, de dirigeants, de secrétaires généraux, de réunions longues et difficiles, de conflits et de résolutions, de débats et de controverses – et, à travers tout cela, la preuve de la fidélité de Dieu envers son peuple qui vit sa vie et qui parcourt ensemble le chemin œcuménique.

En rappelant quelques éléments de cette histoire, il faut que je me concentre sur le REC depuis sa formation en 1946. Oh ! les temps étaient bien différents alors. Certains pensent peut-être que c'était l'âge d'or et, à l'instar du peuple d'autrefois, ils ont la nostalgie des « pots de viande de l'Égypte ». Le REC trouve ses origines dans le bouillonnement de l'œcuménisme en formation. Oui, c'est cela qui a conduit un petit groupe d'Églises réformées confessionnelles à créer une organisation d'unification, mais, si nous voulons être parfaitement honnêtes en parlant de cette période, il faut dire que cette démarche était aussi une façon de se différencier, de marquer des frontières, de se mettre à part « des autres, ces Églises plus libérales, genre libre-penseur, et peut-être moins confessionnelles » qui se considéraient elles aussi comme faisant partie de la famille réformée et presbytérienne. Les premières années de l'existence du REC portaient du principe que l'unité et l'uniformité étaient de grandes valeurs et que l'exigence d'intégrité confessionnelle (vue par l'ensemble des membres du REC) constituait la pierre angulaire de la crédibilité.

Pendant longtemps, le REC a fonctionné sur le modèle d'un synode, en organisant des discussions, en définissant des positions, en fixant des frontières théologiques, en proposant ses conseils aux

Églises membres. Plus récemment, le modèle organisationnel a changé, du synode au conseil, mais le fonctionnement est resté le même, pour l'essentiel. L'histoire le montre, le REC a été confronté à certains problèmes importants au cours de son existence, les mêmes que ceux qu'ont connus d'autres organisations œcuméniques (le Conseil œcuménique des Églises, COE, ou l'Alliance réformée mondiale, ARM, par exemple), du fait des modifications rapides de l'environnement dans lequel se vivaient les relations œcuméniques. Ces modifications que nous observons aujourd'hui sont apparues au cours de la plus grande partie du demi-siècle. Et elles vont se poursuivre, avec d'autres problèmes dans l'avenir, mais nous avons l'avantage d'avoir tiré des leçons des erreurs commises, d'avoir pris de nouvelles idées, et d'avoir reçu la bénédiction de la communion fraternelle.

Les deux questions les plus importantes auxquelles le REC a été confronté et qui ont eu des conséquences sur ses orientations, méritent sans doute qu'on les examine plus en profondeur. La première concernait le droit d'une organisation œcuménique d'exiger une conformité théologique de la part de ses Églises membres. Ce n'est ici ni le moment ni le lieu d'envisager tous les détails de cette discussion,, mais c'est la position adoptée par les Gereformeerde Kerken in Nederland (GKN), membre fondateur du REC et aujourd'hui de l'union qui a constitué l'Église protestante aux Pays-Bas, qui a amené le REC à reconsidérer ses postulats de base sur ce que signifie le fait d'être une organisation œcuménique. Les GKN protestaient contre le modèle œcuménique autoritaire et ont ainsi permis au REC de modifier son fonctionnement en passant de l'autorité (supposée) d'un synode à un conseil œcuménique. Cet auto-examen a permis au REC de poursuivre sa route avec des limites plus vastes et une plus grande tolérance vis-à-vis des différences de points de vue au sein des Églises et entre elles. Sur le plan interne du REC, ce fut sans doute le premier pas en direction de ce que nous appelons aujourd'hui communion.

La seconde question importante concerne la façon dont le REC a réagi à la discussion sur l'apartheid au cours des années 1980 et par la suite. Il convient de noter que le REC – comme d'autres organisations œcuméniques, dont l'ARM – a déclaré que la justification biblique et/ou confessionnelle de l'apartheid constituait une « hérésie théologique » et a considéré que le refus de « la séparation obligatoire des personnes sur la base de la race » faisait partie de l'intégrité confessionnelle. Des démarches appropriées ont été entreprises pour inviter les membres réformés sud-africains du REC à rejeter une théologie qui apporterait son soutien à la pratique

de l'apartheid. Les démarches du REC étaient en harmonie avec les positions adoptées par d'autres organismes œcuméniques. Tout cela figure dans les dossiers officiels. Mais il y a plus.

L'une des Église sud-africaines – suspendue par l'ARM pour n'avoir pas officiellement rejeté la justification théologique de l'apartheid – a demandé en 2005 son adhésion au REC. Assurance avait été donnée au REC que le synode de l'Église candidate était sur le point de faire une démarche en vue de répondre aux conditions posées par l'ARM. L'Assemblée générale 2005 du REC a approuvé l'admission de cette Église pour autant que celle-ci remplisse bientôt les conditions mises par l'ARM pour qu'il soit mis fin à la suspension. Ainsi que vous le savez, le synode de cette Église membre n'est pas parvenu à adopter la recommandation stipulant que l'on se conformerait aux exigences de l'ARM pour lever la suspension. Cela a créé une situation difficile et compliquée, non seulement pour l'ARM, mais aussi pour le REC et sa décision d'accueillir cette Église dans une relation œcuménique.

La préoccupation engendrée par cette histoire particulière reste pour certains « le gros point noir » et, en tout cas pour un certain temps, cela a menacé d'éclipser la réunion de l'Assemblée générale de l'unification. Il se peut que ce souci subsiste chez quelques-uns. Alors, permettez-moi d'aborder encore une fois directement la question.

En y repensant, le REC a commis une erreur en admettant une Église sur une promesse de changement de comportement et non sur la preuve que ce changement de comportement avait effectivement eu lieu. Lors d'une réunion publique à Johannesburg en septembre dernier, en tant que président du REC, j'ai reconnu cette erreur et présenté nos excuses. En outre, nous avons envoyé deux lettres aux Églises d'Afrique du Sud (et nous les avons publiées), dans lesquelles nous exprimions les regrets du REC et assurions chacune que le REC soutient entièrement la position prise par l'ARM concernant la suspension de l'Église en question. Le REC a également admis que la suspension restait en vigueur jusqu'au moment où le synode de cette Église se conformerait aux conditions imposées par l'ARM. En conséquence des décisions prises par notre Assemblée hier, ces conditions pour la levée de la suspension sont désormais celles de la Communion mondiale d'Églises réformée (CMER). Tous ensemble, membres de la CMER, nous parlons d'une seule voix et avec l'engagement sincère de défendre ce qui est bon et vrai, juste et obéissant, biblique et réformé. Qu'il n'y ait à ce sujet aucun doute : nous allons ensemble tenir compte du message

de l'Écriture, « respect du droit, amour de la fidélité, vigilance dans la marche avec Dieu ».

Naturellement, quelles que soient les préoccupations qui subsistent parmi nous, toutes ne concernent pas un seul côté des deux traditions que nous avons réunies en un seul courant. Je ne serais pas honnête si je n'admettais pas que certaines Églises du REC (et, m'a-t-on dit, certaines Église de l'ARM également) sont réservées quant à l'avenir de la CMER et à sa capacité de maintenir, dans une tension créative, les points importants propres à chacune des deux traditions. Cette attitude prudente repose, du moins en partie, sur la crainte que le seul nombre des Églises ARM ne submerge et marginalise les Églises REC, moins nombreuses. Il y a peut-être une crainte encore plus profonde, celle que les valeurs chères à certaines des Églises membres de la CMER, valeurs de caractère confessionnel et de ferveur évangélique, ou valeurs se rattachant à des questions de justice et d'équité dans le monde, ne soient mises de côté dans le désir de faire progresser d'autres préoccupations exigeant l'attention de la CMER. Selon ce qu'il y a de meilleur dans la tradition théologique réformée, le souci de la CMER doit être la proclamation biblique/confessionnelle de l'Évangile de Jésus Christ, le renouveau de l'Église, le culte réformé et une parole prophétique pour la recherche de la justice dans le monde. Pour que la CMER soit crédible en tant que messager efficace de la Bonne Nouvelle, ces questions doivent figurer au centre de nos valeurs et au premier rang de notre témoignage.

Nous sommes face à un avenir exigeant et à une tâche qui pourrait nous décourager. Je suis absolument convaincu d'une chose, c'est que nous pouvons, ensemble, accomplir beaucoup plus de choses que ce que chacun de nous pourrait faire tout seul. Dans la communion que nous venons de former, nous devons trouver notre équilibre pour être confessionnellement réformés et pour prendre la défense de la justice économique et écologique. Dans le village global qui forme notre réalité, nous avons besoin de la confiance, du soutien, des interpellations et des encouragements les uns des autres. La CMER nous offre une plateforme et une famille pour enrichir notre témoignage. Il ne faut pas reculer devant le défi, ni battre en retraite par crainte. Le Dieu de Jacob est notre refuge et notre force, et c'est Jésus Christ – le chef de l'Église – que nous représentons et servons. C'est vrai, à certains moments, notre lutte consistera à combattre les principautés et les puissances de ce temps (pouvons-nous dire que c'est là le véritable Empire ?), mais le Christ nous donne la victoire, car il est le Seigneur du ciel et de la

terre. Nous confions notre histoire et ce que nous avons accompli au Père, au Fils et au Saint Esprit.

Amen et Amen.

Annexe 5

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ARM

Setri Nyomi

*Jésus les regarda et leur dit:**«Aux hommes c'est impossible,
mais à Dieu tout est possible. »
(Mt19,26)***À Dieu tout est possible**

1. Dans cette première décennie du 21^{ème} siècle, le monde a connu beaucoup de bonnes choses comme beaucoup de choses terribles. Nous avons discerné des signes d'espérance chez nos jeunes, dans les progrès technologiques, ainsi que des changements positifs dans de nombreux pays. Nous avons également vécu des crises alimentaires, des crises des marchés financiers, des catastrophes naturelles dévastatrices, des conflits, des guerres, et une augmentation de l'insécurité. Pour beaucoup de gens dans ce monde, des choses se sont révélées inaccessibles. Nous avons vu des changements violents ou au mépris de la constitution dans le gouvernement de Madagascar, aussi bien que des situations politiques difficiles en Irak, en Thaïlande, au Kenya et au Zimbabwe – pour ne mentionner que ces quelques pays. Face à ces problèmes, il semble qu'une intervention efficace de la part des Églises et des organisations ecclésiastiques soit une tâche impossible.
2. En lisant les signes de notre temps et en voyant ces catastrophes naturelles, ces situations d'oppression et d'injustice, les difficiles problèmes des Églises confrontées au déclin, etc... nous avons plutôt tendance à nous écrier : « Je lève mes yeux vers les montagnes, d'où me viendra le secours ? » et à nous en tenir là. Il semble qu'il n'y ait pas de changement positif possible. Il serait apparemment difficile, voire naïf, de dire la deuxième partie du psaume 121, versets 1 et 2 : « Mon secours vient de l'Éternel qui a fait les cieux et la terre. » Naïf d'affirmer : « À Dieu, tout est possible ».
3. Au cours des dix années où j'ai travaillé comme Secrétaire général de l'Alliance réformée mondiale (ARM), j'ai souvent eu l'occasion pénible de voir la façon dont nos Églises abordent les conflits, et comment les divisions ont représenté un

problème majeur au sein de la famille réformée. Plusieurs Églises ici, dont la mienne, connaissent la douleur que j'évoque. Répondre à l'appel de Dieu qui nous demande d'être médiateurs, de porter la guérison et la réconciliation parmi les Églises réformées, telle est la tâche particulière qui ne peut se décrire qu'avec l'expression « Mission impossible ! ».

4. C'est dans ce sens que, si l'on m'avait demandé, il y a dix ans, lorsque j'ai pris mes fonctions, si je pensais que l'ARM et le Conseil œcuménique réformé (REC) pourraient un jour s'unir en une même organisation, j'aurais répondu que c'était IMPOSSIBLE. Il y avait peu de chances d'y arriver. À notre époque, les chrétiens sont confrontés au morcellement. Les forces de division sont maléfiques. Droite chrétienne – gauche chrétienne ; conservateurs – libéraux ; il y a ceux pour qui la vocation de l'Église est d'être sel et lumière du monde en s'insurgeant contre le mal, en transformant la société, en étant un flambeau en faveur de la justice ; et ceux qui pensent que l'Église doit se borner à rester sur le seul terrain d'opération appelé « spirituel », etc. Il est humainement impossible d'espérer atteindre l'unité dans un tel cadre. Or, nous sommes parvenus à cette Assemblée générale contre toute attente, car « aux hommes c'est impossible, mais à Dieu tout est possible. » Rendons grâce à Dieu.
5. Ces paroles de notre Seigneur Jésus Christ sont situées, dans l'Évangile de Matthieu, sur la toile de fond de trois épisodes caractérisant les tendances sociétales qui ont marqué sa présence physique sur terre. Tout d'abord, les Pharisiens posent une question sur le mariage et le divorce, cherchant à pousser Jésus à confirmer les normes patriarcales de son temps. Dans sa réponse, Jésus met en question les idées du patriarcat. Puis on a fait venir des enfants et les disciples eux-mêmes voulaient se conformer aux normes sociales d'exclusion concernant les personnes qui n'étaient pas comme eux – et les enfants faisaient souvent partie de cette catégorie. C'est à cause de leur âge qu'ils étaient exclus. Jésus a contesté cette norme et il a demandé qu'on lui amène les enfants. Dans le troisième épisode, un homme très bon, qui a obéi à tous les commandements, très certainement quelqu'un de respectable, de religieux dans la société, vient demander ce qu'il faut faire pour avoir la vie éternelle. Selon la réponse de Jésus, avoir une bonne théologie doit conduire à des actes justes qui entraînent des changements dans la

société, ce qui suppose une modification du style de vie. L'obéissance de cet homme riche se vérifiera à la façon dont il se détachera de son monde de confort pour se lancer dans un style de vie qui changera quelque chose dans la vie des pauvres. Ces trois épisodes désignent des choses qui semblent impossibles, mais Jésus maintient qu'avec Dieu, tout est possible.

6. Dans le travail que nous avons accompli au cours des six dernières années, nous avons connu des situations identiques. Beaucoup de gens, dans nos Églises ne sont pas dérangés par le patriarcat, par l'exclusion de personnes pour toutes sortes de motifs, et ils sont tellement à l'aise par rapport à des styles de vie fondés sur la cupidité, la surconsommation et la destruction de l'environnement qu'il est impossible d'entendre le message que notre Seigneur nous donne dans Matthieu 19. Bien que les instruments mis au point par l'Assemblée générale de l'ARM à Accra, la déclaration sur la mission, la déclaration sur la spiritualité et la Confession d'Accra nous aient été donnés pour nous aider à faire l'impossible, beaucoup d'entre nous semblent avoir fait volte face comme l'homme riche qui n'a pas pu répondre de manière positive et accepter le style de vie exigé pour être en Christ.
7. Alors que l'ARM vivait sa 24^{ème} Assemblée générale, nous avons été saisis de douleur et d'horreur devant ce que les héroïques fils et filles d'Afrique ont vécu dans les forteresses d'esclaves d'Elmina et de Cape Coast, ainsi que par l'injustice que subissent encore aujourd'hui leurs descendants. Il nous a fallu nous incliner de honte parce que l'Église réformée n'a pas dit un mot pour s'élever contre la souffrance qui se déroulait à ses côtés alors qu'elle célébrait ses cultes. Nous ressentons vivement la colère et la peine, et nous ne cessons de nous écrier : « Comment notre foi peut-elle être aussi aveugle? » C'est cette expérience qui nous a inspirés pour déclarer sans ambiguïté que nous ne devons plus jamais nous trouver dans cette situation. Il en est résulté entre autres la Confession d'Accra. Aujourd'hui, le besoin d'être vigilants en détruisant l'héritage de l'esclavage et de la traite des esclaves reste un enjeu actuel ici et ailleurs. Vous êtes encore loin du rêve de Martin Luther King, Jr., rêve qu'il a exprimé si éloquemment pour ce pays en 1965. Or, aujourd'hui, quand on regarde la Maison Blanche, on reconnaîtra que grâce à Dieu, un élément faisant partie de l'impossible s'est réalisé. Oui, nous avons un Dieu pour qui rien n'est impossible – tout rêve est possible.

8. En outre, nous voulons entendre ce que nous dit le Saint Esprit sur la manière dont ont été traitées les nations des peuples autochtones de ce pays, bien avant qu'il ne soit occupé par des Européens, et comment leurs descendants continuent d'être traités. Je marque une pause à ce stade pour rendre hommage à Chief Wilma Mankiller qui a consacré sa vie à la dignité de son peuple et à la justice dans ce pays. Elle a quitté ce monde au mois d'avril dernier. Ce que nous apprendrons grâce à nos entretiens et à nos échanges avec les Amérindiens au cours de cette Assemblée de l'unification sera donc très important pour la perception que nous emporterons en quittant ces lieux. En tant que Communion d'Églises réformées, à quel point sommes-nous disposés à « vivre notre parole » et à nous proposer comme instruments de Dieu pour être des médiateurs de l'impossible – afin que tous, dans ce pays, puissent bénéficier de la plénitude de vie et de la justice ?

9. Aujourd'hui, le Dieu qui rend toutes choses possibles et qui a réuni deux organismes réformés nous appelle à élever d'un cran le niveau de notre accueil d'un avenir impossible. Un avenir dans lequel nous vivons en tant que communion – où nous sommes faits pour être ensemble, pour prendre soin les uns des autres, pour nous accueillir mutuellement au service de la Parole et à la célébration de la Cène, car nous n'avons qu'une seule foi, un seul Seigneur et un seul baptême. Nous sommes invités à entrer dans un avenir impossible et à adopter l'identité Réformée et tous les dons qui vont avec, aussi bien qu'à renouveler notre engagement dans le mouvement œcuménique. Nous sommes appelés à un avenir impossible consistant à changer quelque chose dans un monde plein de souffrance, de conflits, de faim et de maladie. Nous sommes appelés à un avenir impossible, une alliance pour la justice – justice pour toutes les femmes et tous les hommes, justice pour toutes les races et les castes, justice dans l'économie et le climat. Il y a les forces qui crient que c'est impossible et qui cherchent à déprécier notre engagement théologique et spirituel en le qualifiant d'idéologique. Toutefois, nous ne pouvons qu'entendre la voix calme et claire de notre Seigneur Jésus Christ disant aux hommes que cela peut sembler impossible, mais qu'avec Dieu tout est possible.

10. C'est cette foi qui nous a saisis au cours de ces six dernières années. Dans ce rapport, je n'entrerai pas dans les détails sur la manière dont nous avons rempli notre mandat. Cela se trouve dans le livre *D'Accra et d'Utrecht à Grand Rapids*, que tous les délégués auront lu avec attention, j'imagine. On trouvera davantage de détails dans les documents des Sections et dans ceux que mes collègues et moi pouvons partager avec vous. Ma tâche ici aujourd'hui consiste simplement à vous donner quelques aperçus de ce travail.
11. Nos programmes ont été mis en œuvre car avec Dieu tout est possible. C'est n'est pas là une affirmation passive qui nous permettrait de ne rien faire tandis que le mal se fait près de nous. C'est une conviction absolue qui nous transforme et nous pousse à l'action. Sachant qu'avec Dieu tout est possible, nous osons défier les forces du mal. Nous pouvons dire la vérité au pouvoir.
12. Parce que nous savons qu'avec Dieu tout est possible, nous nous sommes réunis, deux organisations qui, il y a quelques dizaines d'années, n'auraient pas vu les choses du même œil. Parce que nous savons qu'avec Dieu tout est possible, nous n'aurons pas peur de défier les forces de l'empire qui associent puissance économique et politique et puissance militaire pour protéger un système économique qui n'enrichit qu'un petit nombre de gens et provoque la mort et la souffrance de millions de personnes. Nous avons osé aborder ces questions dans la Confession d'Accra en 2004 et, au cours des six dernières années, nous avons osé demander à tous de vivre cette Confession.
13. Puisque nous savons que tout est possible à Dieu, nous nous sommes lancés dans la mission en répondant à l'appel de Dieu pour apporter des changements dans nos milieux et utiliser le centenaire de la Conférence des Missions à Édimbourg pour promouvoir des actions missionnaires génératrices de vie. Sachant que tout est possible à Dieu, nous avons osé débattre théologiquement sur la façon de savoir quels sont les rapports entre communion et justice, et nous avons osé vivre notre engagement vis-à-vis de l'unité chrétienne. Nous avons osé réfléchir théologiquement sur ce que veut dire être fidèle à Dieu aujourd'hui.
14. Les relations étroites que nous avons avec les Disciples et les Luthériens sont le fruit d'un terrain commun et d'une vision

partagée à propos de ce que nous trouvons dans notre héritage et dans notre quête commune de l'unité chrétienne. Au début de cette Assemblée générale de l'unification, il nous a été donné d'accueillir le Conseil consultatif œcuménique des Disciples comme membre associé. Notre Groupe de travail conjoint avec la Fédération luthérienne mondiale (FLM) nous a conduits à mieux examiner la signification de nos relations étroites pour nos Églises à tous les niveaux (y compris à la base).

15. Nous entrons dans un avenir nouveau où nous sommes interpellés pour vivre dans un esprit d'unité dans le lien de la paix. Il y a des forces de division qui ne veulent pas que l'unité réussisse. Mais nous pouvons oser avancer ensemble car tout est possible à Dieu.
16. L'unité et la communion nous lient les uns aux autres pour surmonter la division. Elles nous lient ensemble pour faire face aux défis et y répondre ensemble. Comment pouvons-nous parler de l'unité de l'esprit dans le lien de la paix si, dans notre famille, certains peuvent avoir en abondance et même jeter chaque jour des tonnes de nourriture, tandis que d'autres n'ont pas un repas équilibré par jour ? Comment ceux qui vont au culte dans nos temples aux États-Unis peuvent-ils dire qu'ils sont unis à leurs sœurs et à leurs frères d'Irak ou du Pakistan ? Comment les sœurs et les frères du Zimbabwe déplacés en Afrique du Sud peuvent-ils établir des relations avec leurs sœurs et frères d'Afrique du Sud ou de Grande-Bretagne ? Comment accompagner sérieusement les Églises d'Afrique du Sud qui luttent pour surmonter l'héritage de l'apartheid ? Comment utiliser l'inspiration et les idées émanant des déclarations de foi, comme la Confession de Belhar et la Confession d'Accra, pour changer quelque chose dans le monde actuel ? Parfois, même cela peut sembler impossible. Mais avec Dieu, rien n'est impossible.

Pour répondre à nos vocations essentielles

17. Le résumé de ce que nous avons fait au cours des six dernières années est l'expression de notre foi au Dieu qui nous a appelés et qui nous a assurés que rien ne lui est impossible. Nous avons osé agir, sachant que Dieu était avec nous. C'est dans cet esprit que nous avons mis en œuvre les principales vocations issues de notre dernière Assemblée générale d'Accra. La première réunion du Comité exécutif après Accra, qui s'est tenue à Évian, a confirmé ces sept

vocations principales qui devaient nous guider au cours de la période considérée :

- L'alliance pour la justice économique et écologique.
 - La recherche d'un nouveau spirituel et d'un nouveau culte réformé.
 - Faire avancer la communion au sein de la famille réformée et l'unité de l'Église œcuménique.
 - Interpréter et réinterpréter la tradition et la théologie réformées en vue d'un témoignage contemporain.
 - Favoriser la mission dans l'unité, le nouveau missionnaire et la responsabilisation missionnaire.
 - Développer l'absence d'exclusion et le partenariat dans l'Église et dans la société.
 - Permettre aux Églises réformées de témoigner en faveur de la justice et de la paix.
18. Mes collègues et moi nous avons considéré qu'il était prioritaire de répondre fidèlement aux mandats que vous, Églises membres, nous avez confiés entre la 24^{ème} Assemblée générale et la présente Assemblée générale de l'unification. Les collègues ont consacré leurs capacités professionnelles, leur temps et leur dévouement pour vous servir et permettre ce à quoi les Églises s'étaient engagées à Accra en 2004. C'est donc avec reconnaissance que je les invite à me rejoindre au moment où nous vous donnons un bref résumé de la façon dont nous avons répondu à ces principales vocations.
19. *¹Nous vivons aujourd'hui dans un monde qui nous oblige à agir pour la justice et la paix. Tout autour de nous, nous voyons la vie menacée – la terre menacée par la cupidité, par des modèles consuméristes qui rongent le fin fonds de notre être. L'Alliance réformée mondiale a une histoire longue et significative de témoignage en faveur de la justice et de la paix.*
20. *Il y a eu un tournant, lors de la 24^{ème} Assemblée générale de l'ARM, lorsque les délégués ont adopté une prise de position théologique – la Confession d'Accra – déclarant que l'intégrité même de notre foi était en jeu si nous gardons le silence et si*

¹ La pasteure Patricia Sheerattan-Bisnauth présente les points essentiels de l'alliance pour la justice dans les paragraphes 19 et 20

nous refusons d'agir face à cette injustice. Depuis Accra, le Secrétariat de l'ARM, avec les groupes de travail régionaux d'alliance pour la justice, ont travaillé particulièrement avec les Églises en appuyant leurs efforts pour vivre la Confession d'Accra. Les Églises ont étudié, réfléchi, interprété, et elles ont réagi à la Confession d'Accra. Elles se sont également engagées dans des actions pour vivre leur foi dans ces temps difficiles et pour être témoins dans leurs milieux, et là où la théologie et la pratique peuvent fonctionner ensemble.

21. La Confession d'Accra est à la fois un don et un défi que nous avons reçus de la 24^{ème} Assemblée générale. Nous avons également quitté cette Assemblée avec un plan d'action nous indiquant quelques étapes sur l'itinéraire visant à aborder la question de l'injustice par les Églises, les pays et le Secrétariat de l'ARM. Le partenariat œcuménique avec le CWM (Conseil pour la mission mondiale) ainsi qu'avec le Conseil œcuménique (COE) a renforcé le processus, surtout par l'initiative consistant à développer un mouvement d'alliance pour la justice en tant que témoignage mondial en faveur de la justice. Les thèmes principaux en étaient l'économie, l'écologie et l'empire, avec une insistance particulière sur les questions touchant à la race et aux relations entre les sexes.
22. J'espère qu'au cours de cette Assemblée générale de l'unification nous allons nous engager à nouveau en faveur des valeurs portées par la Confession d'Accra, en osant être les agents de Dieu pour la transformation de ce monde. Étant donné le désarroi dans lequel se trouve le monde, il est temps d'intensifier nos actions et de nous appuyer sur ce que nous avons fait jusqu'à présent. C'est le centre même de notre mission. Nous sommes reconnaissants des actions que certaines de nos Églises ont entreprises dans ce sens – elles ont été aux côtés des paysans, elles se sont attaquées à la privatisation de l'eau à d'autres questions relatives à l'eau, elles ont élaboré des politiques d'Église pour la compensation du CO₂ et d'autres moyens d'aborder la question de la justice climatique, des actions concernant les fonds de retraite, etc.
23. Dans notre recherche de renouveau spirituel et de renouveau du culte réformé, nous avons pu nous approprier des dons spirituels importants dans différents contextes, y compris du côté des jeunes dans bon nombre de nos consultations. Par exemple, en mai 2008, un atelier a eu lieu à Cuba, intitulé

« Spiritualité de la résistance, de la libération et de la transformation ».

24. Nous avons également travaillé avec le REC pour étudier ce qui se passe dans nos Églises par rapport au renouveau spirituel et au renouveau du culte. Les résultats étaient coordonnés par le « Calvin Institute of Christian Worship ». Une déclaration sur le renouveau du culte, résultat direct de cette étude, sera présentée à cette Assemblée générale par l'intermédiaire de la Section sur le renouveau spirituel.
25. ²*Nous avons organisé une série de neuf consultations sur Communion et Justice. Il s'agissait de consultations théologiques : huit au niveau régional et une au niveau mondial. Ces colloques visaient à définir ce que signifie être une Communion d'Églises réformées attachées à la justice. L'aspect de communion est très important – également lorsqu'on jette un regard rétrospectif sur l'histoire des deux organisations. Nous n'aurions jamais voulu devenir une Communion si nous n'avions vu dans le passé que la lutte contre l'apartheid, par exemple, avec la souffrance qu'elle a provoquée, n'était pas simplement une question locale. Nous avons bien conscience que cela concernait l'ensemble du corps des Églises. Nous n'aurions jamais franchi le pas de devenir une communion d'Églises si nous n'avions pas vu qu'un rigorisme confessionnel empêchant les Églises de s'unir devait prendre fin. Nous n'aurions jamais franchi le pas de devenir une communion d'Églises si n'avions pas été au bénéfice du travail accompli par les femmes et les hommes qui nous ont précédés.*
26. Devenir une Communion fait partie d'un processus qui est au cœur d'un engagement œcuménique dans lequel les Églises réformées travaillent dans le sens d'une communion véritable et entière de l'Église de Jésus Christ. C'est dans le cadre de cette vocation essentielle que nous nous sommes également engagés à travailler avec le COE. Le paysage du monde dans lequel nous vivons est perpétuellement en transformation. Si le mouvement œcuménique n'ose pas changer, il va devenir inefficace. C'est pour cette raison que l'ARM et la CMER naissante se sont ralliées à l'initiative du COE consistant à

² L'exposé du paragraphe 25 est présenté par le pasteur Douwe Visser

réfléchir sur l'œcuménisme au 21^{ème} siècle et à oser faire des choses de manière différente. J'ai été personnellement impliqué dans ce processus pendant les cinq dernières années et davantage.

27. Nos relations œcuméniques ainsi que des succès significatifs dans la recherche de l'unité chrétienne ont beaucoup d'importance. Nous nous réjouissons non seulement de nos propres avancées positives dans ce domaine, mais aussi de celles de sœurs et frères dans les Églises sœurs. Par exemple, nous sommes reconnaissants à Dieu pour les démarches accomplies par nos sœurs et frères luthériens pour aborder la question des anathèmes du 16^{ème} siècle à l'égard des Anabaptistes et des conséquences néfastes de ces anathèmes. Nos propres dialogues théologiques bilatéraux avec les Anabaptistes ont produit des résultats comparables dans les années 1980. Aujourd'hui, nous redisons notre propre repentir et nous remercions Dieu pour les démarches concrètes qui ont jusqu'alors été entreprises, par exemple par l'Église réformée de Zurich, à la suite de notre dialogue bilatéral avec les Anabaptistes. Nous sommes reconnaissants de la présence parmi nous du Secrétaire général de la Mennonite World Fellowship.
28. Notre engagement à faire l'impossible au moyen de conversations bilatérales et théologiques approfondies avec les Disciples, les Luthériens, les Catholiques-romains, les Pentecôtistes, les Orthodoxes orientaux, les Orthodoxes et les Anabaptistes constitue l'une de manières dont nous avons vécu cette vocation essentielle.
29. ³*L'année du Jubilé Calvin en 2009 a été d'une importance capitale pour et l'Alliance réformée mondiale et le Conseil œcuménique réformé. Cela nous a fait prendre conscience des grandes traditions théologiques dont nous disposons et des apports de beaucoup de théologiens du monde entier. Cela nous a fait découvrir les sources profondes qui font de nous une communion attachée à la justice.*

³ Les exposés des paragraphes 29 et 30 sont présentés par le pasteur. Douwe Visser

30. *Faire de la théologie est une affaire universelle à laquelle collaborent hommes et femmes, au Nord et au Sud, pour la manifester de façon féconde au monde. Nous savons également que la théologie se fait dans des situations contextuelles. Nous devons en être conscients. En dépit de ce caractère contextuel, nous savons aussi que nous parlons toujours cette langue de la Pentecôte, langage d'unité, dans le monde en entier.*
31. L'ARM, et maintenant la CMER, accordent de la valeur à la façon dont nous nous dans la mission de manière à responsabiliser tout le monde aujourd'hui et en manifestant l'unité. L'histoire de l'ARM a longtemps été marquée par une sorte de malaise en ce qui concerne la désunion réformée. Jusqu'en 2005, le projet Mission dans l'unité, que nous gérons conjointement avec le Centre John Knox, a voulu aider les Églises membres à surmonter les barrières d'isolement et de division, et à chercher de nouvelles expressions de mission dans unité. A partir de 2006 la focalisation sur la mission dans l'unité a fait partie d'un élan missionnaire plus vaste, qui a davantage insisté sur la nécessité de réinterpréter systématiquement ce que nous sommes appelés à être et à faire en mission. Par là, dans nos engagements de mission, les Églises peuvent se donner les unes aux autres les moyens d'un témoignage crédible.
32. *⁴La mission, peut-on dire, c'est vivre notre identité chrétienne. Et cette identité est à la fois donnée par Dieu et encore à acquérir. Nous faisons déjà (partie du) corps du Christ et nous sommes appelés à prendre part à la mission du Christ. C'est seulement lorsque nous commençons à vivre cette identité et à donner forme à cette vocation que nous découvrons progressivement ce que pourraient être concrètement notre identité et notre vocation.*
33. *Ainsi, au cours de ces six dernières années, l'Alliance a organisé une bonne partie de son travail sur le renouveau*

⁴ Les exposés sur la mission des paragraphes 32 à 34 sont présentés par Mme Jet den Hollander

missionnaire non sous forme de conférences et de colloques mais comme un processus d'action-réflexion. Par exemple :

- *Le projet Mission aujourd'hui que nous avons mis au point pour Édimbourg 2010 ;*
- *Le Projet « Making a Difference » (Changer les choses), avec les Églises du Rwanda, d'Afrique du Sud et de Belgique, qui a permis aux participants de travailler ensemble en mission, de partager de manière concrète la mission des uns et des autres. Et également, d'analyser de manière critique leur héritage missionnaire : motifs, priorités, structures missionnaires dont nous avons hérité – ce qui pourrait ou non favoriser aujourd'hui un témoignage fidèle.*

34. *Il était tout à fait passionnant de voir qu'alors qu'elles vivaient leur vocation ensemble les Églises découvraient plus clairement en quoi consistait vraiment cette vocation – en quoi consiste réellement leur mission en ce qui concerne l'annonce de la bonne nouvelle, la transformation des relations reçues, la façon d'aborder les structures injustes, ou la découverte de nouvelles expressions d'unité. Ainsi, de cette façon, l'ARM a facilité leur évolution en tant qu'Églises missionnaires qui glorifient Dieu en parole et en actes.*
35. Grâce à ces programmes, nous avons été reconnus comme renforçant la mission des Églises lorsqu'elles cherchent à changer quelque chose dans les sociétés où elles vivent.
36. C'est lorsqu'il s'agit de donner des capacités pour la mission que nous sentons aussi qu'il importe de renforcer les projets relatifs à la justice, à la mission, et au développement, dans lesquels sont engagés nos Églises et nos Conseils régionaux. C'est ainsi que nous disposons d'un petit Fonds de partenariat qui dispose de subventions pour ce travail. Notre travail de partenariat comprend la promotion d'actions conjointes parmi les Églises membres et avec des groupes de la société civile à propos de préoccupations communes.
37. ⁵*Nous avons beaucoup insisté sur la justice dans les relations entre les sexes (« justice de genre ») et sur la formation du*

⁵ Les exposés des paragraphes 37 à 39 sont présentés par la pasteure Patricia Sheerattan-Bisnauth.

partenariat entre femmes et hommes. L'Alliance a estimé qu'il était très important de collaborer avec les Églises membres à la prise de conscience des questions de genre et à la formation de responsables. L'un des secteurs essentiels de l'action de l'Alliance pendant des dizaines d'années a été le soutien apporté aux femmes dans le domaine du ministère ordonné. Un autre secteur important concerne genre, fonctions de direction et pouvoir. Il s'agit d'un domaine qui concerne toutes les principales questions de justice de genre.

38. *Un processus destiné à promouvoir une masculinité positive, pour constituer un réseau d'hommes partenaires des femmes dans le traitement des questions de justice du genre a très bien fonctionné. Avec le Conseil œcuménique, nous mettons au point un manuel dans une perspective spécifiquement masculine à propos du genre afin d'aider les hommes à prendre conscience de ce qu'ils pensent sur ce que signifie vivre le partenariat auquel Dieu nous appelle, hommes et femmes ensemble.*
39. *Il est regrettable que, pour des raisons financières, nous n'ayons pas pu mettre au point un service de programmes pour la jeunesse dans l'Alliance. Nous n'avons pas eu de Secrétaire exécutif pour les jeunes. Mais le Service pour le Renouveau de l'Église, la Justice et le Partenariat a permis la mise en réseau de jeunes du monde entier afin de mettre leurs idées en commun et de s'impliquer davantage dans le travail de l'Alliance. Le service jeunesse s'efforce également de garantir que la voix et les perspectives des jeunes soient présentes dans ce que nous accomplissons. Notre travail a surtout porté sur les stages. Nous avons eu des stagiaires jeunesse dans divers programmes de l'Alliance. Nous avons un Modérateur pour la jeunesse. Nous avons un bon groupe de travail pour la jeunesse au Comité exécutif. Et de différentes façons, les jeunes ont vécu leur témoignage et participé à la mise en place du travail de jeunesse dans l'Alliance.*
40. *Au cours de ces six dernières années, le monde s'est vu encore davantage interpellé par l'injustice, l'absence de paix et l'insécurité. Leur vocation essentielle permettant aux Églises réformées de témoigner en faveur de la justice et de la paix, l'ARM a pu faire des déclarations et accompagner des personnes vivant dans des pays particulièrement touchés. Nous avons été aux côtés des peuples de Palestine et Israël,*

du Liban, du Zimbabwe, du Kenya, de Thaïlande, de Madagascar, et d'autres lieux où la paix et la justice posent des problèmes majeurs. Dans l'intérêt de la réconciliation, nous avons aussi continué à accompagner de façon critique des Églises qui luttent pour surmonter l'apartheid en Afrique du Sud, à exhorter les Églises de la famille réformée néerlandaise à aller vers la réunification, et à prier pour le jour où la NHKA pourra véritablement faire les pas qui nous permettront de l'accueillir à nouveau dans notre famille.

41. En répondant à ces sept vocations principales, nous avons rencontré beaucoup de difficultés et, à vrai dire, humainement parlant, il était impossible de réussir quoi que ce soit. Mais grâce à Dieu qui rend toute chose possible, ce que mes collègues ont rapporté manifeste les résultats obtenus y compris dans des conditions impossibles. Avec Dieu, tout sera possible.
42. L'une des choses qui nous relie les uns aux autres, c'est notre manière de communiquer au sein de la famille, et la façon dont nous communiquons au monde ce que nous sommes et ce que nous faisons.
43. ⁶ « *Famille* » est le mot clé qui oriente la communication à l'ARM. Nous avons beaucoup travaillé au cours de ces six dernières années pour créer des modèles de communication nous permettant de nous parler les uns aux autres clairement, de nous écouter mutuellement et d'appuyer ce que disent les uns et les autres.
44. Nous avons fait cela de diverses façons. Nous avons créé des communiqués diffusés par courrier électronique et placés sur notre site web. Nous publions notre bulletin trimestriel, **Update**, et nous avons également publié certains livres. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'agence d'informations ENI (Nouvelles œcuméniques internationales) qui diffuse nos articles plus largement dans le monde.
45. Nous sommes également confrontés aux problèmes de la communication dans l'ARM. Nous n'utilisons pas encore les

⁶ Les exposés des paragraphes 43 à 46 sont présentés par Mme Kristine Greenaway

langues des pays du Sud comme langues officielles de travail de notre organisation.

46. *Les médias électroniques et les médias sociaux sont sans aucun doute importants pour tisser ensemble la trame d'une famille internationale. Mais la meilleure forme de communication reste les réunions face à face quand on peut s'asseoir ensemble, s'écouter les uns les autres et partager nos récits directement. Les médias sociaux et les médias électroniques nous aident à fixer ces réunions ou à en assurer le suivi. Mais c'est en étant ensemble, en parlant ensemble, en priant et en chantant ensemble que nous sommes vraiment une famille universelle.*
47. L'un de nos plus grands problèmes au cours de ces six dernières années a été de trouver des ressources pour l'ARM. Lors de toutes mes visites à nos Églises membres, j'ai perçu d'importantes réactions sur l'intérêt de ce que nous faisons et on m'a dit que la plupart des Églises ressentaient que c'était quelque chose d'utile pour leur ministère. Les gens étaient surpris en apprenant que tout cela était le résultat du travail d'une petite équipe et d'un personnel dévoué. Nous sommes reconnaissants aux Églises et aux partenaires qui ont soutenu fidèlement notre travail pendant toutes ces années. Toutefois, les finances restent notre principal problème.
48. ⁷*Quand j'ai rejoint l'ARM en 2005, je me suis fixé deux priorités. D'abord, d'être une bonne intendante des finances confiées à cette organisation. Ensuite, présenter des rapports financiers clairs et transparents pour que tout le monde dans l'organisation puisse les comprendre.*
49. *Je n'ai pas réussi à tirer l'ARM d'une situation déficitaire. Nous avons travaillé dans les limites du budget. Mais malheureusement cela n'a pas suffi. La colonne des recettes s'est dégradée chaque année. C'est dû à diverses raisons. Pour une part, au non versement des cotisations. Également à des cotisations insuffisantes. À la réduction des cotisations. Et*

⁷ Les exposés sur les finances, aux paragraphes 48 à 50 sont présentés par Mme Maureen O'Brien

principalement aux fluctuations d'un très, très mauvais taux de change que nous avons subi, notamment au cours de ces trois dernières années. Nous faisons nos comptes en francs suisses. C'est obligatoire d'un point de vue légal car notre organisation est basée en Suisse. Mais nos recettes nous parviennent dans diverses devises – surtout en dollars américains. Depuis notre Assemblée générale de 2004, le dollar américain s'est déprécié de 25% par rapport à son taux de 2004 – ce qui signifie que si l'on reçoit des cotisations maintenant on perd le quart de ce que l'on attendait. Il est très important que chaque Église paye sa cotisation l'année où elle est due.

50. *Je tiens à rendre hommage aux Églises pauvres qui font l'effort de payer quelque chose chaque année à notre organisation. J'aimerais aussi remercier les Églises qui paient leurs cotisations fidèlement chaque année. J'aimerais vraiment remercier les Églises qui soutiennent financièrement notre organisation en dépassant le montant de leur cotisation. Grand merci.*
51. Nous sommes conscients du fait qu'alors que nous sommes confrontés à des problèmes financiers, nos Églises connaissent également des circonstances difficiles. Certains d'entre vous doivent procéder à des réductions de personnel et décider d'autres mesures d'économies. Nous prenons part à cette souffrance et continuons de prier pour vous. Certaines des mesures d'économie ont affecté vos budgets œcuméniques. Quelques Églises ont ainsi réduit leurs contributions à l'ARM à ce moment-là. Nous sommes reconnaissants aux Églises qui ont conservé le niveau de leurs contributions et qui l'ont même augmenté en dépit de leurs propres problèmes. Nous prions toutes les Églises d'envisager d'augmenter leurs contributions, ou au moins de ne pas les diminuer, surtout d'ici la prochaine Assemblée générale – pour donner au tout nouveau bébé, la Communion mondiale d'Églises réformées, la meilleure chance de grandir et de changer quelque chose dans le monde.
52. La CMER commence son existence et nous voici confrontés à un avenir nouveau et passionnant. Il y a tant de choses que nous pouvons faire ensemble pour apporter quelque chose de positif dans ce monde. Nous sommes réellement reconnaissants pour les dons que nos Églises membres nous apportent fidèlement. Il est très important que chaque Église

membre donne avec fidélité – en dépit de nos propres problèmes financiers. Si chacun de nous fait sa part, la CMER sera bien placée pour être une importante force d'unité et de changement. Il est regrettable que la CMER doive démarrer avec une structure de personnel diminuée de trois personnes par rapport à l'ARM. C'est dû à notre situation financière et à notre désir de commencer la CMER avec un budget bien équilibré. Cela pourrait se transformer en situation intenable, à moins que nous ne nous engagions tous à faire que les ressources de la CMER soient suffisantes pour nos tâches communes.

53. Puisque j'en suis à évoquer le fait de marcher avec le Dieu des impossibilités, je vais me permettre de lancer un défi à toutes les personnes qui sont ici. Supposons que vous puissiez faire une promesse de don de 1.000 dollars par an pendant les sept premières années de la CMER, pourquoi ne pas essayer ? Cela permettrait de réaliser des choses. Certains peuvent promettre davantage. Vous pourriez peut-être proposer 100 dollars. Ce serait très apprécié aussi. Il se pourrait que vous connaissiez des gens susceptibles de faire un don. Ce serait bien de pouvoir convaincre quelques personnes, là où vous vivez, de prendre ce genre d'engagement. Dans certains cas, votre paroisse acceptera peut-être d'envisager un don annuel régulier à envoyer à la CMER. Ces gestes seraient un grand encouragement en plus de ce que les Églises membres donnent avec fidélité et cela nous donnerait une solide ossature pour agir. Avant de partir d'ici, ou juste après, envoyez-nous un courrier électronique concernant cet engagement à warc@warc.ch. Ou bien venez sur notre site web et voyez comment donner en ligne.
54. Nous ne sommes pas des anges. Nous n'avons pas été parfaits en accomplissant les mandats de l'Assemblée générale d'Accra. Notre propre analyse critique montre dans quels domaines nous avons échoué. Pour presque chacune de nos vocations principales, nous aurions pu mieux faire. L'engagement à faire participer les jeunes est l'un des domaines où nous pouvons clairement discerner un manque. Nous aurions aimé, aussi, que notre travail ait davantage influencé la vie des chrétiens ordinaires qui vont au culte dans nos Églises membres dimanche après dimanche, au moyen de meilleurs documents, tels que le livre de la Journée de la Réformation, *Renouveler l'Église*, que nous avons édité en 2005. Notre Fonds de partenariat n'a pas toujours pu

répondre aux besoins qu'on nous a présentés. Nous n'avons pas pu faire tout ce que nous nous étions fixé dans les objectifs du Projet Mission. Les ressources que certains colloques demandaient ont tardé à venir. Pour une part, cela est dû aux problèmes financiers et au fait que le personnel est si peu nombreux. Le fait que j'en parle ici dans mon rapport ne sert pas à présenter des excuses mais veut indiquer, dans notre propre évaluation, les points où nous n'avons pas réussi. N'étant que des êtres humains, certaines choses ont tout simplement été impossibles. Nous remercions Dieu pour sa grâce, et parce que nous sommes conscients, face à l'avenir, que les Dieu des impossibilités nous fortifiera pour surmonter nos faiblesses.

Reconnaissance

55. Au cours de ces six dernières années, nous avons été bien dirigés. Notre Président, le pasteur Clifton Kirkpatrick, disons-le, est avant tout un dirigeant d'Église qui a une vision et qui a conduit notre mouvement dans la grâce et avec passion. Nous lui sommes extrêmement reconnaissants de la direction qu'il a exercée. Je remercie 'Cliff' personnellement pour les orientations qu'il a données et pour son amitié. Nous sommes très reconnaissants envers Dieu pour nos vice-présidents et pour les membres du Bureau ainsi que pour ceux du Comité exécutif. Sans votre dévouement et votre vigilance pour accompagner les politiques qu'a conduit l'ARM, nous n'aurions pas atteint ces objectifs.
56. Il y a une équipe faite de personnes particulières à propos desquelles je n'ai pas assez de mots pour leur dire ma reconnaissance. Il s'agit de l'équipe du personnel de l'ARM. Nous remercions Dieu pour tous ceux et toutes celles qui en ont fait partie au cours de ces six dernières années. Aujourd'hui, j'aimerais me concentrer surtout sur celles et ceux qui en font actuellement partie. Ma gratitude va à Pat, Douwe, Jet, Kristine, Maureen, Hartmut, Penny, Franziska, Heather, Smaranda et Daphne. Il s'agit d'une équipe petite mais pleine de zèle. Si on considère ce que nous avons produit, on pourrait croire que nous sommes plus de cent. Comment cela ? À cause de ces femmes et de ces hommes qui ont servi l'Alliance avec dévouement et passion. Nous avons formé ensemble une bonne équipe.
57. Parvenu à ce point, permettez-moi d'être un peu plus personnel. Le travail de Secrétaire général n'est pas une tâche

aisée. Sans l'appui et les prières de ma femme Akpene, la vie aurait été impossible. Je suis fort reconnaissant à Dieu pour la façon dont elle m'a accompagné tout au long de mes responsabilités. Les plus âgés de nos enfants, ainsi que leurs conjoints, nous ont beaucoup apporté au cours de ces années. Nous avons connu le don de Dieu (Nunana) et l'illumination de Dieu (Kekeli) lorsque nous sommes passés par des moments impossibles. Nous remercions Dieu pour notre fils de 14 ans. Outre le fait qu'il m'a transmis de nouvelles compétences informatiques nécessaires à mon ministère, il s'appelle Xoeseko – « Croyez seulement » – ce qui est un rappel du fait que, alors que nous sommes confrontés à des difficultés et à des tâches impossibles, nous sommes appelés simplement à croire qu'avec Dieu tout est possible et à nous lancer dans des actions génératrices de vie.

58. Je vous remercie tous, vous les responsables et les membres de toutes nos Églises et partenaires œcuméniques. Dans les visites que mes collègues et moi-même avons effectuées dans les Églises, vous nous avez chaleureusement accueillis et vous nous avez fait part de vos joies et de vos difficultés ainsi que de la manière dont vous remplissez fidèlement la mission de notre Seigneur Jésus Christ. J'aimerais vous remercier de l'occasion que vous m'avez donnée d'être à votre service pendant ces années. Et je me prépare à poursuivre ce service dans la Communion mondiale d'Églises réformées.
59. Je suis fort reconnaissant au Président du Conseil œcuménique réformée, Peter Borgdorff, et à mon homologue, le Secrétaire général du REC, Richard van Houten, pour la façon dont nous avons travaillé ensemble sur cet itinéraire que nous avons entrepris. L'ARM et le REC ont bien fonctionné pendant cette période de transition. Je rends également hommage aux responsables du Conseil consultatif œcuménique des Disciples, et particulièrement à Robert Welsh pour notre cheminement au cours de ce processus. Nous attendons dans l'espérance de voir vivre la Communion mondiale d'Églises réformées
60. Dans ce chapitre consacré à la reconnaissance, au moment où la vie de l'ARM devient celle de la CMER, je souhaite marquer une pause pour rendre grâce à Dieu pour la vie et les apports de mes prédécesseurs. J'aimerais rendre hommage à deux d'entre eux qui sont morts au cours de cette période, depuis notre dernière Assemblée générale à Accra : Milan Opočenský, décédé en janvier 2007, et Fred Kaan, le dernier Secrétaire

général (*Minister Secretary*) du Conseil congrégationaliste international, qui nous a quittés en octobre 2009. Nous remercions Dieu pour ce qu'ils ont apporté. Mon seul prédécesseur survivant, le pasteur Edmond Perret (Secrétaire général de l'ARM de 1970 à 1989) aurait voulu être ici pour célébrer avec nous cette Assemblée générale historique. Mais hélas, sa santé ne le lui a pas permis. Il vous adresse ses salutations. Nous avons ajouté ces salutations et son message dans les dossiers des délégués à cette Assemblée générale. Prenez le temps de les lire si vous ne l'avez pas encore fait. Maintenant, écoutons sa voix qui continue de nous apporter des interpellations valables pour notre temps.

61. *⁸Le terme « crise à l'échelle mondiale » ou « crise mondiale » est sur toutes les lèvres. Mais est-ce que cette crise n'est pas identique à celle du début du livre de Genèse, qui consistait à vouloir tout contrôler, à s'imposer, parfois ouvertement ou plus souvent de façon dissimulée – la soif de pouvoir –le pouvoir par l'argent n'étant pas le moindre. Cette crise n'est-elle pas celle de l'humanité tout entière ? Faut-il l'accepter, s'y confronter, vivre avec sans s'y soumettre ? C'est une crise qui nous murmure à l'oreille : « Vous serez comme des dieux ». Et, surtout, l'événement fondamental n'a-t-il pas déjà eu lieu ? Nos crises et notre mort n'ont-elles pas déjà été crucifiées le Vendredi Saint ? La résurrection n'est-elle pas une vie nouvelle offerte à Pâques ? Et la Pentecôte n'est-elle pas ce souffle divin qu'il est toujours bon de respirer aujourd'hui ?*
62. *Je vous souhaite une excellente Assemblée et un travail fructueux. Mettez-y tout votre cœur et emportez dans vos Églises et dans vos pays ce que vous aurez vécu.*
63. Les conversations que j'ai eues de temps à autre avec Edmond Perret montrent la passion qu'il garde pour la famille réformée dans le monde entier, ce qui a été pour moi une source d'inspiration. Nous remercions Dieu pour ces anciens Secrétaires généraux de l'Alliance réformée mondiale pour ce qu'ils ont apporté, et pour leur vie.

⁸ Le contenu des paragraphes 61 et 62 a été rédigé par le pasteur Edmond Perret qui fut Secrétaire général de l'ARM de 1970 à 1989.

Conclusion

64. Nous avons connu un certain nombre de difficultés au cours de ces six dernières années. Nous l'avons vécu ensemble – les Églises membres du Bureau, du Comité exécutif, Secrétariat. Les délégués à cette Assemblée générale peuvent être satisfaits car nous avons travaillé ensemble pour remplir les mandats fixés en 2004. C'est vous, Églises membres et vous, nos partenaires, qui l'avez fait. Les programmes animés par l'équipe du secrétariat ne sont que des catalyseurs de ce que vous avez fait. C'est donc ici votre rapport que nous présentons à Dieu dans la reconnaissance.

65. Nous avons même connu un certain nombre de situations apparemment impossibles. Et nous avons traversé ces six années en osant croire ce qu'a dit notre Seigneur Jésus Christ : « Aux hommes, c'est impossible, mais à Dieu tout est possible ». En célébrant la naissance de la Communion mondiale d'Églises réformées, c'est en ce Dieu-là que nous mettons notre confiance. C'est pourquoi nous osons faire tous nos efforts pour maintenir le don gratuit et la responsabilité de l'unité de l'Esprit dans le lien de la paix.

Annexe 6

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU REC

Richard van Houten

Chers frères et sœurs en Christ,

I. Mots d'accueil et remarques introductives

J'ai du mal à trouver les mots pour vous dire la joie que j'éprouve aujourd'hui en m'adressant à vous ici. Ce n'est pas un effet du hasard si nous nous rencontrons dans ma ville d'origine. J'ai grandi à quelques kilomètres d'ici. Nous sommes dans un lieu qui est un peu comme le centre du Conseil œcuménique réformé (REC), un lieu où se sont incarnées de diverses manières les valeurs du REC. Les délégués du REC auront à cœur de vous dire qu'ils connaissent d'autres lieux semblables à celui-ci, mais lorsque la Communion mondiale d'Églises réformées (CMER) a annoncé qu'elle souhaitait se réunir aux États-Unis, ce lieu s'est imposé comme le choix par excellence.

Je vous accueille donc à la fois comme Secrétaire général du REC et comme un autochtone de ce lieu ! Je suis sûr que tout au long de cette semaine vous apprendrez à apprécier les qualités de cette communauté, même si vous en surprendrez peut-être également quelques-unes des faiblesses. Comme partout, nous avons nos acquis positifs et nos difficultés. Je suis heureux de vous redire ce que d'autres vous ont déjà dit : « Bienvenue à Grand Rapids ! »

La route qui a mené à cette union, la fusion de deux organismes réformés mondiaux, a représenté un cheminement très intense pour ceux d'entre nous qui y étions impliqués. Nous y avons, membres du personnel du REC, investi beaucoup de notre temps. Du coup, nous ne sommes pas parvenus à mener à leur terme un certain nombre d'initiatives lancées à Utrecht il y a cinq ans déjà. Dans notre brochure, « *Moving Towards Unity* » (En marche vers l'unité), que vous avez reçue, nous avons clairement reconnu le fait que plusieurs projets n'ont pas été menés à leur terme. Certains de ces projets, tel le renouveau culturel, nous les avons repris en collaboration avec l'ARM quand nous avons compris que nous allions nous unir.

Normalement, j'aurais dû présenter ici un rapport sur ce qui a été accompli par le REC depuis 2005. Vous me permettrez de prendre un peu de temps pour vous dire les raisons qui ont décidé le REC à

venir ici aujourd'hui et ce que la famille du REC apporte à l'union. Pour un certain nombre d'entre vous le REC ne représente que quelques initiales sur un papier à en-tête, même si vous venez de l'une de nos Églises membres. Alors vous me permettrez de prendre quelques minutes pour vous expliquer le sens de notre présence et ce que nous sommes heureux d'apporter à l'Union. Je vais m'efforcer de tirer quelques fils de notre histoire qui deviendront, nous l'espérons, des lignes de force pour tous dans la CMER.

II. Pourquoi le REC est-il ici et quels sont les acquis positifs que nous souhaitons apporter ?

Quand le REC a été fondé sous l'appellation de « Synode œcuménique réformé », en 1946, les Églises fondatrices n'avaient pas ou peu de relations œcuméniques. Elles étaient profondément pieuses et attachées à l'Église, mais relativement isolées. Elles étaient toutes des Églises issues de sécessions du 19^{ème} siècle et ne faisaient pas facilement confiance à des chrétiens qui ne leur ressemblaient pas vraiment. J'espère ne pas calomnier les fondateurs du REC en disant, en guise de boutade, que lorsqu'ils ont placé le mot « *œcuménique* » dans leur titre ils ne savaient pas où cela les mènerait ! Nous pouvons dire la même chose à propos du choix du mot « *Communion* » dans notre nouveau nom. Je crois que nous sommes appelés à aller vers des lieux que nous ne pouvons imaginer aujourd'hui !

Pourtant, au cours de ces six dernières décennies, les membres du REC ont changé, de même que la nature du REC. Nous nous sommes élargis jusqu'à compter 40 membres, mais, au long du chemin, 16 Églises au moins nous ont rejoints et sont reparties. La route pour arriver jusqu'ici était accidentée.

Je voudrais décrire quelques-uns des fils qui font partie de l'identité du REC.

- Nous avons été un organisme confessionnel. Dès les origines nous avons inscrit les confessions réformées dans notre base constitutionnelle. Nous nous attendions à ce que nos membres sachent prendre au sérieux leur engagement vis-à-vis de ces confessions et nous nous sommes souvent interpellés les uns les autres à cet égard. Si les problèmes se sont amoindris depuis 1992, nous avons encore officiellement déclaré en 1998, que l'une de nos principales valeurs était « d'agir avec intégrité biblique et confessionnelle en toutes choses. »

- Nous avons vécu dans une tradition de piété réformée. De nos jours, chaque chrétien a sa forme de piété, mais les Églises du REC ont souvent porté le flambeau de réveils spirituels qui ont surgi dans le protestantisme du 18^{ème} siècle. Ces mouvements, que l'on a souvent qualifiés de seconde Réforme, ont marqué l'histoire spirituelle de nombre de nos Églises membres du REC. Des formes de piété particulières, que vous saurez reconnaître, se sont forgées, la volonté de voir le monde se convertir à la foi en Dieu, allant souvent de pair avec une vive sympathie pour les mouvements évangéliques. Le REC a été l'un des premiers partisans du Forum Chrétien Mondial, qui a délibérément voulu associer les Évangéliques et les Pentecôtistes. À nos origines, nous avons été opposés au Conseil œcuménique des Églises. Nous avons ensuite, avec réticence, autorisé les contacts. Et aujourd'hui, avec les membres affiliés au REC, nous avons choisi de collaborer positivement avec la « Conférence mondiale sur la Mission et l'Évangélisation ».
- Nous avons vécu comme une famille et nous avons voulu prendre soin les uns des autres. Il n'y a là rien d'exceptionnel, et l'on pourrait même nous faire des reproches quant à nos négligences passées. Néanmoins, il nous a semblé que nous pouvions constituer un ensemble où l'on pourrait vivre ce souci des uns pour les autres, où l'amour mutuel et la solidarité des uns pour les autres deviendraient des valeurs fondamentales. Ces valeurs ont habité notre engagement auprès des jeunes, notre souci de formation théologique, les visites pastorales à nos Églises membres. Nous disons qu'il s'agit là d'une volonté de nous enrichir les uns les autres. Il s'agit d'un élément fondamental de notre *koinonia*, notre communion fraternelle.
- Nous avons enraciné notre engagement pour la justice sociale dans les valeurs bibliques d'intégrité et de solidarité fraternelle. Depuis les origines du REC, à presque chaque synode, chaque assemblée, nous avons parlé de justice. Tous nos débats s'ouvraient par une étude biblique. Grâce à cela, la famille REC a réussi à garder le cap. Mais, par moments, nous pouvions avoir l'impression que ces études n'étaient que tactique de retardement. Je n'ai pas assisté à tous ces débats. Par moments, en relisant les comptes-rendus je ressens la

frustration qui se dégageait de ces débats qui n'en finissaient pas, ces palabres qui ne débouchaient jamais alors qu'une solution raisonnable semblait prête à s'imposer ! Je sais, cependant, que la vie est chose complexe. Il faut la puissance que confère une prière fervente, le discernement qui en découle pour marcher fidèlement dans les pas de Dieu. J'ai toujours fait preuve de prudence en portant un jugement sur les actions prises et les paroles prononcées il y a quarante ans. C'était un autre temps, c'étaient d'autres lieux.

III. Principaux domaines d'action

Je voudrais vous présenter quelques-uns des principaux domaines d'action au cours de ces dernières décennies. Il est important que vous en connaissiez certains, ceux qui nous ont façonnés. D'autres, cependant, n'ont pas été menés à leur terme. La CMER va pouvoir soit les reprendre, soit les reformuler soit les abandonner.

A. Théologie

Les fondateurs du REC étaient convaincus que les accords œcuméniques étaient essentiels pour l'unité de l'Église. Ils n'ont jamais rêvé d'accords complets, mais ils ont mis à leur ordre du jour des doctrines théologiques importantes. Or, il ne s'est jamais agi de discussions purement académiques mais de questions pratiques. L'éthique du mariage et la polygamie ont été parmi les sujets abordés ainsi que la critique biblique et d'autres encore. Nous avons brièvement abordé la question de l'ordination des femmes en 1968 (la majorité y était alors opposée). Quelques-uns de nos membres se sont mis à réfléchir à la question pour la première fois.

Deux vastes sujets nous ont tenus en haleine pendant plusieurs décennies. C'est le racisme qui nous a occupés le plus longtemps. J'y reviendrai. Le plus bref (à peine trois décennies) est parti d'une inquiétude portant sur le libéralisme et le manque de discipline dans nos familles pour se conclure par un débat qui s'est étalé sur douze années et quatre réunions. Il s'agit du débat qui a porté sur l'homosexualité, de 1980 à 1992. Ce fut un débat déchirant. J'ai mentionné des démissions d'Églises-membres, et en effet, douze d'entre elles se sont produites à la suite de ces débats ! En résumé, nous avons conclu en décidant que la position prise par une Église membre vis-à-vis de ses membres homosexuels ne relevait pas de la Confession, que la décision prise ne pouvait remettre en cause la fidélité de cette Église à l'Écriture. Cette décision adoptée en 1992, les derniers opposants les plus intransigeants nous ont quittés. À

partir de là, le REC a commencé à se reconstruire avec les Églises qui acceptaient ce degré de diversité.

Or, de ce débat est né un consensus remarquable sur l'herméneutique et l'éthique biblique. En 1992, le REC a adopté un bref document expliquant comment les membres concevaient l'Écriture, comment nous envisagions la relation entre un texte des Écritures et son interprétation. De là, nous avons expliqué comment les Écritures et leur interprétation devaient fonctionner dans les prises de décision quotidiennes, c'est-à-dire au niveau de l'éthique. Nos membres conservateurs comme les libéraux ont adopté ce document remarquable, chacun pour sa part. Il s'agit d'un trésor que la CMER ne devra pas perdre.

Le REC a également produit une série de documents de réflexion majeurs au fil de ces dernières décennies, qui allient théologie et questions d'éthique. Ces études comportent également des conseils pratiques. Voici ces documents :

- 1979, *La vocation sociale de l'Église*
- 1988, *Aujourd'hui, la famille en crise*
- 1992, *Répondre au défi de la sécularisation*
- 1996, *Pour une saine gestion de la terre et de la création*

B. Mission

La mission fut l'une des premières priorités du Synode œcuménique réformé dès ses origines. Il fut même question que les fondateurs lancent un Conseil Missionnaire séparé, comparable au Conseil international des missions. Heureusement cette idée est morte prématurément. Toutefois, le premier comité permanent du Synode œcuménique fut un comité missionnaire, créé en 1996.

Au sein du REC, il y eut de nombreux partenariats missionnaires. Ils étaient souvent du type « mère-fille » entre Églises. Il était donc naturel que les premières initiatives portant sur l'éducation théologique viennent du Comité des Missions. Il s'agissait de savoir comment le REC pourrait aider à développer la formation théologique naissante pour les nouveaux dirigeants des Églises filles. Ces préoccupations sur l'éducation ont évolué vers des formules dans lesquelles tous devaient se rendre mutuellement des comptes, et c'est le Comité théologique qui a repris la suite. Le programme Bibliothèques et Manuels du REC en est issu, en 1985, consolidé en 1989. Il a fonctionné jusqu'ici. Il prend fin maintenant, mais les besoins sont toujours là.

Au cours de ces deux dernières décennies nous avons publié une série de déclarations dont certaines ont fait l'objet de débats dans notre revue, *the REC Mission Bulletin*. Il y eut d'abord « La Mission » en 1992, puis « Le caractère unique du Christ », en 1996. Enfin il y eut des conférences sur la mission dans des contextes de pluralisme religieux en 2000 et en 2005. La rencontre de 2005 s'est conclue sur une déclaration : « La mission chrétienne dans un contexte de pluralisme religieux ». Il a été demandé que le REC poursuive le dialogue chrétiens-musulmans, idée qui pourrait être reprise dans le cadre de la CMER.

Comme d'autres organisations œcuméniques, nous avons pensé que nous devons représenter un modèle de solidarité au sein de notre famille. L'aveuglante différence entre nos frères et sœurs pauvres et les riches est un scandale aux yeux de Dieu. Nous avons beaucoup parlé de cela au cours de nos rencontres du REC. Nous avons un petit programme d'entraide, mais il était mal conçu. En prenant conscience de nos faiblesses, nous avons consacré trois conférences, au seuil des années 1990, à réfléchir à tout ce qu'implique le développement. Nous nous sommes demandé comment les Églises assureraient leur financement. Nous avons passé beaucoup de temps à réfléchir aux questions de gestion, de gérance, et sur la façon dont la justice de Dieu nous pousse à l'action.

Agir en vue du partage, y réfléchir, cela a tout naturellement fait écho à notre souci de justice économique. En 1998, le REC a officiellement approuvé la « Campagne du Jubilé 2000 », un mouvement chrétien qui appelait à la remise des dettes internationales pour les pays pauvres, lourdement endettés. En 2005, le REC a approuvé le « Défi Michée », un mouvement évangélique visant à soutenir les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

La dernière partie de ce programme a été le Fonds pour la formation des cadres, comparable au Fonds de partenariat de l'ARM, mais beaucoup plus modeste. Depuis notre dernière Assemblée, nous avons accordé 50 000 dollars (États-Unis) à divers programmes de formation.

C. Accompagnement mutuel

Comme c'est le cas dans d'autres organisations œcuméniques, il est habituel pour le Secrétaire général du REC de rendre visite aux Églises membres. Il y a une quinzaine d'années, le REC a formalisé la pratique de ce que nous avons appelé des « visites ministérielles personnelles ». Il s'agit de visites pastorales aux Églises membres effectuées par des responsables du REC ou des membres du

Comité exécutif. Chaque Comité exécutif a été l'occasion de visites d'équipes aux membres des pays concernés ou de pays situés sur le trajet pour se rendre à la rencontre. Nous avons passé quelques jours avec chacun, nous les avons écoutés raconter leur vie, nous avons visité leurs institutions, rencontré les responsables de l'Église et des mouvements de jeunesse ou de femmes. Nous nous étions fixé comme objectif de rendre visite à chaque Église membre au moins une fois entre les Assemblées. Nous n'y sommes jamais parvenus, mais nous avons souvent approché notre objectif !

Au cours de ces dernières années nous avons visité nos membres en Indonésie, à Sri Lanka, au Myanmar, au Japon, en Afrique du Sud, au Mozambique, au Zimbabwe, en Grèce, en France, en Ouganda, au Kenya et dans plusieurs autres pays encore.

Je pense que la CMER devrait adopter une politique volontariste en planifiant de telles visites. Une telle pratique contribuera fortement à bâtir l'esprit communautaire entre nous.

Notre volonté d'enrichissement mutuel a été marquée par un deuxième effort important, dans le domaine de l'animation de jeunesse. Nous avons détaillé par ailleurs cette action, nous avons un Comité jeunesse permanent depuis 1980. Depuis 2005, à la retraite de Jim Lont, le membre du secrétariat responsable de ce secteur, nous n'avons pas été aussi actifs. Nous bénéficions cependant d'un héritage de réflexion et d'action. En 2008 nous avons publié une collection de travaux et d'études sur l'animation de jeunesse.

La Commission Jeunesse et Éducation chrétienne a aidé les membres du REC à réfléchir sérieusement sur la place des jeunes dans la vie culturelle. Pendant plusieurs années, on a réfléchi sur la place des enfants à la Sainte Cène. Nous n'avions pas l'intention de dire à nos membres ce qu'ils devaient faire mais de leur proposer des outils, une déclaration commune sur les principes d'engagement destinés à les aider à réfléchir avec leurs membres. Nos membres sont invités à poursuivre la réflexion sur ce document.

D. Discrimination et race

Le racisme a été à l'ordre du jour du REC depuis 1953. Nous avons eu entre nous des dialogues exigeants. Les défis les plus difficiles sont venus des États-Unis et d'Afrique du Sud, là où le racisme avait été institutionnalisé dans la société. Au fil de tous nos synodes jusque dans les années 1990, le REC a été de plus en plus loin.

Nous avons organisé des conférences régionales, en exerçant un regard critique, acéré, sur nos propres pratiques.

Je sais que le racisme n'a pas déserté ma société. Toutefois, dès le milieu des années 1970, la plupart des lois racistes y avaient été supprimées. Nous héritons de systèmes sociaux, d'institutions qui portent encore en eux les stigmates et les préjugés qui avaient marqué ces systèmes.

Comme vous le savez, le voyage fut plus long pour l'Afrique du Sud. Vous me permettrez de rappeler quelques étapes de notre vécu, au REC.

1. En 1972, lors de notre rencontre à Sydney, en Australie, des manifestants ont brisé les vitres de notre salle de conférence parce que l'un des délégués était le frère du Premier ministre Sud-africain.
2. En 1976, nous nous sommes retrouvés au Cap, avec l'Église réformée missionnaire néerlandaise (la branche métis de l'Église sous le régime de l'apartheid). Cette réunion s'est déroulée en plein milieu des émeutes raciales de 1976. Les délégués étaient consignés dans leur salle de réunion. Certains trouvaient le moyen de se glisser au dehors chaque nuit pour pouvoir rapporter des nouvelles.
3. En 1984, le REC a déclaré que la justification théologique de l'apartheid était une hérésie. Cependant le REC n'a pas suspendu deux Églises sud-africaines « blanches » et cela a entraîné une profonde division entre l'ARM et le REC depuis cette date, avec des histoires qui ont divergé.
4. En 1988, l'Assemblée du REC a eu lieu à Harare. Le Modérateur de l'Église réformée néerlandaise d'Afrique du Sud, Johan Heyns, a été amené à déclarer : « l'apartheid est un péché ».
5. En 1989, le REC a organisé la Consultation « Vereeninging » (réunion). C'était la première consultation tenue en Afrique du Sud depuis les réunions de Cottesloe (du Conseil œcuménique des Églises) qui ait traité directement des questions de race au sein de la famille réformée (limitée à la famille réformée néerlandaise).
6. En 1992, le REC a manqué à quelques voix près l'adoption de la Confession de Belhar et son inclusion dans sa propre Constitution. Il fut cependant réaffirmé ce qui avait été dit

antérieurement : « la justification théologique de l'apartheid est un péché ».

7. En 2000, le REC a commencé à réfléchir à la question des discriminations raciales et ethniques dans un contexte plus vaste. Nous nous sommes retrouvés en Indonésie, au milieu des conflits ethniques et religieux qui s'y déroulaient. Nous avons également inauguré un travail de médiation dans des conflits locaux intertribaux au Nigéria. Chaque tribu comptait de nombreux membres de nos Églises. Nous avons pu aider les uns et les autres à comprendre la nature du conflit et les enjeux relatifs à la race et aux groupes ethniques. En 2000, le REC a créé une quatrième commission permanente, sur les relations humaines, chargée d'aborder toutes les formes de discrimination injuste.

L'une des questions confiées à cette nouvelle commission concerne le VIH/sida. Or, le sida est une question sociale qui comporte de multiples facettes. La discrimination injuste qui frappe les malades n'est que l'un des aspects des problèmes en jeu. Il faudrait mentionner la théologie, l'éthique et le péché, le soin des victimes, l'éducation et les enjeux médicaux. Le REC ne pouvait prétendre changer la plupart des systèmes, mais nous avons pu cheminer avec nos membres pour nous efforcer de discerner les lieux où les Églises pourraient apporter une aide. Il s'agit également de réfléchir à ce que cette tragédie implique pour les gens et pour nous mêmes. Lors de la dernière Assemblée du REC, nous avons élaboré un document de travail qui sera utile à nos membres, un guide pour les aider à développer des politiques d'aide.

E. Communications

Le REC a assigné prioritairement à son Secrétaire général un mandat de communication. Depuis 1964, le REC a publié une circulaire mensuelle d'informations, appelé le *REC News Exchange*. Certes, les sources de nouvelles sont légion, mais cette circulaire a toujours été très appréciée par les responsables de nos Églises. En fait, dès mon entrée en fonctions, j'ai apprécié le fait de pouvoir lire plusieurs langues car cela nous permettait de glaner les nouvelles venant de diverses sources.

Depuis 1972, le REC a publié des revues trimestrielles de réflexion, tout d'abord en théologie, puis dans le domaine de la mission, en 1980, et dans celui du travail de jeunesse en 1996. *REC Focus* a réuni ces revues en une seule en 2000. De façon analogue au

Reformed World de l'ARM, nous avons publié *REC Focus* jusqu'en 2007.

Conclusion

Dans un certain sens, les organisations œcuméniques ne sont pas des organismes puissants. Malgré le caractère grandiose de ce lieu et le fait que nous rassemblions beaucoup de gens venus de différents pays, nous n'avons pas de budgets importants et peu de personnel. Les chrétiens qui assistent au culte dans vos Églises locales ne nous connaissent pas très bien.

Toutefois, nous sommes un espoir pour les responsables assemblés ici, non à cause de notre importance, mais du fait que nous savons qui vous êtes. Nous avons entendu l'expression de votre douleur, nous avons souffert avec vous. Ici vous allez rencontrer des gens qui deviendront vos amis. Ils apprendront à vous connaître, à prier pour vous. Dans ce monde de communications de masse, mondialisées, la plupart des gens souffrent d'être seuls. Mettre un terme à cette solitude est l'une des grandes tâches qui nous attendent.

Cela ne pourra se faire que dans l'amour. Je voudrais redire ce que j'ai écrit dans « *Moving towards Unity* » (« En route vers l'unité »), nos deux drapeaux, communion et justice, sont unis par l'amour. Si nous ne prenons pas soin les uns des autres, à quoi servons-nous ?

Nous parlerons d'une seule voix pour rendre témoignage à l'Évangile. Nous nous donnerons mutuellement des conseils en de nombreux domaines. Notre premier témoignage c'est le regard que le monde porte sur nous, en reconnaissant que nous sommes Ses disciples, que nous nous aimons les uns les autres, que nous accordons du prix aux vies des plus faibles parmi nous, le même prix que celui que nous accordons aux grands et aux forts !

Que Dieu nous bénisse dans notre travail cette semaine et au cours des années à venir !

Annexe 7

MESSAGE DE LA PRE-ASSEMBLÉE DES FEMMES

Nous sommes des Chrétiennes Réformées originaires d'Afrique, d'Asie, des Caraïbes, d'Europe, d'Amérique Latine, du Moyen Orient, d'Amérique du Nord et du Pacifique. Nous nous sommes rassemblées pour la Pré-assemblée des Femmes précédant l'Assemblée Générale d'Unification de la Communion Mondiale d'Eglises Réformées, qui s'est tenue au Collège Universitaire « Calvin », à Grand Rapids, dans le Michigan, aux Etats-Unis, du 14 au 17 juin 2010. Si nous vivons dans des mondes très différents, si nous parlons des langues différentes, nous avons cependant reçu le même don de Pentecôte. Ce don nous a permis d'entendre les cris des unes et des autres et de discerner l'image du Christ en chacune d'entre-nous.

Nous représentons les Eglises membres de l'Alliance Réformée Mondiale et du Conseil Œcuménique Réformé. Nous sommes venues en réponse à un appel de Dieu : discerner comment les femmes et les hommes pourront agir ensemble, en instruments de Dieu, pour la paix et la réconciliation, en imaginant et en lançant des actions de transformation dans le cadre de la nouvelle Communion.

Conscientes du fait que dans les moments de transition et de changement Dieu nous appelle à faire preuve de vigilance nous avons à répondre de nos actes devant lui et les uns devant les autres. Nous faisons confiance à la force du Saint Esprit pour nous permettre d'établir et de maintenir la justice dans nos pratiques, nos structures et nos relations.

Le recours à ce qui est écrit dans Ephésiens 4/3 pour fonder théologiquement la nouvelle destination vers laquelle nous voulons voguer, soulève des questions fondamentales : quelles valeurs la Communion va-t-elle choisir pour faire croître "l'unité de l'Esprit dans le lien de la paix" en son sein ? Nous nous méfions de ce que l'on pourrait faire dire à cette épître aux Ephésiens. Certains voudraient favoriser la notion d'unicité aux dépens de la nécessité de rejeter ce qui n'est pas acceptable. D'autres voudraient valoriser les notions de hiérarchie et pouvoir ainsi normaliser les relations inégales et négocier les différences. Comment la Communion va-t-elle naviguer entre les multiples diversités croisées qui sont constitutives de son corps, étant donné cet enracinement biblique et théologique dans l'épître aux Ephésiens? Comment la Communion va-t-elle prendre en compte les perceptions alternatives? Comment la Communion va-t-elle choisir les critères qui fonderont ses

décisions d'accepter ou de négocier tout ce qui ne cadre pas avec ses valeurs? Comment la Communion va-t-elle définir les notions de pouvoir et d'autorité, étant donné que celles-ci se traduisent dans les relations de pouvoir, de domination et d'hégémonie qui sont autant de réalités intégrées dans la fibre constitutive des parties qui la composent?

Femmes de la Pré-assemblées nous sommes entrées dans un temps de culte, de prière, de réflexions bibliques et de décisions prises à partir des analyses socio-économiques de la présente crise économique mondiale. Au sortir de ce temps de discernement, nous demandons à l'Assemblée Générale de nous écouter et de s'engager à agir dans trois domaines clés que nous considérons essentiels pour toute action en faveur de la paix et de l'unité : la justice, la communion, et le partenariat.

Justice

Que l'amour et la justice pour tous les peuples et pour la terre toute entière soient la volonté de Dieu est l'une des affirmations fondamentales de la théologie réformée.

Nous avons rendu visite à des femmes exerçant un ministère auprès de gens marginalisés par l'actuelle crise économique. Nous avons été témoins des drames poignants que la crise économique mondiale a causés dans la vie de femmes et d'hommes, même dans les pays du Nord. Le travail que ces femmes effectuent dans le cadre de leur ministère symbolise pour nous la force et la ténacité dont font preuve les femmes qui luttent pour la justice, la guérison et la réconciliation. Les femmes impliquées dans la résistance à l'injustice opposent un "non" catégorique aux structures de violence et d'injustice économique. Or, trop souvent, on nous ignore, on nous réduit au silence. Cependant, nous persévérons avec résilience et espoir, concevant de nouvelles stratégies pour résister et pour apporter un changement.

Les femmes qui participent à la Pré-assemblées pensent que la Communion devrait bâtir sur l'héritage des actions qui ont été menées pour la justice dans l'économie et l'écologie notamment en réponse à la Confession d'Accra. Nous espérons que la Communion s'engagera pour la Mission en partenariat. Elle aura à identifier clairement les objectifs à atteindre et les moyens de contrôler le processus. Il s'agira de sauvegarder (1) le processus d'Alliance pour la Justice; (2) les programmes pour la justice entre les sexes et entre les races; et (3) la mobilisation des ressources humaines et financières nécessaires pour maintenir les programmes pour la justice et pour la théologie.

Ainsi, nous demandons à l'Assemblée Générale de:

1. Garantir les gains que les femmes ont réalisé à travers le travail que l'ARM a accompli pour la justice entre les sexes et les races, en accordant une attention toute particulière à ce qui a été accompli dans l'analyse des problèmes de justice qui se posent du fait que les multiples identités des femmes amènent celles-ci à vivre des recoupements— notamment au plan de leurs capacités, leur caste, leur race, leur langue, leur classe sociale, leur sexualité, leur statut dans l'Eglise et la société, leur situation matrimoniale et familiale.
2. Poursuivre l'engagement envers la justice que la Confession d'Accra décrit comme une vie en plénitude pour tous les peuples. Renforcer le processus d'Alliance pour la justice économique et écologique.
3. Maintenir l'implication dans le combat contre la violence envers les femmes, les enfants et la terre. Reconnaître ces violences comme autant d'atteintes à la justice.
4. Poursuivre les luttes pour une vie en plénitude pour les personnes handicapées.
5. Créer des entités capables de garantir et d'assurer de justes relations dans toutes ses structures et pratiques.

Communion

La communion offre des opportunités de dialogue sur ce qui nous aidera à parvenir à l'unité et à la paix ainsi qu'à nourrir de saines relations dans le corps du Christ. Nous appelons l'Assemblée Générale à:

1. Affirmer son soutien à l'ordination des femmes. Ainsi on valorisera les dons et les intuitions spécifiques, originales et distinctes que Dieu confère aux femmes en vue des postes de leadership dans la Communion et au sein de ses Eglises membres
2. Proposer aux femmes une participation équitable dans tous les lieux de prise de décision et de direction de la Communion et de ses Eglises membres.
3. Continuer tous les efforts de préparation des femmes à l'exercice des responsabilités au sein de l'Eglise et de la société, notamment à travers l'éducation, les programmes de formation et les bourses d'étude.
4. Créer des structures qui facilitent, accompagnent et mettent en œuvre les décisions qui visent à assurer une égale représentation des femmes et des hommes à tous les niveaux tant dans la Communion que dans ses Eglises membres.

5. Remettre en question avec vigueur les manières dont culture et théologie se sont alliées pour justifier et pérenniser les structures, les modes de penser et les attitudes de type patriarcal qui légitiment la manière dont l'Église, traditionnellement, s'est organisée et a vécu son témoignage.
6. Garantir que les femmes soient incluses dans toutes les catégories de personnel au niveau du Secrétariat.

Partenariat

Nous célébrons les dons distincts que les femmes apportent à leur partenariat avec les hommes pour répondre à la volonté de Dieu de renouveler la terre.

Nous demandons à l'Assemblée Générale de:

- Valoriser le riche héritage de tout ce qui a été accompli avec les partenaires au niveau mondial en faveur de la justice - en particulier les organisations œcuméniques régionales, le Conseil Œcuménique des Églises et les mouvements interreligieux pour la justice.
- Soutenir les femmes qui dans les différentes instances de la Communion luttent pour la justice et le partenariat.
- Institutionnaliser un processus de budget qui tienne compte de volonté d'égalité entre les sexes.
- Rejeter le principe de l'obligation de parler anglais pour pouvoir faire partie du Comité Exécutif.

Nous sommes convaincues que la nouvelle Communion trouvera l'unité de l'Esprit dans le lien de paix, à travers la justice, la communion et le partenariat.

Annexe 8

**FORUM DES JEUNES RÉFORMÉS
MESSAGE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNIFICATION
2010**

Le Forum des Jeunes Réformés (FJR) s'est tenu du 14 au 17 juin 2010 à Grand Rapids, Michigan, réunissant des jeunes de 18 à 30 ans issus d'Églises membres de l'Alliance réformée mondiale (ARM) et du Conseil œcuménique réformé (REC). Notre rencontre était axée sur le thème « Unité de l'Esprit dans le lien de la paix » (Ép. 4,3). Nous représentons diverses communautés d'Afrique, d'Asie, de la Caraïbe, d'Europe, d'Amérique du Nord et du Sud. Nous rendons grâce à Dieu et remercions nos Églises de nous avoir donné l'occasion de louer Dieu, d'apprendre et de partager mutuellement nos expériences et nos histoires respectives. Chacun de nous a été poussé à vivre le message de l'épître aux Ephésiens.

Qui sommes-nous ?

Nous vivons à une époque de mondialisation, ayant des amis et des proches éparpillés à travers diverses frontières. Notre façon de voir et de comprendre le monde diffère par conséquent de celle des générations précédentes. On nous considère souvent comme immatures et inexpérimentés, mais nous sommes d'avis que les jeunes ont des talents, des aptitudes, une maturité spirituelle et des expériences que nous partageons avec le Corps du Christ dans son ensemble.

Nous avons en commun des valeurs mutuelles d'ouverture et de respect. Nous sommes prêts à examiner le sens de notre tradition Réformée aujourd'hui, par delà les dénominations et avec d'autres religions.

Nous sommes désireux de nous transformer nous-mêmes et de changer notre monde en mieux. Nous partageons avec nos aînés une histoire où l'on a œuvré en faveur de l'égalité au milieu des luttes. Aussi reconnaissons-nous que la division et le manque de respect ne correspondent pas à notre vision du monde, ni aujourd'hui ni dans l'avenir. Notre histoire nous façonne, mais elle ne nous lie pas.

Nos enjeux

Nous sommes conscients des enjeux relatifs à l'avènement de la justice dans notre monde, notamment la pauvreté, le VIH/sida, l'accès insuffisant aux services de santé, les conditions économiques difficiles, ces problèmes qui nous touchent tous, quel que soit notre âge. Les réalités sociales de notre monde ont provoqué une crise

spirituelle qui a anéanti l'espoir de nombreux jeunes, et qui nous a amenés à éviter la relation à Dieu et aux autres. Nous sommes conscients des problèmes relatifs à l'avènement de l'unité à cause des structures politiques et économiques qui continuent à nous éloigner d'une communion complète en excluant des gens de notre communauté à cause des restrictions de déplacement, des complications des procédures de visa et d'autres privations économiques. Nous sommes conscients des problèmes à propos de la paix dans une période marquée par les préjugés religieux où règne la peur plutôt que la compassion et le dialogue.

Nous acceptons le défi consistant à créer une Communion mondiale d'Églises réformées (CMER) sans exclusive, qui ne soit pas marquée par des divisions en fonction de l'âge, de la confession, du genre, de la diversité des langues ou des étiquettes par lesquelles nous nous définissons. Nous sommes disposés à prendre notre place avec notre maturité en Christ dans la CMER, pour vivre notre vocation dans cette famille de foi.

Ce que nous offrons

Nous nous offrons nous-mêmes sans réserve, avec notre passion, notre enthousiasme, notre désir de connaître Dieu et de nous connaître les uns les autres en prenant part à ce cheminement de foi. Nous proposons de nouvelles manières de comprendre l'Église et le monde, en reconnaissant le passé et en accueillant l'avenir, tout en œuvrant pour le progrès dans le présent. Nous offrons notre volonté de respecter nos différences sans amplifier volontairement nos divisions ; ceci constitue la réalité vivante de ce à quoi se sont affrontés nos parents et nos ancêtres, et l'objet de leurs prières actuelles. Nous sommes reconnaissants pour les nouveaux moyens de communication, et la technologie qui nous permettent de dépasser les limites et les frontières et de trouver de nouvelles manières de vivre une vie témoignant de la communion et de la justice là où nous sommes.

Notre vocation

Nous portons une vision consistant à vivre dans nos communautés locales l'absence d'exclusion que nous connaissons dans le Forum des Jeunes Réformés. La vision de communautés transformées par notre foi, notre espérance et notre amour. La vision d'une famille de la CMER qui soit sans exclusive et dont la louange, l'esprit de communion fraternelle et les actions soient fondés sur des relations équitables plutôt que sur le renforcement des institutions. Nous demandons à l'Assemblée générale de l'unification de tenir compte de cette vision au moment où elle va créer la CMER, pour concevoir

et maintenir des structures de direction basées sur les relations plutôt que sur la hiérarchie ou le statut. Nous admettons que cette vision n'est pas impossible si nous savons que prière signifie action. Nous mettons nos talents au service de la CMER et du corps du Christ dans son ensemble, en disant la vérité avec amour, pour la paix dans notre monde. (Ép. 4,11-16)

Annexe 9

RAPPORT DU COMITÉ DES DIRECTIVES

Les Églises réformées ont entamé le voyage d'Accra et Utrecht à Grand Rapids, se sachant conduites par le Dieu trinitaire. Les Églises membres de l'Alliance Réformée Mondiale (ARM) et du Conseil Œcuménique Réformé (REC) se sont engagées à vivre dans la fidélité et ont répondu à l'appel de Dieu relatif à la constitution de la Communion Mondiale d'Églises Réformées (CMER).

L'Assemblée générale de l'unification de la CMER rend grâce à Dieu pour les dirigeants passés et présents de l'ARM et du REC à tous les niveaux, car ils ont accompli un travail précieux en guidant et en conduisant ces deux organisations pour œuvrer en faveur d'une unité visible au sein du peuple de Dieu, en réalisant les idéaux de l'Évangile et en luttant pour la justice dans le monde.

Le rôle de la CMER consiste à faciliter la création de réseaux, officiels ou non, parmi les Églises membres et les Conseils régionaux pour donner aux Églises des moyens d'agir et contribuer à trouver des façons nouvelles de partager les ressources pour la mission.

La nouvelle organisation espère que les membres du Secrétariat seront disposés à appuyer et à permettre à toute la Communion de s'impliquer dans le travail et le ministère de la CMER. Les Églises membres et les Conseils régionaux devraient devenir des membres engagés dans la réalisation des perspectives de la CMER.

Lorsqu'il est question dans le présent rapport de la Communion Mondiale d'Églises Réformées (ci-après dénommée CMER) il s'agit des Églises membres, des Conseils régionaux et du Secrétariat général, dont le siège est à Genève.

Le Comité des directives transmet les recommandations suivantes :*Identité réformée, théologie et communion*

1. Que la CMER souligne l'importance de sa base théologique et de la formation théologique dans la vie de ses Églises membres et insiste sur la déclaration concernant l'identité théologique réformée établie lors de l'Assemblée générale de l'unification. Que la CMER encourage la création d'un réseau de théologiens, ainsi que d'un réseau de personnes susceptibles de préparer une approche réformée d'une théologie des religions afin d'apporter un soutien aux relations et au dialogue interreligieux.

2. Que le Comité exécutif prévoie des études au sujet de la « communion » et de la nature d'une Église confessionnelle/confessante, et qu'il appuie la mise en commun d'expériences entre les Églises membres.
3. Que la CMER continue de publier et de diffuser les bulletins *Reformed World* et *Update* (ou les publications appelées à leur succéder⁹) ; qu'ils soient mis à la disposition des Églises membres; que soit facilitée une utilisation plus large du matériel catéchétique.

Unité chrétienne et engagement œcuménique

1. Que la CMER entame, réaffirme et fasse progresser les relations œcuméniques et qu'elle invite les Conseils régionaux (et, à défaut, les Églises membres) à recevoir et à s'approprier l'engagement œcuménique dans leur contexte local usant d'une multiplicité de méthodes multidirectionnelles, et qu'elle discerne en même temps les questions relevant de leurs contextes particuliers afin d'élargir l'engagement de la CMER.
2. Que la CMER renouvelle l'engagement avec « l'Alliance pour la justice économique et écologique » (Confession d'Accra, 2004) afin d'inviter à témoigner de notre souci commun concernant la justice économique et écologique considérée comme une question de foi, et qu'elle renouvelle l'engagement avec d'autres communions et organisations religieuses en se centrant sur les implications des élaborations théologiques en matière de justice et d'action sociale.
3. Que la CMER entame des discussions *au sein de* la Communion afin d'examiner la possibilité de s'associer à la « Déclaration conjointe sur la doctrine de la justification » (1999).

Justice économique et écologique

1. Que la CMER déclare que « l'alliance pour la justice économique et écologique » (Confession d'Accra, 2004) est un élément essentiel et constitue l'une de ses deux priorités centrales (Communion et Justice), et qu'elle demande instamment au Comité exécutif d'affecter les ressources humaines et financières requises à cette fin.

⁹ *Update* est désormais appelé *Reformed Communiqué* depuis l'AGU.

2. Que la CMER continue le processus d'éducation sur la Confession d'Accra et ses implications, qu'elle poursuive notamment les actions multilatérales (Nord-Nord, Sud-Sud, Sud-Nord), ainsi que les actions en matière de justice climatique, de dette écologique et de destruction écologique, y compris les études bibliques - selon la perspective des peuples autochtones.
3. Que la CMER appelle ses Églises membres, en collaboration avec le COE et d'autres organisations œcuméniques, à préparer une Conférence œcuménique mondiale destinée à proposer un cadre et des critères en vue d'une nouvelle architecture financière et économique :
 - basée sur des principes de justice économique, sociale et climatique,
 - au service de l'économie réelle,
 - capable de rendre compte à propos des risques sociaux et environnementaux,
 - établissant clairement des limites à l'avidité.

Il faudra examiner la manière dont, par la suite, cette démarche pourra être appuyée par un comité économique mondial qui établirait un lien avec des approches en direction d'autres communautés religieuses et des spécialistes critiques dans le monde entier, ainsi qu'avec la Commission des Nations Unies pour une nouvelle architecture financière internationale, dont le président est Joseph Stiglitz, Prix Nobel.

4. L'Assemblée générale de l'unification invite la CMER à travailler à la réalisation d'une vision concernant une civilisation génératrice de vie destinée à remplacer le modèle économique néolibéral, en introduisant de nouveaux modes de mesure reflétant l'intention de Dieu relative à l'épanouissement de la création, et de l'humanité au sein de cette création, ce qui comporte l'éventualité d'une lutte contre les puissances du système économique mondial.

Renouveau spirituel et culturel

1. Que la CMER adopte l'amendement apporté à la déclaration « Témoigner du Dieu trinitaire » (édition 2010 révisée) en tant que document de travail, qu'elle en conseille l'étude par les Églises membres et qu'elle en assure une large diffusion au sein de la Communion et au-delà.

2. Que la CMER conseille au Comité exécutif d'accueillir les commentaires des Églises membres relatifs à cette déclaration et qu'elle prévoie les moyens d'assister les Églises membres afin d'en assurer la mise en œuvre.
3. Que la CMER conseille au Comité exécutif d'envisager la désignation d'un groupe de travail sur cette question.

Formation et accompagnement de responsables

1. Que, la CMER réaffirme l'accès égal des hommes et des femmes, des pasteurs et des laïcs, à la formation théologique et aux programmes de développement.
2. Que la CMER renouvelle son engagement en faveur de la réflexion théologique contre toute forme d'autoritarisme et les structures de pouvoir au sein de l'Église et de notre Communion.
3. Que la CMER soutienne la formation de jeunes responsables par la constitution de réseaux, l'affectation de ressources, la formation et la communion, et qu'elle recrute un animateur pour le réseau des jeunes.

Justice de genre

1. Que la CMER réaffirme son engagement concernant un partenariat intégral entre femmes et hommes en portant à 50% la représentation féminine au sein du Comité exécutif et au niveau de la présidence.
2. Que la CMER favorise l'ordination des femmes parmi ses Églises membres.
3. Que la CMER crée des programmes axés sur les questions à la fois de justice de genre et de traitement des problèmes auxquels sont confrontées les personnes handicapées.
4. Que la CMER favorise l'éducation en matière de justice de genre en vue du changement, en créant, en affectant et en partageant des ressources destinées à l'éducation chrétienne des enfants.

Autonomisation de la jeunesse

1. Que soit créée une rubrique jeunesse dans le bulletin *Reformed Communiqué* de la CMER à l'intention des jeunes et de leurs réseaux afin qu'ils puissent communiquer et tenir la Communion au courant des nouvelles concernant leurs projets aux niveaux local, régional et mondial.

2. Que soit créé un Fonds pour les jeunes, alimenté au départ par la CMER et financé ensuite par les réseaux régionaux. La contribution initiale de la CMER, qui devra par la suite être prise en charge par les régions, témoignera de la volonté de la Communion d'appuyer les réseaux régionaux de jeunes.
3. Qu'il y ait parmi les délégués du Comité exécutif trois personnes au moins âgées de moins de 30 ans. Par ailleurs, que le Comité des nominations élise au moins un membre du Présidium âgé de moins de 30 ans, et que ce Comité prenne en considération la diversité des âges des candidats.

Mission

1. Que la CMER travaille avec les Églises membres afin de promouvoir une large participation à la réflexion tendant à aboutir à une déclaration théologique commune en matière de mission.
2. Que le Comité exécutif soit chargé d'identifier les ressources nécessaires, financières et autres, susceptibles d'apporter une réponse aux contextes et aux enjeux changeants de ce monde, afin que la mission reste au cœur des structures et des activités programmatiques de la CMER.
3. Que la CMER favorise le renforcement des partenariats de nature à donner aux Églises membres des moyens d'agir et à les aider à mettre en œuvre des façons originales de partager des ressources dans le cadre de la mission. Qu'elle repère des alliances stratégiques avec d'autres institutions, notamment en matière de programmes visant à exprimer l'identité propre de la Communion Mondiale d'Églises Réformées dans la mission.

Paix et réconciliation

1. Dans certains pays, comme le Nigeria, le Soudan ou le Kenya, il existe des tentatives pour introduire la sharia, système juridique générateur d'inégalités face à la loi et susceptible de désavantager les chrétiens et autres minorités religieuses ainsi que de perpétuer et d'aggraver la division religieuse. La présence des chrétiens étant importante dans ces pays, la CMER se sent spécialement responsable d'y œuvrer à la paix et à la réconciliation.
2. Que la CMER, travaillant de pair avec les Églises membres et autres institutions compétentes, examine la manière d'accompagner les Églises par la solidarité prophétique,

l'éducation et l'assistance. Ce qui suppose l'engagement de ne pas prendre part à la violence réciproque.

3. Concernant le conflit Israélo-palestinien, que la CMER appuie les efforts entrepris par les Églises membres, le COE et d'autres, pour trouver des partenaires adéquats en vue d'un engagement et d'un dialogue interreligieux, sachant qu'il n'y aura aucune solution sans la participation de représentants israéliens/juifs et palestiniens là où ce sera possible. La CMER et ses Églises membres se sentent en solidarité avec nos frères et sœurs chrétiens dans ces situations difficiles.

Ce conflit est source d'instabilité pour l'ensemble de la région et a en outre des implications mondiales. La situation au Moyen-Orient et dans d'autres pays musulmans où la présence de minorités chrétiennes se voit sérieusement menacée, exige un programme efficace comportant la présence d'une personne chargée de donner des forces à la présence chrétienne au Moyen-Orient et d'aider les chrétiens à être des facteurs de paix et de réconciliation.

4. Que la CMER poursuive le travail entrepris en Croatie et en Afrique du Sud sur la paix et la réconciliation.
5. Quant aux problèmes relatifs aux peuples autochtones, que la CMER entame un processus orienté vers la confession et la repentance des fautes du passé pour vivre dans la vérité de notre condition d'égaux aux yeux de Dieu ; qu'elle cherche en toute humilité à établir des liens avec les peuples autochtones afin de les écouter et de les comprendre ; qu'elle honore et respecte les différences culturelles de toutes les expressions du culte ; qu'elle fasse entendre les voix des peuples autochtones dans ses organes de direction ; qu'elle appuie la Déclaration des Nations Unies relative aux droits des peuples autochtones comme constituant un instrument utile pour ses Églises membres.
6. Au sujet de l'immigration et des requérants d'asile, que la CMER renouvelle son témoignage à l'accueil sans exclusive que Dieu nous accorde et qu'elle interpelle, par des déclarations et des actions, toutes les instances où des personnes subissent des traitements indignes du fait de politiques d'immigration injustes, arbitraires et inhumaines.

Recommandations supplémentaires du Comité des directives:

Le Comité des directives propose également :

1. Que la plupart des activités de la CMER aient lieu dans le cadre des Conseils régionaux et que le Comité exécutif et les membres du personnel mettent au point des méthodes permettant une plus grande autonomie de ces Conseils, y compris par la désignation de consultants.
2. Que le travail de la CMER sur la mission comporte la collaboration et le dialogue avec d'autres traditions religieuses, la création éventuelle d'un conseil ou d'une organisation interreligieuse, ou le travail avec des organisations interreligieuses existantes. Que les Conseils régionaux qui ne l'ont pas encore fait, soient encouragés à commencer ce travail.
3. Que la CMER lance des programmes de formation en vue d'une approche théologique plus complexe dans les Églises membres confrontées aux problèmes de justice de genre. Que ces programmes prennent en compte la situation et la culture locales et puissent bénéficier du concours des Conseils régionaux.
4. Que la responsabilisation des jeunes soit considérée comme essentielle dans tous les domaines de la CMER et que, par conséquent, les bourses d'études, les programmes d'éducation théologique et autres bénéficient d'un soutien.
5. Qu'étant donné l'engagement de la CMER aussi important en matière de justice que de communion, celle-ci charge le Comité exécutif d'accorder des ressources budgétaires et humaines égales à l'une et l'autre de ces priorités.
6. Que les rapports financiers de la CMER tiennent compte des méthodes d'assistance souvent pratiquées dans le Sud, fondées sur des apports en nature et non seulement en numéraire.
7. Que la CMER renouvelle son engagement vis-à-vis des actions proposées par la 24^{ème} Assemblée générale de l'ARM (2004) au sujet des Églises de Papouasie (Indonésie) et de l'oppression et de la marginalisation que subit sa population, et qu'elle charge le Comité exécutif de mettre en œuvre ces actions, de soutenir cette Église membre de Papouasie et de favoriser le dialogue entre les responsables de Papouasie et le gouvernement indonésien.
8. Que la CMER charge le Comité exécutif de constituer un groupe de travail sur la guérison et la réconciliation à l'intention des Églises de la famille réformée néerlandaise en Afrique du Sud, en s'inspirant des décisions d'Ottawa (1982) et de Debrecen (1997).
9. Que la CMER modifie la rédaction des articles (II.A.1 et II.A.2) de son Règlement afin de porter à 50% l'équilibre entre les genres pour les membres de son Comité exécutif élu et de son Présidium,

en ajoutant la phrase suivante à la fin de chacun des articles précités: « Le Présidium et le Comité exécutif devront être composés d'un nombre égal d'hommes et de femmes. »

10. Que la CMER charge le Comité exécutif de créer un groupe de suivi chargé des relations justes, de l'absence d'exclusion et de la représentation dans les différents aspects de la vie et de la direction de la Communion.

11. Que la CMER envisage la possibilité d'améliorer l'accès au site web concernant la base de données et les meilleures pratiques, et qu'elle alloue des ressources à cet effet.

12. Que la CMER charge le Comité exécutif de reconsidérer la question des langues (en fonction du nombre de délégués parlant telle ou telle langue) aux fins d'interprétation, en vue de la tenue de la prochaine Assemblée générale.

13. Que la CMER charge le Comité exécutif de transmettre une réponse appropriée à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, en portant une attention particulière aux principales préoccupations de nos Églises membres.

14. Que la CMER adopte comme directives essentielles la Déclaration du Dialogue Mondial de Johannesburg sur la Confession d'Accra (septembre 2009), la Déclaration sur la Consultation théologique mondiale de Cartigny sur la communion et la justice (mars 2010), et la Déclaration commune « Rêvons ensemble d'un monde différent » de l'Église réformée unifiante en Afrique australe et de l'Église évangélique réformée en Allemagne.

15. Que la CMER charge le Comité exécutif de réviser entièrement la procédure de nomination de l'Assemblée générale de l'unification.

16. Que la CMER prenne note des profondes divisions et des conflits encore présents au sein de notre Communion au sujet de questions telles que l'ordination des femmes ou la sexualité humaine.

Luttons pour la vérité¹⁰ dans le respect réciproque et l'esprit de communion.

17. Confirmer le Fonds de Partenariat qui a été depuis longtemps au service de nos Églises et le confier au Comité exécutif.

¹⁰ Il a été demandé au Comité exécutif d'approfondir la discussion à propos de la signification du terme « vérité »

Annexe 10

RAPPORT DU COMITÉ DES AFFAIRES INTERNATIONALES

Nous sommes un peuple migrateur, nous marchons dans les pas du maître.

Nous sommes un peuple en marche, à l'ombre de la croix.

Qu'est-ce qui nous pousse ? Le visage de Jésus. Qui nous protège ?

Notre guide fidèle, Celui qui foule le sentier du service, Christ le Seigneur crucifié.

Vivant l'unité dans le lien de la paix, animés d'un commun souci de justice, la Communion mondiale d'Églises réformées, famille d'Églises réformées du monde entier, voit dans la dignité humaine, l'égalité, l'intégrité de la création, l'éradication de la pauvreté, la paix et la réconciliation les défis majeurs de notre temps. En tant qu'Églises nous sommes appelées à élever la voix sur tous les enjeux qui menacent la vie en abondance pour tous dans nos communautés et à nous tenir là où Dieu se tient, face à l'injustice, solidaire des victimes.

Le rapport du Comité des affaires internationales tient à rappeler un certain nombre de problèmes qui se posent tant aux Églises qu'au monde, tels qu'ils sont vécus par les membres de la CMER et leurs communautés. En nommant ces problèmes, nous portons nos membres et nos communautés dans la prière et nous appelons à l'action. Nous voulons être fidèles à la volonté de Dieu exprimée dans l'Évangile de Jean : que tous aient la vie, et la vie en abondance.

Dignité de toutes les personnes*Migration*

Nous sommes une communion d'Églises de tous les continents, rassemblées pour exprimer et pour découvrir la richesse de la diversité et de l'unité que nous avons en commun, non seulement en tant qu'Églises réformées, mais également sur un niveau plus basique, en tant qu'êtres humains venant de cultures et d'expressions différentes.

Nous reconnaissons que le mouvement des peuples et de la population a toujours suscité des conflits. Nous comprenons la difficulté éprouvée par ceux qui ont du mal à faire place à de

nouveaux arrivants, ainsi que les difficultés d'adaptation des nouvelles communautés.

Nous déplorons le mauvais traitement infligé aux migrants, les attaques qu'ils subissent de la part de certains individus, la criminalisation de leur situation par les gouvernements. Nous déplorons les administrations et les bureaucraties incohérentes qui compliquent inutilement l'obtention de papiers et qui entraînent les gens dans des situations irrégulières et illégales, souvent malgré leur bonne volonté. Nous déplorons l'absence de sympathie et de dignité dont font souvent preuve les agences gouvernementales à l'égard des personnes déplacées, fragiles et souvent traumatisées.

Nous déplorons la réduction en esclavage et les trafics d'êtres vulnérables, et en particulier la violence à l'égard des femmes et des enfants dans le commerce du sexe, le travail domestique, ainsi que dans les usines et les exploitations agricoles.

Nous demandons aux gouvernements de traiter tout le monde avec dignité et égalité. Nous demandons aux gouvernements et aux Églises de ne pas considérer les gens comme des menaces ou des marchandises, mais comme des êtres humains, avec leur dignité, qui contribuent à la richesse de nos cultures et de permettre à ces nouvelles communautés de grandir à la fois économiquement et culturellement.

Nous appelons les gouvernements à revoir leurs politiques d'immigration et à instaurer des systèmes d'immigration répondant aux besoins de la population et de la société dans son ensemble.

Prisonniers d'opinion

Nous affirmons la liberté de religion, d'idéologie et des expressions humaines qui ne causent pas un dommage direct et manifeste à autrui.

Nous déplorons les détentions et les violences infligées à des personnes pour motif de conscience. En particulier nous nous élevons contre les menaces et les assassinats dont sont victimes des militants des droits de l'homme dans de nombreuses régions du monde représentées au sein de la Communion mondiale d'Églises réformées.

Nous invitons les gouvernements qui détiennent des personnes en raison de leur religion, de leurs croyances, de leurs engagements politiques ou de toute autre expression humaine à prendre

conscience du fait que les suppressions de liberté amènent les positions à se durcir, produisent des martyrs et portent atteinte au cœur et à l'âme de la nation.

Nous soutenons les efforts de la Conférence des Églises de toute l'Afrique (CETA) dans ses efforts pour répondre à la souffrance de la population du Zimbabwe. Nous continuons à porter le peuple du Zimbabwe dans nos prières.

Nous soutenons l'Église réformée de Roumanie dans ses efforts pour réhabiliter la mémoire de ses membres assassinés par la dictature communiste entre 1945 et 1989. Nous encourageons la Conférence des Églises Européennes (KEK) à favoriser la réhabilitation des personnes. Il est inacceptable que des propriétés confisquées à cette époque n'aient pas été restituées. Nous demandons au gouvernement roumain de respecter l'intégrité de la vie et des biens de tous ses habitants, y compris des Églises réformées.

Égalité et absence d'exclusive

Avec l'Écriture sainte, nous affirmons qu'il « n'y a ni Juif ni Grec, ni esclave ni libre, ni homme ni femme, car vous êtes tous un en Christ Jésus. » (Galates 3,28)

Nous sommes profondément inquiets d'apprendre que des discriminations religieuses continuent à être pratiquées de par le monde et que de nombreuses Églises membres en sont victimes.

Notre attention a été attirée en particulier sur la situation politique sérieuse et profondément inquiétante qui règne à Madagascar. Malheureusement, la situation de ce pays n'est pas une exception. Des rapports signalant des problèmes de gravité semblable nous parviennent de pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie

Étant donné les discriminations religieuses et toutes les autres formes de discrimination, les menaces et la persécution qui frappent des Églises membres dans le monde, la CMER s'engage à un effort de conscientisation au nom de nos sœurs et frères opprimés. Nous avons un souci tout particulier pour la communauté dalit en Inde, qui connaît oppression et discrimination. La CMER appelle à la prière pour nos frères et sœurs persécutés et demande à ses Églises membres d'agir régionalement et globalement, selon les besoins et d'agir également dans le cadre des réseaux existants.

Intégrité de la Création

En tant que chrétiens réformés du monde entier nous affirmons que notre Créateur a placé l'humanité dans le jardin d'Eden pour la sauvegarde de l'intégrité de la vie, de tous les êtres vivants. Nous reconnaissons que nous n'avons pas été de dignes gérants des dons de la terre, de la mer, des forêts et de l'air. Nous assumons notre part de responsabilité dans ce matérialisme et cette surconsommation qui ont conduit à l'abus et au gaspillage des ressources naturelles. Nous avons négligé notre responsabilité consistant à soutenir le tissu de la vie.

Nous déplorons les excès commis par les sociétés multinationales dans l'exploitation des ressources naturelles en vue de la création de profits sans tenir compte du pays et de ses habitants. Nous voulons attirer l'attention sur les situations de sécheresse, les glissements de terrain, la fonte des glaces et des pollutions par les hydrocarbures. Nous appuyons les cris de nos sœurs et de nos frères au Bangladesh, dans la République Dominicaine, dans l'Himalaya, en Indonésie et dans tous les lieux du monde où l'on souffre du mauvais usage et de l'abus des ressources naturelles. Nous demandons à tous les peuples de vivre en solidarité avec les populations de pays comme le Guatemala ou Haïti qui ont été touchés par la mauvaise gestion des ressources.

Dieu a fait de nous des gérants de la création, notre vocation consiste à protéger et à aimer les dons infinis de cette création, et en particulier en réduisant notre consommation, en réutilisant ce qui peut l'être et en recyclant.

Nous voulons reconnaître le travail accompli par les Églises protestantes et catholiques au Brésil et en Suisse sur la question de « L'eau comme droit de l'homme et bien public ». Nous demandons à nos Églises membres d'appuyer et d'adopter cette déclaration.

Éradication of de la pauvreté

Nous affirmons que la terre appartient au Seigneur, ainsi que tout ce qu'elle renferme, le monde et ses habitants. (Psaume 24,1)
Dieu veut que tous les humains, créés à son image, aient la vie en abondance et qu'ils soient les gérants de la création pour le bien de tous.

Nous désapprouvons tout système économique qui exploite les ressources et les personnes pour servir les intérêts des riches aux dépens des pauvres, comme, par exemple, dans le cas de l'immigration forcée. Ainsi que tout système politique qui engendre

pauvreté et difficultés pour son propre peuple ou pour un autre peuple par le recours aux sanctions ou aux accords commerciaux défavorables.

Nous demandons aux responsables de la CMER de collaborer avec d'autres organisations pour que les gouvernements rendent des comptes quant aux objectifs de développement du millénaire. Dans le contexte des réalités et de l'injustice au niveau mondial, nous encourageons les Églises à rechercher une société plus juste dans laquelle les pauvres seront pris en charge. Étant donné la souffrance des peuples de Corée du Nord et de Cuba, nous demandons aux responsables de la CMER d'adresser une lettre à l'ONU pour demander la fin des sanctions et de rechercher d'autres formes d'aide humanitaire. Nous exhortons les Églises membres à porter dans la prière tous les pauvres et de s'efforcer d'éradiquer la pauvreté et les souffrances dans les sociétés où elles vivent.

Paix et réconciliation

En tant qu'Églises de la CMER, nous sommes appelées à prendre la tête du développement des relations pacifiques entre chrétiens et à travailler à créer des relations pacifiques entre les différents groupes religieux. Nous défendons la protection des identités culturelles, en particulier dans le domaine du respect des langues.

Nous désapprouvons les situations où les forts oppriment, exploitent et profitent des faibles ; les situations où la majorité domine les minorités, au niveau local, régional ou international. Nous déplorons les situations politiques caractérisées par un contrôle dictatorial et une uniformité imposée et obligatoire. Dans le même ordre d'idées, nous voulons dire notre angoisse à propos des situations où règnent la discrimination religieuse et les violences, notamment à l'endroit des chrétiens, comme en Indonésie, à Madagascar, au Nigeria, en Irak et en Inde du Nord ; le conflit Israélo-palestinien actuel ; la base militaire étatsunienne d'Okinawa, au Japon ; les troubles en Thaïlande et à Sri Lanka ; l'intervention armée américaine en Colombie ; la question de la liberté linguistique des Hongrois en Slovaquie ; les effets du coup d'état civil et militaire au Honduras ; la question de la souveraineté sur les Malouines, ou Iles Falkland ; l'occupation militaire de la Birmanie ; la restriction imposée par la Chine à l'indépendance de Taiwan ; la tendance de certains pays à accumuler des armes.

Recommandations du Comité des affaires internationales*Églises membres*

1. Nous appelons les Églises membres à appuyer et à adopter le document publié par les Églises protestantes du Brésil et de Suisse : « L'eau comme droit de l'homme et bien public ».
2. Nous demandons à nos Églises de prendre position en faveur de méthodes d'agriculture qui préservent l'eau, le sol et la diversité de la vie végétale.
3. Nous demandons aux Églises de participer activement au reboisement des forêts et de protester contre la déforestation sauvage.
4. Nous recommandons aux Églises de faire un effort de conscientisation auprès des gens, jeunes et vieux, afin que l'on apprenne à moins utiliser de choses et à réutiliser les ressources afin de pouvoir protéger et défendre la beauté de la création.
5. Nous demandons aux Églises membres de faire pression, ou d'agir par d'autres moyens, pour inciter les gouvernements à prévoir dans leurs politiques l'accueil des demandeurs d'asile, tenant ainsi compte des flux de dizaines de milliers de personnes (en particulier originaires des îles du Pacifique) qui vont être déplacées par la montée du niveau des mers à la suite des changements climatiques.
6. Nous encourageons les Églises membres de la CMER à réfléchir, à se documenter, à dialoguer avec les intéressés concernant la signification historique de Haïti et les conséquences pour son développement économique et social.

Comité exécutif

7. Nous demandons au Comité exécutif d'écrire à la Conférence des Églises européennes (KEK) pour demander que la question des protestants espagnols soit mise à l'ordre du jour de la rencontre entre le Président de la Commission européenne Barroso et le Premier ministre espagnol dans la perspective de la prochaine présidence de l'Union européenne.
8. Nous demandons au Comité exécutif d'attirer l'attention de toutes les Églises membres de la CMER sur la situation des Églises et la question de la liberté religieuse au Moyen-Orient et de leur demander de prier.
9. Nous demandons au Comité exécutif de rendre visite à nos frères et sœurs à Madagascar et de voir si la CMER pourrait y jouer un rôle de médiation et ceci en liaison avec les organisations locales et régionales (la CETA par exemple).
10. Nous demandons au Comité exécutif de revoir la mission et le rôle du Comité des affaires internationales

11. Nous demandons au Comité exécutif d'écrire à l'ONU pour plaider la cause de Taiwan et son droit à participer aux Nations Unies (ainsi qu'à d'autres organisations internationales telles que l'OMS), sur un pied d'égalité, comme membre de plein droit de la société internationale.
12. Nous demandons au Comité exécutif d'écrire des lettres de solidarité (avec visite personnelle si le budget le permet) aux Églises membres des îles du Pacifique.
13. Nous demandons au Comité exécutif d'écrire aux Églises membres pour qu'en tant qu'institutions elles aient soin de réduire leur empreinte carbone. Il serait souhaitable que la CMER diffuse auprès de ses membres du matériel éducatif et des suggestions sur la façon de procéder.
14. Nous demandons que le Comité exécutif fasse une déclaration publique (sous forme de communiqué de presse) sur les conséquences de l'intervention militaire et de la création de bases militaires en Colombie.
15. Nous demandons que le Comité exécutif fasse une déclaration publique (sous forme de communiqué de presse) pour condamner la prolifération des armes.
16. Nous demandons que le Comité exécutif fasse une déclaration publique condamnant l'occupation militaire en Birmanie et les effets secondaires de cette occupation
17. Nous demandons au Comité exécutif de continuer à entretenir des relations œcuméniques permettant de cultiver la paix entre les diverses traditions chrétiennes.

Secrétariat Général

18. Nous demandons
 - a. au Secrétaire général de demander à l'ONU de revoir sa position sur les sanctions économiques contre la Corée du Nord et de permettre que soit apportée une aide humanitaire au peuple de ce pays ;
 - b. au Secrétaire général et au Présidium de rendre visite à Séoul et à Pyongyang et d'y organiser des réunions de prière pour la réconciliation de la péninsule coréenne ;
 - c. qu'il recommande que l'accord d'armistice soit transformé en un traité de paix entre les deux Corées, comme le demande l'Église presbytérienne en République de Corée.
19. Nous demandons au Secrétaire général de répondre à la souffrance du peuple de Cuba :
 - a. en soutenant totalement et en exigeant la fin du blocus économique, commercial et financier imposé par le gouvernement des États-Unis contre le peuple cubain.

- b. en adressant un appel par lettre, avec copie de cette résolution, au Président des États-Unis, à la Secrétaire d'État, au Sénat et au président de la Chambre des représentants, afin que des relations diplomatiques pacifiques soient rétablies avec la nation cubaine, et d'annuler toutes les lois qui imposent un blocus ou embargo sur les biens, les avoirs, la propriété, les voyages et le commerce avec Cuba.
- c. en encourageant les Églises membres de la CMER et nos partenaires œcuméniques et aux États-Unis à utiliser toutes leurs structures pour demander un changement de politique et la fin du blocus économique, commercial et financier imposé par le gouvernement des États-Unis à la nation cubaine.
- d. en encourageant toutes les Églises membres de la CMER, ainsi que nos partenaires et associés, à prier pour le peuple, les Églises et les diverses communautés de Cuba.

Autres

20. Le Comité des affaires internationales transmet au Comité des directives les préoccupations concernant la justice raciale, la continuelle nécessité de repentance, de réconciliation raciale, de relations mutuelles approfondies dans la vie des Églises de la famille réformée néerlandaise en Afrique du Sud. Le Comité des affaires internationales suggère au Comité des directives la constitution d'une équipe de travail ou d'un comité pour prendre en charge ces préoccupations. Ce comité aurait selon nous pour tâche essentielle d'accompagner les dirigeants et les membres des Églises de la CMER en Afrique du Sud dans leur approche de ces questions.

21. Le Comité des affaires internationales transmet au Comité des directives les questions soulevées par l'Église de Papouasie à propos de l'oppression et de la marginalisation de son peuple. La question a été soulevée lors de la réunion de l'Assemblée de l'ARM en 2004. Or les leaders des Églises de Papouasie ont l'impression que l'on n'est pas intervenu comme ils l'auraient espéré.

22. Nous demandons que les délégués de l'Assemblée puissent recevoir une liste complète des déclarations provenant des Églises membres et des propositions formulées au cours de l'Assemblée par le Comité des affaires internationales, en vue de les apporter à leurs Églises. Ceci afin de susciter une prise de conscience et de proposer des thèmes de prière.

23. Nous demandons que le Comité des directives étudie et précise une politique concernant la nourriture proposée aux participants des Assemblées, conformément au principe d'une vie simple, pour que les autres puissent vivre dans la simplicité. Une telle conduite est nécessaire non seulement au moment où nous tenons à manifester notre solidarité avec nos frères et nos sœurs pauvres du monde, mais il s'agit de mettre en concordance nos idées et nos actes, nous qui sommes membres d'une organisation fondée sur les principes chrétiens d'égalité et de justice.

24. Nous demandons au Comité exécutif de réexaminer les fonctions et les objectifs du Comité des affaires internationales.

Demandes de prière

Prions pour la souffrance des populations du Zimbabwe.

Prions pour nos frères et sœurs victimes de discriminations religieuses.

Prions pour les pauvres et luttons pour éradiquer la pauvreté et la souffrance.

Prions pour les Églises du Moyen-Orient dans leur quête de liberté religieuse.

Prions pour les droits humains du peuple du Bangladesh.

Prions pour le peuple de Porto Rico qui s'efforce d'exprimer son identité.

Prions pour tous ceux qui sont victimes de discrimination parce qu'ils parlent des langues autochtones.

Prions pour toutes les populations touchées par des catastrophes d'origine humaine.

Prions pour toutes les victimes de conflits interethniques ou de relations difficiles.

Prions pour le peuple de Sri Lanka dans sa recherche de réconciliation et d'une paix durable.

Prions pour tous ceux qui ont la responsabilité éthique des nouvelles formes de biotechnologie

Prions pour de bonnes relations est-ouest et nord-sud

Prions pour ceux qui préparent la conférence de Mexico, en décembre 2010, qui reprendra le travail de la conférence sur les changements climatiques de Copenhague.

Prions pour le Soudan et sa situation actuelle.

Prions les uns pour les autres lorsque nos histoires, nos cultures, nos cadres de vie nous amènent à avoir des points de vue différents, et luttons pour vivre dans le respect mutuel et l'esprit de communion.

Prions pour la Somalie.

Prions pour la situation religieuse en Indonésie.

Prions pour l'Église protestante unie de Belgique, pour ses membres, et pour le pays où elle est située.

Prions pour les droits de la personne en Colombie.

Prions pour la situation au Lesotho.

Déclaration sur les relations entre les peuples des Premières Nations, les peuples amérindiens, les Inuits et les Métis d'Amérique du Nord

Églises de la Communion mondiale d'Églises réformées nous voulons répondre à l'appel à la repentance et œuvrer pour la justice et l'égalité entre tous les peuples, particulièrement au cours de cette Assemblée Générale de l'Unification, tenue à Grand Rapids (Michigan), aux États-Unis. Nous pensons en particulier à notre relation avec les Amérindiens, les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis. Nos Églises, il est vrai, n'ont pas toutes été en relation directe avec ces groupes, mais des situations similaires se retrouvent dans différentes parties du monde. En tant qu'Églises réformées :

- Nous nous repentons pour avoir fait preuve d'arrogance culturelle, économique et théologique dans la constitution de nos Églises et de leurs ministères. Nous nous repentons pour ces périodes au cours desquelles ces mêmes structures ont commis des mauvais traitements à l'égard de femmes, d'hommes et d'enfants qui auraient attendu mieux de la part de ceux qui prêchaient un Évangile d'amour.
- Nous nous repentons pour la domination dont nous avons fait preuve dans le domaine ecclésiologique, en proposant nos modèles de culte, de musique, d'interprétation biblique comme s'il s'agissait des seules expressions liturgiques légitimes, plutôt que comme des contributions complémentaires à celles proposées par les chrétiens amérindiens, ou membres des Premières Nations, ou Inuits et Métis.
- Nous nous repentons d'avoir enseigné la théologie et l'histoire de l'Église sans tenir compte de l'histoire, de la théologie et des apports de ceux qui avaient reçu l'Évangile dans leurs propres communautés en Amérique du Nord et qui ont pu rendre gloire à Dieu à leur manière originale.
- Nous nous repentons pour notre histoire, souillée par les manières dont nous avons trahi les valeurs évangéliques de justice, d'égalité, d'amour du prochain, en oubliant la valeur fondamentale de tout être humain dans nos communautés, par des confiscations de terres et des massacres.

Nous demandons pardon. Nous osons croire que, dans un esprit d'authentique repentance, comptant sur la grâce de Dieu, nous aurons le courage de faire ce qu'il faut pour réparer les relations brisées et marcher sur des sentiers nouveaux de réconciliation et de partenariat avec nos sœurs et nos frères, et saisir les occasions qui nous sont offertes d'entrer en dialogue avec les peuples autochtones aux États-Unis, au Canada et dans d'autres pays du monde. Finalement, en nous donnant mutuellement la main, nous serons nous-mêmes renouvelés pour annoncer la parole de grâce de Dieu, et la vie abondante, dans un monde en attente de guérison.

Déclaration sur le refus de visas

Membres de la Communion mondiale d'Églises réformées (CMER), nous exprimons notre profonde consternation au gouvernement des États-Unis et à ses services dans le monde, pour les refus de visa opposés à 74 délégués désireux d'entrer aux États-Unis pour participer aux travaux de l'Assemblée Générale de l'Unification à Grand Rapids (Michigan), du 14 au 28 Juin 2010. Nous demandons que toutes les personnes à qui les visas ont été refusés se voient restituer leurs droits d'inscription et de dossier.

Les instances dirigeantes de la CMER et ses partenaires se sont rencontrés à maintes reprises et ont reçu des promesses de la part de responsables du gouvernement des États-Unis et du Département d'État, assurant que les délégués à cette rencontre internationale d'Églises réformées ne se verraient pas interdire l'accès au territoire des États-Unis. Or 74 délégués n'ont pu entrer dans le pays. Leurs voix et leurs apports ont donc été annulés, le témoignage de nos Églises en a été affecté.

Nous déplorons cette manifestation de crainte et de manque d'hospitalité, sous couvert de préoccupations concernant l'immigration illégale et le terrorisme, ce qui a empêché nos frères et sœurs de participer à cette importante rencontre. Nous regrettons profondément la manière dont notre communion fraternelle et notre témoignage ont ainsi été affaiblis par l'absence de leurs voix importantes. Nous sommes consternés, car les promesses de faciliter l'obtention de ces visas pour nos délégués n'ont pas été tenues.

En tant qu'organisation œcuménique mondiale, nous dépendons de la libre circulation de nos membres pour assurer notre fonctionnement normal. Nous demandons au gouvernement des États-Unis de garantir que, lors de futures rencontres dans ce pays, les délégués ne se verront pas refuser de visas, sauf en cas

d'inquiétude sérieuse à propos des intentions d'une personne. Dans le cas contraire, nous serions dans l'obligation de choisir d'autres pays pour y tenir nos assemblées.

Nous sommes profondément déçus que le gouvernement des États-Unis n'ait pu aider une organisation chrétienne dont l'objectif est de contribuer à la compréhension mutuelle et à la paix dans le monde.

Annexe 11

COMITE DE FINANCES

Le Comité des finances remercie Dieu pour la générosité de nos Églises membres qui ont soutenu à la fois le budget central de l'Alliance réformée mondiale (ARM) et ses divers programmes comme aussi le budget du Conseil œcuménique réformé (REC). Le Comité des finances s'est réuni pour passer en revue les documents financiers depuis 2004, ainsi que les budgets 2010 et 2011 approuvés par l'exécutif commun (du REC et de l'ARM). Nous avons abordé la question des politiques financières de la CMER et les initiatives de collecte de fonds pour soutenir la future organisation.

Ces discussions nous ont amenés à formuler les recommandations suivantes :

Comptes ayant fait l'objet d'un audit : une revue détaillée des comptes 2004-2009 de l'ARM qui ont fait l'objet d'un audit a été faite, en tenant compte de la différence entre le budget central et les budgets des programmes.

Recommandation 1 : Qu'à l'avenir, les finances du budget central de la CMER et les finances du budget des programmes fassent l'objet de deux audits séparés.

Réunions du Comité exécutif : on a demandé une clarification des règles régissant les dépenses des membres du Comité exécutif lorsqu'ils assistent à des réunions.

Recommandation 2 : Que cette question soit renvoyée au nouveau Comité des finances afin que celui-ci propose des directives au Comité exécutif.

Allocations au bénéfice du personnel : le Comité est préoccupé par les incidences financières d'allocations consenties au bénéfice du personnel, telles que le coût d'un congé avec retour au pays, d'allocations scolaires etc.

Recommandation 3 : Que cette question soit renvoyée au nouveau Comité des finances pour l'élaboration d'une politique adéquate.

Conseils régionaux : Le Conseil de la Région Europe est le seul Conseil à avoir conclu un accord avec le secrétariat de la CMER afin

de pouvoir recevoir des contributions financières des Églises européennes membres.

Recommandation 4: Les Églises qui souhaitent faire passer des contributions destinées aux Conseils régionaux via le secrétariat de la CMER doivent clairement indiquer quel montant précis devra être alloué au Conseil régional concerné, au-delà de la cotisation des Églises.

Les cotisations de membres : La politique actuellement en vigueur concernant les conséquences du non versement de cotisations a été révisée. Une certaine inquiétude s'est exprimée sur l'application de la nouvelle politique. Les visites pastorales par les responsables de la CMER dans les régions devraient permettre d'évoquer ces questions financières.

Recommandation 5:

- Que l'on demande au nouveau Comité des finances de recommander un ensemble de procédures à suivre en cas de non-paiement des cotisations, des procédures qui tiennent compte à la fois des sensibilités culturelles et des nécessités d'une application réaliste.
- Que chaque membre du nouveau Comité exécutif se fasse l'avocat des finances de la CMER et d'autres formes de contributions (en nature) auprès de toutes les Églises de sa région.
- Que tous les délégués et représentants des Églises s'engagent à entrer, dès leur retour, en rapport avec leur Église sur la question des cotisations en instance.
- Que la cotisation annuelle minimum de la CMER soit d'USD 500. Il devra être entendu que les Églises qui n'étaient membres que du REC et payaient moins de USD 500 pourront écrire à l'Exécutif pour une exception transitoire si nécessaire.

Budget de la CMER : Les risques relatifs au revenu ont été exprimés, y compris la capacité financière des Églises en développement dans l'hémisphère sud et la diminution du nombre de membres dans l'hémisphère nord.

Recommandation 6: Que l'on demande au Comité des finances d'envisager d'inscrire dans le budget central une contribution annuelle fixe destinée au Fonds de l'Assemblée générale (soit CHF 50.000) au lieu de faire comme d'habitude, c'est-à-dire d'y affecter un pourcentage des cotisations annuelles des membres (soit 7,5%).

Gestion financière : Il est indispensable que la gestion financière se fasse au niveau le plus élevé. Afin d'encourager la clarté entre les décisions d'orientation générale et la mise en œuvre, la recommandation suivante a été formulée :

Recommandation 7 :

- Le Comité exécutif devrait réexaminer le nouveau poste de Coordinateur des finances pour déterminer s'il ne convient pas de lui redonner le statut d'un secrétaire exécutif, en précisant qui est chargé de faire des rapports, pour veiller à ce que l'information financière circule à tous les niveaux.
- Qu'une claire description des fonctions et des responsabilités soit préparée pour le poste de Trésorier général.
- Que le Comité exécutif, en nommant le nouveau Comité des finances, se sente libre de nommer des personnes non membres du Comité exécutif, afin de garantir la présence de personnes de hautes qualifications financières.
- Que deux membres de l'ancien Réseau financier soient invités à siéger à la première réunion du nouveau Comité des finances.

Stratégie d'investissement : Il est nécessaire que le Comité des finances élabore une stratégie et une politique d'investissements en prenant conseil auprès de spécialistes.

Recommandation 8 : Qu'un petit comité des investissements soit créé, basé à Genève, pour revoir les stratégies d'investissement de la CMER, y compris pour des investissements à caractère social et la gestion des risques relatifs aux taux de change. Nous chercherons des personnes qualifiées dans toutes les régions du monde, au fur et à mesure que nous avancerons dans notre stratégie d'investissements.

Collecte de fonds : Cette question a été évoquée avec l'aide de Stephen Lytch qui propose ses services pour la collecte de fonds. Le nouvel Exécutif devra faire un effort de communication, clair et succinct, sur la vision et la mission de la CMER pour faciliter la collecte de fonds. On a confirmé qu'il peut y avoir des remises d'impôts pour les dons fait à la CMER aux États-Unis. Il conviendrait d'examiner la situation fiscale dans d'autres pays, un à un. On a suggéré que les remises d'impôts pourraient être accordées si les fonds destinés à la CMER étaient transmis via les Églises locales.

Recommandation 9 : Que l'Exécutif envisage la possibilité de recruter un responsable du développement des ressources dont le poste pourrait être financé à part.

Recommandation spéciale 10 : Comme signe de notre engagement vis-à-vis de la Communion mondiale d'Églises réformées (CMER), que nous encourageons les délégués, visiteurs et autres personnes présentes à l'Assemblée générale de l'Unification à faire un don ou à faire une promesse de don pour soutenir la CMER. Des cartes d'engagement seront proposées.

Les questions suivantes ont été abordées et sont mentionnées ici pour information :

Le budget de l'AGU : On a revu le budget de l'AGU et on a confirmé le fait qu'on ne pourrait savoir clairement s'il est en équilibre avant la fin de l'Assemblée. Il a semblé que des économies pourraient être réalisées lors de futures assemblées générales en réduisant la durée, les subventions accordées et la taille des différentes délégations.

Programme jeunesse : Des regrets ont été exprimés quant au fait qu'aucun budget n'était prévu pour financer un programme jeunesse. Des suggestions ont été faites par rapport au soutien possible qui pourrait venir de quelques Églises. Ne serait-il pas possible de recruter un stagiaire ?

Personnel détaché : On a suggéré de trouver du personnel détaché pour compléter le personnel du secrétariat de la CMER.

Prévoir les budgets pour la CMER : Le Comité des finances reconnaît l'importance des vocations principales des secteurs de travail Communion et Justice de la CMER et souhaite un équilibre budgétaire qui reflète ces valeurs.

Annexe 12

**RAPPORT DE LA SECTION IDENTITÉ, THÉOLOGIE ET
COMMUNION RÉFORMÉES**

Membres de la Communion mondiale d'Églises réformées (CMER), nous reconnaissons que le Père, par l'Esprit, grâce à l'œuvre salvatrice de Jésus Christ, suscite par son appel un peuple pour le louer et le servir. Nous appelons ce peuple : « l'Église catholique » (universelle). Fidèles à cette vocation, membres de l'Église universelle, nous nous efforçons avec humilité de manifester notre identité et notre théologie réformées. Notre identité se traduit par l'importance que nous accordons à quelques principes fondamentaux. En même temps, cette identité même nous rappelle que nous sommes un peuple en route vers cette plénitude de communion à laquelle nous sommes appelés.

La pièce maîtresse du développement de la Réforme protestante au 16^{ème} siècle a été une profonde soumission à l'autorité de la Bible, Parole de Dieu. La fidélité à l'égard de cette autorité est constitutive de notre identité dans le Christ sous la conduite de l'Esprit Saint (2 Timothée 3,16-17). Églises enracinées également dans les Crédos et les affirmations confessionnelles, qui résument la manière dont nous comprenons l'Écriture, nous soumettons constamment nos propres traditions et nos ambitions à une réforme par l'Esprit, nous qui sommes des disciples de Jésus Christ insérés dans des cultures en constante évolution (*Ecclesia reformata semper reformanda* – l'Église réformée toujours à réformer).

Dans le baptême, l'Église reconnaît la nouvelle naissance dans la famille de Dieu (1 Pierre 3,21), et, dans la communion à la Table du Seigneur, nous reconnaissons une merveilleuse union avec le Christ et les uns avec les autres (1 Corinthiens 11,25-26). Recevant et célébrant le don du salut, nous désirons voir une croissance constante du corps du Christ. En louant Dieu et dans la communion des croyants, nous réservons un accueil chaleureux à tous. Nous aidons les nouveaux membres à devenir des disciples. Or, tout disciple du Christ est invité à grandir sans cesse dans la foi et dans l'engagement.

C'est en toute conscience que nous nous disons « Communion » d'Églises. Notre riche communion avec le Christ requiert de notre part un engagement profond. Notre identité provient ainsi de ce don d'unité qui nous est offert par la grâce de Dieu. Le Dieu trinitaire accueille et transforme notre vie par ses dons : le pardon, la réconciliation et la sanctification. Ainsi, le don de la communion

reçue de Dieu nous mène vers la célébration dans le culte. Nos expressions liturgiques, dans leur diversité, témoignent de la grandeur de notre Dieu majestueux.

En théologie réformée, nous affirmons et incarnons des caractéristiques qui illustrent la manière dont nous percevons notre place dans le monde de Dieu. La théologie de l'Alliance offre un cadre qui nous permet de discerner les relations globales dans ce plan de salut que Dieu est en train de réaliser. Nous sommes appelés à en devenir les témoins. Assumer notre identité réformée nous conduit à exprimer notre reconnaissance pour le don de la grâce de Dieu. Cela implique en même temps l'engagement à lutter sans nous lasser pour manifester toujours plus clairement, par la grâce de Dieu, la communion qu'il nous appelle à vivre. Accueillant à bras ouverts l'amour souverain de Dieu, manifesté dans l'appel du Christ, nous sommes poussés à exprimer une solidarité spirituelle et sociale avec ceux qui souffrent d'injustices et de divisions dans ce monde (Amos 5,24 ; Michée 6,8). La souveraineté de la grâce de Dieu nous rappelle que dans son amour, Dieu revendique pour lui-même le monde entier. Prendre conscience de ce fait nous procure l'énergie dont nous avons besoin pour répondre à notre vocation : nous engager dans la mission de Dieu (Matthieu 28,18-20). Cela nous pousse à développer notre intelligence et nos capacités dans tous les domaines de la vie pour être lumière dans un monde de ténèbres (Matthieu 5,16).

Professer le sacerdoce de tous les croyants, implique pour nous de reconnaître l'égalité et la dignité de tous les membres devant Dieu – bien comme mal portants, jeunes et personnes âgées, hommes et femmes. Nous avons un défi à relever, celui d'être des gardiens responsables de la terre que Dieu a créée et laissée à nos soins. En vivant et en approfondissant notre identité réformée, nous cherchons à vivre en paix, à mieux comprendre et à apprécier nos prochains croyants d'autres religions.

En tant que Communion mondiale d'Églises réformées, nous avons beaucoup à apprendre alors que nous essayons d'incarner notre identité, notre théologie et notre communion réformées.¹¹ Ceci dit,

¹¹ Un document très utile pour approfondir le sujet : le rapport intitulé « Consultation théologique mondiale sur la Communion et la Justice, 4 - 9 mars 2010, Cartigny, Suisse: Message aux membres de la Communion mondiale d'Églises réformées ».

nous abordons l'avenir car nous sommes convaincus que l'Esprit Saint a été envoyé pour équiper et diriger l'Église.

Recommandations :

1. que le secrétariat de la CMER encourage la formation d'un réseau de théologiens. Ceux-ci organiseraient et coordonneraient eux-mêmes les efforts en vue d'un partage théologique mondial.
 2. que la CMER insiste sur l'importance de la formation théologique dans la vie des Églises.
 3. que la CMER favorise les échanges entre pasteurs et responsables laïcs, ainsi que les rencontres ou les partages d'expériences entre Églises membres.
 4. que la CMER, par des consultations, favorise l'étude de la notion de « Communion » : nature, fondement, signification, et ce qu'implique la Communion en termes d'engagement.
 5. que le secrétariat aide les membres de la CMER à comprendre ce que signifie être une Église confessionnelle ou confessante.
 6. que le secrétariat conçoive un réseau de personnes capables de formuler une théologie réformée des religions qui puisse favoriser le dialogue interreligieux.
 7. que le secrétariat de la CMER facilite le recours plus important aux matériels catéchétiques entre Églises en coordonnant ce qui est disponible et en les mettant en ligne sur internet.
 8. que le secrétariat de la CMER aide à la préparation ou à la collecte de prières d'intercession et de textes liturgiques, en les mettant en ligne sur internet.
 9. que la CMER continue la publication de *Reformed World* et qu'il soit mis à la disposition de toutes les Églises de la CMER.
 10. que le secrétariat de la CMER se prépare à participer à l'anniversaire du Catéchisme de Heidelberg en 2013 et au jubilé de la Réforme à Wittenberg en 2017.
-

Annexe 13

RAPPORT DE LA SECTION UNITÉ CHRÉTIENNE ET ENGAGEMENT ŒCUMÉNIQUE

Objectif: L'objectif de cette section était de porter un regard critique sur le rôle de la CMER dans les relations œcuméniques à la lumière des engagements passés du Conseil œcuménique réformé (REC) et de l'Alliance réformée mondiale (ARM) et de formuler des recommandations pour le travail futur.

Introduction :

La célébration de notre communion visible dans la Communion mondiale d'Églises réformées peut être vue comme une étape très importante de l'histoire des Églises réformées dans le monde. Elle constitue un signe essentiel de notre engagement à surmonter la division. Elle démontre l'« unité de l'Esprit par le lien de la paix ». Elle affirme l'engagement des Églises réformées qui, depuis longtemps, inspire le mouvement œcuménique dans le monde. Elle conforte les chrétiens réformés, partout dans le monde, dans leur désir d'unité entre les Églises. Il est important de rappeler que le mot « unité » ne signifie pas « uniformité ». L'unité est souvent vécue et peut être vécue dans la diversité réconciliée.

En dépit de tout ce qui a été fait antérieurement, il vaudrait la peine d'attacher plus d'importance, dans les années à venir, à la réception des résultats des dialogues au niveau local et régional. Les dialogues sont menés depuis quelques décennies déjà. Ils ont abouti à de nombreux accords. Toutefois, ces résultats planent souvent dans une sorte de grand vide. Souvent, les Églises ne voient guère de changement dans le contexte de leur vie commune. C'est peut-être pour cette raison qu'une certaine réserve se manifeste à l'égard de la poursuite de tels dialogues. Si certains de ces dialogues semblent au point mort, ils n'en demeurent pas moins décisifs.

D'autre part, il est également vrai que beaucoup estiment que les dialogues sont au point mort. Les mêmes sujets sont discutés, sans que l'on puisse constater des avancées significatives. Dans cette perspective, on pourrait imaginer d'organiser, au niveau local ou régional, des colloques destinés à accélérer le processus de réception en engrangeant les résultats alors que les dialogues se poursuivent. Les conseils régionaux de la CMER pourraient s'investir activement dans l'organisation de ces colloques.

« La finalité de l'engagement œcuménique s'enracine dans la mission de Dieu et le témoignage de la justice. » Sur cette base, nous proposons les **recommandations** suivantes:

1. Réaffirmer le principe de Lund (1952), selon lequel [nos Églises devraient] agir ensemble en tout, sauf là où de profondes différences de convictions les contraignent à agir séparément
2. Mettre en place un cadre pour l'engagement œcuménique, en ayant recours à une multiplicité de méthodes permettant une approche multidirectionnelle, dont les ressources seraient fournies par le secrétariat de Genève, les régions et les Églises membres, afin de développer la communion.
3. Encourager le dialogue et l'interaction entre les Églises membres de la CMER : les sujets spécifiques pourraient inclure l'épiscopat, l'ordination et la participation générale aux fonctions de direction, en particulier en ce qui concerne les femmes.
4. Discerner des engagements œcuméniques impliquant d'autres communions et organisations religieuses, centrés sur une base théologique et sur les implications dans le domaine de la justice et de l'action sociales.
5. Dans l'esprit de la reconnaissance mutuelle de l'autorité, nous recommandons que la CMER établisse, favorise et encourage les relations œcuméniques et qu'elle invite les conseils régionaux (là où il n'y a pas d'Églises membres disponibles) à recevoir et assimiler ce travail dans leur contexte local en identifiant en même temps les questions qui, dans leur contexte particulier, se prêtent à des engagements plus larges de la CMER.
6. Reconnaissant que la CMER apporte une perspective internationale de la réception et de la mise en œuvre des engagements œcuméniques, nous recommandons qu'une place soit réservée, dans les réunions de l'Assemblée générale, au partage de récits consacrés à ces « fruits de la moisson », de manière à ce que des témoins venus de différents contextes puissent partager leurs expériences et apprendre les uns des autres.
7. Organiser, dans le cadre de la CMER, un colloque qui serait chargé d'étudier la possibilité de s'associer à la « Déclaration commune sur la doctrine de la justification » (1999).
8. Organiser, dans le cadre de la CMER, un colloque sur la « Concorde de Leuenberg » (1973) et des accords comparables avec des Églises et des régions qui n'ont pas

encore signé. (Voir le document « Communion et justice » sur le partage égal des ressources et la pleine communion).

9. Nous recommandons de placer chaque engagement œcuménique sous le signe de l'« Alliance pour la justice économique et écologique » (Confession d'Accra, 2004) en tant qu'invitation à rendre témoignage de notre préoccupation commune à l'égard de la justice économique et écologique mondiale, fondée sur notre foi.

Annexe 14

**RAPPORT DE LA SECTION JUSTICE ÉCONOMIQUE,
ÉCOLOGIQUE ET POUR TOUTE LA CRÉATION DE DIEU**

1. En ce moment historique, où deux mouvements œcuméniques, marqués par une profonde passion et par l'engagement à vivre l'Évangile de Jésus Christ, s'unissent afin de former la Communion mondiale d'Églises réformées (CMER), signe visible d'unité, nous exprimons notre reconnaissance et notre joie : ce moment est un don du Dieu de justice, dont la création est elle-même manifestation d'unité et d'harmonie. La CMER s'enracine dans la communion et la justice, par la grâce de Dieu qui nous a conféré le privilège d'œuvrer avec lui dans ce ministère. En acceptant ce don, la CMER reconnaît les privilèges et responsabilités qui nous ont été confiés. Nous nous engageons donc à respecter ce principe élémentaire et néanmoins profond selon lequel, dans la communion, nous appartenons à Dieu et les uns aux autres, et nous partageons la responsabilité de la bonne gestion de l'ensemble de la création de Dieu. À cet égard, nous acceptons notre part de responsabilité dans les problèmes du monde. Nous sommes heureux d'avoir été guidés sur ce chemin par le Dieu de justice et nous croyons que nous sommes tous appelés à œuvrer avec lui dans la création d'un monde différent, un monde de paix, de justice et d'harmonie avec la création.
2. Lorsque l'Alliance réformée mondiale (ARM) a tenu sa réunion à Accra en 2004, elle nous a avertis que l'intégrité de notre foi était menacée si nous restions silencieux et complices de l'injustice systémique économique et écologique mondiale, incarnée par le modèle économique néolibéral. Ce fut un moment difficile pour l'ARM, qui essayait d'harmoniser loyalement les différentes perspectives et conflits d'intérêts. L'ARM a fini par confesser le péché de complicité et a rejeté l'ordre économique mondial imposé par le capitalisme néolibéral international ou par tout autre système contraire au pacte de Dieu qui viserait à exclure de la plénitude de vie les pauvres, les démunis et toute la création. À Accra, l'ARM a désigné l'empire et a déclaré qu'un autre monde est vraiment possible par la grâce de Dieu et la bonne gestion humaine.
3. La lecture prophétique des signes des temps proposée à Accra est aujourd'hui devenue une réalité incontestable:
 - a) L'effondrement du crédit vers la fin de 2008 et en 2009 a confirmé le rejet exprimé à Accra face au système néolibéral refusant tout contrôle gouvernemental. Le besoin de

structures et d'institutions économiques et financières internationales justes, ayant à rendre compte de leurs actes et démocratiques, reste urgent face à l'augmentation vertigineuse de la pauvreté dans le monde.

- b) Accra a également condamné l'idolâtrie théologique du capital et du marché et souligné que le système amoral du marché dénie les valeurs du Dieu de justice, en permettant des salaires et des gains astronomiques aux directeurs des grandes entreprises, alors qu'un nombre croissant de personnes sans travail décent et sans rémunérations justes, sont exclues du système de marché et dépourvues de réseaux de protection sociale.
 - c) Le pouvoir de l'empire a été mis en évidence par les guerres préventives, les actions de répression et les coups d'état incessants, qui sont une véritable plaie et grâce auxquels les gouvernements ont recours au pouvoir militaire pour imposer l'ordre mondial dominant.
 - d) La crise mondiale de la durabilité et la négation de la destruction écologique ont été tragiquement confirmées par l'échec du sommet de Copenhague sur le changement climatique, qui n'a pas réussi à lier tous les pays par un accord garantissant l'avenir de la planète et celui de toutes les créatures de Dieu.
4. Dans ce contexte, nous reconnaissons et exprimons notre gratitude pour le travail de toutes les Églises membres allant dans le sens de la plénitude de vie pour toute la création, sachant qu'il nous reste encore beaucoup à faire pour donner suite aux engagements d'Accra.
5. À Accra, l'ARM a défini le concept « d'empire » comme étant « le concours de pouvoirs économiques, culturels, politiques et militaires constituant un système de domination sous la conduite de nations puissantes en vue de protéger et de défendre leurs intérêts. »
6. Au cours des années écoulées depuis la réunion d'Accra, la notion d'empire suivante est l'élaboration du travail qui a été entamé à Accra :

« Nous parlons 'd'empire' car nous constatons l'émergence d'un pouvoir économique, culturel, politique et militaire dans le monde actuel, qui constitue une réalité et un esprit de domination débridé, créé par l'humanité, mais qui asservit. Une réalité mondiale omniprésente qui sert, protège et défend les intérêts des grandes entreprises, des nations puissantes, des

élites et des personnes privilégiées. Une réalité qui exclut autoritairement, pire encore, qui sacrifie l'humanité et exploite la création. Elle représente un esprit dominant basé sur un égoïsme destructeur, voire cupide, le culte de l'argent, des biens et des possessions. Un évangile de la consommation, porté par une propagande puissante et religieusement légitimé, adopté et suivi par de nombreux adeptes ; la colonisation de la conscience, des valeurs et des notions de la vie humaine par la logique impériale ; un esprit dépourvu de justice miséricordieuse qui manifeste un désintérêt méprisant pour les dons de la création et de la maison de vie. » (Citation du Projet de mondialisation de l'Église réformée unifiante en Afrique australe et de l'Église évangélique réformée en Allemagne.)

7. Ici, à Grand Rapids, nous reconnaissons et prenons acte du fait que les sociétés sont éclatées, les peuples et les cultures décimés par des politiques génocidaires, comme en témoignent les récits des Premières Nations d'Amérique du Nord. Le refus d'accueillir notre prochain a été manifesté par le refus de visas opposé à 74 participants à la CMER que nous avons connu et qui nous rappelle que la division des sociétés et l'exclusion de l'autre se poursuivent encore aujourd'hui.
8. Nous avons été confrontés à la violence de l'empire, soulignée par les guerres préventives d'occupation et par l'expansion de la militarisation. Le récent tremblement de terre dévastateur en Haïti a révélé l'héritage de résistance à la prise du pouvoir et à la création d'une nation par les anciens esclaves, ainsi que l'oppression coloniale et l'exploitation économique, ce qui a entraîné la mort de centaines de milliers d'Haïtiens et la destruction de leur capitale. Nous avons noté l'injustice qui a poussé à émigrer vers les États-Unis près de 12 millions de personnes, dont beaucoup sont exploitées et ne bénéficient pas de la sécurité de l'emploi. Nous reconnaissons que les marges ne sont pas aussi clairement définies que certains voudraient le croire et que la souffrance éprouvée est le résultat de nos systèmes de pouvoir sans restriction ni contrôle et de notre négligence collective à voir avec les « yeux de notre cœur » (Ephésiens 1,18).
9. [La réalité de l'empire se fonde sur le racisme, le sexisme, le colonialisme et l'esprit de classe. Nous avons éprouvé la douleur de l'injustice dans la relation entre les sexes, nous avons vu dans nos propres rangs l'absence d'accès équitable aux structures de prise de décision ; et l'égalité désormais consacrée par notre nouvelle Constitution ne fait pas l'objet d'un accord unanime.

Cette réalité n'est qu'un reflet partiel de la division de notre monde, où la plupart des pauvres sont des femmes et où la plupart des femmes sont pauvres. Ce constat révoltant fait partie de la structure de pouvoir de l'empire, contrôlé pratiquement sans exception par des Blancs de sexe masculin qui gèrent le système financier mondial dont la plupart des incidences négatives retombent sur les pauvres et sur les nations les plus défavorisées plutôt que sur les créateurs des outils et des stratégies qui ont abouti à ce désastre.]¹²

10. Ce système fondé sur l'injustice et la domination exploite et met en danger la vie des enfants et des jeunes, les rend vulnérables et les pousse vers les marges de la société. Il va à l'encontre de l'appel de Jésus concernant notre rapport aux enfants, qu'il considère comme les représentants du royaume de Dieu parmi nous (Luc 9,46-48).
11. Il est évident qu'il y a des interactions entre justice entre les sexes, justice économique, justice sociale et écologique, qui demandent des approches polyvalentes dans notre travail. Nous regrettons que la situation mondiale se soit considérablement dégradée par rapport à celle que nous avons connue six ans plus tôt et déplorons notre complicité constante qui y a contribué.
12. Confrontés à ces signes des temps, et répondant loyalement au Dieu de justice, nous recommandons les actions suivantes à la CMER :

Recommandations

La présente Assemblée générale de l'unification :

1. Réaffirme le caractère central de la Confession d'Accra pour la vie de la CMER et considère donc l'Alliance pour la justice économique et écologique comme la première des priorités de notre Communion, car elle associe notre compréhension de la communion à l'engagement et à la fidélité au Dieu de justice ; elle prie instamment le Comité exécutif d'allouer les ressources humaines et financières requises à cette fin.

¹² Le paragraphe 9 est entre parenthèses, car le comité n'a pas été unanime pour le faire figurer dans le rapport. Il est ici maintenu comme élément de réflexion à l'intention du Comité exécutif.

2. Invite la CMER à promouvoir et à encourager la réalisation de la vision d'une civilisation porteuse de vie, différente du modèle économique néolibéral, par l'introduction de références nouvelles reflétant la volonté de Dieu qui est d'assurer la prospérité de la création et de l'humanité, y compris par la lutte contre les pouvoirs du système économique mondial.
3. Invite la CMER et ses Églises membres en collaboration avec le Conseil œcuménique des Églises (COE) et d'autres organismes, réseaux et organisations à préparer une Conférence œcuménique mondiale ayant pour objectifs de proposer le cadre et les critères d'une nouvelle architecture financière et économique internationale :
 - fondée sur des principes de justice économique, sociale et climatique.
 - au service de l'économie réelle.
 - prête à assumer la responsabilité des risques sociaux et environnementaux.
 - décidée à opposer des limites nettes à la cupidité, malheureusement répandue dans le monde actuel.

On déterminera comment une table-ronde œcuménique mondiale pourrait assurer un processus de suivi, en rapport avec des initiatives lancées par d'autres instances religieuses et des experts critiques du monde entier ainsi que par la Commission d'experts de l'ONU sur la réforme du système monétaire et financier international, présidée par le prix Nobel Joseph Stiglitz.

4. Invite la CMER et les Églises membres à poursuivre le dialogue multilatéral (Nord-Nord, Sud-Sud, Sud-Nord) conformément aux recommandations de la Confession d'Accra afin d'élargir et d'approfondir notre compréhension et notre engagement à l'égard de l'Alliance pour la justice économique et écologique.
5. Et, dans ce cadre, à mettre en œuvre des actions concrètes en faveur de la justice climatique, de la dette écologique et de la destruction écologique, y compris par la relecture de la Bible dans la perspective de la Création et selon la perspective des peuples autochtones et l'adoption d'actions axées sur une civilisation porteuse de vie.
6. Prie instamment la CMER de poursuivre le processus de diffusion de la Confession d'Accra en soulignant ce qu'elle implique, par la création d'une banque de données : des études bibliques, des prédications, des exemples d'actions-type, des textes pédagogiques pour adultes, et des matériaux catéchétiques pour jeunes et enfants, pouvant alimenter et enrichir ce processus.

7. Reconnaisant que la justice est absence d'exclusive, invite le Comité exécutif de la CMER et les membres de son personnel à adopter dans l'ensemble de leur travail une approche sans exclusive : femmes et hommes, jeunes et enfants, personnes handicapées, peuples autochtones et des Premières Nations, groupes marginalisés et minoritaires (cette liste est indicative sans être exhaustive).

Annexe 15

**RAPPORT DE LA SECTION RENOUVEAU SPIRITUEL ET
CULTUEL****Introduction**

Le partage de la sagesse est commun à plusieurs cultures – en Orient et en Occident, au Sud et au Nord – c'est une pratique particulièrement bien adaptée à l'apprentissage et au partage par delà les cultures, les générations, les siècles, tant sous forme orale que par écrit. Ce partage de la sagesse est présent dans une section importante de la littérature biblique, les Proverbes, des psaumes de forme proverbiale, les Béatitudes de Jésus et plusieurs exhortations pauliniennes. Partager la sagesse, c'est tisser ensemble les tendons du Corps du Christ, l'Église. Il s'agit donc d'une pratique essentielle pour les communions chrétiennes, comme la Communion mondiale d'Églises réformées (CMER). Lorsque la sagesse qui est partagée est un écho fidèle et un discernement de la sagesse biblique, un témoignage fidèle à la Parole et à la « Sagesse de Dieu » (1 Co 1,24), alors ce partage de la sagesse peut être un signe de Pentecôte, non de Babel — un don de l'Esprit Saint, « l'Esprit de la sagesse » (Ep 1,17).

Le but de cette collection de proverbes portant sur la pratique du culte chrétien est l'édification du corps du Christ en vue d'un service et d'un ministère fidèles. Cette collection de proverbes est l'œuvre de chrétiens réformés. Elle est à la fois une collection *catholique* (au sens d'universelle), qui reflète la participation à l'Église une, sainte, universelle et apostolique, et une collection *particulière*, qui reflète l'histoire, les convictions théologiques et les pratiques propres aux communautés réformées mondiales. Ce document a été rédigé en réponse à deux mandats : celui qui avait été donné par l'Alliance réformée mondiale (ARM) lors de son Assemblée de 2004 à Accra, au Ghana, et celui du Conseil œcuménique réformé (REC) à son Assemblée de 2005 à Utrecht, aux Pays-Bas, après avoir fait l'objet de communications avec les Églises membres des deux organisations. Il fut élaboré par l'équipe de planification des cultes pour l'assemblée de la CMER de 2010 à Grand Rapids, en consultation avec des pasteurs et des enseignants et autres responsables dans le monde entier, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la tradition réformée, et il a été amélioré par la Section Renouveau spirituel et cultuel de l'Assemblée générale de l'unification.

Ce document est conçu pour offrir une vision de renouveau culturel et spirituel par laquelle nous nous invitons réciproquement à trouver une expression plus profonde et plus vivante. Il ne s'agit pas d'imposer un ensemble de pratiques aux Églises membres, ni de supposer que le culte dans ces Églises incarne déjà la plénitude de cette sagesse. L'objectif de ce document est multiple :

- 1. On peut s'en servir dans le cadre d'une paroisse ou d'une Église comme base d'un entretien sur les dons, les problèmes, les forces et les faiblesses de la pratique locale.** Les animateurs de ces entretiens peuvent marquer une pause après chaque proverbe et poser des questions : « Quels dons Dieu nous a-t-il accordés pour que nous puissions mettre cette sagesse en pratique ? » ; « Comment Dieu nous appelle-t-il à mieux incarner cette sagesse ? » ; « De quelles autres façons pourrions-nous exprimer la sagesse de nos pratiques correspondant à ce thème ? ». Chaque proverbe est formulé de manière à susciter des conversations qui recherchent les liens entre convictions théologiques et pratiques, entretiens de témoignage et discernement spirituel, indispensables à un ministère fécond dans n'importe quel contexte.
- 2. Ce document peut donner lieu à un entretien entre et parmi des paroisses,** des Églises, des croyants de contextes culturels tout à fait différents. Les personnes qui animent ces conversations peuvent marquer une pause après chaque proverbe en demandant : « Quels sont les dons que Dieu nous a accordés, dans notre contexte culturel particulier, afin que nous mettions cette sagesse en pratique ? » ; « De quelle manière Dieu pourrait-il nous appeler à mettre cela plus fidèlement en pratique, notamment à la lumière de ce que nous apprenons les uns des autres ? »
- 3. Ce document invite à une étude en collaboration et en profondeur et demande à être amélioré par la suite.** Chaque proverbe est le résumé d'un domaine de recherche et de réflexion chrétienne qui s'appuie sur un travail d'exégèse biblique, de réflexion théologique et de connaissances historiques. Ces proverbes peuvent être avantageusement améliorés au terme d'une réflexion continue, éclairée par les problèmes rencontrés au cours d'une fidèle vie de disciple. Cette collection n'est pas conçue comme définitive ou achevée. Elle se veut ouverte : toute Église membre, tout partenaire œcuménique peut y ajouter quelque chose à l'aide de ses propres documents. Les futurs rassemblements de la CMER

pourront la modifier en y ajoutant des proverbes correspondant aux problèmes qui se présenteront dans l'avenir.

Cependant, le but ultime de toutes ces utilisations n'est pas simplement d'améliorer les conversations ou d'aboutir à un meilleur document. Il s'agit ni plus ni moins que de susciter, par le pouvoir de l'Esprit, le culte fidèle et reconnaissant du Dieu trinitaire. Que l'Esprit de Dieu bénisse ces paroles et tous ceux qui vont s'affronter afin que l'Église du Christ en soit fortifiée.

Note : Dans l'édition de ce document, nous utiliserons les termes « Église », « communauté » de façon interchangeable, ce qui reflète les différents usages de nos Églises membres. Les termes « béni » et « sage » alternent avec le mot « béni » utilisé spécifiquement pour désigner les bénédictions que Dieu accorde lorsqu'on suit les commandements bibliques, et « sage », lorsqu'il s'agit des jugements que font les communautés lorsqu'elles discernent la volonté de Dieu. Nous pourrions améliorer cet usage en fonction des réactions des Églises membres.

I. Un peuple appelé et pardonné : assemblé au nom de Jésus

1.1 Appelés par le Dieu trinitaire

Béni soit le peuple de Dieu, profondément conscient d'être appelé par le Dieu trinitaire et d'invoquer ce même Dieu, Père, Fils et Esprit Saint, qui rassemble et protège l'Église et qui en prend soin par la Parole et l'Esprit —¹³

Dieu de splendeur et de majesté parfaitement révélé en Jésus Christ, « image du Dieu invisible » (Col 1,15).

Bénie soit la communauté qui rend grâce en reconnaissant que le Dieu trinitaire non seulement reçoit notre louange, mais qu'il la rend possible, en nous inspirant par l'Esprit Saint, et en sanctifiant nos offrandes par le sacerdoce parfait de Jésus Christ, qui, durant sa vie terrestre, a donné gloire « au Père », « exultant sous l'action de l'Esprit Saint » (Luc 10,21), et qui, aujourd'hui, « est toujours vivant pour intercéder en notre faveur » (He 7,25).

¹³ Cf. Confession de Belhar

Bénie soit la communauté qui affirme que les croyants se réunissent pour adorer Dieu non pour que Dieu les bénisse, mais parce que Dieu les a déjà bénis.

Bénie soit la communauté qui découvre alors que Dieu la bénit en effet lorsqu'elle adore le Dieu trinitaire qui la nourrit, l'enseigne, la condamne et la corrige, qui fortifie les liens unissant les croyants à Jésus Christ et entre eux par des actions qui sanctifient, la proclamation de la Parole, la prière commune, le baptême, le repas du Seigneur, la communion fraternelle, l'offrande, le témoignage.

1.2 L'assemblée commune, l'ensemble du peuple de Dieu

Sage est la communauté de louange qui « ne déserte pas nos assemblées » (He 10,25), mais qui se rassemble dans la joie au nom de Jésus, avide de proclamer la Parole de Dieu, afin d'offrir louange et prière, et de célébrer les sacrements, dont chacun est un acte de tout le peuple de Dieu, « le sacerdoce royal » (1 P 2,9).

Bénie soit l'assemblée qui invite tous ceux qui louent Dieu — y compris ceux que, dans nos cultures, on désigne de diverses manières par le terme d'« handicapés » — à participer entièrement, consciemment et activement au culte communautaire, impliquant le cœur, l'âme, et l'esprit dans la louange de Dieu, profondément conscients que leur prière personnelle participe à un chœur plus vaste consacré à cette louange.

Bénie soit la communauté qui exprime dans son culte *la communion dans le Corps du Christ, l'unité de l'Esprit dans le lien de la paix, l'unité qui est le don et la vocation de Dieu, qui unit jeunes et vieux, et tous les croyants de tous temps et de tous lieux qui partagent une vocation commune par l'Esprit de Dieu et Jésus Christ.*¹⁴

1.3 L'Esprit Saint

Sage est la communauté qui, dans son culte, reconnaît l'action de l'Esprit Saint, à la fois par la raison et l'émotion, par la discipline spirituelle comme par des événements surprenants, par des célébrations préparées dans la prière et par des moments de découverte spontanée.

Sage est la communauté qui, dans son culte, reconnaît que la valeur durable ou la force spirituelle du culte ne dépendent pas de notre

¹⁴ Extrait des documents de la CMER pour la manifestation de Grand Rapids

créativité, de notre imagination, de notre intelligence ou de notre émotion, mais que cela provient de l'Esprit Saint qui est libre de se servir de l'une de ces choses ou d'elles toutes. Car en vérité, le culte est un don que l'on reçoit, ce n'est pas quelque chose que l'on doit réussir.

1.4 Être positif vis-à-vis de la culture tout en y résistant

Sage est l'Église qui sait être « dans » le monde sans être « du » monde (Jn 15,19), en résistant aux aspects de la culture qui compromettent l'intégrité de l'Évangile, en confrontant avec enthousiasme sa culture et la bonne nouvelle de l'Évangile de Jésus Christ, qui vient vers chaque culture sans être lié à aucune d'entre elles.

Sage est donc l'Église qui est reconnaissante que l'Évangile de Jésus soit à la fois transculturel, contextuel, interculturel et contre culturel.¹⁵

1.5 L'excellence de la création rachetée

Sage est la communauté qui manifeste que son culte participe au chant de louange offert par toute la création.

Sage est la communauté qui célèbre son culte comme une réalité incarnée, reconnaissante pour les gestes et les attitudes exprimant notre louange et notre prière, ainsi que le livre, l'eau, le pain et le vin que Dieu ordonne pour notre usage – ces dons de Dieu à son peuple.

1.6 Pour diriger le peuple de Dieu

Sage est la communauté qui appelle, forme, confirme et répond à ceux et celles qui ont le don de diriger, de tout sexe, de tout âge, de toute race et de toutes capacités, en leur accordant une formation et un accompagnement théologiques et liturgiques.

Sage sont les animateurs de cultes qui équipent tous les membres de la communauté en vue d'une participation entière, consciente et active,¹⁶ en prenant soin de manifester de l'hospitalité à ceux et celles qui ne font pas encore partie du Corps du Christ, l'Église.

¹⁵ Déclaration sur culte et culture, Fédération luthérienne mondiale, Nairobi

¹⁶ Cf. Vatican II

1.7 Expression artistique

Bénie soit la communauté où la Parole est proclamée, où sont offertes prières et louanges, non avec des mots seuls, mais aussi par l'expression artistique : les dons accordés par Dieu à toute communauté locale, la musique, la danse, les paroles et les silences, l'art visuel, l'architecture.

Bénis soient les artistes qui offrent et qui maîtrisent leurs talents afin que le peuple de Dieu puisse témoigner de la bonté de Dieu, lui rendre grâce et manifester sa repentance.

Sages sont les artistes reconnaissants à la fois pour les limites posées par le deuxième commandement et par l'exemple des artistes bibliques appelés par Dieu et à qui le peuple de Dieu a donné les moyens d'un service conforme aux commandements divins. (Ex 35,30ss)

Sage est l'Église qui reçoit avec reconnaissance les talents de chants fidèles et des œuvres artistiques des siècles passés et d'autres cultures, pour célébrer l'universalité de l'Église et favoriser la créativité par des chants nouveaux et des œuvres en vue du culte.

II. Proclamer la Parole de Dieu dans la joie

2.1 Parole et Esprit

Bénie soit la communauté où la Parole de Dieu est proclamée avec conviction et dans la joie au milieu de l'attente des prières et dans une profonde reconnaissance envers l'Esprit Saint dont l'action éclaire les cœurs et les esprits du peuple de Dieu.

2.2 L'ampleur de la Parole centrée sur le Christ

Sage est la communauté qui nourrit les croyants de lectures et de sermons qui se confrontent à la largeur et à la profondeur de la Parole de Dieu, de l'Ancien et du Nouveau Testaments, proclamant sans cesse la plénitude de l'Évangile de Jésus Christ.

2.3 Susciter le repos et le témoignage, la justice et la paix

Bénie soit la communauté où la proclamation de la Parole de Dieu reconforte ceux qui pleurent et interpelle ceux qui s'opposent au règne de Dieu.

Sage est le prédicateur qui invite ses auditeurs à recevoir la grâce généreuse de Dieu, à se repentir du péché et du mal, à se tourner vers le Christ, à proclamer la paix, le « respect du droit, l'amour de la fidélité, la vigilance dans la marche avec Dieu » (Mi 6,8).

2.4 Résister à l'idolâtrie

Sage est la communauté qui proclame la Parole de Dieu de manière à ce que son action dénonce et conteste les idoles que nous sommes tentés d'adorer à la place de Dieu et celles qui sont le fruit de nos conceptions erronées de Dieu.

Béni soit la communauté qui conteste ces fausses conceptions par la contemplation de la personne et de l'œuvre de Jésus Christ « resplendissement de la gloire de Dieu et expression de son être (He 1,3).

2.5 Le crédo, réponse de la foi

Sage est la communauté dans laquelle la proclamation de l'Évangile est acceptée comme Parole de Dieu, qui est aussi à l'œuvre en vous, les croyants (1 Th 2,13), et qui conduit à la confession comme à la louange, à la repentance comme à l'engagement au service, à la compassion comme à la passion de la justice, à des actions personnelles aussi bien que communautaires, à une obéissance nouvelle comme à une profonde reconnaissance.

Béni soit la communauté qui invite les croyants à témoigner de la bonté de Dieu en exprimant la foi de l'Église qui transcende et façonne nos expériences individuelles et nous unit aux croyants par delà les cultures et les siècles, et en témoignant de l'œuvre de Dieu dans la vie de la communauté locale.

III. Répondre à Dieu par la prière et l'offrande

3.1 Louange et reconnaissance

Béni soit l'Église qui offre louange et reconnaissance (cf. Ps 50,14, He 13,15), non seulement en chantant la beauté et la gloire de Dieu, mais aussi en contemplant, en énumérant et en célébrant tout ce que Dieu a fait tout au long de l'histoire.

Sage est la communauté qui s'inspire et tire des enseignements des prières bibliques de louange et de reconnaissance en forme de récits (comme le psaume 136) pour façonner sa propre prière.

3.2 Prier au nom de Jésus, par l'Esprit

Béni soit l'Église qui prie au nom de Jésus, en confessant notre union avec notre Seigneur monté aux cieux et toujours présent.

Béni soit la communauté cultuelle qui prie dans et par l'Esprit Saint, en désirant les dons de l'Esprit et en reconnaissant que,

lorsque nous prions, l'Esprit nous aide dans notre faiblesse, intercédant pour nous selon la volonté de Dieu (Rm 8,26-27), et en résistant « aux pouvoirs, aux Dominateurs de ce monde de ténèbres » (Ep 6.12).

3.3 Toute la gamme de l'expérience humaine

Sage est l'Église qui, suivant l'exemple des Psaumes, encourage les prières honnêtes et confiantes adressées à Dieu, qui expriment la gamme complète de l'expérience humaine — « l'anatomie de l'âme » — qu'elles soient parlées, chantées ou silencieuses, dansées, représentées, visualisées – prières de célébration et de lamentation, de confiance et de désespoir, de supplication et d'intercession, d'action de grâces et de confession, de guérison et d'espérance.

Bénie soit l'Église qui prie non seulement pour ses propres besoins mais aussi pour ceux du monde que Dieu aime tant.¹⁷

3.4 Dons et offrandes

Sage est l'Église qui pratique avec reconnaissance la remise de dons, de temps et de talents comme actes de consécration et de louanges

Sage est l'Église qui affirme que toute la vie est vécue au service de Dieu et du prochain, et que les croyants sont appelés à être les intendants de tous les dons de Dieu.

IV. Baptiser et prendre part au festin

4.1 Jésus a commandé de baptiser et de célébrer le repas du Seigneur

Bénie soit l'Église qui obéit fidèlement au commandement de Jésus « de faire des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit et leur apprenant à garder tout ce que je vous ai prescrit » (Mt 28,20), et de « manger et boire en mémoire de moi », recevant ces signes comme des occasions par lesquelles Dieu travaille à nous nourrir, soutenir, reconforter, remettre en question, enseigner et transformer.

4.2 Baptême

Bénie soit la communauté qui annonce que sa véritable identité se trouve en Jésus Christ.

¹⁷ L'expression "Anatomie de l'âme" est tirée du commentaire de Jean Calvin sur les Psaumes.

Sage est la communauté pour qui le baptême est non seulement célébré avec joie mais est rappelé régulièrement comme moyen de grâce et d'encouragement à se souvenir des promesses divines et à vivre nos vœux de fidélité à l'alliance.

Bénie soit la communauté qui redit comment les eaux du baptême sont aussi un signe et un sceau de l'appel divin à renoncer au péché et au mal, à adhérer au Christ, ainsi que notre nouvelle identité en lui, et à vivre une vie renouvelée et sainte. Bénie est la communauté qui proclame que les eaux du baptême sont un signe et un sceau des promesses divines de nous purifier entièrement, de nous incorporer au corps du Christ, de nous envoyer l'Esprit Saint pour nous renouveler et nous remplir de force, et de nous ressusciter à une vie nouvelle en Christ.

Sage est la communauté qui célèbre le baptême dans la joie et qui se souvient que le baptême est un moyen de grâce et d'encouragement à vivre dans la fidélité à nos engagements d'alliance.

4.3 Le repas du Seigneur

Bénie soit l'Église qui célèbre régulièrement le repas du Seigneur comme un festin d'action de grâce, de communion et d'espérance.

Bénie soit la communauté qui rappelle avec reconnaissance non seulement le travail créateur et rédempteur de Dieu en Jésus Christ, consciente de sa présence dans la fraction du pain, mais qui reçoit aussi avec reconnaissance le don d'union avec Jésus Christ et avec le corps du Christ, et qui attend avec impatience le festin du royaume à venir.

Bénie soit la communauté qui partage ce repas en «discernant le corps du Christ » dans son unité multiple, par l'expression de l'hospitalité les uns envers les autres avec grâce et vérité (1 Co 11,29-33) et faisant écho à l'hospitalité que Dieu nous a manifestée par des ministères d'hospitalité dans le monde.

V. Un peuple béni et chargé de mission, serviteur au nom de Jésus

5.1 C'est Dieu qui envoie

Bénie soit la communauté dont les croyants se sentent encouragés par la bénédiction de Dieu dans sa grâce, et interpellés par son appel à proclamer la bonne nouvelle de Jésus, et à vivre comme une présence de guérison dans le monde, au nom de Jésus.

5.2 Culte quotidien

Sage est la communauté qui nourrit la foi en encourageant le culte quotidien pour tous les croyants, en insistant sur la lecture et la méditation de la Parole de Dieu, en recherchant la direction de l'Esprit Saint, en offrant des prières de louange et de demande, en chantant des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels, en écoutant Dieu dans « le bruissement d'un soufflé ténu » (1 R 19,12) et en vivant chaque moment en présence de Dieu.

5.3 Hospitalité et évangélisation

Bénies soient les communautés dans lesquelles l'hospitalité est pratiquée, dans le culte public comme dans la vie personnelle, où les étrangers et les invités sont accueillis et acceptés, où les pauvres et les marginalisés, les malades et les laissés pour compte peuvent trouver refuge à l'ombre des ailes de Dieu.

Bénies soient les communautés dans lesquelles tous sont invités et sollicités pour devenir disciples de Jésus, en recevant le baptême et l'instruction dans la foi (cf. Mt 28,19).

5.4 Formation au culte

Bénies soient les communautés qui invitent les croyants et les interpellent pour qu'ils croissent « dans la grâce et la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ » (2 P 3,18).

Bénies soient les communautés qui entretiennent une interaction fidèle entre l'Écriture, les doctrines, les pratiques et le fruit de l'Esprit.

Sages sont les communautés qui approfondissent le culte par la réflexion et l'enseignement sur le sens des pratiques cultuelles.

5.5 Culte, compassion et justice

Bénies soient les communautés dont le culte public est orienté sur Jésus Christ et son message concernant la venue du royaume de Dieu.

Bénies les communautés dont le culte commun et le témoignage public sont en accord réciproque et sont fidèles à la Parole de Dieu, dont la louange et le témoignage rendent témoignage à l'œuvre de l'Esprit Saint.

Bénies soient les communautés qui s'efforcent de recevoir l'œuvre libératrice de l'Esprit Saint qui seul peut percer l'hypocrisie, et grâce à qui justice et paix, louange et témoignage pourront réellement s'embrasser.

5.6 Maranatha : culte et espérance chrétienne

Bénies soient les communautés qui ne se contentent pas de vivre le moment présent mais dont le culte exprime les gémissements de toute la création attendant la plénitude du règne de Dieu en Jésus Christ.

Bénies soient les communautés dont la vie se résume à l'espérance certaine de cette prière : « Maranatha » —

« Viens, Seigneur Jésus ! » (Ap 22,20).

La Section Renouveau spirituel et culturel présente les recommandations suivantes à l'Assemblée générale de l'unification :

1. Adopter la déclaration « Louange du Dieu trinitaire » (édition 2010) révisée par notre section (cf. ci-dessous), comme document de travail recommandé à l'usage des Églises membres en vue de la discussion, de l'enseignement, de l'étude et du discernement spirituel concernant les pratiques du culte communautaire.
2. Indiquer au secrétariat : a) d'envoyer le document aux Églises membres en leur en présentant les diverses utilisations telles qu'elles sont décrites dans l'introduction ; b) de demander aux Églises de faire parvenir au plus tard en juin 2012 leurs réactions à ce document ainsi que leurs suggestions concernant les documents à faire figurer dans la prochaine édition ; c) d'envoyer ce document à d'autres organisations œcuméniques (par exemple, à la Fédération luthérienne mondiale – FLM) en leur demandant de réagir dans le cadre de nos relations réciproques ; d) de demander une « conversation d'apprentissage » (*learning conversation*) à propos des pratiques culturelles contextuelles avec le « World Christian Gathering of Indigenous Peoples » (Rassemblement chrétien mondial sur les peuples autochtones), ou d'autres forums adéquats en vue d'un apprentissage réciproque avec des groupes des peuples chrétiens autochtones pour mieux se comprendre au sein du corps du Christ ; e) de publier dès que possible l'édition 2010 dans *Reformed World* ; f) de mettre au point un communiqué de presse concernant ce document pour en faciliter la couverture par les médias.
3. Demander au Comité exécutif de désigner un groupe de travail chargé : a) de préparer un résumé des réactions des Églises membres et des organisations œcuméniques partenaires ; b) de collaborer avec le secrétariat en vue d'accueillir ou de participer aux conversations d'apprentissage avec les groupes des peuples autochtones selon les indications de la recommandation ; c) de

voir avec le secrétariat comment utiliser l'Internet pour se communiquer les pratiques les meilleures faisant écho à ce document (par exemple, des vidéo clips de culte des Églises membres) ; d) d'accueillir des conversations d'apprentissage avec des jeunes des Églises membres, y compris des forums en ligne, à propos des meilleurs moyens de transmettre la documentation de ce texte à la lumière de leurs idées et de leur expérience ; e) de collaborer avec le secrétariat pour discerner d'éventuelles possibilités de publication de ce document en d'autres langues ; f) de se consulter avec des Églises membres qui souhaiteraient préparer ces traductions ; g) de présenter une version révisée de ce document à l'approbation de la prochaine Assemblée générale.

Au cours de la discussion de ces textes, notre section a noté ce qui suit :

- *Ce document est une réponse aux mandats donnés par l'ARM (2004) et le REC (2005) concernant la préparation d'un document sur le culte dans la tradition réformée.*
- *Il trouve sa source dans les préoccupations et les joies dont ont fait part des Églises membres (2007-2010).*
- *Il décrit de nombreuses préoccupations communes, des convictions, des pratiques liées à la tradition réformée.*
- *C'est un reflet de l'esprit de la Communion mondiale d'Églises réformées dans la mesure où il exprime une perspective concernant le culte et une sagesse à propos des pratiques culturelles susceptibles de nous aider à discerner la volonté de Dieu sans lier la conscience de nos membres.*
- *C'est un document souple, il peut servir de catalyseur pour poursuivre l'apprentissage et le partage parmi les Églises membres, une façon de nous encourager mutuellement à « croître en sagesse et en grâce dans le Seigneur Jésus ».*

Annexe 16

**RAPPORT DE LA SECTION FORMATION ET
ACCOMPAGNEMENT DES RESPONSABLES****Formation des laïcs, des jeunes et enseignement théologique
classique****Préambule**

Nous affirmons que :

- Tous les membres du peuple de Dieu doivent contribuer à édifier et à nourrir le Corps du Christ.
- Il en résulte que tout cheminement chrétien doit prêter une attention particulière à la formation permanente, la vie durant, de tous les membres de l'Église.
- Il s'agit en fait de la redécouverte d'une réalité ancienne, partie intégrante de notre identité réformée : le sacerdoce universel de tous les croyants (Ephésiens 4.1,11 et 12)
- Si l'on doit distinguer entre des champs spécifiques : laïcs, jeunesse et enseignement théologique classique, on peut les considérer cependant comme parties d'un tout.
- Un principe de base dans le domaine de la formation et accompagnement des responsables, c'est que « toutes les Églises membres doivent mettre leurs dons en commun » (Constitution IV A). Chaque Église membre devrait, autant qu'il se peut, partager savoirs et ressources.

Nous reconnaissons que :

- Les laïcs ont un rôle de plus en plus important à jouer au fur et à mesure que croissent les demandes en présence pastorale. On demande à des laïcs de présider des enterrements, des baptêmes et d'autres actes culturels. Ils doivent donc y être bien préparés.
- Les gens de moins de 30 ans sont comptés parmi les « jeunes ».
- Le développement du travail jeunesse dans nos Églises membres, la proclamation de l'Évangile et de l'identité réformée aux jeunes du monde entier revêtent une importance primordiale.
- On devra écouter la voix des jeunes et en tenir compte dans tous les domaines de la vie, du travail et des programmes de l'Église.
- Tel est le mandat de la Section sur la participation des jeunes.
- L'enseignement théologique classique est destiné à la formation des (futurs) ministres et pasteurs.

- En ce qui concerne l'enseignement théologique classique il faut tenir compte des priorités suivantes : les programmes en cours d'étude, le profil d'un(e) pasteur(e) (réformé(e)), les programmes de formation continue (formation à vie), l'accompagnement personnel et pastoral au sortir des études.
- Le programme des études comprend les éléments suivants : connaissances, attitudes, aptitudes à la gestion ainsi qu'à l'animation d'une Église (au niveau local et mondial)

Recommandations

Nous recommandons ce qui suit :

Général

- La formation de tous les responsables de l'Église :
 - est un processus qui dure toute une vie,
 - se déroule dans le cadre des programmes de formation et d'enseignement ainsi que dans les expériences du vécu concret,
 - concerne non seulement la connaissance mais également la capacité à transposer la théologie (réformée) et d'autres connaissances dans les contextes et les pratiques (post)modernes.
- L'accès aux programmes de formation doit être ouvert aux femmes comme aux hommes. Dans les programmes de formation de l'encadrement il faut veiller à créer une ambiance propice à l'accession des femmes aux fonctions de direction. On demande aux Églises membres de s'entraider pour créer de telles ambiances, pour apprendre les unes des autres et se soutenir mutuellement.
 - La CMER devrait développer un bon réseau de connaissances facilement accessibles à toutes les Églises membres. À cette fin, la CMER devra investir dans un système informatisé de haute qualité permettant par le réseau internet de fournir une base de données et de connaissances.
 - Les programmes de développement actuels de l'ARM et du REC doivent faire l'objet d'une révision critique avant d'être reconduits.

La formation des laïcs

- Il faudra élaborer à la fois un programme de formation continue à vie et un autre programme pour la formation des animateurs de cultes qui puissent être proposés aux autres membres de la Communion.
- Les Églises membres de la CMER devraient :

- engager des financements conséquents pour la formation des responsables laïcs
 - former leurs pasteurs afin qu'ils puissent effectivement former les laïcs
 - créer un environnement favorable permettant à des laïcs de développer leurs dons particuliers et proposer leurs services et leurs connaissances professionnelles dans les institutions des Églises et dans la pastorale au niveau des communautés locales et des ministres
 - motiver les laïcs de manière positive et équitable, y compris par des propositions de formation personnelle, car ce sont souvent des bénévoles.
- L'interprétation du « sacerdoce universel des croyants » devrait faire l'objet d'une réflexion de la part de la CMER afin de pouvoir répondre à d'éventuels conflits ou problèmes hiérarchiques qui ont pu se manifester dans les différentes familles réformées.
 - La CMER devra :
 - élucider ce qui distingue les laïcs et les personnes ordonnées, étant donné les différences qui existent entre Églises sur cette question. Cependant les rôles des laïcs doivent être considérés comme tout aussi importants dans le soutien qu'ils apportent au personnel ordonné.
 - faciliter le partage œcuménique des ressources de formation des laïcs par la formation à distance, les formations par internet et la mise en réseau des centres de formation.
 - rendre possible l'élaboration de critères d'évaluation et de reconnaissance pour animateurs laïcs de cultes qui exercent des fonctions comparables.

L'animation de jeunesse

Notre section s'est accordée sur le fait que l'animation jeunesse était pour la CMER d'une importance vitale. Le ministère auprès des jeunes, avec eux et par eux, est essentiel pour la réforme qui se poursuit, pour la vitalité actuelle et l'existence future. Pour manifester une perspective, un engagement pour l'avenir, l'animation de jeunesse devrait être prioritaire en ce qui concerne l'attribution des ressources. Pour encourager l'Animation jeunesse, notre section souhaite faire quatre propositions portant sur : la mise en réseau, la documentation, la formation et la convivialité.

Mise en réseau

- La CMER

- lance des forums où les gens pourront créer des liens et partager des idées ;
- encourage le développement de ressources communautaires ;
- met à jour les bases de données concernant les animateurs de jeunesse ;
- collabore avec d'autres organismes œcuméniques dans le domaine de la formation des jeunes
- crée des liens avec d'autres mouvements d'étudiants ou de jeunesse.

Formation

- La CMER soutient :
 - les consultants et les formateurs qui visiteront les régions ou les sous-régions pour animer des sessions de formation et d'animation dans le domaine de l'accompagnement des jeunes
 - les animateurs de jeunesse régionaux qui prendront part à des sessions de formation.

Documentation

- La CMER entreprend :
 - la création d'un centre de diffusion informatique de matériel concernant les programmes de formation pour la jeunesse, la documentation culturelle, les études bibliques et le développement de talents professionnels
 - la mise à jour de bases de données pour les directeurs de centres de documentation.

Convivialité

- La CMER soutient :
 - des occasions de partage de préoccupations et de récits, et des visites de soutien.
 - des rencontres personnelles d'animateurs de jeunesse tant sur le plan régional qu'au cours des assemblées.

Perspectives d'avenir

- La CMER
 - met en route et soutient une équipe de volontaires qualifiés pour mettre en œuvre les objectifs ci-dessus.
 - nomme un animateur susceptible de donner le temps nécessaire et la compétence souhaitable aux objectifs de formation et d'accompagnement des jeunes d'ici décembre 2012.

L'enseignement théologique classique

Chaque Église membre devra :

- définir le profil du pasteur (réformé). Ces profils incluront la capacité du pasteur à traduire la théologie et la tradition réformées dans le contexte local, ainsi que sa sensibilité aux questions de genre, de race et d'origine ethnique.
- mettre au point des programmes de formation continue à vie pour les pasteurs au service des Églises
- élaborer des programmes d'accompagnement personnel et pastoral pour les pasteurs au travail dans les Églises.

Le CMER invite les Églises membres à :

- Mettre en commun les informations concernant les programmes, les discernements des profils, les programmes de formation continue, d'accompagnement personnel et pastoral sur le nouveau réseau de partage des connaissances. Les personnes désignées dans les Églises membres resteront en contact les unes avec les autres soit par les médias sociaux, soit par d'autres techniques à divers niveaux : national, régional, mondial.
- Mettre en commun connaissances, livres et ressources humaines entre Églises
- Développer dans les divers pays des centres de formation théologique communs et créer des associations de facultés de théologie qui collaboreront au niveau régional.

Annexe 17

SECTION JUSTICE DANS LES RELATIONS ENTRE LES SEXES

Chrétiennes et chrétiens réformés venant des régions Afrique, Asie, Caraïbe, Europe, Amérique du Sud, Moyen Orient, Amérique du Nord et Pacifique, nous avons été appelés par Dieu à témoigner du fait qu'être une créature créée à son image confère à chacun quelque chose d'unique, et à incarner ce témoignage en des termes concrets là où nous vivons. Nous nous sommes rassemblés à l'Université Calvin, à Grand Rapids, du 18 au 28 juin 2010, pour célébrer l'union de l'Alliance réformé mondiale (ARM) et du Conseil œcuménique réformé (REC) en une nouvelle entité : la Communion mondiale d'Églises réformées (CMER). Nous nous réjouissons de l'action patiente de l'Esprit de Dieu qui a permis l'avènement de cette nouvelle Communion et a offert de nouvelles possibilités pour des femmes et des hommes d'incarner les valeurs fondamentales de l'unité tout en respectant les exigences de la justice et de la paix au sein des communautés.

La justice entre les sexes (ou justice de genre) implique un cheminement dans la prière commune, des engagements acceptés, des défis affrontés, une quête perpétuelle de discernement quant à la volonté de Dieu à l'égard de nos vies de femmes et d'hommes. Être porteurs de l'image de Dieu est quelque chose d'unique, nous devons inventer de nouvelles manières de l'exprimer et de le vivre en assumant la responsabilité qui nous incombe ainsi de lier et de tisser des relations véritables, justes et empreintes d'égalité entre les femmes, les hommes et la terre. Nous sommes tenus de vivre ces relations au sein de nos familles, de nos Églises locales, de nos communautés, de nos régions et dans le monde. Nous y parvenons en étant attentifs aux sollicitations de l'Esprit de Dieu, qui nous exhorte à soumettre à sa justice toutes les normes que nous avons portées en nous quant aux rôles et à la place des femmes et des hommes dans la famille, la société et l'Église, ce qui, dans le passé, a engendré des pratiques d'exclusion, faisant souffrir le cœur de Dieu et brisant les relations entre êtres humains.

Nous célébrons la manière dont l'Esprit de Dieu a agi fidèlement à travers des programmes de justice entre les sexes menés dans le passé. Nous savons que Dieu nous a appelés à être dignes de son image que nous portons en nous. De Séoul à Debrecen, d'Accra à Grand Rapids, l'Esprit de Dieu a inspiré l'élaboration et la mise en œuvre d'actions en faveur de la justice entre les sexes : (1) en remettant en cause le patriarcat (son idéologie, ses structures et

ses images) et l'exclusion systémique des femmes des postes de direction dans l'Église ; (2) en suscitant les ressources qui ont permis aux Églises d'analyser et d'affronter le problème des injustices entre les sexes comme autant de luttes pour le pouvoir ; (3) en amplifiant la participation des femmes dans le mouvement œcuménique pour favoriser ainsi une meilleure connaissance des réalités grâce aux rencontres interculturelles ; (4) en établissant un lien entre l'exigence de justice entre les sexes et celle qui concerne l'économie, l'écologie et l'empire, en permettant ainsi à de nouvelles voix de s'exprimer sur les menaces qui pèsent sur la vie humaine du fait des dominations politiques et économiques et de la mondialisation ; (5) en faisant évoluer la réflexion portant sur la justice entre les sexes, habituellement limitée à ce que l'on a traditionnellement défini comme des « questions féminines », vers un élargissement aux notions et pratiques de la masculinité dans la mesure où celles-ci pèsent sur les relations justes et égales entre les femmes et les hommes. Nous célébrons avec joie et avec espoir l'action de l'Esprit qui a conduit la nouvelle Communion à décider courageusement une participation 50%-50% entre les femmes et les hommes dans l'Assemblée de la CMER.

Après avoir entendu les témoignages venus des régions, la Section a voulu répondre à quelques problèmes importants qui n'ont pas encore reçu une réponse satisfaisante dans le domaine de la justice entre les sexes. On peut énumérer ainsi : (1) le retard de certaines communautés dans la mise en œuvre d'initiatives visant à plus de justice entre les sexes ; (2) l'éternelle exclusion des femmes du ministère de la Parole et du Sacrement et d'autres postes de direction dans l'Église ; (3) l'augmentation de la violence envers les femmes et les enfants ; (4) l'incapacité de discerner et d'affronter les difficultés relatives à la justice entre les sexes ainsi qu'aux problèmes liés aux handicaps ; (5) la persistance d'une domination culturelle qui perpétue divisions et souffrances dans le corps du Christ.

Nous sommes reconnaissants pour le discernement manifesté lors de la Pré-Conférence des Femmes de la CMER. Trois principaux domaines : *Justice, Communion et Partenariat* ont été identifiés comme étant des catégories utiles pour évaluer autant nos avancées que nos revers. En prenant en compte les notions de justice, de communion et de partenariat dans son évaluation des progrès et des revers, la Section adresse des recommandations au Comité des Directives en faisant appel à de nouvelles catégories : (1) Responsabilité ; (2) Éducation ; (3) Ordination, pour permettre

à la CMER d'approfondir son action pour la justice entre les sexes au cours des sept prochaines années.

Recommandations de la Section Justice entre les sexes

1. Responsabilité

La Section recommande à la CMER de responsabiliser plus fortement les Églises quant aux actions à mener dans le domaine de la justice entre les sexes inscrits dans ses propres programmes. Par ailleurs les Églises devront s'attacher fidèlement aux engagements qu'elles ont souscrits dans le cadre de la Confession d'Accra. Il s'agira de veiller en particulier à la manière dont les questions de justice entre les sexes se recoupent avec les questions de justice économique et écologique et d'exclusion sociale.

Méthodologie

- a. Que la CMER affirme son engagement quant à un vrai partenariat entre femmes et hommes en rendant obligatoire pour la communion l'ordination des femmes, et en appliquant le principe de représentation des femmes à 50% dans son bureau exécutif.
- b. Que la CMER introduise des changements structurels pour la mise en place d'une équipe de suivi ou d'un groupe de travail destiné à soutenir les actions en faveur de la justice entre les sexes au sein de la CMER et que cette équipe ou ce groupe de travail réponde de son travail devant le bureau exécutif.
- c. Que la CMER lance des programmes prenant en compte les parallèles qui peuvent être établis entre le souci de la justice entre les sexes et les problèmes des personnes vivant avec un handicap.
- d. Que la CMER mette en place une cellule internationale d'experts, comprenant des théologien(ne)s féministes, des pasteurs, des économistes et des experts en changement climatique, qui lanceront une initiative destinée à soutenir l'engagement des Églises dans les questions de justice économique et climatique prenant en compte la nécessité de justice entre les sexes.
- e. Que la CMER maintienne et soutienne l'action du Réseau de Justice entre les Sexes (« Gender Justice Network ») dans les régions où il est actif tout en encourageant l'implantation de ce réseau dans les régions qui ne sont pas encore concernées.
- f. Que la CMER mette en place une politique financière qui tienne compte des questions de genre permettant d'assurer la pérennité des programmes de justice entre les sexes et d'impliquer la CMER dans la recherche de financements pour

les programmes de justice entre les sexes sans laisser cette responsabilité reposer sur les seuls membres du secrétariat.

2. Éducation

La Section considère l'éducation à la justice entre les sexes comme l'un des meilleurs moyens pour permettre à la CMER de parvenir à tenir ses engagements quant à un vrai partenariat signifié par son adoption de l'égalité représentation à 50% des femmes au sein de l'Assemblée.

Méthodologie

- a. Que la CMER poursuive le travail de l'ARM sur *Genre, Leadership et Pouvoir* et sollicite le soutien des théologies féministes créatives comme autant d'outils pédagogiques.
- b. Que la CMER élargisse son intérêt pour l'éducation à la justice entre les sexes.
- c. Que la CMER poursuive l'effort d'éducation sur la justice entre les sexes pour la transformation des hommes.
- d. Que la CMER aide à la formation des cadres des Églises membres qui s'efforcent de mettre en œuvre l'appel à un véritable partenariat entre les femmes et les hommes, à la lumière de la nouvelle représentation 50%-50%.
- e. Que la CMER poursuive et favorise le travail dans l'éducation sur la justice entre les sexes pour la transformation en suscitant/fournissant/partageant des ressources à utiliser dans l'éducation chrétienne des enfants.

3. Ordination

La Section voit dans l'ordination l'une des pièces maîtresses permettant de comprendre la notion de communion. On ne saurait atteindre une véritable unité dans un contexte où l'on ne reconnaît pas l'appel que Dieu adresse aux femmes pour qu'elles réalisent leurs dons dans la prédication de la Parole et le Sacrement.

Méthodologie

La Section recommande :

- a. Que la CMER élabore une carte des Églises membres, indiquant celles où les problèmes relatifs à l'ordination des femmes et à la justice entre les sexes n'ont pas été bien résolus, en leur apportant le soutien nécessaire.
- b. Que la CMER favorise l'ordination des femmes et prépare le jour où cette ordination deviendra une condition d'appartenance à la Communion.

- c. Que la CMER renforce le programme d'accompagnement pour les femmes qui exercent un ministère ordonné, en insérant cette priorité dans le programme des responsables de la CMER chaque fois qu'ils rendent visite à des Églises membres.
- d. Que la CMER continue à apporter son soutien et son accompagnement à l'enseignement théologique pour les femmes, en particulier pour les plus jeunes d'entre elles. Le Fonds pour l'Enseignement Théologique sera utilisé pour soutenir cet accompagnement.

Annexe 18

RAPPORT DE LA SECTION ANIMATION-FORMATION-ENGAGEMENT DES JEUNES

Préambule : Jeunesse et Réformation

La Section Animation-Formation-Engagement des Jeunes est composée de membres dont les âges, les origines culturelles diffèrent. Les participants avaient même des conceptions différentes du rôle de la jeunesse dans le monde réformé. Nos discussions se sont centrées sur la définition des mots « jeunesse » et « réformé ». Au cours des échanges, on a beaucoup partagé de choses, parfois de manière critique, en accueillant de nouveaux regards sur les positionnements des jeunes. Pour définir « jeunesse », les participants ont refusé de fixer des critères d'âge. Celle-ci se caractérise par une manière spécifique de penser sa vie et de la vivre. Les jeunes sont enthousiastes, curieux et désireux de s'accomplir eux-mêmes. Certains courants ambiants dans la société et la culture imposent aux jeunes des dilemmes éthiques, moraux et religieux parfois dangereux. Par exemple, fonctionner par stéréotypes, connaître la marginalisation, la privation du droit de vote. La Section approuve et loue le travail accompli dans la sous-section « Ministère Jeunesse » de la Section Formation et Accompagnement des responsables. Pourtant notre section Animation-Formation-Engagement des Jeunes souhaite traiter ces questions de manière séparée. Elle espère de plus amples discussions et une collaboration approfondie entre les deux sections.

Il faut répondre aux défis rencontrés habituellement par les jeunes par un engagement de disciple et un vrai partage, tout en aménageant des espaces de liberté pour l'accomplissement individuel et l'expression de l'identité de chacun. Un système adéquat d'accompagnement doit être proposé à travers les programmes et services institutionnels pour permettre l'approfondissement de l'identité sociale, communautaire et culturelle de chaque individu. Ce sont ces programmes qui permettent aux jeunes de s'engager à la fois dans la gestion des ressources nécessaires et dans l'exercice des responsabilités. Ces programmes permettront aux jeunes d'exprimer leur identité propre, d'exercer le pouvoir en vrais responsables de la communauté ecclésiale. Les jeunes ne pourront être les responsables de demain que dans la mesure où ils sont de vrais responsables aujourd'hui.

La section reconnaît les déficiences de la réflexion théologique quant à la place des jeunes dans la société. Cela se manifeste à travers des idées reçues très répandues et ambiguës quant à la notion de « jeunesse », les stéréotypes et les rôles sociaux qui marginalisent et qui résultent de l'emploi malheureux de ce terme. La section souhaite que l'on mène une réflexion approfondie quant à l'écart qui se creuse entre une théologie qui considère les jeunes comme des responsables légitimes de l'Église et un ministère « jeunesse » qui les traite comme de simples récepteurs passifs de la foi. La section souligne la nécessité d'une réflexion approfondie et critique pour élaborer une théologie de la jeunesse. Ces discussions seront déterminantes pour la mise en place tant des programmes jeunesse que des ministères « jeunesse ».

Jeunesse en mission

La section souhaite une représentation adéquate et des rôles de responsabilité au sein de la Communion mondiale d'Églises réformées. La tâche de créer un tel environnement se confronte à des difficultés économiques, sociales, de communication et d'accès aux ressources. Les programmes doivent favoriser un esprit communautaire où s'épanouissent appartenance et identité religieuse et sociale. Avec la mise en place d'un processus de réflexion théologique capable de prendre en compte la sensibilité religieuse et sociale des jeunes, ces programmes justifieraient par leur sérieux une représentation à leur juste mesure au sein de la CMER. Une justification théologique qui tienne compte des réseaux et des programmes locaux, régionaux et mondiaux serait enrichie par notre histoire commune. La section apprécie tout ce qui a été fait pour l'animation, la formation et l'engagement des jeunes dans le cadre tant de l'ARM que du REC, tout en constatant que ce travail dans le passé n'a pas permis aux jeunes de prendre pleinement leur place dans le monde réformé.

L'investissement dans les jeunes en tant que participants de qualité et que responsables de communautés justifie qu'ils jouissent d'un traitement plus équitable, plus juste et plus réciproque au sein de la CMER. Cet investissement ne pourra se réaliser que dans la mesure où s'opère une reconfiguration des systèmes sociaux, économiques et humains de la CMER. Être disciple peut se réaliser par la prise de responsabilités sociétales qui permettront de démontrer à quel point les jeunes sont des responsables intelligents, autonomes et capables dans l'Église. La section demande le soutien de la Communion pour manifester ainsi la légitimité et les capacités de la jeunesse.

Renouveau spirituel

La section adhère aux valeurs fondamentalement réformées du changement et de la revitalisation. Répondre aux défis spécifiques de la jeunesse implique à la fois un véritable engagement de disciple et un renouveau spirituel : processus qui est sous-tendu par ces valeurs. La jeunesse réformée se caractérise par une certaine manière de voir les choses et de les vivre. Il faudra un véritable renouveau spirituel pour que les jeunes trouvent leur place et soient pleinement inclus dans la CMER. Comme c'est souvent le cas pour d'autres groupes marginalisés, les jeunes sont caricaturés par des stéréotypes réducteurs. La compréhension dynamique et nouvelle du rôle de la jeunesse dans la théologie réformée et la CMER permettrait de se libérer enfin de telles simplifications. Devenir disciple pour un jeune passe par des programmes locaux, régionaux et mondiaux destinés à favoriser les identités religieuses et sociales. Ceux-ci, par la suite, favoriseront l'émergence de relations de réciprocité entre jeunes et moins jeunes.

Recommandations : La Section souhaite :

1. La création d'une page « jeunesse » dans *Communiqué Réformé* afin de permettre aux jeunes et aux réseaux jeunesse de communiquer et de tenir informés les membres de la Communion des projets jeunesse tant au niveau local que régional et global. Cette page permettra de mobiliser les jeunes et de mieux tenir compte des problématiques propres à la jeunesse dans la réflexion menée sur les questions sociales et politiques au sein de la CMER. En bref, cette page permettra aux jeunes de devenir vraiment partie prenante de la vie de la CMER.
2. La création d'un Fonds Jeunesse, à l'initiative de la CMER et pris en charge ultérieurement par les réseaux régionaux. Un premier effort financier consenti par la CMER, repris par les régions, prouverait concrètement la volonté de soutenir les réseaux régionaux jeunesse. Chaque région contribuera ensuite au fonds initial. Les coordinateurs régionaux orienteront les projets locaux, jugés pertinents, sur les réseaux de jeunesse régionaux qui trouveront ainsi, par l'entremise de ce fonds, le soutien de leur région. Les coordinateurs jeunesse sur le plan régional sont des bénévoles passionnés par leur engagement en faveur des projets de jeunesse régionaux et la mise en place effective d'un réseau jeunesse régional. Le Fonds Jeunesse et les coordinateurs régionaux assureront aux réseaux régionaux les ressources humaines et financières indispensables à leur succès.

3. En ce qui concerne les délégués jeunesse au Comité exécutif, ils ne devraient pas être moins de quatre. La CMER devrait exiger que les régions qui peuvent proposer trois candidats ou plus, en plus d'un délégué homme et une femme, incluent un jeune de moins de trente ans. De plus, le comité des nominations devra exiger qu'il y ait au moins une personne de moins de trente ans au Présidium. Il sera ainsi possible de corriger le processus de nominations actuel qui est injuste. En effet ce processus néglige l'engagement antérieur à prévoir une représentation adéquate des jeunes au Comité exécutif de la CMER et au Présidium. La CMER doit garantir l'absence d'exclusive et la participation des jeunes aux programmes qui impliquent explicitement les jeunes et qui les concernent directement.

Annexe 19

RAPPORT DE LA SECTION MISSION**Introduction**

La Section « Mission » de l'Assemblée générale de l'unification de la Communion mondiale d'Églises réformées (CMER) a entendu des rapports sur le Projet « Mission dans l'unité » de l'ARM jusqu'en 2005¹⁸ et le Projet « Mission » 2006-2010, ainsi que sur les travaux menés par le REC dans le domaine de la mission. Nous avons reçu également un rapport sur la récente réunion organisée pour commémorer le centenaire de la Conférence mondiale des missions à Édimbourg en 1910. Enfin, les délibérations de la section ont été enrichies par les exposés impressionnants des peuples des Premières Nations des États-Unis et du Canada.

Base théologique

La section est d'avis que la réponse des Églises à la mission de Dieu est, et doit continuer à être, au cœur des préoccupations de la CMER. L'identité et l'engagement missionnaires des Églises et de notre Communion sont la raison d'être de la CMER et sont essentiels à son identité réformée et, par conséquent, doivent se refléter dans ses structures, dans l'utilisation des ressources et dans les programmes.

La mission de Dieu (*missio Dei*) est le dessein de Dieu en Christ de renouveler l'ensemble de la création. Elle est communautaire par nature, parce que Dieu est un Dieu communautaire. Cette mission est un processus dynamique par lequel le peuple de Dieu est appelé à participer à la mission de Dieu. C'est pourquoi l'engagement dans la mission de Dieu est l'appel de Dieu lancé à toute l'Église en tant que communauté mondiale. C'est quand nous nous engageons ensemble que nous nous engageons le plus fidèlement dans la mission. L'Église non seulement participe, mais est également transformée par son engagement dans la mission de Dieu.

Alors que nos prédécesseurs comprenaient la mission comme l'engagement auprès de celles et ceux qui sont géographiquement «

¹⁸ En coopération avec le Centre international réformé John Knox.

au loin », nous la concevons comme l'action de franchir toutes les frontières et les barrières qui séparent les êtres humains de Dieu, des autres et de la Création. Nous sommes convaincus que, par le franchissement des frontières, l'Esprit rend possible la réconciliation par le Christ. Tel est le message de l'Évangile du salut en Jésus Christ qui doit être partagé tant au sein de l'Église qu'avec nos voisins, en manifestant un profond respect, de la sensibilité, de la compréhension et de l'humilité à l'égard des adeptes d'autres religions et d'autres croyances, vivant dans des contextes différents.

L'engagement créatif dans la mission de Dieu est la joie et la responsabilité de chaque croyant(e). La place privilégiée de l'engagement à la mission est la communauté locale dans laquelle les chrétiens vivent, même quand la mission est entreprise dans le cadre d'un réseau mondial qui réunit les disciples du Christ en tant qu'acteurs de justice, de réconciliation, de transformation et de rédemption.

Les peuples des Premières Nations nous ont rappelé nos responsabilités en tant que participants à la mission de Dieu (*missio Dei*) et la nécessité de nous repentir de toutes formes de pratique missionnaire qui dépossèdent ou déshumanisent. La mission, rendant témoignage de la justice de Dieu et surmontant les mauvaises actions du passé, exige des efforts délibérés et continus pour défaire les liens historiques durables établis entre l'esclavage, le colonialisme et la mission chrétienne. La mission est pratiquée en partenariat avec le Dieu trinitaire et parmi des Églises exprimant le fait que la mission s'exerce aujourd'hui au cœur d'une société religieusement pluraliste.

Recommandations

1. La mission en tant que raison d'être de la CMER

Nous recommandons que la CMER conçoive son mandat général et sa vocation centrale comme la participation commune à la mission de Dieu, de telle sorte que tous les activités et programmes renforcent la pratique missionnaire de ses Églises membres, tant au niveau individuel qu'au niveau régional et mondial.

2. Rôle de catalyseur

Nous recommandons que la CMER exerce un rôle de catalyseur pour permettre à ses Églises membres d'être des Églises en mission réagissant aux changements et aux défis contextuels du monde dans lequel nous vivons. Cela exige une action spécifique au niveau des programmes. Dans cette perspective, nous chargeons le Comité exécutif de rechercher les ressources nécessaires, financières et

autres, qui garantiront que la mission demeure au cœur de la CMER dans ses structures et dans des activités de programme qui complètent ce que d'autres réseaux et organisations font déjà à cet égard.

3. Faciliter les réseaux et les alliances stratégiques

Nous recommandons que la CMER facilite l'établissement et le maintien de réseaux formels et informels entre ses Églises membres et avec d'autres institutions œcuméniques et organisations missionnaires, dans le souci de développer des partenariats plus profonds favorisant l'action des Églises membres et les aidant à trouver des moyens créatifs de partager les ressources de la mission. Dans cette perspective, on mettra en place des processus d'action et de réflexion missionnaires visant à repenser l'orientation et le but des partenariats, à évaluer les partenariats existants et à aider à développer de nouvelles manières d'établir des liens réciproques en tant que participants égaux à la mission de Dieu. La CMER devrait aussi apporter sa contribution à l'édification de l'action œcuménique plus générale dans le domaine de la mission en établissant des alliances stratégiques avec d'autres organisations, en particulier pour ses activités de programme, propres à exprimer son identité de Communion mondiale d'Églises réformées en mission.

4. Déclaration de la CMER sur la mission

Nous recommandons que la CMER collabore avec les Églises membres et d'autres organisations telles que la Commission de mission et d'évangélisation (CME) du Conseil œcuménique des Églises (COE) pour mettre en place un processus de réflexion large et participatif qui puisse nous conduire à une déclaration théologique commune sur la mission.

Annexe 20

**RAPPORT DE LA SECTION ENGAGEMENT
POUR LA PAIX ET LA RECONCILIATION**

C'est Dieu qui en Christ réconciliait le monde avec lui-même, en mettant en nous la parole de la réconciliation. (2 Cor 5,19)

Jésus a dit: « Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Ce n'est pas à la manière du monde que je vous la donne. » (Jean 14,27)

La Section Engagement pour la Paix et la Réconciliation présente ce rapport, consciente que les Églises réformées ont eu une histoire de conflits et de divisions, mais qu'elles ont également – et c'est notamment vrai des parties constitutives de la nouvelle Communion mondiale d'Églises réformées – œuvré fidèlement au nom du Prince de la Paix dans les domaines de la violence et de l'injustice. Ce rapport reconnaît ce travail et cherche à discerner des domaines dans lesquels le travail accompli par le REC et l'ARM devrait être poursuivi, tout comme des domaines dans lesquels de nouveaux chantiers pourraient être ouverts.

Les racines de conflits proviennent souvent de situations où des personnes, des institutions ou des nations ne songent qu'à leur pouvoir et à leur enrichissement. Le témoignage spécifique de la CMER, de ses Églises membres et de ses membres individuels consiste à chercher la volonté de Dieu en écartant le désir d'avancement personnel, institutionnel et national qui fausse les relations entre les personnes et la relation avec Dieu.

La Section a énuméré un certain nombre de situations dans lesquelles des Églises sont confrontées à des luttes, des conflits et des hostilités dont les conséquences inévitables touchent à leur capacité à témoigner de l'Évangile.

Les conflits

Il s'agit ici de conflits qui surgissent en raison de la rareté de l'eau, des terres et d'autres ressources naturelles ; de l'instabilité politique, de l'oppression et de l'anarchie, comme au Zimbabwe ; de tentatives pour diviser des populations et des pays en créant des frontières politiques basées sur des lignes de séparation religieuse, comme au Nigeria et au Kenya ; de la nécessité d'un dialogue entre chrétiens et musulmans pour promouvoir une meilleure entente, le respect et la coopération entre ces deux grandes religions,

notamment en Israël/Palestine, en Egypte, en Syrie, au Liban, en Irak, en Indonésie ainsi qu'au Maroc ; de la division de la péninsule coréenne ; de la menace continue que l'empire fait peser sur la vie, comme cela a été explicité par la Confession d'Accra.

a. Dans des pays tels que le Nigeria, le Malawi, le Soudan et le Kenya, certains voudraient introduire la loi de la sharia qui créerait une inégalité de traitement juridique et désavantagerait les chrétiens et les fidèles d'autres religions minoritaires, et qui perpétuerait et approfondirait la division religieuse. Comme il existe une forte présence chrétienne dans ces pays, la CMER a la responsabilité particulière d'y œuvrer pour la paix et la réconciliation.

Recommandation : que la CMER, collaborant avec les Églises concernées et d'autres organisations, cherche à développer des moyens lui permettant d'accompagner les Églises par la solidarité prophétique, l'éducation et la défense des droits.

b. Le long conflit israélo-palestinien non-résolu crée de l'instabilité dans tout le Moyen Orient et dans toute la région. La situation s'est aggravée depuis la guerre en Irak en 2003 et beaucoup de chrétiens quittent la région. La Section note qu'il est urgent d'y renforcer le dialogue entre chrétiens et musulmans.

Recommandation : que la CMER collabore avec les Églises et d'autres organisations pour chercher des partenaires motivés pour le dialogue, en reconnaissant qu'aucune solution ne saurait être trouvée sans la participation active de représentants juifs, partout où cela est possible.

Problèmes propres aux Églises

Il s'agit ici de problèmes en relation avec des divisions qui suivent des lignes de fracture d'ordre racial, politique, culturel et socio-économique entre Églises, notamment en Afrique du Sud et en Europe centrale et orientale ; le conflit entre deux Églises en Croatie ; la question de l'ordination de gays et lesbiennes, sujet qui divise les Églises dans toutes les régions, puisque le débat porte sur la question de savoir si l'Écriture autoriserait ou non des pratiques homosexuelles ; ou encore le débat qui porte sur la question de l'admission de personnes gays ou lesbiennes à des positions dirigeantes dans l'Église ; des expériences de conflits qui surgissent entre théologies et pratiques différentes à propos de l'ordination des femmes ; la réconciliation des relations entre l'Église et les peuples

autochtones. La Section exprime l'espoir que les questions concernant l'ordination seront reprises par le réseau théologique et elle recommande que ce réseau adopte une approche pastorale, consciente du fait qu'en se prolongeant le débat risque d'aggraver les blessures au sein même des Églises.

Recommandation : Nous affirmons la nécessité de poursuivre le travail hérité de l'ARM en Afrique du Sud et en Croatie.

La Section souhaite se concentrer sur les problèmes des Églises et des peuples autochtones.

Il importe pour la CMER et ses Églises membres d'être attentives aux traditions d'autres cultures en honorant et en respectant la dignité de ces peuples. Cela signifie, entre autres, que nous devrions faire preuve de souplesse pour permettre différents styles de célébration culturelle comme moyen de favoriser l'absence d'exclusive, en considérant la contribution des peuples autochtones comme un don. D'une manière générale, la relation entre l'Église et les peuples autochtones a souffert de racisme, de violence et de paternalisme, ce qui a contribué à priver ceux-ci de leurs terres traditionnelles, de leurs ressources économiques, de leurs identités culturelle et spirituelle et de leurs systèmes sociaux et politiques. En Amérique du Nord, ceci s'est opéré par la collaboration entre gouvernements et organismes missionnaires des Églises par les écoles-internats qui arrachaient les enfants à leurs familles, les privant de leur langue et de leur culture, souvent pour les soumettre au racisme et à des violences physiques et sexuelles.

Recommandations : que la CMER

1. cherche à lancer un processus susceptible de conduire à une confession des fautes du passé et à la naissance d'un respect authentique pour les peuples autochtones qui sont, eux aussi, peuple de Dieu ;
2. cherche humblement à nouer des relations avec les peuples autochtones, afin de les écouter et de les comprendre, d'honorer et de respecter la diversité culturelle de tous les styles d'expression culturelle ;
3. encourage l'accueil des voix autochtones dans les processus de décision de la CMER et de ses Églises ;
4. fasse la promotion de la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones comme ressource à l'intention des Églises membres, et qu'elle encourage celles-ci à la mettre en œuvre à la lumière de l'Évangile.

(www.un.org/esa/socdev/unpfii/en/drip.html)

Les Droits humains

Ceux-ci touchent aux questions relatives à l'immigration, à la famille et à la violence domestique, au mariage entre personnes de même sexe, à l'avortement, à la traite d'êtres humains, à l'inégalité dans l'accès à l'éducation, au racisme, à la violation des droits humains, à la détention et à la déportation de citoyens innocents, comme à Madagascar, en Colombie, aux Philippines et au Maroc, pour ne citer que quelques cas, et à la question des Roms en Europe.

La Section a fait le choix de se concentrer sur l'immigration.

L'histoire humaine tout entière est faite de migrations et les récits bibliques en sont le reflet. On devrait considérer le mouvement (migratoire) comme une donnée aussi « normale » que l'établissement permanent. La migration a souvent été liée à la recherche de moyens de vivre, et de vivre libre. Lorsqu'on s'efforce de la restreindre, on risque de provoquer un refus d'accès à la vie et à la liberté. La Section est persuadée que ce qui nous est demandé est au minimum de reconnaître que tous les êtres humains sont créés à l'image de Dieu. Une telle reconnaissance devrait nous amener à une attitude de bienveillance à l'égard des étrangers et à une volonté de partage.

Recommandation : que la CMER et ses Églises membres continuent d'être témoins de l'accueil sans exclusion de Dieu et à critiquer, par des déclarations et des interventions, toutes les instances qui traitent les personnes sans égard pour leur dignité en raison de politiques d'immigration restrictives et brutales.

La Section recommande que l'AGU confirme, avec une vraie reconnaissance, l'engagement antérieur des parties constitutives de la nouvelle CMER dans leur action en faveur de la réconciliation et de la paix et qu'elle interpelle les Églises pour qu'elles recherchent des changements significatifs en se rapprochant fraternellement les unes des autres, dans l'obéissance à l'appel de Dieu ; la Section demande dans la prière qu'un tel ministère soit poursuivi et puisse prospérer.

Annexe 21

L'UNITÉ DANS LA SINGULARITÉ ET LA DIVERSITÉ

Sabine Dressler-Kromminga

L'unité : un accord parfait

C'est en évoquant une image empruntée au domaine de la musique, celle de l'accord parfait, que j'envisage la relation entre unité, singularité et diversité:

La *fondamentale* de l'accord est la base de tout – le fondement d'où découlent toutes choses, sur lequel tout repose et qui contient tout. Dans ce cas, la note fondamentale est l'unité.

En ajoutant la *tierce*, l'harmonie devient plus ample et exprime la diversité – celle qui va au-delà et qui est différente de tout le reste.

Enfin, la *quinte* donne une qualité de son unique et distincte qui fait étinceler l'accord et lui donne le son qui lui est propre, particulier, vivant.

Bien que chacun de ces trois sons puisse résonner individuellement, chacun d'eux a besoin des autres pour atteindre à la perfection de l'harmonie complète. Un son isolé, privé des deux autres, donne une impression de sécheresse et d'ennui.

Ainsi, lorsque nous parlons d'unité, nous voulons toujours parler d'une unité qui respecte et apprécie également la singularité et la diversité. Si ce n'est pas le cas, elle dégénère, et devient simple uniformité et conformité, donc inerte et ennuyeuse. L'unité ne peut être vivante que si l'on n'oublie pas les relations humaines et notre interdépendance, le fait que nous avons besoin les uns des autres. À la question de savoir ce que signifie pour eux la singularité de chaque être humain et quelles sont les conséquences qui en découlent, mes candidats à la confirmation, dans ma paroisse, ont proposé la définition étonnante et, à mon avis, très appropriée qui suit : Tous sont faits pour être ensemble, mais chacun est libre d'être différent.

Lorsque nous parlons de diversité, nous nous référons à une diversité qui se reconnaît comme une variété dans l'individualité, une pluralité qui voit sa propre singularité reflétée chez les autres tout en nous émerveillant de leurs différences. Le groupe et l'individu sont liés et existent en relation l'un avec l'autre. C'est

parce que la singularité existe que la diversité existe aussi. À l'inverse, lorsque la singularité est menacée, la diversité périlite.

Penser à l'unité en termes de Trinité

Nous pouvons aussi exprimer cela en fonction de la Trinité.

Dieu le créateur et source de toute vie, est à l'origine de l'unité et nous l'a donnée à nous tous en créant les êtres humains en relation avec lui-même, à son image et en relation d'égalité avec les autres créatures, nos semblables. Chaque personne a reçu une mesure égale de droits et de dignité, et chacune est précieuse et unique. En *Christ* qui se donne lui-même et donne sa vie pour nous, notre caractère unique prend son sens particulier : chacun de nous est spécial pour lui. Dans son amour, il vient avec nous jusqu'aux extrémités du monde afin qu'aucun ne se perde. En d'autres termes, c'est cette centième brebis (Luc 15, 3-7) qui est essentielle pour instaurer l'unité de l'Église.

Dans l'*Esprit*, qui est puissance aux multiples facettes et joie extrême, la splendeur et l'imagination multicolore de la vie s'exprime sous beaucoup de formes diverses. La puissance de l'Esprit de Dieu parle avec des voix multiples, elle est illimitée. Elle rassemble et relie ce qui était dispersé, inspire et crée au-delà de toute compréhension. Chaque jour, l'Esprit crée de nouvelles merveilles que tous peuvent contempler.

Simultanément, le fait que nous existions dans la présence de l'Esprit de Dieu nous assure que nous sommes en sécurité auprès de Dieu qui prend soin de nous, et le lien intérieur de l'Esprit nous maintient en relation permanente avec les autres, avec le Créateur et avec le Christ. Ainsi, l'accord parfait de l'unité, l'interaction du Créateur, du Rédempteur et de l'Esprit, croît et s'amplifie dans nos vies.

Le poète autrichien Erich Fried décrit un état opposé à cette unité indissoluble dans son poème d'amour intitulé « Sans toi ». Il communique les perceptions d'une personne qui pleure la séparation ou prend congé d'un être aimé. La personne restée seule se sent devenue différente sans l'être aimé, on a en particulier l'impression qu'elle s'est amenuisée.

Erich Fried, Sans toi

*Non, pas rien
sans toi,
mais plus le même
Non, pas rien
sans toi,*

mais moins peut-être

*Non, pas rien,
mais de moins
en moins
Pas rien peut-être
sans toi,
mais plus grand chose*

Ce qui est vrai dans le contexte d'une relation amoureuse l'est aussi par rapport à notre communion ou notre « non-communion » dans l'unité, la singularité et la diversité. Nous prenons conscience de la mesure dans laquelle nous avons besoin les uns des autres.

L'unité dans la justice et la sainteté

L'unité que nous percevons et honorons dans sa singularité et sa diversité comporte des conditions, elle implique une exigence et une cohérence : la justice. L'unité sans la justice ne saurait être traduite en actes, parce que, de par son essence même, l'unité est justice ; non seulement du fait qu'elle honore et respecte son cadre de vie, mais aussi dans le sens que le fait d'être ensemble se construit consciemment et que le succès de l'unité dépend de la sauvegarde et de la défense du droit de chaque personne à sa singularité. Simultanément, la justice découle de l'unité – elle est visible, démontrable et chacun peut la vivre. L'Église de Jésus Christ n'existe pas pour elle-même, dans un « splendide isolement », mais elle se trouve dans un monde qui aspire à la justice chaque jour, à chaque heure et en tout lieu (Romains 8, 18-22). L'Église de Jésus Christ fait partie de ce monde, où personne ne peut demander justice pour soi-même seulement, car telle n'est pas la justice.

Il nous est demandé de promouvoir ce qui est juste et de prendre la défense de la justice et ce commandement est lié à la mission visant à préserver une unité vivante aux facettes multiples, en nous appliquant « à garder l'unité de l'esprit par le lien de la paix » (Ephésiens 4,3) – ensemble et solidaires dans ce monde, maintenant et aujourd'hui : « [Il vous a été enseigné qu'il vous faut être renouvelés par la transformation spirituelle de votre intelligence et revêtir l'homme nouveau créé selon Dieu dans la justice et la sainteté qui viennent de la vérité. » (Ephésiens 4, 23-24).

Quand la famille réformée se sera rassemblée pour planifier l'avenir conformément à la déclaration de son programme de sauvegarde de

l'unité, cet avenir sera marqué par la recherche permanente de ce qui est juste et par l'intercession en faveur de la justice.

La lettre aux Ephésiens le dit clairement :

L'une ne va pas sans l'autre. La vie dans l'unité implique des engagements en faveur de la justice et la sainteté apparaîtra dans de tels actes.

L'appel urgent qui s'adressait à la communauté chrétienne dans le passé reste actuel : changez de mentalité, changez de comportement, renouvez-vous pour l'amour de Dieu et vivez selon votre vocation en personnes que Dieu justifie, et donc en tant que peuple justifié à qui non seulement il est demandé de faire ce qui est juste, mais qui est particulièrement qualifié pour cela !

Le principe éthique de l'interaction de la justification et de la sanctification, sur lequel la théologie réformée insiste tout particulièrement, sera donc un aspect théologique important et une marque distinctive de la future Communion mondiale d'Églises réformées.

Bien que nous ne sachions pas encore de quoi cet avenir sera fait, nous pouvons avoir une idée de ces actes de justice qui le favoriseront et le rendront possible. Ce qui suit souligne encore l'interaction, les liens entre l'unité et la justice :

Dans le domaine des sciences sociales, on parle d'une justice dite « *iustitia connectiva* » (Jan Assmann). Ce terme désigne des actions visant à la relation, la communication et la solidarité des personnes les unes à l'égard des autres et décrit de même une relation vivante entre l'humanité et Dieu. Agir, être là les uns pour les autres et vivre ensemble, ce sont là des réalités que le terme de « *iustitia connectiva* » exprime d'excellente manière, cette justice qui maintient la cohésion de la société. Pour une « justice connective » de ce type, les choix de vie de ceux qui en sont les sujets sont essentiels et le souci des membres les plus vulnérables et les plus exclus de la société deviennent le critère crucial de la justice.

A partir de cette définition de la justice, j'aimerais rappeler à chacun de nous, au sein de la nouvelle communion réformée mondiale, une parole tirée des Béatitudes: « *Heureux ceux qui ont faim et soif de justice: ils seront rassasiés* » (Matthieu 5,6).

Je perçois deux messages dans ce verset :

Tout d'abord, Dieu promet sa protection, sa rédemption et sa bénédiction à ceux qui aspirent aujourd'hui à la justice dans de très

nombreux endroits de notre monde, parce qu'ils en ont été privés dans leurs contextes économique, social, politique et culturel.

En second lieu, j'entends cette Béatitude comme l'appel que Jésus adresse à chacun d'entre nous, qui sommes l'Église, à s'engager en faveur des droits de la personne et de la justice écologique - comme si un tel engagement, qui peut parfois prendre la forme d'un combat réel, était un besoin physique tel que la faim ou la soif. La bénédiction et, finalement, le rassasiement du corps et de l'esprit, sont promis à ceux qui répondent à ce désir de se battre et d'assumer la responsabilité de la lutte pour la justice.

Annexe 22

REFLEXIONS D'AMERIQUE LATINE

« *Appliquez-vous à garder l'unité de l'esprit par le lien de la paix* ». (Eph.4.3)

Ruth Padilla

La paix régnait. Du moins, c'était la version officielle. Les légions de l'empereur assuraient la sécurité aux frontières. Certes les impôts et les charges étaient lourds. La chose était d'autant plus choquante que ceux qui en étaient les bénéficiaires se trouvaient dans des centres de pouvoir très lointains. Cela dit, ils garantissaient néanmoins la sécurité. Tout trouble était aussitôt réprimé. La torture était omniprésente et s'avérait un moyen de dissuasion efficace. Cela va de soi : l'honneur est dû à l'Empereur, le « Seigneur », qui sait imposer la paix de manière si efficace et qui maintient l'unité au sein d'un rassemblement impressionnant, pluriculturel, pluriethnique et pluri-religieux de peuples divers. Bien sûr, tout parallèle avec la scène mondiale que nous connaissons aujourd'hui ne peut être qu'un effet du hasard ! C'était le temps de la *Pax Romana*.

Or, au cours d'une sainte nuit, surgissant dans cette paix fragile, paix forgée de manière précaire à coups de clous de croix et de contraintes tyranniques, une nouvelle paix fut proclamée. Par leur chant, les anges ont brisé le silence imposé : « Paix sur la terre ! » A un peuple épuisé ils annoncent une bonne nouvelle : le Prince de la Paix a fait irruption dans l'histoire sous l'apparence d'un pauvre nouveau-né de parents de la classe ouvrière, en un endroit insignifiant, loin des lieux de pouvoir de Rome et du Temple. Sur la scène publique, le règne de Jésus ne fut marqué ni par la puissance des armes, ni par celle de l'économie. En fait, il s'est donné lui-même, rendant la vue aux aveugles, nourrissant les affamés, libérant les opprimés, affirmant la dignité des femmes, des enfants, de tous les exclus de la société juive. Jésus n'a pas choisi d'imposer la sécurité par la répression et la mort : il a assumé la croix du mépris dans un élan de sacrifice et d'amour. Et ce faisant il a révélé le caractère trompeur des puissances de mort qui retenaient captive, loin de Dieu, l'humanité, divisée, coupée de la création. Jésus, notre paix, a accompli le salut, accordant la vie nouvelle aux morts, réconciliant une humanité brisée et restaurant l'ordre de l'ensemble de la création. Au cœur même de la Bonne Nouvelle du Christ se trouve cette redéfinition de la paix : *Pax Christi*.

Il y a un abîme entre une simple absence de troubles, imposée par la répression et la paix de Dieu, et cette nouvelle dynamique de vie, de bien-être. Comme Jésus l'a prêché, comme il l'a si bien incarné, la paix n'apparaît jamais là où sa jumelle, la justice, est absente. Toute l'histoire des interventions de Dieu dans l'histoire humaine nous révèle un Dieu qui dit : « *(C'est) moi le Seigneur qui mets en œuvre la solidarité, le droit et la justice sur la terre. Oui, c'est cela qui me plaît - oracle du Seigneur* » (Jérémie 9,23-24) Pour le peuple de Dieu, appelé à révéler son Dieu et ses bienfaits aux nations, agir pour la justice n'est pas une chose marginale, facultative, un simple rajout au programme. Il ne s'agit pas non plus d'un programme idéologiquement motivé, de l'ordre du social ou du politique. La justice n'est pas un « christianisme social » au rabais. La justice, c'est cette passion qui jaillit du cœur même de Dieu. La justice, dans le vocabulaire de Dieu, c'est la restauration rédemptrice de tout ce qui va mal. La justice remet de l'ordre ; elle rend son dû aux victimes de désastres naturels, de l'oppression humaine : les veuves, les orphelins, les étrangers qui ne peuvent gagner leur vie, même les criminels qui attendent une seconde chance – et les 25.000 enfants qui meurent aujourd'hui même, dans notre monde, de maladies que l'on pourrait éviter.

La justice, manifestation tangible de l'amour, suscite la paix, la vie dans toute sa plénitude, car elle rétablit les relations entre les gens et Dieu, entre les gens eux-mêmes, entre les gens et la création – comme au commencement. Le fruit de la justice c'est le *shalom*, la vie qui s'épanouit, la réalisation des bonnes intentions de Dieu. L'injustice et l'oppression, la pauvreté, la faim, l'absence de tout domicile ne sont aucunement des choses voulues par Dieu. Dieu, la communauté d'amour des trois personnes, souffre quand l'image de Dieu, placée dans chaque femme et chaque homme que Dieu a créés avec un si grand amour se trouve défigurée par l'un de ces maux que les hommes s'infligent. Dieu, le Réconciliateur, souffre quand les abus de pouvoir, les inégalités de chances, l'avarice ou l'indifférence détruisent les relations des enfants de Dieu entre eux. De plus, Dieu, le Créateur, celui qui maintient la vie, prend le deuil quand le jardin que Dieu a planté, les cieux que Dieu a peints, les eaux que Dieu a répandues, et la multitude des êtres vivants dont Dieu a peuplé sa création sont ravagés et exploités sans tenir aucun compte de leur santé et de leur bien-être.

« Appliquez-vous à garder l'unité de l'esprit par le lien de la paix ». L'apôtre écrit depuis sa prison aux disciples de Jésus qui vivent dans la ville portuaire d'Ephèse et dans toute la région d'Asie Mineure. Au fur et à mesure du temps – par conquête, par colonisation et par émigration – les Grecs, les Perses, les Romains et les Juifs se sont

ajoutés aux premiers habitants de l'Anatolie – les Bithyniens, les Mysiens, les Phrygiens et les Lydiens. Diverses expressions culturelles, linguistiques, socio-économiques et religieuses se mêlaient, parfois s'affrontaient, forcés à la coexistence par le pouvoir hégémonique de Rome. Les traditions se trouvaient remises en cause, les identités se modifiaient, beaucoup se sentaient déracinés, perdus – en particulier ceux qui se trouvaient tout au bas de l'échelle sociale.

C'est dans ce contexte que les paroles de Paul seront lues à la communauté, sans cesse croissante, des disciples du Christ. La plupart d'entre eux sont d'origine païenne. « Appliquez-vous à garder l'unité de l'esprit par le lien de la paix ». Paul parle d'unité et non d'uniformité ! Parce qu'il y a ceux qui pensent que « nous sommes tous égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres ». Ceux-là sont fiers de leur lignée, de leur héritage – et il faut bien reconnaître qu'ils *sont* les descendants directs du peuple de Dieu des temps anciens, Israël, la nation élue – tout en étant marqués par la culture impériale : « la force fait la loi ». En conséquence, ils sont sûrs de leur bon droit et pensent qu'ils ont le droit de déterminer qui *fait partie* et qui *ne fait pas partie* de la nouvelle communauté que l'enseignement des apôtres est en train de forger. « Devenez comme nous, qui sommes les vrais croyants ; découvrez le monde à travers nos prismes de vue et organisez votre expérience en fonction de nos catégories à nous. Sinon vous ne serez jamais que des citoyens de seconde zone. On va bien tolérer une tache de couleur ici ou là, un échantillon représentant des groupes minoritaires. Mais ils doivent accepter de s'intégrer, d'assimiler nos normes et nos attentes, notre jargon et nos styles ». Une fois de plus, toute ressemblance avec l'actualité ne peut être que fortuite !

Ce type d'inclusion aliénante, d'uniformité qui gomme toute différence, était monnaie courante dans l'empire romain. Les gens étaient contraints de se conformer aux pouvoirs en place, même au prix de la perte de leur identité, du déni de leur riche originalité. Ils étaient fondus dans un ensemble amorphe, facilement manipulés selon le bon vouloir des puissants. Or une telle uniformité n'est pas l'unité telle que Dieu la révèle et à laquelle il appelle son peuple. Le Créateur a façonné chaque être humain, les femmes comme les hommes, à l'image même de Dieu. Egaux en valeur et en dignité, chacun est unique dans son originalité, merveilleusement distinct des autres. Le ministère réconciliateur du Christ brise tous les murs faits de main d'homme, toutes les exclusions qui voudraient s'enraciner dans le spirituel, pour rendre possible l'unité. L'Esprit tisse une communauté dont les membres ont reçu des dons divers

pour l'édification de la communauté et pour susciter des actions de paix et de justice, bien au-delà de ses frontières. L'unité que Jésus a demandée dans la prière parmi ses disciples était celle-ci, enracinée dans l'être même de la triple communauté d'amour. Il peut s'en suivre des liens formalisés, des fusions de structures et d'institutions, mais l'unité fondamentale qui révèle l'amour de Dieu dans son monde se vit dans une communauté humaine. Celle-ci est fondée sur la Parole de Dieu. L'Esprit de Dieu souffle sur elle une joie mutuelle et une convergence de vues qui caractérisent la communauté de Dieu.

« Appliquez-vous à garder l'unité de l'esprit par le lien de la paix ». Paul n'a pas lancé son appel à la légère. Des années plus tôt, alors qu'il était un défenseur acharné de la foi juive, il avait mené, avec des intentions pieuses, des campagnes sanglantes en vue d'éradiquer la secte pernicieuse qui osait mettre en doute les pratiques religieuses d'exclusion et d'oppression et en question l'imposition de contraintes légales qui portent atteintes à la valeur de la vie humaine. Paul avait pleinement conscience de l'effet aliénant de l'orgueil et de l'impact mortel des préjugés. Une fois que Jésus lui eut arraché ses œillères et que l'Esprit eut réorienté sa volonté, Paul est devenu celui qui allait être connu comme l'apôtre des gentils. Et ce jour-là, il subissait une peine de prison, accusé d'avoir fait entrer des non-juifs dans le temple en franchissant le mur qui avait été édifié pour que les gens du *dedans* restent dedans et les gens du *dehors* restent dehors ! Paul était animé, contre vents et marées, par cette certitude : Dieu a choisi de réconcilier en Christ le cosmos tout entier. Cette conviction l'avait lancé dans une vie de mission, marquée par des efforts et des sacrifices pour enraciner l'unité, la paix et la justice dans la nouvelle communauté. Si les interprétations legalistes de la loi juive, tout comme les décrets imposés par Rome, ordonnaient aux femmes, aux enfants et aux esclaves de se soumettre, passivement, aux modèles relationnels de la famille et du travail, Paul a osé prêcher la soumission mutuelle de *tous*, les puissants ne font pas exception – les hommes, les pères, les employeurs ! Dans la première Eglise il a reconnu un rôle de direction inspiré à des femmes, des jeunes et des chrétiens non-juifs.

« Appliquez-vous à garder l'unité de l'esprit par le lien de la paix ». Mis à part les coïncidences historiques et les histoires officielles, à quoi sommes nous appelés, en tant que chrétiens réformés dans le monde de Dieu aujourd'hui ? Dans une période où les forces globalisantes et les campagnes militaires à la une des journaux cherchent à gagner les cœurs et les esprits, tout en ne garantissant qu'une paix, qu'une sécurité de façade, tout en menaçant l'identité,

la survie et souvent la vie même des gens, sommes nous prêts à faire *tous* les efforts nécessaires à l'instauration d'une vraie justice pour tous, afin que la paix en abondance puisse fleurir ? Ou bien, allons-nous reconnaître que nous sommes souvent bien trop à l'aise dans la situation telle qu'elle est, que nous sommes par trop indifférents aux cris des 25.000 mille enfants dont la mort pourrait aujourd'hui être empêchée, comme à celle de leur mère veuve du sida, de leur père réfugié, de leurs sœurs victimes du commerce sexuel, de leurs proches au chômage, de leurs cousins prisonniers des stupéfiants. Dans un temps où l'orgueil et les préjugés institutionnels, pimentés d'une dose d'avidité et d'égoïsme, ont creusé de profondes tranchées entre les Eglises et les confessions sur des questions de théologie et d'idéologie, de doctrines et de dollars, sommes nous prêts à déployer *tous* les efforts pour maintenir l'unité du peuple de Dieu ? Car c'est seulement ainsi que l'amour de Dieu pourra être révélé au monde. Ou allons nous devoir reconnaître que nous sommes trop attachés à ce qui existe, que nous sommes par trop indifférents aux femmes et aux hommes qui réclament à grands cris un amour authentique, des expressions manifestes de pardon et de renouveau, des communautés auxquelles on aurait envie d'appartenir et qui sont marquées par une espérance qui surpasse tout ce que l'on peut espérer. A ce moment précis de l'histoire où les terres ne produisent plus de récoltes tellement elles ont été surexploitées par une industrie agro-alimentaire qui ne connaît plus de limites, où d'autres terres sont menacées par la montée des océans, quand des créatures, de notre espèce, sont victimes des exploitations pétrolières qui les étouffent, soumises aux brouillards polluants, pillées et plumées à merci, privées de leurs habitats naturels – du Brésil à la Papouasie Nouvelle Guinée, sommes-nous prêts à consentir *tous* les efforts pour sauvegarder la biodiversité de la terre de Dieu ? Car c'est ainsi que pourra se réaliser la volonté de Dieu pour toute sa création : la vie en abondance ! Ou bien nous faut-il confesser que, bien trop souvent, nous sommes beaucoup trop à l'aise avec l'état actuel des choses, par trop indifférents devant la destruction de la nature et les effets dévastateurs de ces destructions sur les plus vulnérables des habitants de la terre de Dieu ?

Au moment où nous allons nous retrouver pour cette Assemblée générale de l'unification, et lorsque nous en repartirons, membres de la Communion mondiale d'Eglises réformées, notre bonheur ne viendra pas seulement de l'accroissement du nombre de nos adhérents du fait de notre fusion, nous permettant d'acquérir une visibilité nouvelle tant auprès des autorités que dans l'opinion publique. Nous aurons plutôt à nous voir comme des fruits et des

artisans de la *Pax Christi* : une communauté rassemblée par la volonté réconciliatrice de Dieu en Christ. Nous serons envoyés dans le monde par la puissance de l'Esprit de Dieu pour incarner la volonté bienfaitrice de Dieu envers la création toute entière. Alors au moment où nous nous assemblons ici, au moment où nous repartirons, accordons à nos frères, à nos sœurs, qui viennent de zones du monde que certains considèrent comme marginales, sans importance, la place qui leur revient de droit à la table de la communion. Sachons respecter pleinement les voix de ceux qui viennent d'Haïti, d'Indonésie, du Mali... Dans ces pays il est peut-être impossible d'organiser des conférences mondiales sur des campus universitaires magnifiques, aux pelouses soignées. Là-bas, on n'entendra jamais s'élever la voix de conférenciers prestigieux amenés par avion pour les temps forts des rencontres. Mais oui ! Que vous le croyez ou non, il peut venir quelque chose de bon de Nazareth ! Détruisons les murs d'auto-défense, de sécurité, de prospérité, que notre avidité, notre orgueil, nos préjugés ont édifiés. Osons devenir des communautés d'accueil – même pour des gens différents de nous. Prenons le serment d'allégeance ultime non vis-à-vis des Césars de notre temps, mais vis-à-vis du Seigneur de l'histoire, le seul et unique Prince de la Paix. Avec ferveur osons promettre aujourd'hui de nous appliquer « à garder l'unité de l'esprit par le lien de la paix ». Amen

Bibliographie

Avila Arteaga, Mariano. *Carta a Los Efesios* Comentario Para Exégesis Y Traducción, ed. Edesio y Esteban Voth Sanchez. Miami: Sociedades Bíblicas Unidas, 2008.

Bruce, F.F. *The Epistles to the Colossians, to Philemon, and to the Ephesians*, 1984.

Keener, Craig. *The Ivp Bible Background Commentary - New Testament*. Downers Grove, IL: InterVarsity Press, 1993.

Stott, John R. W. *The Message of Ephesians*. Leicester, UK: InterVarsity Press, 1979.

Wright, N. T. *Justification: God's Plan and Paul's Vision*. Downers Grove, IL: InterVarsity Press, 2009.

Annexe 23

**AFFIRMER L'OIKOS SOURCE DE VIE - UN PELERINAGE DE FOI
VERS L'UNITE COSMIQUE**

Park Seong-Won

*« Oh ! quel plaisir, quel bonheur de se trouver entre frères ! »
(Psaume 133,1)*

Je ne trouve pas d'autres mots que ceux de cette splendide louange pour décrire ce temps où nous accueillons avec enthousiasme et célébrons le rapprochement des deux familles réformées mondiales en une seule Communion mondiale d'Églises réformées.

Quel genre de joie éprouvons-nous et célébrons-nous aujourd'hui ? Quelle sorte d'unité réalisons-nous aujourd'hui ? Quelle vie dans l'unité devrions-nous vivre aujourd'hui et demain ? Quels défis nous attendent dans le pèlerinage que nous poursuivons en direction de l'unité et de la justice ?

Célébrez! Célébrez! Célébrez!

Dans le psaume 133, les termes « plaisir » et « bonheur » qualifient un genre de joie que le psalmiste exprime quand des frères et des sœurs demeurent ensemble dans l'unité. Le mot hébreu טוב (tob), correspondant à l'adjectif « bon » [dans le texte original], décrit une joie extraordinaire face à la réunion de la famille divisée ; c'est le même mot que Dieu prononce avec approbation à chaque étape de la création qu'il accomplit (Genèse 1,4 ; 10 ; 12 ; 18 ; 21 ; 25 ; 31). « Tob » signifie aussi « beauté », l'esthétique de l'Eden, le jardin de vie.

En quoi cela est-il « bon » ? À quel type de « beauté » cela se réfère-t-il ? Un point à noter particulièrement ici est que « tob » n'est pas un concept relatif. Ce n'est pas l'antonyme de « mauvais » ou de « laideur ». C'est un concept absolu en soi. Dans le bouddhisme aussi, le concept de « beauté » n'est ni dualiste ni relatif. La beauté est là en tant que telle. Dans l'enseignement de Confucius, « tao » (道), la Voie, est un concept de la vertu ultime, de même que le terme théologique johannique *logos* est considéré au travers du concept de beauté et de bon.

« Beauté » et « bon » représentent l'idée d'unité et de perfection. C'est le concept de l'UNICITÉ de la création, correspondant

parfaitement à la notion africaine d'« ubuntu », qui se réfère à des liens ou rapports humains interdépendants, vécus dans la communauté et dans l'harmonie avec toute la création. Il correspond aussi au « Sangsaeng » (相生), concept asiatique traditionnel de la « convivialité », du partage de la communauté, d'une économie permettant à tous et à toutes de s'épanouir ensemble.

L'unité est une vision majeure que Dieu aspire à réaliser dans ce monde divisé. Tous les récits bibliques depuis Genèse 3 donnent des exemples de ce que les êtres humains divisent et de ce que Dieu unit. « Que tous soient un » est l'objectif essentiel de la mission de Jésus, comme il l'énonce clairement dans sa dernière prière (Jean 17,21). Mais l'unité voulue par Dieu n'est pas une fin en soi, c'est une unité fermement basée sur la justice de Dieu, c'est-à-dire sur une relation juste. De même que Dieu a créé le cosmos à partir du chaos, Dieu veut mettre de l'ordre dans la désunion chaotique de toutes les relations de la création divine, y compris la relation entre Dieu et la création, sur la base de la justice de Dieu et du rythme de vie de Dieu.

Ce que nous avons réalisé et que nous applaudissons et célébrons aujourd'hui va dans le sens de cette sorte d'unité. Il ne saurait s'agir simplement d'une fusion structurelle des deux organisations pour différentes raisons, dont le souci de la survie œcuménique. Il n'est pas question non plus de réunir les deux entités en transigeant sur les différences théologiques. Cela doit être l'un des engagements les plus déterminés que la communauté humaine divisée puisse prendre. Car la vision ultime de Jésus est que tous soient un, d'une manière interdépendante, voire mystérieuse, comme l'illustre Jean 10,17-26. C'est pourquoi le psalmiste choisit le mot טוב (tov), qui décrit la joie suprême. À cet égard, l'unité que nous réalisons aujourd'hui est quelque chose qu'il faut applaudir et célébrer d'une manière exceptionnelle.

Affirmer l'*oikos* source de vie

Ce qui est clair, c'est que notre pèlerinage vers l'unité ne se termine pas ici. Une plus grande unité nous attend. Une tâche plus urgente est devant nous. Depuis le début, le mouvement œcuménique s'engage en faveur de l'unité des Églises et de l'unité de l'humanité, et cette démarche doit se poursuivre. Toutefois, j'aimerais aborder aujourd'hui un défi particulier qui est celui de notre *unité avec la nature*, c'est-à-dire *l'unité cosmique*.

À travers notre foi, nous sommes témoins de l'implosion kairotique de la civilisation moderne aujourd'hui, qui est en train de détruire rapidement la base de tous les êtres vivants. Les effets du changement climatique et le risque de catastrophe écologique approchent d'un point extraordinairement critique. On nous dit que la civilisation humaine actuelle atteindra bientôt le point de non-retour si des mesures d'urgence ne sont pas prises dans l'avenir immédiat.

La Confession d'Accra a clairement mis en évidence la gravité du danger auquel la civilisation humaine actuelle est exposée. Juste pour vous donner quelques chiffres frappants : selon les données fournies par le professeur Johan van Klinken, de l'Université de Groningue, entre 1850 et 1950 une espèce animale disparaissait chaque année ; en 1989, une espèce animale disparaissait chaque jour ; en 2000, une espèce animale disparaissait chaque heure et, dans les 50 ans à venir, 25% des espèces animales et végétales disparaîtront en raison du réchauffement climatique. La climatologue Clara Deser, chargée de recherche au Centre national de la recherche atmosphérique (NCAR), affirmait dans une interview accordée à un journal coréen le 3 mars 2008 que le processus du réchauffement climatique est en avance de 10 à 20 ans sur les prévisions. Le volume de la fonte des glaciers dans les régions polaires durant l'année écoulée correspond à ce que l'on comptait voir se produire dans 10 ou 20 ans. La situation est beaucoup plus grave que nous ne le pensons. Si nous continuons sur cette voie, nous susciterons des changements plus grands que tous ceux qui se sont produits depuis 300 millions d'années. Alan Durning signale que la classe consommatrice mondiale a produit et consommé autant de biens et de services dans le demi-siècle de 1950 à 2000 que durant toute la période historique antérieure. De telles données montrent que l'impact de l'économie et du développement modernes est beaucoup plus grand qu'on ne peut l'imaginer. Alors que Mamon continue à nous pousser à la CONSOMMATION, le temps est venu de nous tourner vers la DÉCONSOMMATION.

Ishimure Michiko, écrivaine écologique japonaise, affirme que le péché originel aujourd'hui est la modernité elle-même, qui sépare l'humanité de l'humanité et qui sépare aussi l'humanité de tous les autres êtres vivants dans l'*oikos* de Dieu. Dans le monde d'aujourd'hui, on est largement d'accord sur le fait que la vision chrétienne du monde a contribué dans une importante mesure à la

destruction de l'environnement. Dans le cadre du Colloque international sur la création de Dieu tenu en septembre 2006 à Genève sur le thème « Témoigner au cœur d'une création souffrante – un défi pour la mission de l'Église », on a souligné le fait que l'expansion mondiale de la civilisation occidentale ou moderne soutenue par la mission chrétienne est l'une des principales responsables de la crise écologique actuelle. Selon Lukas Vischer, « la crise écologique a son origine dans la civilisation occidentale. Le fondement intellectuel qui conduit à l'exploitation de la nature et au recours excessif aux ressources de la planète a été posé en Occident. ... Dans l'histoire, la prédication chrétienne et la civilisation occidentale ont été étroitement liées, et ont fonctionné la main dans la main. D'une part, la mission chrétienne a posé la base spirituelle de la liberté à l'égard de la nature et, de l'autre, les avantages de la civilisation chrétienne ont souvent été interprétés comme une preuve supplémentaire de la crédibilité de l'Évangile. ... Pendant longtemps, certains théologiens ont fièrement affirmé que la mission chrétienne avait préparé le terrain de la modernité. »

Ainsi, la civilisation moderne, avec l'appui spirituel de la théologie et de la mission chrétiennes, a contribué dans une mesure considérable à séparer les êtres humains de la nature et, en conséquence, tant la communauté humaine que l'environnement en paient aujourd'hui le prix fort.

Comment la théologie, la spiritualité et la mission chrétiennes devraient-elles réagir à cette crise ? Par quel moyen la communauté chrétienne pourrait-elle intervenir de manière responsable face à la crise ? Diarmuid O'Murchu affirme que la communauté humaine a besoin aujourd'hui d'un « retour spirituel aux sources », c'est-à-dire d'un rétablissement de la relation des êtres humains avec la nature. Nous, membres de la communauté humaine, devons prendre des mesures décisives pour retourner en arrière et rétablir nos liens avec la nature, source divine de la vie. Il faut pour cela une réforme radicale de notre théologie, de notre spiritualité et de notre missiologie. Peut-être avons-nous besoin aujourd'hui d'une nouvelle Réforme.

À mon sens, il n'y a pas de tâche plus urgente que celle qui consiste à nous pencher sur la question de l'unité avec la nature, de « l'unité cosmique » en vue de laquelle la famille réformée unie doit s'engager aujourd'hui partout dans le monde, alors que notre planète est confrontée à la destruction totale du fondement de la vie de tous les êtres vivants.

C'est pourquoi il convient d'attirer l'attention sur un niveau différent de l'unité, en ces jours où nous louons, célébrons et apprécions la vie commune de la famille réformée aujourd'hui. Traditionnellement, l'objectif de l'unité est centré sur « l'unité de l'Église » et « l'unité de l'humanité ». Convaincus que le mouvement œcuménique orienté sur ces deux dimensions doit se poursuivre, nous devons maintenant aller plus loin en élargissant l'horizon de l'unité cosmique en direction de l'ensemble de l'*oikoumene*. La *koinonia* dans la diversité ne doit pas demeurer au niveau de l'unité de l'Église et de l'unité de l'humanité. Elle doit s'étendre à toute la création dans l'*oikoumene* de Dieu. La justice, la paix et la réconciliation devraient être réalisées non seulement dans l'histoire humaine, mais aussi dans toute la création. C'est pourquoi la communauté et l'unité entre tous les membres de l'*oikos* de Dieu, comprenant l'unité cosmique et la *koinonia*, devraient constituer le témoignage majeur du mouvement œcuménique au 21^{ème} siècle. En ce sens, le mouvement œcuménique devrait être un *initiateur de la civilisation source de vie*.

Une autre mesure propre à concrétiser la Confession d'Accra doit être prise. Il est indubitable que la Confession d'Accra a franchi un grand pas en affirmant une position de foi claire face à Mamon et à l'empire sans dieu qui pousse le cosmos créé par Dieu vers le chaos. Toutefois, la Confession d'Accra ne suffit pas, car elle place l'accent principal sur la « résistance » en répétant « Nous rejetons... ». Dans l'intérêt de la recherche d'autres solutions, une démarche plus proactive doit être mise en place. Un processus œcuménique messianique est nécessaire pour ne pas se borner à résister à Mamon et à l'empire, mais aussi pour choisir la vie en affirmant et en développant la civilisation source de vie, afin que nous et nos descendants puissions vivre. La nouvelle Communion mondiale d'Églises réformées peut-elle s'engager dans cette mission historique consistant à transformer la civilisation destructrice de vie en civilisation source de vie, peut-elle jouer un rôle de pionnier œcuménique en ce siècle où la communauté terrestre est confrontée à une question de vie ou de mort?

En conclusion, une espérance enracinée dans la prière

Irénée de Lyon a souligné l'implication spirituelle de la justice sociale en formulant ce simple slogan: « *Gloria Dei, homo vivens* » – la gloire de Dieu, c'est l'homme vivant. Jean Calvin, notre ancêtre théologique commun, a exprimé la même préoccupation en disant: « Là où Dieu est connu, là aussi s'épanouit l'humanité. » Face à l'immense défi que représente aujourd'hui la dévastation écologique

sans précédent, la Communion mondiale d'Églises réformées pourrait-elle forger un slogan contemporain équivalent : « *Gloria Dei, cosmos vivens* » – la gloire de Dieu, c'est le cosmos vivant, complété par : « Là où Dieu est connu, là aussi s'épanouit le cosmos. » ?

Annexe 24

**UNITÉ DE L'ESPRIT PAR LE LIEN DE LA PAIX
JUSTICE RENOUVELEE**

J. Ayana McCalman

« *Emancipate yourself from mental slavery. None but ourselves can free our minds.* »¹⁹ Ces paroles immortelles de Bob Marley, l'idole jamaïcaine, constituent un système de référence philosophique profond qui nous permet de mieux nous comprendre nous-mêmes et qui touche notre engagement dans les collectivités dont nous faisons partie. Ces mots nous interpellent en particulier pour que nous renouvelions, voire si nécessaire que nous désapprenions, nos propres méprises à propos de l'unité, de la paix et de la justice.

Il est hélas vrai que des termes comme paix et unité appartiennent à un vague jargon dont les proclamations sont pleines de vantardise mais la pratique très superficielle. Jésus signale que la paix que le monde donne n'est qu'une apparence (Jean 14,27). Au lieu de cela, il proclame une foi audacieuse et radicale qui s'exerce au milieu de conditions injustes et à qui est promise une vie en abondance (Jean 10,10). C'est pourquoi, en renouvelant notre engagement envers la justice, il faut proclamer et vivre ces alternatives audacieuses qui s'opposent aux systèmes politiques, économiques et sociaux actuels qui dépourvoient et détruisent la vie. La justice exige notamment que l'on aborde différemment la façon d'apprendre et que l'on favorise un partenariat authentique.

Les systèmes actuels d'apprentissage favorisent une consommation massive d'information sans interpellier de manière critique les systèmes sociaux qui, bien souvent, rendent les études inutiles. Une nouvelle forme d'éducation devrait avoir pour mandat d'encourager la formation continue, la conscience de soi, la créativité et un authentique développement des collectivités.

Le professeur Rex Nettleford, célèbre universitaire et intellectuel de la Caraïbe, évoquait ce sujet avec éloquence : « Une de nos sérieuses préoccupations réside dans la façon de donner à nos jeunes le type d'éducation qui va leur permettre de se saisir de leur

¹⁹ Affranchissez-vous vous-mêmes de l'esclavage mental. Nous seuls pouvons libérer nos esprits.

destin, de prendre des décisions dans leur propre intérêt, en accord avec les exigences d'un pays, peut-être pauvre en ressources matérielles mais riche sur le plan humain, ou alors à l'aise matériellement mais spirituellement pauvre, afin qu'ils puissent s'emparer de l'héritage de cet esprit d'indépendance, d'autonomie, d'initiative individuelle et retrouver la capacité d'une action sociale coordonnée en vue d'une croissance mutuelle. »

Dans son propre ministère d'enseignement, Jésus constatait que sous une forme ou sous une autre, il fallait pousser les gens à faire la synthèse entre leur façon de vivre et leur manière de penser, ce qui, en soi, est transformationnel.

On perçoit le défi que Jésus place sur l'enseignement et la transformation dans ses conversations avec Zachée et avec le jeune homme riche : Luc 19,1-10 et Matthieu 19,16-28. Dans les deux cas, l'enseignement de Jésus cherche à permettre à ces hommes de comprendre que leur identité ne dépend pas de l'argent ou des biens matériels mais qu'elle trouve ses racines dans des relations justes avec les sociétés dans lesquelles ils vivent.

Le désir de Jésus d'aller prendre un repas chez Zachée, qui était mis au ban de sa propre communauté, et la façon dont il fait à nouveau de lui un fils d'Abraham sont en soi transformationnels. Zachée, confronté à sa réintégration dans la communauté, va accorder sa nouvelle vie grâce à un vœu de justice consistant non seulement à se réconcilier, mais à rendre des biens à sa propre communauté, vœu qui en soi comporte un enseignement inestimable quant au sens véritable de la justice réparatrice aujourd'hui.

À l'inverse, Jésus rencontre le jeune homme riche en l'invitant directement à constater que malgré ses richesses il lui manque encore une chose. L'exigence apparemment exagérée de Jésus concernant la vente de tous ses biens est mal comprise par le jeune homme qui y voit une perte de richesse matérielle. L'éducation religieuse limitée de cet homme l'a empêché d'envisager une réalité nouvelle de sa vie, à savoir que ce rétablissement de relations justes, notamment avec les pauvres et les défavorisés, ne signifierait pas nécessairement une perte de richesse. À notre époque, c'est précisément cette peur qui empêche des pays riches de demander une paix et une unité véritables comportant la restauration des biens et de la dignité historiques des pauvres et des défavorisés.

Une conception renouvelée de l'identité et de la communauté exige un partenariat authentique. En tant qu'humanité et que

communauté de foi, notre raison d'être consiste à être partenaires de Dieu pour garantir que se réalise sur toute la terre une vie en plénitude. À cette fin, on aura besoin des idées, des talents et des efforts de chacun de nous pour vivre, apprendre et collaborer, c'est cela le partenariat.

Quelles sont les valeurs qui vont encourager le partenariat à produire des effets qui aient du sens ? Quels sont les défis qui découlent, pour l'Église, de son engagement à vivre le partenariat dans sa vie, son travail, son témoignage ?

Tout d'abord, ma propre perception des choses m'a amenée à énumérer les valeurs suivantes du partenariat :

Dieu est souverain. Pour moi c'est un fait, l'esprit de Dieu exerce son contrôle sur toute la vie et sur toute la terre. À l'origine du testament biblique, cela nous est rappelé : « Au commencement, Dieu créa les cieux et la terre » (Genèse 1,1). Mais au cas où vous vous méprendriez ou déformeriez mon interprétation de la souveraineté de Dieu, je me hâte de dire ce qui suit. La souveraineté, ça ne se recoupe pas avec cette perception étroite d'une domination autoritaire, autocratique, élitiste. Au contraire, c'est global, cela comprend la terre et toute sa plénitude, l'herbe, les fruits, le soleil, la lune, les étoiles, le bétail, les poissons, l'homme et la femme, ce sont les symboles et les acteurs de la puissance créatrice de Dieu. Il s'agit d'un partenariat véritable qui fait que la terre toute entière peut célébrer le fait d'être créée et d'être créative.

Le partenariat exige autre chose que l'égalité. Il y faut du respect mutuel. Cela nous demande de transcender les étiquettes, les perceptions de limitation ou de pénurie et les idées toutes faites sur le potentiel ou la capacité. Cela nous pousse à évaluer toute personne, tout être vivant, comme représentant un pouvoir créatif abondant et sans limite en vue d'un bien présent et ultime. Une fois encore, à la genèse du testament biblique, on nous rapporte ceci : « Dieu vit tout ce qu'il avait fait. Voilà, c'était très bon » (Genèse 1,31).

Le partenariat exige la promotion de la justice et de relations justes. La justice suppose l'application à égalité du principe d'équité et, quant à la pratique, de vivre la vérité en toutes circonstances et en toutes situations. Ce qui me rappelle encore les paroles de Jésus, la fois où un maître de la loi, pour l'éprouver, lui demandait de résumer les commandements de Dieu. Il a choisi le second

commandement comme étant le plus grand : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Matthieu 22,38).

Malgré nos démêlés avec les données historiques concernant la complicité de l'Église dans les actions et les doctrines qui ont contribué à l'esclavage mental et même justifié l'esclavage physique, l'Église a bel et bien la charge d'un témoignage de partenariat dès ses origines et jusqu'à aujourd'hui. Le testament biblique des Actes des Apôtres est rempli de témoignages sur l'engagement de l'Église pour vivre au quotidien les valeurs dont nous avons parlé plus haut – affirmation de la souveraineté de Dieu, respect mutuel, promotion de la justice.

Chez moi, dans la Caraïbe, les annales témoignent du fait que l'Église, même face à l'esclavage, au système des travailleurs sous contrat, aux problèmes difficiles liés à la naissance et à la croissance de nouvelles nations, a continué et continue encore à réunir des groupes de personnes, avec des dons et des talents divers, pour prier ensemble et s'occuper de gens unis par ce qui est un préalable sans exclusive inhérent à l'Église : notre amour pour Dieu et pour le Christ. Les exemples actuels d'œcuménisme et autres, représentés par cette Assemblée générale de l'unification, montrent aussi comment l'Église encourage des communautés entières à travailler ensemble par delà les frontières pour transformer la vie des gens partout dans le monde.

Le témoignage de l'Église manifeste également ce que j'estime être le plus grand défi qui lui soit adressé : adopter sans réserve la pratique du partenariat. Un défi qui consiste à rendre possibles des manières intelligentes de collaborer avec la société hors Église. Plus particulièrement, il s'agit de surmonter le sentiment étroit qui estime que l'Église aurait le monopole de la réalisation de l'objectif d'une vie en plénitude pour toute la terre.

Alors, comment est-ce que cela modifie la façon dont l'Église va travailler pour accomplir sa mission ? Il faut que l'institution Église collabore, dans un système pluridisciplinaire, avec la société au sein de laquelle elle vit. Les membres de nos Églises le font quotidiennement en se rendant à leur travail. Donc, même lorsqu'elle équipe et forme pasteurs et théologiens, l'Église doit travailler côte à côte avec des agriculteurs, des journalistes, des conseillers, des poètes, des savants, des musiciens, des juristes, des artistes, avec tout le peuple de Dieu en tout lieu, dans le sens de l'émancipation de tous, pour célébrer la réalisation permanente de notre potentiel humain.

Plus encore, l'Église est ici directement interpellée, il lui faut publiquement prendre position et agir en faveur de la justice et du changement social. La justice sociale, ce n'est pas la charité. C'est bien au-delà. Solidarité avec les pauvres, mais aussi exigence que l'Église utilise ses ressources et ses réseaux de manière systématique pour faire face aux besoins, promouvoir l'autosuffisance et la responsabilité communautaire. Un appel adressé à chacun d'entre nous d'aimer Dieu, de nous aimer nous-mêmes, mais aussi d'aimer nos prochains – un cercle de responsabilité qui nous invite non seulement à rendre compte à Dieu, mais aussi à tenir compte les uns des autres.

Pour conclure, c'est notre engagement constant en faveur de la justice sociale et du partenariat authentique qui va garantir que l'unité de l'esprit et la paix n'en resteront pas au stade d'un vague objectif à poursuivre sans pouvoir jamais l'atteindre. C'est pourquoi notre Assemblée générale de l'unification est comme un témoignage prophétique rendu à la puissance de l'Esprit de Dieu qui rend possible l'unité et la paix. Jésus l'a proclamé avec audace : « À Dieu tout est possible » (Matthieu 19,26). En lisant les signes de notre temps, je prie pour que nous soyons tous mis au défi de renouveler notre engagement en faveur de la justice et de suivre la foi absolue de Jésus pour proclamer hardiment et vivre ces alternatives qui permettront que « l'unité de l'esprit par le lien de la paix » soit possible pour l'ensemble de la création de Dieu.

Annexe 25

TOUS MES PARENTS²⁰

Richard Twiss

Introduction

Lors d'une assemblée officielle telle que celle-ci, notre peuple Sioux Lakota salue par la formule *Mitakuye Oyasin*. C'est une salutation tribale traditionnelle qui signifie « tous mes parents » ou « toutes mes relations ». Elle transmet le sentiment de la relation avec l'ensemble du monde créé. Elle dit que je fais partie de la communauté des personnes qui ont vécu avant moi, de celles qui vivent aujourd'hui et de celles qui viendront après moi. Elle dit que je suis en relation avec les choses qui sont en dessus, les choses qui sont en dessous et celles qui sont tout autour de moi. Elle dit que je suis une petite partie de tout ce qui est et a toujours été sacré. Elle refuse la dichotomie sacré/profane et le dualisme de l'Occident pour nous orienter sur une vision globale et intégrée du monde.

J'ajouterai que peut-être, en raison de ce que le Créateur a rendu possible pour nous par la venue de Jésus, au sens le plus vrai de ce terme, nous devenons le corps du Christ – la famille de Dieu. Ainsi, aujourd'hui, je vous salue en tant que votre frère Lakota en Jésus !

Mon père est un Oglala Sioux Lakota de la réserve de Pine Ridge et ma mère une Sicangu de la réserve Rosebud Sioux Lakota, toutes deux dans le Dakota du Sud. Je suis né en 1954 et j'ai vécu dans la tribu de ma mère jusqu'à l'âge de six ans, quand nous avons quitté la réserve où j'avais grandi, jusqu'à ce que je revienne à Rosebud en 1972.

Durant l'hiver de 1972, j'ai participé, avec 600 autres personnes, à la prise d'assaut et à l'occupation, par le Mouvement des Indiens d'Amérique (AIM), du quartier général du Bureau des affaires indiennes à Washington DC, en signe de protestation contre la rupture par le Gouvernement fédéral des États-Unis de plus de 700 traités conclus avec nos tribus et ratifiés par le Congrès. Pendant

²⁰ Une partie de ce texte est adaptée du livre de Richard Twiss *One Church Many Tribes* (Regal Press, 2000), un chapitre est tiré de *Remembering Jamestown, Hard Questions about Christian Mission* (Pickwick Publications, 2010), et un autre de *Holy Bible: Mosaic* (Tyndale, 2009).

huit jours, nous avons occupé le bâtiment, cernés par la police anti-émeute. Durant cette période de ma vie, j'ai commencé à laisser la haine à l'égard des Blancs et du christianisme grandir dans mon cœur. En 1974 toutefois, après des années de multiples expériences douloureuses d'abus de drogue et d'alcool et de temps passé en prison, plongé dans un désespoir croissant, ayant le sentiment d'être perdu, je suis devenu disciple de Jésus alors que je vivais à Hawaï.

Cet événement d'Hawaï s'est produit alors que j'étais tout seul, anéanti par une dose massive de drogue, à deux heures du matin, sur une plage isolée. Là, dans un désespoir profond, j'ai crié : « Jésus, si tu existes, alors accepte de me pardonner, viens dans ma vie et sois mon sauveur. » Et il l'a fait !

Je ne suis que « Ikee Wicasa », un homme ordinaire. Je ne suis pas un chef, un responsable de tribu, je ne parle même pas au nom de tous les autochtones. Je ne suis qu'un être humain pitoyable qui marche sur le sentier de la beauté qu'on appelle la voie de Jésus. C'est en tant qu'homme ordinaire que je vous souhaite à tous la bienvenue sur « Turtle Island » (l'Île de la Tortue). Bienvenue à nos visiteurs venus d'autres pays, ces hôtes que nous honorons. Si cette manifestation s'était déroulée dans l'une de nos communautés, dans un village autochtone, nous vous aurions accueillis officiellement avec de la nourriture, des cadeaux, des chants. Excusez-moi de ne vous offrir ici que des paroles de bienvenue.

Pour beaucoup de tribus, l'Amérique du Nord est « l'Île de la Tortue ». Plus de 700 tribus pensent que le Créateur les a placées sur cette terre bien longtemps avant que Christophe Colomb se soit égaré dans sa recherche d'un nouvel itinéraire commercial en direction des Indes et que nous l'ayons découvert flottant au hasard, perdu dans la Caraïbe. Dans Actes 17,26, Paul dit que le Créateur a défini des temps fixes et tracé des limites géographiques. Nous sommes les membres des Premières Nations de l'Île de la Tortue. Il semblerait que le Créateur y ait également conduit les Européens. Peut-être aurions-nous pu, en Jésus, marcher ensemble comme frères et sœurs, et un grand peuple, le « Corps du Christ », fait de nombreuses nations, aurait pu se développer ici. Mais ce n'a pas été le cas. Au lieu de cela, ce qui s'est passé ici, c'est le plus affreux génocide, la pire purification ethnique de tout l'hémisphère occidental.

La guerre et les maladies ont décimé nos populations qui sont passées d'environ 50 millions vers 1400 à tout au plus 230.000 en

1895. Les documents ne manquent pas pour prouver que des couvertures infectées par la variole ont été envoyées à des villages (terrorisme biologique), que l'on versait des primes en échange de têtes ou de scalps d'hommes, de femmes ou d'enfants autochtones. Nous sommes aujourd'hui 2.400.000 aux États-Unis et 1.200.000 au Canada. Mais ce qui rend cette histoire encore plus tragique, c'est le fait qu'en grande partie elle est le produit d'un mauvais usage du récit biblique qui a servi d'instrument à l'impérialisme colonial. Mais l'histoire n'est pas finie.

Un tournant de ma vie de disciple Lakota de Jésus a été le moment où le Dr Jerry Yellowhawk a prié sur moi au cours d'une cérémonie Lakota d'octroi du nom, en m'appelant *Taoyate Obnajin*, « Il est avec son peuple », et où le pasteur Vincent Yellow Old Woman m'a fait don de sa coiffure en plumes d'aigle pour confirmer le nom et le don du Créateur dans ma vie.

Au fil des années, en réfléchissant à ce que j'ai vécu à Hawaï, je suis heureux de ne pas avoir trouvé la foi en Jésus dans un bâtiment ou une institution d'Église. Cela m'a épargné l'obligation de devenir ensuite chrétien réformé sur-le-champ ; je n'ai pas eu à devenir baptiste sur-le-champ ; je n'ai pas eu à devenir presbytérien sur-le-champ ; je n'ai pas eu à devenir anglican sur-le-champ ; je n'ai pas eu à devenir pentecôtiste sur-le-champ ; je n'ai pas eu à devenir méthodiste sur-le-champ. Je suis seulement devenu disciple de Jésus. Peu après mon engagement au service de Jésus, j'ai appris que je devais aussi devenir chrétien. Et à partir de là, je suis devenu calviniste, méthodiste, luthérien, quaker, pentecôtiste, dispensationaliste, arménien, chrétien évangélique. Ensuite, j'ai appris que je devais décider quelle Bible j'allais lire: RSV (Revised Standard Version), NRSV (New Revised Standard Version), KJV (King James Version), NIV (New International Version), CEV (Contemporary English Version), NKJV (New King James Version) ; et j'ai constaté que certains anglophones pensaient que seuls les anglophones pouvaient disposer d'une Bible pleinement « autorisée » par Dieu. Et puis on m'a dit qu'il y avait des pantalons chrétiens, des chemises, des robes, des chaussures et des chaussettes chrétiennes, des coupes de cheveux chrétiennes, des instruments et des bâtiments chrétiens.

D'une manière ou d'une autre, quand Jésus est venu dans ma vie et m'a comblé de son amour et de sa bonté, je ne voulais rien de plus que simplement le suivre parce qu'il m'a réellement sauvé d'une vie de dépendance, d'abus, d'autodestruction, et probablement aussi d'une mort prématurée. Si suivre Jésus paraissait une chose,

devenir chrétien semblait tout autre chose.

Avec les années, j'ai commencé à résister aux pressions qui m'incitaient à accepter des interprétations de la Bible disant que « les choses anciennes sont passées et toutes choses sont devenues blanches », à propos de ma façon de suivre Jésus dans le contexte de mon identité indienne – coutumes, musique, danse, tambours, cérémonies, culture. En référence à ma culture indienne, j'ai été informé que la Bible disait: « Ne touchez à rien d'impur », ou « Sortez et séparez-vous de ce peuple », ou « Que peut-il y avoir de commun entre la lumière et les ténèbres ? ». Cela signifiait que je devais abandonner mes coutumes indiennes parce que j'avais une nouvelle identité en Christ, et elle N'ÉTAIT PAS indienne ! La Bible était utilisée pour diaboliser pratiquement tout ce qui est important pour notre sentiment culturel d'être un avec Dieu et la création. Ainsi, alors que Jésus m'avait trouvé, l'Église commençait à me perdre ! Elle s'est faite complice du colonialisme frappant les autochtones.

L'une des caractéristiques du colonialisme consiste à délocaliser les gens loin de leur culture, puis de leur pays. Ngugi Wa Thiong'o, universitaire africain, estime, dans *Decolonizing the Mind*, que la façon dont ce mode de contrôle a été introduit a consisté dans la déconstruction du sentiment d'identité des gens pour le remplacer par celui du colonisateur ... une bombe culturelle. Les effets de cette bombe culturelle ont été d'annihiler la croyance des gens dans leurs noms, leur langue, leur environnement, leur héritage de lutte, leur unité, leurs capacités et finalement leur confiance en eux. Cela leur fait considérer leur passé comme un terrain vague plein de choses non réussies et les pousse à prendre leurs distances par rapport à ce terrain vague... le contrôle par la culture de la façon dont les gens se percevaient eux-mêmes et vivaient leur rapport au monde... des instrument pour se définir soi-même en relation avec les autres.

Malheureusement, l'hégémonie des principes dominants en matière de vision du monde des immigrants européens non seulement subsiste aujourd'hui, mais s'est transformée en un net parti pris culturel chrétien contre la culture et les coutumes indiennes et autochtones. À cause de ces différences entre les valeurs de ces deux visions du monde, les autochtones amérindiens n'ont jamais été acceptés à égalité pour participer à la vie, à l'œuvre et à la mission de Jésus. Dans 1 Corinthiens 12, Paul se sert de la métaphore du corps pour montrer comment des gens venus de milieux sociaux et culturels différents doivent se considérer mutuellement et agir ensemble. Au verset 21, il dit : « L'œil ne peut pas dire à la main 'Je n'ai pas besoin de toi' – ni la tête dire aux

pieds 'Je n'ai pas besoin de vous' ».

En Amérique du Nord, le travail missionnaire s'est activé sans cesse parmi nos tribus depuis plus de quatre siècles. Et pourtant, en dépit de ces 400 ans de témoignage, il n'y a jamais eu jusqu'à ce jour un seul autochtone conscient de son identité pour occuper un poste de responsabilité nationale dans une Église ou dans un ministère para ecclésial. Si l'on examine de près les lieux d'expression chrétienne au niveau national, on constate l'absence aveuglante d'hommes et de femmes autochtones à qui l'on aurait pu confier un poste de stature spirituelle dans notre pays. Je répète : dans notre pays. Et, encore une fois : dans notre pays.

Si on voit une chose dans laquelle on ne trouve aucune valeur détectable, on s'en passera. On ne voit pas ce que cette chose pourrait vous apporter quoi que ce soit.

La façon européenne et nord-américaine d'exprimer le Christ et son Royaume a déclaré à l'expression amérindienne du Christ et de son Royaume : nous n'avons pas besoin de toi, tu n'as rien dont nous ayons besoin, tu ne saurais rien ajouter qui nous apporte quelque chose. Par contre, nous avons tout ce dont toi tu as besoin.

C'est ce qui a créé et renforcé un modèle bienfaiteur/bénéficiaire dans l'Église. Dans l'esprit, dans la politique et dans les attitudes de l'Église nord-américaine, nous sommes un perpétuel champ de mission, bénéficiaires dans le besoin, population non encore atteintes, marginalisés, etc. On ne nous voit pas à la lumière de l'Écriture comme participants à égalité à la vie et à la mission de l'Église d'Amérique.

Les efforts missionnaires menés depuis 150 ans auprès des gens qui vivent dans ma réserve subissent toujours le poids de cette hégémonie, comme en témoigne l'état actuel de l'« Église indienne ». La plus grande ville de la réserve de Rosebud porte le nom de Mission. Cette localité de 910 personnes est nommée ainsi parce que c'est là que les agences missionnaires furent invitées à s'établir. En juillet 2008, j'ai dirigé un cours d'immersion transculturelle destiné à des étudiants de séminaire à Mission. J'ai envoyé des groupes de deux ou trois personnes visiter neuf Églises différentes un dimanche matin, dans cinq localités différentes. Ensuite, dans une séance de compte rendu, chaque groupe sans exception a déclaré qu'il aurait pu assister au service de n'importe quelle Église « blanche », « n'importe où » aux États-Unis. Il n'y avait rien d'« autochtone » dans ces Églises missionnaires, excepté le fait que des Indiens étaient assis sur les bancs. La musique, la

liturgie, la langue, le décor, le style – tout était « anglo ». Ce genre de paternalisme et d'« évangelisation » se poursuit tout l'été, année après année, décennie après décennie, et sans guère de changements dans les réserves de l'ensemble des États-Unis et du Canada.

Un article paru dans le *New York Times* en 2008 rapportait que les hommes entre 15 et 25 ans de la réserve Rosebud des Sioux Lakota avaient le taux de suicides le plus élevé d'Amérique. Un documentaire diffusé à la télévision en 2010 indiquait que trois jeunes filles sur quatre avaient été violées ou avaient subi d'autres actes de violence sexuelle dans cette même réserve. La pauvreté, l'alcool, la toxicomanie et toutes les maladies qui les accompagnent sont d'une ampleur stupéfiante ! De telles réalités socio-économiques existent dans les communautés autochtones partout dans le monde où le colonialisme européen s'est répandu.

On n'a jamais laissé les Amérindiens développer une expression culturelle ou autochtone authentique de ce que signifie suivre Jésus, l'idée même en étant rejetée comme syncrétiste et incompatible avec la foi « biblique ». Au lieu de suivre Jésus comme Créateur, la majorité des Indiens d'Amérique reprochent au christianisme américain et à l'Église la perte de leur culture et de leur identité propres.

John Sergeant, l'un des premiers missionnaires, pasteur d'une communauté chrétienne autochtone, insistait auprès de ses convertis sur leur « insuffisance culturelle et leur responsabilité personnelle pour triompher de cette insuffisance... Ce n'est qu'en ayant entièrement le sentiment de cette insuffisance que les autochtones pourront être correctement christianisés » (Wyss, 1998, 94). Il avait le sentiment qu'ils n'y arriveraient pas et il a ouvert une école pour les aider sur le chemin du christianisme avec l'objectif « d'éradiquer entièrement tout ce qui les caractérise comme indigènes... de les arracher à leurs coutumes vicieuses et de changer la totalité de leur mode de vie » (Wyss, 1998, 92).

En dépit de l'histoire et des conséquences des missions coloniales, je crois néanmoins que nous sommes au cœur d'un changement paradigmatique historique allant du paternalisme du passé à un mouvement évangélique authentique, conduit par les autochtones, où les croyants indiens commencent à participer sur pied d'égalité à la vie, à l'œuvre et à la mission de Jésus parmi les nations.

Une manière de trouver un sens aux efforts missionnaires coloniaux

passés et néocoloniaux actuels consiste à regarder l'Église à travers la juxtaposition entre Jésus et le christianisme, et entre le christianisme et la chrétienté, celle-ci étant, comme l'écrit le professeur Peter d'Errico dans son avant-propos à l'ouvrage *Pagans in the Promised Land*, « une alliance de princes et d'autorités sacerdotales qui culmine dans la doctrine du droit divin des rois et des papes ».²¹

Lamin Sanneh nuance légèrement ces comparaisons : Le christianisme mondial n'est pas une entité unique, mais une diversité de réponses autochtones au travers d'idiomes locaux plus ou moins efficaces, dans tous les cas sans référence obligatoire au cadre européen des Lumières. Le « christianisme mondial », d'autre part, est la reproduction fidèle de formes et de modèles chrétiens élaborés en Europe. Il fait écho à la fameuse déclaration d'Hilaire Belloc : « L'Europe, c'est la foi ». En fait, c'est l'ordre religieux institué, et la captivité culturelle de la foi.²²

Philip Jenkins, dans *The Next Christendom*, tout en reconnaissant que nous traversons le plus grand changement dans l'histoire du christianisme, considère que celui-ci est inextricablement lié à celui de l'Europe et des civilisations d'outre-mer d'origine européenne, surtout en Amérique du Nord.

Peter D'Errico écrit ceci : « Quand nous opérons ces importantes distinctions, nous commençons à comprendre qu'il puisse y avoir des différences entre l'enseignement de Jésus et les doctrines politiques et juridiques d'un complexe Église-État agissant en son nom. »²³ Avec cela en toile de fond, je vais mettre un peu de mon tabac dans le calumet de notre dialogue afin que vous en tiriez des bouffées, avec plaisir j'espère.

En tant que peuple autochtone, nous sommes pris entre le monde d'hier et celui où nous serons ; entre les visions traditionnelles du monde et le rationalisme occidental ; entre communauté et individualité ;

²¹ Peter D'Errico, "Foreword" to Steven T. Newcomb, *Pagans in the Promised Land: Decoding the Doctrine of Christian Discovery* (Golden Colo.: Fulcrom Publishing, 2008), ix.

²² Lamin Sanneh, *Whose Religion is Christianity? The Gospel beyond the West* (Grand Rapids: William B. Eerdmans Publishing Company, 2003), 22.

²³ D'Errico, "Foreword" to Newcomb, *Pagans in the Promised Land*, ix.

entre spiritualité et religion. Nous ne sommes pas ce que nous étions, et nous sommes encore en voie de devenir ce que nous ne sommes pas encore. Dans ce temps de transition, nous éprouvons des sentiments de confusion, de perte profonde, de crainte, d'inquiétude face à l'inconnu, de quête de sens, nous nous sentons perdus, désespérés, notre cercle est brisé. Notre identité est constamment agressée dans la mesure où elle est reformulée, redéfinie ou altérée par les affirmations hégémoniques du dualisme chrétien occidental, du patriotisme (national) américain ou de l'individualisme occidental, alors que nous luttons pour retrouver notre équilibre dans le monde technologique moderne où nous vivons en tant que peuples autochtones.

Voici quelque chose à quoi j'ai réfléchi, qui m'aide à donner un sens à ce que signifie pour moi être pleinement humain – Sicangu Lakota – et compagnon fidèle de Jésus. Notre Créateur est devenu un bipède. Dieu est venu sous la forme d'un être humain: « Et le Verbe s'est fait chair et il a planté sa tente parmi nous » (Jean 1,14 ; TOB, version proposée en note).

Et alors, je serais tenté de demander sous la « tente » de qui le Créateur du ciel et de la terre est venu habiter. Le Créateur est venu dans un petit village autochtone appelé Bethléem, auprès d'une tribu de personnes qu'on nommait les Hébreux, dans une sous-tribu appelée la tribu de Juda. Jésus était un garçon des Premières Nations aux cheveux noirs, aux yeux noirs, à la peau noire, un garçon tribal, autochtone, aborigène, des Premières Nations – un garçon ethnique si cela signifie quelque chose de qualifier quelqu'un d'autre d'ethnique. Il a reçu des noms tribaux: Étoile brillante du matin, Rocher, Rose de Sharon, Lion de la tribu de Juda, Lis de la vallée, Pierre de l'angle, Étoile du jour, et bien d'autres.

Quand Jésus, Dieu le Fils, fut baptisé dans le Jourdain par Jean le Baptiste, alors qu'il sortait de l'eau, Dieu le Saint Esprit descendit comme une colombe et vint sur lui ; alors on entendit la voix de Dieu le Père, venant des cieux, qui disait : « Celui-ci est mon fils indigène bien-aimé, celui qu'il m'a plu de choisir. » Jésus ne ressentait aucune honte, il ne se considérait pas comme un citoyen de seconde classe, il n'éprouvait pas de sentiment d'infériorité à cause de sa peau foncée, de ses coutumes tribales ou de son identité ethnique, parce qu'il avait reçu la confirmation de l'amour de son Père et du Saint Esprit – au cœur même de son identité tribale. Dieu le Père n'était pas embarrassé à cause de l'identité ethnique évidente de son Fils.

Alors que nous utilisons une nouvelle lentille à travers laquelle observer l'humanité de Jésus, j'aimerais reconsidérer la place ou le rôle des peuples autochtones à la lumière de la *missio Dei* en tant que modèle de mutualité trinitaire pour le récit biblique. Nous traduisons *missio Dei* par « mission de Dieu », mais j'aime pour ma part l'idée de récit, d'histoire, qui me paraît mieux refléter l'action de Dieu dans la création. C'est l'histoire de Dieu, une « histoire vivante » qui se développe constamment. Cela étant, la *missio Dei*, en tant que mission trinitaire, peut servir de lentille correctrice et rédemptrice pour considérer le déplacement, l'oppression néocolonialiste et le total mépris du christianisme colonial à l'égard de la valeur de nos Premières Nations/populations autochtones.

Philip Potter voit la *missio Dei* comme éloignement radical de la démarche ecclésiocentrique occidentale pour aller vers un pôle trinitaire.²⁴ La *missio Dei* peut être considérée en termes d'extension de la vie du « village » de Dieu dans l'histoire de la venue de Jésus et de la présence constante du Saint Esprit dans la création ; c'est l'invitation du Créateur au rétablissement des relations dans le village de Dieu.

La théologie trinitaire met en évidence la nature radicalement communautaire de Dieu. Cette communion déborde sur un engagement dans l'histoire qui « vise à attirer l'humanité et la création en général dans cette communion avec la vie même de Dieu. La nature de Dieu, en conséquence, est missionnaire. Il ne s'agit pas d'abord de diffuser ou de transmettre des convictions intellectuelles, des doctrines, des commandements moraux, etc., mais plutôt d'inclure toute la création dans la vie de communion débordante, surabondante, de Dieu. La nature missionnaire de l'Église découle de sa participation à cette vie trinitaire débordante. »²⁵

Les peuples autochtones trouvent dans la *missio Dei* un lieu d'identité, d'appartenance, de valeur, de paix, de justice et d'affirmation – le *shalom*. Ce lieu, toutefois, n'existe pas et n'a pas existé dans les efforts missionnaires menés auprès de notre peuple

²⁴ Philip Potter, *Life in All its Fullness* Geneva: World Council of Churches, 1981.

²⁵ Stephen Bevans and Roger Schroeder, *Constants in Context: A Theology of Mission for Today* (Maryknoll: Orbis Books, 1994), 288-89.

tribal. La Bible exprime la même réalité de la nouvelle humanité dans le mot *shalom*. Philip Potter dirait que le but auquel Dieu travaille, la fin ultime de sa mission, est l'établissement du *shalom* qui implique intrinsèquement la réalisation des pleines potentialités de TOUTE la création – humaine et non humaine – et son ultime réconciliation et unité en Christ.²⁶

Les « résultats » de l'accent trinitaire placé sur la *missio Dei* sont, selon la description de Bevans et Schroeder, « l'édification d'une vie communautaire dynamique, fondée sur le partage réel, la mutualité, le service et la solidarité. »²⁷ Dans ce contexte, les gens font l'expérience de l'autonomie locale authentique et d'une existence culturelle qui s'épanouit, et éprouvent un réel sentiment de communion avec les autres Églises locales et les chrétiennes et chrétiens d'autres groupes culturels. Cette image d'une *missio Dei* fondée sur la Trinité s'inscrit dans la vie du village. Alors que la domination des affirmations modernistes occidentales de la vision du monde décline avec le déplacement du christianisme du nord au sud et de l'ouest à l'est, la *missio Dei* a d'énormes implications pour l'avenir de la mission/de l'histoire en tant qu'expression de la communauté.

Dieu exprimant son identité par la diversité de l'unicité entre le Père, le Fils et le Saint Esprit est le thème global de la création – existant dans la communauté remarquable exprimée par la diversité radicale. Certains ont dit que Dieu est un **parce que** Dieu est trois. Ou que l'unité n'est pas possible en l'absence de la diversité, ou encore que l'unité n'est possible qu'au milieu de la diversité. Là où il n'y a pas de diversité, il n'y a que conformité, uniformité ou similitude. La diversité ne devrait pas être considérée seulement comme un échange socioculturel, mais aussi comme une interaction profondément théologique.

La *missio Dei* en tant que foi trinitaire nous appelle à « reconnaître l'interdépendance de toutes choses dans l'univers. Chaque chose est liée à quelque chose d'autre, et cela signifie qu'une anthropologie à la lumière de la Trinité ne peut jamais être anthropocentrique. » Puisque tout est lié, l'humanité fait partie de l'ensemble de la

²⁶ Potter, *Life in All its Fullness*.

²⁷ Bevans and Schroeder, *Constants in Context*, 298.

création²⁸, et l'ensemble de la création fait partie de notre identité humaine. Et toute chose qui « ne fut jamais », a toujours été ou sera toujours, est venue d'abord, « a existé », dans la communauté du Père, du Fils et du Saint Esprit avant de procéder d'eux.

Dans la Genèse, l'histoire de l'humanité/de la création émerge de l'intérieur de la communauté radicale de la Trinité et de l'unicité dans la diversité du Père, du Fils et du Saint Esprit. Dans l'Apocalypse, elle « finit » par la communauté radicale de la Trinité et l'unicité dans la diversité du Père, Fils et Saint Esprit, avec des êtres humains qui participent pleinement, ayant été rétablis dans l'*imago Dei*. « Après cela je vis : C'était une foule immense que nul ne pouvait dénombrer, de toutes nations, tribus, peuples et langues. Ils se tenaient debout devant le trône et devant l'agneau » (Ap 7,9).

Sur la base des récits de la Genèse et de l'Apocalypse, nulle personne ou race ne devrait se considérer supérieure ou inférieure en origine ou en essence. Ce que Jean a vu dans l'Apocalypse émane de Dieu lui-même. La diversité au ciel est la réalité de ce que Dieu voulait depuis le commencement, car ce n'est que dans la diversité de l'humanité que peut se « refléter » le caractère indescriptible de Dieu. Dans ce cadre, la *missio Dei* est un foyer pour les peuples autochtones dans l'histoire de la Création.

Dans la *missio Dei*, comme on peut « l'observer » dans l'Apocalypse, le culte céleste reflète dans son état accompli ce qui a toujours existé depuis le début des temps dans la Trinité ; là, nous voyons la diversité accomplie, les cultures épanouies, la création rétablie et l'unicité radicale dans le don de soi de la communauté des rachetés – le divin *tiyospaye* – la « famille élargie » adorant le Créateur. La diversité culturelle n'est pas une déviation du « plan originel » de Dieu, le résultat du péché ou du jugement de Babel, mais a toujours été l'intention et le dessein de Dieu pour les êtres humains. C'est une bonne nouvelle pour les peuples autochtones, qui affirme notre « place » en tant que peuple indigène/autochtone dans le contexte de la communauté trinitaire éternelle de Dieu et de son dessein pour la création.

Au début de cette année, j'ai donné un cours dans le cadre d'une

²⁸ Bevans and Schroeder, *Constants in Context*, 301.

conférence d'enseignants chrétiens organisée sous les auspices de l'École chrétienne de Rehoboth à Gallup, Nouveau Mexique, dans la réserve Navajo. L'École chrétienne de Rehoboth a été créée en 1903 par l'Église chrétienne réformée dans le cadre de ses activités missionnaires auprès des peuples Navajo et Zuni. Les premiers temps, comme c'était le cas dans tous les internats chrétiens aux États-Unis et au Canada, les missionnaires et les professeurs condamnaient vigoureusement, dans l'ensemble, les croyances et pratiques culturelles autochtones. La majorité des courants théologiques de la tradition réformée en Amérique du Nord n'a jamais considéré, respecté ou honoré les peuples autochtones et leurs traditions. Parce qu'ils ne savent pas faire la différence entre leurs interprétations de Jean Calvin et leur cadre culturel lié aux Lumières en Occident, des générations de pasteurs et de chrétiens réformés autochtones considèrent encore aujourd'hui avec méfiance, rejettent ou même diabolisent leurs propres coutumes traditionnelles parce qu'ils restent sous l'influence du type d'enseignement catégorique de la théologie réformée qu'ils ont connus à Rehoboth.

J'aimerais dire que l'École de Rehoboth change, lentement mais régulièrement, au fur et à mesure qu'elle prend conscience de la souffrance causée à notre peuple et qu'elle s'oriente vers un avenir nouveau. Pouvons-nous imaginer un avenir nouveau ou différent, dans lequel les femmes et les hommes puissent vivre concrètement leur foi en Jésus à la lumière de la *missio Dei*, en demeurant ensemble en tant que compagnons et compagnes d'apprentissage participant sur pied d'égalité à la vie, à l'œuvre et à la mission de Jésus ? Cette semaine à Grand Rapids, riche en activités culturelles, source d'apprentissage mutuel, marquée par la formation de cette nouvelle communion historique, est un pas dans la bonne direction pour les membres de la nouvelle Communion mondiale d'Églises réformées, dans le monde entier. Le changement institutionnel ou structurel suffira-t-il à concrétiser cette espérance pour l'avenir ?

Édimbourg 2010

« Si l'unité confessionnelle était expressément l'objectif d'Édimbourg 2010, l'assemblée a connu quelque succès. Toutefois, il y a eu peu de changements à la tribune depuis 1910, à l'exception d'une voix féminine et d'un participant venu des pays du Sud. En outre, dans les cultes, les chants provenaient sans doute de nombreux endroits différents, mais la direction n'était absolument pas représentative de la majorité de l'Église. Si l'unité confessionnelle était expressément l'objectif d'Édimbourg 2010, cet objectif a été peut-être atteint dans une toute petite mesure ; mais si c'était la

présentation du corps du Christ en mission, il nous faudra attendre une autre occasion. »

Participant à la Conférence des Missions 2010 à Édimbourg en qualité d'évêque anglican autochtone national, j'ai bien vu en effet qu'il y avait eu de nombreux changements depuis 1910 – mais pas dans tous les domaines. Les autochtones, une fois de plus, étaient pour la plupart invisibles, ou alors marginaux par rapport aux préoccupations et aux orientations de la conférence. Étant donné que le christianisme se trouve sur le plan mondial à une croisée des chemins très importante, rien ne saurait être plus important que d'établir les relations des Églises avec les peuples autochtones sur une base solide. Édimbourg 2010 a révélé le chemin qu'il reste à faire. C'est aux Églises de se saisir de ce travail urgent.

Manifeste autochtone

J'invite la nouvelle Communion mondiale d'Églises réformées à participer activement à lancer un appel aux Églises des États-Unis et du Canada pour qu'elles luttent en faveur de la justice et de l'égalité dans le travail de l'Église parmi nos tribus :

1. En se repentant de leur arrogance culturelle, économique et philosophique ;
2. De leur hégémonie ecclésiologique ;
 - a. Nous avons nos liturgies, nos cérémonies, nos rituels, qui sont tout aussi susceptibles d'exprimer une foi biblique que tout ce qui est venu de Genève, d'Allemagne, de Rome ou d'Alexandrie.
3. De leur prétendue supériorité théologique qui a infligé une grande honte et beaucoup d'oppression à nos cœurs autochtones ;
 - a. Ce statut reconnu fait partie d'un conglomérat d'universitaires, pasteurs et laïcs euro-américains qui, au cours des siècles, ont utilisé leur domination économique, académique, religieuse et politique pour donner l'illusion que c'était lorsqu'elle était lue au moyen de leur expérience que la Bible était lue correctement.²⁹
 - b. Réflexion et critique autochtones du néo-calvinisme naissant.

¹⁰ Scot McKnight, *A Community Called Atonement* (Nashville: Abingdon Press, 2007), 44.

- c. Intégrer des manuels théologiques émanant d'universitaires autochtones et des pays du Sud dans le programme des séminaires et universités d'Amérique du Nord.
4. Du contrôle inéquitable qu'elles exercent sur la richesse provenant de terres prises injustement, illégalement et de manière immorale à nos peuples autochtones ;
 - a. Des propriétaires terriens et des responsables d'entreprises « chrétiens » tirent de nos terres une grande richesse, et on continue de propager un système économique et ecclésiologique qui opprime aujourd'hui notre peuple.

Et ensuite en instituant une sorte de comité de vérité et de réconciliation dans le but de rechercher les moyens de faire restitution aux populations tribales qui portent encore la haine de soi du fait du détournement de l'Écriture, d'une fausse présentation de Jésus et de l'Évangile de la bonne nouvelle, et parce que la Bible a été choisie comme instrument du colonialisme et de l'impérialisme.

Ce qui supposerait la création d'un système de rapport pour conserver la responsabilité en suivant le progrès au moyen d'une commission comprenant des personnes d'Amérique du Nord et d'ailleurs, représentant des responsables autochtones des pays du Sud.

Il faudrait aussi mettre en place un budget destiné spécifiquement à appuyer des initiatives locales s'occupant de questions de réconciliation, de justice et de développement des ressources locales.

NAIITS est un groupe d'universitaires autochtones qui, par amour pour les enfants de leurs enfants, ont cessé d'attendre qu'un organisme ecclésiastique leur face place à la table du discours théologique et qui ont lancé une approche innovante d'éducation théologique à l'intention des autochtones.

Le « World Christian Gathering of Indigenous People » (Rassemblement chrétien mondial des peuples autochtones) est un autre mouvement international de disciples de Jésus qui se réunissent dans le monde entier depuis 1996 pour célébrer leur liberté en Christ au moyen de la beauté de leurs chants, de leurs langues, de leurs danses, de leurs cérémonies, de leurs instruments, de leurs cantiques et des rituels de leurs cultures.

Pouvons-nous, vous et moi, vivre avec un cœur voué à la justice, aimer la miséricorde et marcher humblement avec notre Dieu – une foi en Jésus vécue à l'ombre de la communauté des cieux, exprimée à travers la diversité radicale du Père, du Fils et de l'Esprit Saint ?

Annexe 26

CULTE D'OUVERTURE : VENDREDI, 18 JUIN 2010**SERMON****Attention ! - Travaux en cours
I Pierre 2.4-12, Marc 1.14-18****Partie A - Peter Borgdorff**

Je ressens comme un grand honneur le privilège de présenter la première partie, ce matin, de notre prédication à deux voix. Après la première partie, le Révérend Clifton Kirkpatrick prendra la parole. Une prédication, deux voix, un seul et même message.

Que Dieu soit honoré par les paroles que nous prononcerons aujourd'hui.

En arrivant sur ce campus, au cours de ces dernières journées, vous avez dû être frappés par le grand projet de construction qui domine le paysage du campus. A la fin des travaux, vers 2011 nous aurons un immeuble merveilleusement restauré qui portera le nom de « Amphithéâtre de l'Alliance des Beaux-arts ». Tout chantier de construction engendre du désordre. C'est pour cela que des échafaudages et du matériel de construction se trouvent dispersés. On peut rêver à ce que sera l'immeuble terminé. Les spécialistes sont capables de visualiser cela. En tout cas, un jour le bâtiment permettra d'accueillir des œuvres d'art, autant d'offrandes de louange à Dieu car c'est Lui qui inspire la beauté aux artistes.

Rassemblés ici ce matin, nous sommes comme une communauté en pleins travaux de construction. C'est une réalité dont nous avons à prendre conscience. Cette réalité concerne à la fois la Communion Mondiale d'Eglises réformées, lancée dans l'aventure, et chacun de nous, membres de cette Communion. Dans notre acte d'adoration, nous sommes à la fois fortement conscients du fait que nous représentons réellement nos Eglises et leur 80 millions de membres du monde entier. Par ailleurs chacun de nous est impliqué personnellement dans un face-à-face avec Dieu. Nous reconnaissons qui nous sommes, humblement et nous ne cherchons pas d'excuses pour nos imperfections, car nous avons à témoigner de ce que nous avons lu et entendu dans la Parole du Seigneur. Le Serviteur de Dieu, Pierre, en effet, écrit : « C'est en vous approchant de lui..... que vous aussi, comme des pierres vivantes, vous êtes édifiés en maison spirituelle, pour constituer une sainte

communauté sacerdotale, pour offrir des sacrifices, agréables à Dieu par Jésus-Christ » (I Pierre 2.25).

Ce texte est d'actualité en cette Assemblée historique ! Nous entamons, dans la prière, notre voyage vers l'Unité dans l'Esprit en ayant clairement conscience d'être rassemblés comme peuple de Dieu lui-même. Nous sommes un peuple de la Réforme, même si nous portons des noms différents – et nous sommes un peuple en voie d'édification. Pour décrire cette édification nous avons choisi des termes différents : communion – association – maison spirituelle – véhicule. Or, en tout cela, nous voulons porter témoignage à la centralité de Jésus et à l'Évangile qui nous fait entrer dans la plénitude de la vie. Avant de pouvoir ensemble œuvrer pour Dieu, il nous faut nous laisser édifier en cette « maison spirituelle ». C'est ainsi que nous pourrions agir et vivre en la « sainte communauté sacerdotale » que nous sommes appelés à être.

Rappelons-nous. C'est fondamental (vous vous en doutez) : l'action rédemptrice de Dieu dans le monde et dans nos vies nous précède dans notre propre vocation. Cet Évangile que nous avons en commun, ce message rédempteur que nous avons entendu, constituent le fondement de notre communion, cette communion que nous célébrons maintenant. Notre communion, le lien qui nous unit, est d'abord en Christ. Dans sa grâce nous sommes appelés à être « la race élue, la communauté sacerdotale du roi, la nation sainte, le peuple que Dieu s'est acquis. (I Pierre 2.9) C'est en Christ que nous trouvons notre identité et que nous recevons notre appel. C'est en Christ et par la puissance de son Esprit, que nous sommes rassemblés ici. C'est l'Évangile du Christ que nous proclamons. C'est l'amour du Christ pour le monde entier qui redonne espoir aux nations, un joyeux message aux humiliés qui panse ceux qui ont le cœur brisé, qui annonce aux captifs l'évasion, aux prisonniers des esprits de notre temps l'éblouissement. C'est parce que Christ prend soin de tout ce que Dieu a créé que nous sommes contraints à proclamer l'année de la faveur du Seigneur, à reconforter tous les endeuillés, à leur donner un diadème et non pas de la cendre, un onguent marquant l'enthousiasme et non pas le deuil, un costume accordé à la louange et non pas à la langueur. On les appellera : « Térébinthes de la justice, plantation, du Seigneur, destinés à manifester sa splendeur ».

Manifestement, nous avons à servir ! L'Apôtre Pierre, dans le passage que nous avons lu, le dit clairement. En effet il nous faut parvenir à la fin du verset pour entendre ce qui en découle : « pour

que vous proclamiez les hauts faits de celui vous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière ».

Cliff Kirkpatrick, dans la seconde partie de ce message, attirera notre attention sur les conséquences pratiques de l'engagement à servir. Dès maintenant nous pouvons dire la chance que nous aurons avec la Communion d'Eglises Réformées, de vivre ensemble la fidélité et de proclamer en paroles et en actes le message de l'Évangile. Prétendre proclamer un Évangile rédempteur qui transforme le monde sans affronter les esprits de notre temps n'est ni biblique, ni réformé. Vouloir affronter les esprits de notre temps sans proclamer l'Évangile nous conformera aux innombrables efforts humanitaires qui ne seraient ni rédempteurs ni transformateurs, au sens biblique et spirituel. La Communion d'Eglises Réformées peut emprunter une meilleure route. Dans notre engagement commun, nous aurons à faire les deux : proclamer et servir ; prêcher et enseigner ; résister et promouvoir ; accompagner de manière authentique l'équilibre spirituel des gens tout en affirmant haut et clair que chaque pouce et centimètre carré de ce monde appartiennent à Dieu. En tant que communion, nous n'aurons pas à créer un espace réservé au domaine de Dieu. Nous aurons à rappeler au monde que cet espace existe, comme il a toujours existé, car il est l'œuvre du Dieu tout-puissant lui-même.

Les traditions du Conseil œcuménique réformé (REC) et de l'Alliance réformée Mondiale (ARM) puisent à une source commune. Certes nos histoires ont pu nous inspirer des accents différents pour chaque partenaire présent aujourd'hui. Cela n'implique pas que l'une de ces traditions doit l'emporter sur l'autre, que l'une soit promue en priorité par rapport à l'autre. L'accent historique que chacun apporte à la communion est nécessaire pour nous enrichir les uns les autres dans cette relation plus intime que nous allons vivre. Ensemble, comme la constitution le rappelle, nous serons fidèles à nos engagements confessionnels, exprimés dans nos confessions historiques. C'est d'elles que nous viennent nos principes réformés. Par-dessus tout, ensemble nous nous efforcerons de vivre dans l'esprit de ce que signifie « être en communion ». Nous sommes en chemin et nous nous reconnaissons les uns les autres pèlerins dans une marche commune dans un service d'obéissance. Par la grâce de Dieu nous sommes « une race élue, la communauté sacerdotale du roi, la nation sainte, le peuple que Dieu s'est acquis » pour ce temps qui nous est imparti, afin que « nous proclamions les hauts faits de celui qui (nous) a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière ».

Oui, nous sommes une communion en cours d'édification, en tant qu'organisation, en tant que prophètes, prêtres et rois. Parfois ça fait un peu pagaille – et on trouve des tas de matériaux de construction ici et là. Soyons aujourd'hui, ensemble, les serviteurs de Jésus-Christ. Que tous voient que nous sommes rassemblés dans « l'Unité de l'Esprit qui est le Lien de la Paix. » Soyons ensemble les disciples de Jésus, Celui qui a prié pour que l'Eglise soit Une.

Béni soit son Nom merveilleux !

Partie B – Rev. Dr. Clifton Kirkpatrick

Jésus a annoncé que le grand jour à venir verrait affluer des gens de « l'est et de l'ouest, du sud et du nord » (Luc 13 :29) pour se retrouver dans le monde de Dieu. Amis, voici venu un de ces grands jours. Je rejoins Peter Borgdorff en remerciant Dieu de nous avoir rassemblés de toutes les régions du monde pour prendre part à cette nouvelle construction que Dieu accomplit parmi nous. Au moment où nous nous retrouvions dans la famille mondiale de l'ARM il y a six ans l'une des plus jeunes déléguées de mon Eglise s'est écriée avec joie : « de ce côté-ci du Paradis, nous ne parviendrons jamais à nous approcher plus près de Pentecôte ! » Elle avait raison. Mais aujourd'hui nous avons fait un pas de plus !

Voici venu le grand jour! Le jour du Seigneur ! Un jour qui fera date dans l'histoire car nous avons réuni deux branches de la famille réformée, venant des quatre coins du monde pour « être un en Christ... afin que le monde croie ! » (Jean 17 :21) Sœurs et frères en Christ, réjouissons nous, soyons en heureux.

Comme beaucoup d'entre vous le savent, le Forum Social Mondial se retrouve chaque année sur le thème : "un autre monde est possible" afin de proposer une autre vision que celle prônée par les riches, les puissants du monde. Proposer la vision d'un monde où le fossé entre les riches et les pauvres serait comblé, où à l'ordre du jour il s'agirait de bâtir la paix plutôt qu'asseoir la domination, où la pauvreté et les symptômes qui vont de pair comme le VIH et le Sida seraient éliminés, où la création serait restaurée, où un ordre social s'impose, ancré sur une volonté de collaboration et de communauté. En tant que Chrétiens réformés, qu'organisme Réformé global, nous avons partagé ces aspirations (et nous y voyons des signes du plan de Dieu pour l'humanité). Au moment où s'ouvre un nouveau chapitre dans notre vie commune comme Communion Mondiale d'Eglise réformées, cette conviction doit être notre affirmation centrale car elle est la volonté de Dieu à notre égard.

Ce même thème, celui de la possibilité d'un monde autre, résonne à nos oreilles quand nous lisons l'Évangile de Marc qui annonce que Jésus vient en Galilée pour proclamer la bonne nouvelle : « les temps sont accomplis, le royaume de Dieu s'est approché de vous ». (Marc 1.15) La proclamation de Jésus ne concernait pas simplement l'amour de Dieu au sens théorique ni une expérience dans le domaine de la foi personnelle. Un nouveau monde est vraiment possible et le voici qui surgit dans l'histoire humaine avec la vie, la mort et la résurrection de Jésus Christ. C'est un monde très différent de ce royaume que les auditeurs de Marc connaissaient si bien –le Royaume d'Hérode- basé sur le principe que la puissance fait le droit, qu'il faut protéger les puissants et les privilégiés, que le peuple existe au service de l'empereur et non l'inverse.

Le monde que Jésus annonce s'enracine dans les paroles du Psalmiste : "Au Seigneur, la terre et ses richesses, le monde et ses habitants". (Psaume 24.1) Amos l'avait annoncé en rêvant un monde où la justice coulerait comme un fleuve et la droiture comme un torrent puissant et par Esaïe dans la vision qu'il eut d'un monde où il y a une bonne nouvelle pour les pauvres, la liberté pour les captifs, la libération pour les opprimés (Amos 5.24 et Esaïe 61.1-2) un monde dont les valeurs sont libération, restitution, réconciliation.

L'annonce de Jésus s'accompagne d'une invitation. C'est comme un réveil-matin qui nous dit que les temps sont accomplis et que nous devons nous réveiller pour répondre à son invitation à nous repentir, à croire et à vivre dans ce nouveau monde avec passion, énergie et espérance. Aller dans les rues pour changer les conditions de la vie humaine afin que tous aient accès à la vie en abondance. Il s'agit d'une invitation à réorienter nos vies pour les conformer à la volonté de Dieu pour le monde. Cette invitation, elle nous concerne deux mille ans plus tard !

Ce qui me frappe, c'est que la première chose que Jésus ait fait après cette audacieuse annonce c'est la constitution d'une communauté de disciples. Jésus savait parfaitement qu'un monde de justice ne deviendrait possible que si elle était mise en œuvre par une communauté de disciples, pratiquant la réalité de la justice et de la réconciliation dans leurs propres vies. Par ailleurs, ils seraient les partenaires de Jésus en aidant ce règne de Dieu à surgir dans l'histoire humaine. Pour Jésus, la justice et la communion furent les signes distinctifs de la communauté chrétienne. C'est pour cette même raison qu'ils sont les signes de notre engagement à former une Communion mondiale d'Églises réformées.

Le Saint Esprit, agissant au travers de cette vision du monde de Dieu, de la vie en communion a également fait irruption dans notre vie commune de Chrétiens réformés au cours de ces dernières années. Ce fut l'Esprit Saint qui agissant à travers l'impact de la visite aux prisons pour esclaves du Ghana au cours de l'Assemblée générale de l'ARM et 2004 qui nous a poussés à rédiger et à vivre la Confession d'Accra. Le fait de nous être déplacés à Elmina pour constater que les Chrétiens réformés hollandais qui pratiquaient le commerce des esclaves n'avaient point vu la contradiction qui consistait à bâtir leur chapelle au dessus de la prison pour les femmes esclaves, nous à contraints à décider que plus jamais nous ne nous détournerions face à l'injustice. Il fut, il est impératif pour nous, disciples de Jésus-Christ, de dire avec force, efficacement : « non ! » aux systèmes globaux qui appauvrissent les gens et détruisent la création et « oui » au monde de Dieu.

D'une manière différente encore, l'Esprit Saint était avec nous quand nous nous sommes retrouvés, venant de l'ARM et du REC, en ce même campus-ci au cœur d'un hiver incroyablement froid et enneigé en 2006. Nous étions tous venus en pensant manipuler les mécanismes qui nous permettraient de mieux collaborer, entre nos deux organisations, mais en racontant nos histoires respectives autour du feu dans la cheminée du Centre Prince, il nous apparut clairement (à l'un de nous) que Dieu ne nous appelait pas à trouver des solutions pour mieux collaborer mais à devenir un. Voici que cette communion réformée, plus encline aux divisions que tout autre pourrait justement devenir la communion pionnière en devenant la première communion où ceux que l'on appelle les « évangéliques » et les « œcuméniques » pourraient découvrir que nous appartenons les uns aux autres, que nous sommes appelés à œuvrer ensemble pour un monde nouveau en notre temps.

C'est cette semaine que nous avons la chance de saisir pour nous-mêmes (et pour nos Eglises) la vocation de Dieu à la justice et à la communion. Voici venu le temps de croire et d'agir en conséquence sur ce que nous avons trop longtemps douté : un autre monde est possible et les Réformés comme les Eglises réformées peuvent vivre ensemble en communion : témoignage au corps un du Christ sur le plan mondial. Il nous faut apporter nos pierres, aussi imparfaites soient-elles, dans cette nouvelle maison spirituelle fondée sur la pierre vivante, Jésus Christ. Nous entrerons ainsi dans ce saint sacerdoce pour proclamer les actes puissants de Dieu dans le monde entier. Voici un moment décisif pour les Chrétiens réformés, une chance incroyable pour aider Dieu à changer le monde et à changer le caractère de notre communauté chrétienne.

Que le Seigneur nous bénisse d'abondance et la Communion Mondiale d'Eglises Réformées, nous sommes édifiés en maison spirituelle sur la pierre vivante, Jésus-Christ, nous devenons ainsi la manifestation vivante des promesses de Dieu : une Eglise autre, un monde autre, sont possibles !

Annexe 27

SERMON**« TOUT VEUT DIRE TOUT »****Pasteure Dora Arce**

Il y a deux mille ans déjà, les chrétiens de la première et de la seconde génération s'interrogeaient pour savoir comment façonner leur identité. Ils devaient à la fois garder vivante la foi en Jésus tout en affrontant de manière convaincante les défis de leur temps. La lettre aux Ephésiens rend témoignage de manière honnête des aspects éthiques de ce débat.

Vous me permettrez de partir de cette lettre ce matin, même si nous avons pu constater au cours de la Pré-Assemblée des Femmes que ce texte avait un goût de Constitution et de Règlement intérieur n'admettant pas de modifications. Je souhaite partir du message de cette épître pour vous faire part des brèves réactions de vos sœurs et frères de Cuba. Je n'ai soumis mon texte à aucun comité pour recevoir son accord et cependant je puis vous garantir qu'il incarne l'esprit de solidarité et d'engagement du côté cubain de l'entourage de Dieu. Il jaillit de la source d'inspiration née il y a cent cinquante ans du travail entrepris par l'Eglise presbytérienne réformée de Cuba. Nous avons travaillé sans relâche au sein de notre peuple et nous allons célébrer cet anniversaire bientôt, le 26 juin. Nous comptons honorer notre tradition et renouveler le témoignage que nous rendons dans l'espérance et dans la confiance au Règne de Dieu qui manifestement reflorit dans notre pays.

Ainsi, comme l'auteur des Ephésiens le dirait : A vous qui êtes unis, peuple mis à part de Dieu, qui continuez à croire en Jésus Christ et qui vivez dans l'unité en lui, nous vous offrons une chaleureuse accolade au nom de l'Eglise presbytérienne réformée de Cuba.

Attendez. Voilà qui sonne faux ! C'est tellement formel... Les Cubains ne se saluent jamais de cette manière là. Nous commençons et nous terminons toutes les conversations avec des mots plus simples : « Bises et accolades »... Dites après moi : « Abrazos » ... c'est prendre l'autre « à bras le corps ! » Essayer les « Besos » qui veulent dire « baisers ». Alors tournez vous vers votre voisin et offrez lui une chaleureuse salutation cubaine : « Abrazos y besos »... voilà, c'est mieux ainsi ! Revenons à notre réflexion.

Nous ne sommes certes qu'une petite partie du corps du Christ. Notre importance ne dépend pas de notre nombre mais de ce que nous pouvons, en tant qu'Eglise presbytérienne réformée, apporter à la vitalité et à la flexibilité de l'ensemble du corps. Notre témoignage à nous découle de notre engagement, lié à notre identité particulière d'Eglise à la fois latino-américaine et caribéenne. Notre expérience nous rappelle que le Christ pensait que le fait d'être différent, de recevoir des dons différents et d'exercer des fonctions différentes était une vraie bénédiction, dans la mesure où tous demeuraient unis dans l'amour. Quelle immense responsabilité ! Répondre à la Parole de Dieu, car en cette Parole est la présence de l'Esprit. Il s'agit d'un vrai défi : être honnête devant la Parole de Dieu tout en découvrant Sa volonté dans une période en pleine mutation.

Je ressens cette responsabilité, ce défi. Nous sommes convoqués des quatre coins du monde pour parvenir à un consensus. Pouvons-nous l'accomplir ensemble en famille saine et efficace ? Non. Ayons une plus grande ambition. Pourrions-nous devenir une famille dépourvue de toute exclusion ?

Rappelons-nous cette chose importante. Les croyants de la première génération après Pâques du mouvement de Jésus ont consacré une bonne partie de leurs discussions communes au thème du refus de l'exclusion. Or, le principal problème présenté dans le Nouveau Testament est la tension qui a surgi entre ceux que l'on pourrait qualifier d'expressions effervescentes de la tradition juive, et ceux qui venaient des religions et des philosophies étrangères, ceux que l'on a qualifié de « gentils ». Les juifs et les gentils peuvent-ils manger ensemble ? C'est là que le bât blesse ! Quand Jésus a dit que tous devaient être les bienvenus, que voulait-il dire ?

Si on lit entre les lignes des textes canoniques on entrevoit d'autres tensions : la place et la participation des femmes, la question de l'esclavage, les dynamiques de la vie familiale, les enjeux éthiques, le respect pour les autorités civiles et les difficultés liées à la croissance des institutions ecclésiales. Pour la même Eglise, vingt siècles plus tard, de nombreux problèmes demeurent identiques. Nous devons accepter le fait qu'en général, nous ne sommes pas tellement différents de nos ancêtres. Nous adorons imposer des tests pour évaluer la participation à la communauté du Christ. Tous ne sont pas les bienvenus dans le Règne de Dieu. De la même manière il nous faut laisser vides 73 sièges qui porteront le nom de

nos frères et de nos sœurs qui ont été exclus de notre cercle de communion.

Or, les croyants de la première génération savaient parfaitement que l'élan spontané qui les portait à accueillir les différences et à considérer que la volonté d'intégration était un don de Dieu et qu'il devait servir de modèle pour façonner la communauté. On met son casque de motard, on va entrer en collision avec l'Empire romain en voulant inclure tout le monde dans notre communauté. Nous allons à l'encontre de la théologie impériale qui s'épuise à promouvoir exactement le contraire.

Bon, je ne suis pas naïve. Sans aucun doute, ce caractère « inclusif », subversif du mouvement de Jésus s'est perdu au fil du temps. Pour le meilleur ou pour le pire, ce principe initial et essentiellement dynamique de non exclusion est mort de sa belle mort, victime du processus d'institutionnalisation de l'Eglise. Jadis l'idée que « tous étaient les bienvenus » fut le ciment et la motivation de la première Eglise chrétienne. Or ce caractère « inclusif » se heurtait à tous les préceptes idéologiques et religieux de cette époque... on l'a enterré.

Pour autant que je sache, les seules personnes qui, selon le Nouveau Testament, étaient exclues du mouvement de Jésus étaient les riches. Ce sont ceux qui, entre autres, sont des gens qui ne veulent en rien rompre le confort dont ils bénéficient. Au contraire, ceux sont eux qui s'opposent à toute tentative pour changer ou transformer « les choses qui ont toujours été comme ça. »

A ce débat sur la richesse s'ajoutent les nombreuses tensions que ces mêmes Evangiles mentionnent par rapport à la remise en cause du statu quo : l'exclusion des femmes, des enfants, des collecteurs d'impôts, des prostituées, des lépreux, des veuves et des Samaritains. En somme, les Evangiles attaquent l'injustice de toutes les personnes, de toutes les idéologies qui en ce temps-là militaient en faveur d'une pratique religieuse exclusiviste. Tous ces réflexes furent remis en question, de manière certes pacifique, par le mouvement, « bonne nouvelle », de Jésus. « *Pues el que no está contra nosotros, por nosotros está* » (Marc 9,40) (Celui qui n'est pas contre nous est pour nous).

J'utilise le terme « pacifique » en toute connaissance de cause, car pour moi le pacifisme de Jésus est l'un des qualificatifs

incontournables du premier mouvement, même si celui-ci a suscité une réaction violente.

Il y a un fait indiscutable : il est vrai que Jésus et la majorité de ses premiers amis, ceux qui l'ont suivi, furent exécutés par l'Empire romain parce qu'ils protestaient en faveur de ce principe fondamental qui les faisait vivre : tous les hommes ont droit à la plénitude de vie. Tous !

Voici ce qui arrivait jadis, aujourd'hui encore, la force essentielle du mouvement est la volonté d'inclure « toutes » les créatures de Dieu afin qu'elles puissent entrer dans un grand dessein, dans l'édification d'un ordre plus juste, une communauté dans laquelle tous puissent jouir des fruits du don de vie de Dieu. Un cercle dans lequel « tout » veut dire « tout ».

Dans les Eglises qui suivent la liste de lectures bibliques, après Pâques nous avons lu des extraits des Actes des Apôtres. A ses débuts, quand la première communauté apostolique a commencé à organiser ses souvenirs et ses expériences, on a parlé du « Chemin ». Or les Actes nous donnent une clé qui pour une raison inconnue s'est trouvée cachée de manière permanente depuis vingt siècles : si nous savons regarder au-delà de nos propres intérêts, de notre égoïsme, le principe de l'Amour inconditionnel de Dieu signifie une seule chose : « tout » veut dire « tout ».

Pour citer les Actes, les premières femmes, les premiers hommes étaient connus comme « ceux qui ont transformé le monde entier » (Actes 17,6b). Et certaines traductions le disent ainsi : « Ces gens qui ont soulevé (mis sens dessus dessous) le monde entier ».

Je crois que le Dieu de l'Histoire, qui, dans le récit du prophète a pris des ossements desséchés, inertes, sans vie et les a transformés en êtres vivants, je crois que ce Dieu qui s'empare de ce qui est sans vie et l'élève en plénitude de vie, nous appelle aujourd'hui. Ce Dieu nous appelle en tant que communauté mondiale d'Eglises réformées à reprendre notre vocation, mettre le monde sens dessus-dessous, par notre témoignage comme communion, par nos actions d'artisans de justice.

Nous sommes les héritiers d'un mouvement de Jésus qui, par essence, est un lieu d'inclusion, d'accueil, un espace de diversité, transformé par la justice. Cette justice s'enracinera dans une juste relation entre tous les peuples et la création : la justice économique, écologique, sociale, entre les sexes...

Si nous voulons devenir une véritable « Communauté d'Églises », si nous voulons constituer une famille qui par son identité même reflèterait la fidélité vis-à-vis de notre mission dans le monde, si nous voulons être une Église « confessante », nous devons nous considérer comme la réincarnation du Dieu qui est, par son essence divine même, un Dieu de diversité et d'intégration : nous devons écouter les voix des femmes, des enfants, des jeunes, des handicapés, des peuples autochtones, les cris mêmes de la Création ! Tout signifie tout.

Je voudrais le redire : notre diversité est don de Dieu. Quelles que soient les routes que nous allons emprunter en tant que Communion d'Églises réformées, notre fidélité à l'Évangile de Jésus-Christ et au Christ lui-même devra impliquer une reconnaissance fondamentale du fait que la diversité est un don de Dieu. Notre affirmation est simple : tout veut dire tout. Dieu reçoit et accueille tous les êtres vivants. Nous sommes le peuple appelé à transformer le monde et cela ne se fera pas par un exclusivisme rigide ou une uniformité irréflectie. Nous édifions le Règne de Dieu par la justice qui accueille la diversité. Amen

Annexe 28

CULTE MATINAL, SAMEDI 19 JUIN 2010

Pasteur Ishmael Noko
Secrétaire général de la Fédération Luthérienne Mondiale

Jean 17, 20 - 23

*Je ne prie pas seulement pour eux, je
prie aussi pour ceux qui, grâce à leur
parole, croiront en moi*

*que tous soient un comme toi, Père,
tu es en moi et que je suis en toi,
qu'ils soient en nous eux aussi, afin
que le monde croie que tu m'as
envoyé.*

*Et moi, je leur ai donné la gloire que
tu m'as donnée, pour qu'ils soient un
comme nous sommes un,*

*moi en eux comme toi en moi, pour
qu'ils parviennent à l'unité parfaite et
qu'ainsi le monde puisse connaître
que c'est toi qui m'as envoyé et que
tu les as aimés comme tu m'as aimé.*

« Désolé, je n'ai pas d'autre plan. »

Chères sœurs, chers frères en Christ, notre méditation de ce matin porte sur la « Prière sacerdotale de Jésus » dans laquelle il prie tout spécialement pour l'unité des disciples. Les récits de l'Évangile témoignent du fait que, tant son ministère que sa formation spirituelle, étaient centrés sur la prière. Celle-ci en particulier, a été prononcée après le dernier repas de la Pâque qu'il a célébrée avec ses douze disciples. On ne sait pas si l'auteur de l'Évangile, Jean, était suffisamment proche de Jésus à ce moment-là pour entendre sa prière. Je n'ai nullement l'intention à ce stade de détourner votre attention avec des arguments purement spéculatifs.

Une étude détaillée, tant du *contenu* que de la *méthode* de ce que Jésus disait et de la manière dont il le disait nous amène à cette conclusion : 1) la prière, qu'elle soit personnelle ou communautaire, est un moyen intime de parler à Dieu, avec la conviction sincère que Celui-ci nous écoute. Ses prières sont : 2) profondément enracinées dans la **foi** et marquées par la **confiance**, car sans la foi et la confiance, cet échange ou cette conversation **sont tout** sauf une prière ; 3) dans la prière, nous déposons devant Dieu des problèmes personnels qui nous tiennent très à cœur. Dans la Prière sacerdotale, Jésus ne se soucie pas de lui-même, bien qu'il soit sur le point d'être arrêté et crucifié. Sa principale préoccupation était l'**unité** de ses disciples.

Il demande à Dieu d'accorder aux disciples un modèle d'unité qui relie Dieu, le Fils et les disciples. Une unité fondée sur la **confiance**. Le pasteur. William H. Morley cite une antique légende : Jésus arrive au ciel et l'ange Gabriel l'interroge sur les *plans stratégiques* qu'il a mis en place pour assurer la continuité de son œuvre. Jésus, tout heureux, lui annonce qu'il a tout laissé entre les mains de ses disciples. « Quoi ? tu dis : tes disciples ? », réplique Gabriel, atterré. « Oui, les disciples, Pierre, Thomas et les autres », répond Jésus. « Et si c'est un échec ? ». Et Jésus : « *Désolé, je n'ai pas d'autre plan !* »

Dans cette antique légende, Gabriel semble faire une suggestion amicale à Jésus en l'invitant à développer un « plan B » dans le cas où les choses n'iraient pas comme prévu. C'est pour cela qu'il priait pour eux. Sans sous-estimer les difficultés que les disciples vont avoir à affronter, il demande à Dieu dans sa prière de les mettre à part pour sa mission. Cette mission implique des gens de cultures et de nations différentes. Ils sont distincts mais unis dans une même visée, un même amour, une action commune.

Aujourd'hui nous sommes rassemblés ici à Grand Rapids pour vivre un moment historique dans l'histoire du mouvement œcuménique. Cette Assemblée unifiante de l'Alliance réformée mondiale et du Conseil œcuménique réformé est une manifestation visible de **l'unité** que le Christ a appelée de sa prière. Je ne sais combien de temps les deux familles ecclésiastiques ont mis pour parvenir à cette étape. Nous sommes émus de ce qui a été accompli grâce aux prières incessantes de l'Eglise. On sait par expérience que lorsque les Eglises s'engagent sur le chemin d'une unité visible, une telle démarche se trouve assombrie par des craintes, des doutes et des appréhensions. Or l'unité de l'Eglise ce n'est pas notre affaire, ni le résultat du travail acharné de quelques « spécialistes en fusées théologiques ». Il s'agit de l'œuvre même de Jésus le Bon Berger

qui appelle ses brebis de tous les pays et qui donne sa vie pour elles, « *afin qu'il n'y ait qu'une bergerie, qu'un seul berger* ».

Vous qui êtes sœurs et frères en Christ et qui venez de tous les continents, soyez ensemble reconnaissants à Dieu car c'est lui qui nous appelle par son Fils Jésus Christ à l'unité visible. Il nous a confié la poursuite de son œuvre.

Il n'a ***pas d'autre plan***.

Vous les deux familles d'Eglises qui allez bientôt vous unir, quand on vous posera la question : « Qu'avez-vous prévu comme plan B si votre marche vers l'unité ne devait pas aboutir ? » Sachez répondre simplement par une réponse sans ambiguïté : « ***Désolés, mais nous n'avons pas d'autre plan, par la grâce de Dieu.*** » Amen.

Annexe 29

CULTE MATINAL : VENDREDI 25 JUIN 2010**PREDICATION SUR LE PSAUME 133**

Sujanna Raj

E.I.S, Diocèse de Vellore

De la première rencontre de la Société missionnaire protestante, à Edimbourg, en Ecosse en 1910, est née la Conférence Missionnaire Internationale de 1939 qui s'est tenue au Collège Chrétien de Madras, en Inde (Tambaram, Chennai puis Madras). Cette rencontre a lancé un processus qui a permis à de nombreuses Eglises de s'engager dans un rapprochement qui a vu la naissance d'une Union d'Eglises. Il en fut de même, par ailleurs, pour la création du COE. Ce mouvement a conduit à la naissance de l'Eglise de l'Inde du Sud, le 27 Septembre 1947, aujourd'hui l'une des plus fortes Eglises unies œcuméniques du monde. Je viens de cette Eglise. L'Union ne visait pas à réunir des confessions similaires, mais fut une tentative pour guérir les profondes divisions au sein de l'Eglise qui subsistaient depuis la Réforme. La base de l'Union est triple (1) Une paix plus profonde ; (2) Une communion plus forte ; (3) Une vie plus abondante. Il s'agit de l'une des expressions les plus vigoureuses de l'esprit œcuménique. Chaque année nous commémorons et nous célébrons notre Union. Nous méditons le Psaume 133. Celui-ci nous rappelle la *nécessité, la nature et le bonheur d'être ensemble*. Nous nous engageons à approfondir ensemble notre Union.

De même, ce matin, lors de ce rassemblement important et incomparable, il est bon que nous réfléchissions, que nous nous souvenions de ce que veut nous dire le psalmiste par ce psaume d'unité.

Voici que chaque année les familles se retrouvaient à Jérusalem pour ce festival qui va inspirer la plume du roi David, auteur de ce poème. Il y exprime également sa joie de voir fleurir l'union politique et sociale de son royaume. Si le psaume désigne cette cérémonie religieuse au cours de laquelle se retrouvaient unies des familles dispersées qui vont à nouveau quitter Jérusalem pour regagner les quatre coins de leurs pays, pour y retrouver leurs emplois, leurs mariages, leurs affaires etc., chacun est en droit de faire une lecture plus large et d'y discerner les qualités et le sens du vivre ensemble ! C'est ainsi que le texte commence :

« *Oh! Quel plaisir, quel bonheur de se trouver entre frères !* »
(verset 1)

Oh! Cette exclamation attire l'attention du lecteur ou de l'auditeur sur le contenu du psaume. Ce qui suit est *plaisir et bonheur* de vivre ensemble. Ces termes ne sont pas à prendre séparément, c'est ensemble qu'ils manifestent à la fois la vérité et le sentiment. La vérité et le sentiment ne constituent pas une réalité irréalisable, mais une invitation à rechercher la perfection. Cette perfection nous l'avons connue dans notre relation avec Dieu et les uns avec les autres dans le Jardin d'Eden. L'introduction du péché dans le cœur des humains n'a pas seulement démolé la relation précieuse entre Dieu et ces humains mais a également enlevé leur caractère moral aux relations entre les êtres eux-mêmes. C'est l'évidence : l'assassinat d'Abel par son frère Caïn, la volonté d'accéder à Dieu par les seules capacités humaines dans l'édification de la tour de Babel. Dieu dans sa colère a répondu en dispersant les peuples, en leur faisant parler des langues que les uns et les autres ne pouvaient comprendre. Vivre ensemble ce n'est pas manifester de l'uniformité, ce n'est pas faire ou pratiquer les mêmes choses, c'est retrouver la relation perdue, divine et réelle à la fois. Ce qui est essentiel dans ce psaume c'est l'affirmation que « l'unité est possible ». Cette possibilité d'unité se trouve soulignée dans les lignes qui suivent avec deux images qui servent de métaphore.

"C'est comme l'huile qui parfume la tête, et descend sur la barbe, sur la barbe d'Aaron, qui descend sur le col de son vêtement. C'est comme la rosée de l'Hermon, qui descend sur les montagnes de Sion » (versets 2-3a)

L'huile précieuse répandue sur la tête, qui coule sur la tête d'Aaron, renvoie à la cérémonie religieuse au cours de laquelle Aaron a été oint comme grand prêtre. Le grand prêtre est oint avec de l'huile qui tire son grand prix du fait qu'elle est un mélange d'huile d'olive, de médicaments et d'arômes. C'est Moïse qui avait ordonné qu'elle soit ainsi préparée avec des aromates (Ex. 30,23-25). L'huile qui coule sur la tête d'Aaron manifeste la présence et le bon plaisir de Dieu. Charles Spurgeon compare l'amour fraternel à cette huile qui coule de la tête sans que l'on puisse la canaliser car elle se répand partout. L'huile ne stagne pas et elle n'a pas de préférence mais continue à couler et se répand partout. L'autre image c'est la rosée de Hermon qui coule sur le Mont Sion. La langue, l'imagination sont d'inspirations poétiques : elles expriment les expériences rafraîchissantes, renouvelantes de la communion. La distance qui sépare l'Hermon et Sion rendent improbable que la rosée de l'Hermon puisse retomber ou couler sur Sion. Sion est sans doute

une montagne, mais dans la réalité cela ne pourrait se faire. Or l'auteur insiste sur le fait qu'il est possible de parvenir à des conclusions invraisemblables. La beauté de l'analogie vient du fait que l'Hermon est un lieu où la rosée est courante alors que le Mont Sion est un lieu très sec. La rosée qui coule ainsi de l'Hermon sur le Mont Sion est une expérience revitalisante, renouvelante. On peut dire que, de ces deux métaphores, l'une est vraie et l'autre une exagération. Or, les deux s'accordent sur cette affirmation : être ensemble est « plaisir et bonheur, une réalité possible ! » Les derniers mots de ce psaume ont un lien avec le premier verset qui dit :

« Là, le Seigneur a décidé de bénir : c'est la vie pour toujours ! »
(Verset 3b)

« Là » se rapporte à « vivre ensemble dans l'unité ». La première ligne est l'objet de la bénédiction ordonnée dans la dernière ligne. Ce verset répond à la plupart de nos questions quant au lieu où nous recevons les bénédictions de Dieu. Dans l'alliance conclue avec Abraham par Dieu, celui-ci a promis de bénir les nations et non des individus. Dans l'Alliance du Sinaï il s'agit de ce que nous avons à faire pour Dieu : en définitive, exister, survivre et vivre ensemble dans l'unité, la paix et la justice. Le prophète Esaïe appelle à préparer la voie du Seigneur dans le désert, c'est seulement alors que la gloire du Seigneur se révélera et que toute chair la verra (Esaïe 40,1-5). Tout ceci pour dire que la bénédiction du Seigneur se réalise de manière significative quand les frères vivent ensemble. Il est important que nous nous interrogeons sur le sens de cette bénédiction, et des mots « la vie pour toujours » ? Comme le dit Jean Calvin : « *Vivez en paix et la paix de Dieu sera avec vous* ». Pour Paul, dans 2 Corinthiens 13,11 et Philippiens 4,9, la bénédiction n'est que la paix cultivée. Il ne s'agit pas de richesse, de position sociale, de talent mais une vie plus satisfaisante, plus heureuse, dans l'harmonie. La vie pour toujours désigne la manière d'incarner l'espérance eschatologique dans la réalité ecclésiologique, il s'agit d'anticiper l'avenir dès maintenant. En fait il s'agit de traduire la prière de Jésus dans le vécu : « Et moi je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, pour qu'ils soient un comme nous sommes un, moi en eux comme toi en moi, pour qu'ils parviennent à l'unité parfaite et qu'ainsi le monde puisse connaître que c'est toi qui m'as envoyé et que tu les as aimés comme tu m'as aimé » (Jean 17,22-23)

Comment surmonter nos différences pour vivre ensemble dans l'unité ? Dietrich Bonhoeffer, pasteur luthérien, a vécu trois ans avec vingt cinq jeunes hommes en les préparant à devenir pasteurs pendant la montée du Troisième Reich en Allemagne. Il a écrit un livre : « La vie communautaire ». Dans ce livre, il insiste sur le fait que l'unité est don de Dieu et non le résultat de ce que nous aurions créé nous-mêmes. Parfois il nous arrive de penser que c'est à nous de rapprocher les gens. En tant que chrétiens, individus, l'Eglise communauté de croyants, il nous appartient de surmonter nos différences préalablement à l'action de la grâce de Dieu. Par le Christ, nous nous repentons de notre égoïsme ; nous payons le prix émotionnel de la vulnérabilité ; nous cheminons côte à côte avec les autres ; nous osons sortir du train-train de nos relations conventionnelles ; et nous acceptons les autres tels qu'ils sont. Le message du Christ est un message de réconciliation, un message de relation et le message de la réformation car il a affirmé : « *le Royaume de Dieu s'est approché de vous, repentez-vous et croyez en l'Evangile !* »

L'amour est né de l'unité et le fruit de l'unité c'est la paix. Prenons conscience que ce qui est bon, l'est éternellement et que ce qui est mauvais le demeurera à jamais. Ce qui est juste, est juste et ce qui est faux est faux. Sinon, comment allons nous faire ? La grande transformation a eu lieu, établie à jamais par Jésus sur la Croix : nous sommes tous pécheurs et donc tous égaux. Notre indignité nous rend capables d'atteindre les autres, et ensemble de nous retrouver pour nous accepter les uns les autres et vivre dans l'unité.

Je crois que nous vivons l'aube d'un nouveau commencement en nous retrouvant comme Eglises œcuméniques pour diffuser l'esprit d'œcuménisme dans un monde divisé. Les unions d'Eglises dans le monde qui s'inspirent de la pensée réformée se doivent non seulement de prêcher un évangile d'unité et de paix, elles se doivent de montrer l'exemple en vivant ensemble, en grandissant ensemble, quelles que soient les différences de confessions, de couleur, de frontières pour approfondir la communion fraternelle, enracinée dans les valeurs du Royaume, dans ce monde absurde, hostile, incertain. Dans ma langue il y a un dicton : « nous nous divisons en grandissant et en nous divisant nous grandissons ». Sachons donc faire de la division notre force et non notre faiblesse. Guérissons les différences, invitez les autres de tout votre cœur et espérez en un avenir meilleur. Que cette marque de notre « espérance eschatologique devienne notre réalité ecclésiale ».

Que Dieu vous bénisse

Annexe 30

CULTE MATINAL, LUNDI 21 JUIN 2010**MEDITATION**

Le pasteur Olav Fykse Tveit

Secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises (COE)

Thème : La source d'eau vive

« 1. Et vous, qui étiez morts à cause de vos fautes et des péchés 2. où vous étiez autrefois engagés, quand vous suiviez le dieu de ce monde, le prince qui s'interpose entre ciel et terre, l'esprit qui agit maintenant parmi les rebelles... 3. Nous étions de ce nombre, nous tous aussi, qui nous abandonnions jadis aux désirs de notre chair : nous faisons ses volontés, suivions ses impulsions, et nous étions par nature, tout comme les autres, voués à la colère. 4. Mais Dieu est riche en miséricorde ; à cause du grand amour dont il nous a aimés, 5. alors que nous étions morts à cause de nos fautes, il nous a donné la vie avec le Christ — c'est par grâce que vous êtes sauvés —, 6. avec lui, il nous a ressuscités et fait asseoir dans les cieux, en Jésus Christ. 7. Ainsi, par sa bonté pour nous en Jésus Christ, il a voulu montrer dans les siècles à venir l'incomparable richesse de sa grâce. 8. C'est par la grâce, en effet, que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi ; vous n'y êtes pour rien, c'est le don de Dieu. 9. Cela ne vient pas des œuvres, afin que nul n'en tire orgueil. 10. Car c'est lui qui nous a faits ; nous avons été créés en Jésus Christ pour les œuvres bonnes que Dieu a préparées d'avance afin que nous nous y engagions ». (TOB) *Ephésiens 2, 1-9 (10)*

Les mots du thème de votre Assemblée de l'unification, tirés d'Ephésiens 4, « L'unité de l'Esprit dans le lien de la paix » présupposent ceux du chapitre 2.

Les liens de la paix présupposent les liens du baptême.

Dans le document de Foi et Constitution : « *Baptême, Eucharistie, Ministère* » (BEM) de 1982, l'un des textes les plus importants du mouvement œcuménique, nous lisons (B.6) :

« A travers leur propre baptême, les chrétiens sont conduits à l'union avec le Christ, avec chacun des autres chrétiens et avec l'Église de tous les temps et de tous les lieux. Notre baptême commun, qui nous unit au Christ dans la foi, est ainsi un lien

fondamental d'unité. Nous sommes un seul peuple et nous sommes appelés à confesser et à servir un seul Seigneur, en chaque lieu et dans le monde entier. »

Les prières que nous avons entendues et prononcées ensemble font fortement écho à la liturgie de baptême de la première Église. Ces paroles accompagnaient ceux qui descendaient les marches vers la rivière ou vers le baptistère pour les remonter ensuite vers une vie nouvelle.

*Vous étiez morts
Nous étions morts
Dieu nous a donné la vie
Ensemble
Avec le Christ
Par grâce, par le moyen de la foi
Il s'agit d'un don de Dieu
Créé pour des œuvres bonnes*

L'épître aux Ephésiens dans son ensemble vise à renforcer la vie commune qui est décrite, en des termes merveilleux comme « liens de la paix ». Ces liens de la paix ne sont pas toujours faciles à discerner, ni dans le contexte des profonds désaccords portant sur l'identité même, juive ou païenne, de l'Église d'Ephèse, ni dans les autres communions locales ou mondiales composées d'êtres humains, marqués par leurs identités si différentes. Les liens de la paix contraignent l'Église à une remise en cause qu'elle ne pourra jamais éviter.

La communion impose autre chose que des mots superficiels. Il faut que les mots touchent la réalité afin de la transformer. Nous avons à confesser ensemble nos péchés. Nous devons définir honnêtement la réalité, une réalité reconnaissable, croyable, qui nous interpelle, qui soit fidèle à ce que nous sommes. L'appel au baptême n'est pas une affaire d'illusions, de manipulation d'identités.

Le chemin de la paix exige des paroles honnêtes et claires

« Vous étiez morts ». « Vous étiez morts à cause de vos fautes et des péchés où vous étiez autrefois engagés ». Les « autres », les « Gentils » qui par leur baptême et leur foi sont entrés dans la famille de Dieu, n'avaient pas, n'ont pas une place de choix. « Vous étiez morts ».

On ne peut songer à une description plus critique de la réalité. Il y a toujours des raisons pour embellir le passé. On peut cacher les

rides, les cheveux gris, la perte des cheveux, mais pas le péché. Parfois, il faut oser prononcer des mots clairs et critiques.

De telles paroles ne peuvent se recevoir hors de tout contexte. Et même pas dans les cas où elles seraient totalement justifiées. S'attacher seulement aux erreurs, aux fautes des autres engendre une frustration auto justificatrice, un surcroît d'hostilité qui bloque, une mort qui détruit tout.

Le chemin de la paix exige des paroles sans exclusion. Le problème ne vient pas seulement des « autres ». Le texte affirme : « Nous tous aussi, qui nous abandonnions jadis aux désirs de notre chair ». Les sœurs, les frères aînés de la famille de Dieu, ceux qui ont reçu les premiers les promesses, ne doivent pas oublier leurs propres actions. Susciter la paix, veiller sur la paix, implique la solidarité d'une autocritique. La critique seule ne peut entraîner des changements vitaux, il faut qu'il y ait solidarité pour que naisse l'autocritique. Nous avons tous des comptes à rendre. Ceux qui ne parlent que des défauts des autres suscitent en moi des soupçons. Savent-ils vraiment qui ils sont eux-mêmes ? La puissance transformatrice du changement vital est anéantie par toute chasse aux boucs émissaires. Ce jeu-là est terminé. C'est ce qui se confirme dans les versets 14-16 : « C'est lui, en effet, qui est notre paix : de ce qui était divisé, il a fait une unité (...) (afin de) les réconcilier avec Dieu tous les deux en un seul corps, au moyen de la croix ; là, il a tué la haine. »

Le chemin de la paix exige des paroles d'action de grâce. Il nous faut trouver les mots pour dire quelles sont les choses les plus importantes qui nous ont été données. L'action de grâce est faite de paroles de louange à Dieu, riche en miséricorde. L'action de grâce dit que nous attendons un don, don que nous recevons et faisons nôtre : la source de la vie, de la joie, vient d'au-delà de nous. C'est la seule chose qui puisse nous unir, toujours à nouveau. Nous souvenir de notre baptême c'est d'abord, fondamentalement, rendre grâces ensemble.

Le chemin vers la paix exige des paroles de foi. Nous devons adresser à Dieu notre commune confession baptismale. Nous avons à confesser la même foi en notre créateur, en notre sauveur, en celui qui nous donne la paix. Des paroles sur nous-mêmes, en tant qu'individus comme en tant que groupes divers, partageant une même identité, ne suffisent pas, même si elles sont honnêtes et sans exclusion. Nous avons besoin de paroles portant sur Dieu, un Dieu riche en miséricorde. La théologie n'est pas que réflexion elle est doxologie. Une théologie du baptême doit prononcer des paroles

de vérité, rendre gloire à Dieu. Une théologie du baptême doit dire la vérité sur la vie et rendre gloire à Dieu. Par le baptême Dieu nous accorde les richesses de sa grâce, de sa tendresse à notre égard en Christ Jésus.

Le chemin de la paix exige des paroles agissantes. Le baptême est une action de Dieu. La source d'eau vive est don de Dieu. A mon baptême, ma mère a dû me porter jusqu'aux fonts baptismaux. Plus tard, à l'École du Dimanche, ces versets d'Ephésiens 2 furent les premiers versets de la Bible que j'ai dû apprendre par cœur, cela a fait partie de mon catéchisme. Ces versets font écho à la liturgie du baptême de la première Église : faire un avec le Christ. Que nous soyons portés par nos parents sur les fonts baptismaux ou que nous demandions le baptême en adultes, le baptême, mon baptême et votre baptême, sont toujours le fruit de la Parole de Dieu. Comme au commencement, les paroles de Dieu sont créatives, vivantes : « (Dieu) nous a donné la vie avec le Christ ».

Le baptême nous appelle à agir. Le baptême nous appelle à être des artisans de paix. Comme le verset 10 l'affirme : « nous avons été créés en Jésus Christ pour les œuvres bonnes ». Le chemin de la paix dépend des paroles créatives, transformatrices de Dieu, agissant en notre baptême par l'eau, la Parole et l'Esprit. Le jour de notre baptême et chaque jour, nous vivons comme un peuple baptisé. « Il nous a donné la vie avec le Christ » (v.5) La manière dont nous définissons la réalité façonne la réalité.

Alors, sœurs et frères, dans la reconnaissance, répétons les paroles qui ont été prononcées lors de notre baptême, notre baptême commun, dans le lien de la paix.

Que Dieu continue à nous appeler à la transformation et nous enseigne les chemins de la paix, qu'il nous conduise à la source d'eau vive, nous le peuple appelé à confesser et à servir notre unique Seigneur en tout lieu et dans le monde entier.

Annexe 31

CULTE DE CELEBRATION, DIMANCHE 20 JUIN 2010**PREDICATION**

Yvonne V. Delk

« Pourquoi sommes-nous ici ? »

Prions :

Comme tu le veux

Tu es le potier ; nous sommes l'argile

Façonne-nous selon ta volonté,

Façonne la Communion mondiale d'Eglises réformées selon ta volonté,

Façonne-moi, ta prédicatrice,

Façonne cette prédication selon ta volonté,

Nous te remettons toutes choses

Nous attendons, disponibles et silencieux.

Amen.

La question est : « Pourquoi sommes-nous ici ? » « Eh bien, prédicatrice, ça doit être évident ! » Nous vivons un moment historique. Le plus grand réseau du monde d'Eglises protestantes de tradition réformée se rassemble pour célébrer l'unité des chrétiens. Nous sommes témoins aujourd'hui de la communion d'Eglises situées dans 108 pays du monde, représentant 80 millions de personnes.

Nous sommes venus pour répondre à l'appel de Dieu, unis par son Esprit et profondément enracinés dans le lien de la paix. Et cependant, moi votre prédicatrice j'insiste sur la question : « Pourquoi sommes-nous ici ? ». J'insiste sur la question. En effet je sens monter une attente : les événements du passé, les réalités présentes et les espoirs d'avenir convergent dans notre communion. Je ne cesse d'insister car les relations suscitent des questions – des questions portant sur notre identité et la force des alliances qui nous lient et que nous allons conclure entre femmes et hommes, entre jeunes et anciens, entre sœurs et frères de races différentes, entre nationalités et langues différentes. Par ailleurs se posent des questions sur la nature des alliances que nous allons conclure entre le Conseil œcuménique réformé et l'Alliance réformée mondiale. Et toute relation pose question ! Comment cette unité va-t-elle prendre forme, comment va-t-elle nous façonner de telle manière

que nous ne puissions jamais nous en séparer. Or toute relation pose question ! Et elles sont là : question d'identité, affirmations, visions et actions. La foi nous interroge : témoins, à quel moment devons-nous dire oui ou non. Qu'est-ce que nous sommes prêts à tolérer dans nos vies, qu'est-ce que nous devons refuser. Quels pouvoirs s'exerceront sur nous. Qui nous a appelés ici et nous a donné notre raison de vivre.

Pourquoi sommes-nous ici? Ce n'est pas seulement ma question à moi. C'est précisément la question que Dieu pose dans la lecture biblique que nous venons de lire dans ce culte, au chapitre 19 du Premier Livre des Rois. Dieu parle à son prophète, Elie. Elie est le messager de Dieu à un moment critique de l'histoire de la Bible. Le peuple de Dieu s'efforce de trouver sa voie dans le désert des autres dieux. Ce drame particulier se déroule entre le messager de Dieu, Elie, et les messagers de Baal-Akhab et Jézabel. Elie, messager de Dieu, d'une part, et Akhab et Jézabel ainsi que les messagers de Baal, d'autre part, sont en lutte pour contrôler les cœurs, les âmes et les esprits d'un peuple qui erre dans le désert. Le nom même d'Elie signifie : « Le Seigneur est mon Dieu ».

Elie est totalement voué à la Parole de Dieu et obéit sans hésitation à Dieu. Je pense qu'Elie, comme notre nouvelle Communion, est enraciné dans la Parole de Dieu, l'Esprit de Dieu et cherche à comprendre la volonté de Dieu et quel chemin celui-ci choisit pour aller vers la paix. Même avec son engagement vis-à-vis de Dieu, le voyage d'Elie est loin d'être facile. Dieu se demande si le voyage n'est pas au-dessus de ses forces. La paix que Dieu recherche n'est pas une paix facile. Un prophète risque d'être ridiculisé, jugé, menacé dans sa vie même, en prenant au sérieux la vision du monde que Dieu veut. Elie représente la parole, l'alliance, l'espoir et l'Esprit de Dieu. Cependant, Elie voyage seul et les prêtres de Baal se déplacent en grand nombre, avec un tout autre message et ils parlent d'une voix très différente de la sienne. Quand le prêtre de Baal menace l'identité même d'Elie, sa mission, son Dieu et son existence, le voilà intimidé, effrayé, épuisé, réduit au silence au point qu'il finit par se cacher sous un buisson au désert. Il pense que son ministère a été stérile, que sa vie ne vaut pas la peine d'être vécue. Menacé, Elie se cache. Elie se cache peut-être de Dieu, mais Dieu ne l'a ni abandonné ni rejeté. Dieu est avec lui. Dieu parle à travers la question adressée à Elie : « Pourquoi es-tu ici ? ». La question est celle de son identité, de sa relation à Dieu. La question concerne l'état dans lequel il se trouve : intimidation, épuisement et silence devant les prêtres de Baal. Comment

comprend-il la parole de Dieu, sa vocation et sa mission en tant que messager de Dieu.

Nous voici ici. La question est désormais la nôtre. « Pourquoi sommes-nous ici ? ». La question concerne notre relation à Dieu, les uns aux autres et avec le monde. Qu'est ce qui nous unit, qu'est-ce qui nous dynamise, qu'est-ce qui nous équipe spirituellement pour notre voyage. La question concerne notre confession de foi, notre mission, notre témoignage dans un monde où d'autres prophètes parlent avec d'autres voix.

Nous existons dans un monde qui n'est pas encore libre. Chaque jour, partout dans le monde, les gens luttent pour la dignité, la justice, la liberté et le bien-être des humains. Les questions, les priorités et les défis qui attendent l'Église universelle sont urgents, pressants. Les menaces qui pèsent sur la vie sont à la fois personnelles et systématiques, les menaces pèsent sur les individus et les groupes, les menaces pèsent sur la terre que nous habitons. Certains de ceux qui sont ici sont membres de cette communion, d'autres dans les communautés du monde, attendent de voir si notre modèle d'unité changera quelque chose aux réalités qu'ils ont à affronter jour après jour. Certains espèrent que cette unité va changer les choses, que du neuf va surgir de cette unité. D'autres enfin prient pour que nous prenions des risques, convaincus que nos convictions doivent produire des effets.

Nous venons à ce culte pour célébrer, mais aussi dans un esprit d'humble confession. Dans la prière de confession que nous avons prononcée tout à l'heure, nous avons reconnu notre implication dans un monde pécheur. Nous avons accepté l'oppression inhumaine qui s'abat sur l'humanité. Comme Elie, nous avons été intimidés, réduits au silence. Mais nous voici aujourd'hui. Nous ne voulons plus être seuls ; nous ne voulons plus nous cacher ; nous sommes membres de la grande famille humaine. Nous voici, communauté de croyants brisés et réconciliés. Nous voici, implorant que l'Esprit et la paix de Dieu nous unissent en un seul corps en Jésus-Christ. Dieu était avec Elie quand il s'est caché au désert. De même Dieu est avec nous au moment où notre rassemblement prend corps à Grand Rapids. Dieu est avec nous dans ce service même, à la table où nous partageons le pain, dans les sessions où nous avons entendu, et entendrons encore, chacun s'exprimer, dans la diversité extraordinaire de l'humanité de Dieu et dans les alliances que nous concluons les uns avec les autres au moment où nous rendons témoignage à ce Dieu qui nous a appelés à venir ici.

Je suis votre prédicatrice pour ce culte. J'ai une triple parole à vous apporter. D'abord, **n'ayez pas peur, Dieu est avec nous.** Elie avait peur. A la peur d'Elie, Dieu substitue la mémoire. Dieu parle. Elie sort de la grotte, Dieu se tient sur la montagne. Rappelle-toi, je suis ton Dieu, je suis avec toi et je vais passer près de toi. Le même Dieu nous parle : « N'ayez pas peur, rappelez- vous qui je suis ». Le prophète Isaïe formule les choses ainsi : « N'ai pas peur, je t'ai racheté, je t'ai appelé par ton nom, tu es à moi ». **Avant tout nous sommes ici rassemblés en peuple de Dieu.**

Nous sommes liés à un passé, à un présent et à un avenir qui appartiennent à Dieu. Dieu nous a appelés ici dans le contexte précis de nos propres histoires, de nos expériences, de notre douleur, de nos trahisons et de nos refus d'être peuple de Dieu. Nous avons été appelés dans la riche diversité de nos cultures, de nos affirmations de foi, et de nos confessions, pour glorifier Dieu, pour être modelés à l'image de Dieu et pour être ses messagers dans le monde. En nous rappelant que nous appartenons à Dieu, nous pouvons affronter la peur que nous portons en nous et dans le monde avec clairvoyance, courage et vérité. Quand nous nous rappelons que nous appartenons à Dieu, nous abandonnons notre peur, nos définitions propres et nous nous abandonnons à notre nom qui fait de nous des membres du peuple de Dieu. Quand nous nous rappelons que nous appartenons à Dieu, nous ne sommes plus nommés par les puissances du privilège, du racisme, du sexisme et de la solidarité de classe. Nous sommes nommés par le Dieu souverain qui crée en nous une communauté nouvelle. Quand nous nous rappelons que nous appartenons à Dieu, nous ne sommes plus captifs de l'ordre ancien. Dieu brise les barrières, fait irruption dans nos peurs et crée à travers notre confession de Jésus Christ, Sauveur, une nouvelle communion. **Pourquoi sommes-nous ici ?** Nous sommes ici pour confesser et pour témoigner au monde que nous croyons en un seul Dieu qui nous fait un.

Ma seconde parole : nous sommes un peuple enraciné dans l'unité de l'Esprit. Là où il n'y a pas l'Esprit, il n'y a pas de puissance. Dieu réalise qu'Elie, son messenger, a été épuisé par les puissances, intimidé par les puissances et réduit au silence par les puissances. Il doit à nouveau s'engager dans l'Esprit de Dieu. Vous me permettez de pécher audacieusement en disant que nous venons ici dans la réalité et la présence de tout ce qui se passe dans notre monde. Jour après jour nous sommes ébranlés par les nouvelles des souffrances des personnes et de la terre, les injustices endurées par les peuples et la terre. Nous avons aussi besoin de l'énergie, de la passion que l'Esprit peut susciter. Nous avons besoin

de ressentir l'Esprit de Dieu, qui coule sur nous, tout en fraîcheur, un souffle tout neuf, qui nous rassemble dans l'unité, la cohésion et la vision. Nous avons besoin de ressentir l'Esprit de Dieu qui, parfois, ne vient pas vers nous dans le feu, le vent ou un tremblement de terre, mais dans le silence de nos cœurs et de notre être. L'Esprit de Dieu ici avec nous. Qu'il souffle sur nous, qu'il souffle sur nous. « Souffle sur nous, souffle de Dieu, remplis nous de vie nouvelle afin que nous puissions aimer comme tu aimes et que nous fassions ce que tu ferais ! »

Nous sommes un peuple uni dans l'Esprit et par l'Esprit. L'Esprit ne nous quitte jamais une fois qu'il nous a trouvés. L'Esprit insuffle une vie nouvelle à nos Eglises, nos structures, notre communion et notre planète. Si nous comprenons clairement cette affirmation, je puis affirmer sans l'ombre d'un doute que l'Esprit de Dieu ne quittera pas cette communion d'Eglises en nous laissant tels qu'il nous a trouvés. L'Esprit franchit toutes les frontières traditionnelles. Il brise les règles d'homogénéité et de sécurité confortable. On ne peut contrôler l'Esprit. Il se déplace quand et où il veut. Le prophète Michée nous rappelle que quand l'Esprit est présent, Dieu s'empare de l'ordre ancien et en tire du neuf – un ordre nouveau se révèle : les filles et les fils prophétiseront, les anciens auront des songes, les jeunes gens auront des visions et tous ceux qui invoquent le nom du Seigneur seront sauvés.

Pourquoi sommes-nous ici ? Nous sommes ici, dans le processus de construction lancé par un Dieu souverain, en train de devenir une nouvelle création en Jésus-Christ. Mon dernier mot : Dieu nous appelle à un témoignage audacieux. Le prophète Elie fut appelé à sortir de sa cachette, de son silence pour un témoignage audacieux. A Pentecôte, l'Eglise a été un modèle d'unité, un modèle d'Esprit. Elle a été créée par la puissance de l'Esprit et en présence des puissances. L'Esprit et le témoignage étaient liés. Des gens remplis de l'Esprit disaient la vérité au pouvoir. L'Esprit de Pentecôte était vivant dans les rues de Jérusalem.

Quand l'Esprit descendit sur Jésus, il proclama qu'il avait été choisi pour prêcher la bonne nouvelle aux pauvres, annoncer la liberté aux prisonniers, le retour des aveugles à la vue, le repos à ceux qui étaient chargés et abattus et pour proclamer une année de grâce de la part de Dieu.

Que faisons-nous ici ? Nous sommes appelés à sortir de nos espaces personnels, privés, privilégiés, là où nous cherchons à nous cacher les uns des autres mais jamais de Dieu. Nous sommes appelés à sortir de nos cachettes pour devenir messagers de Dieu, témoins de

l'unité de Dieu, témoins de la paix de Dieu. Nous sommes venus chercher la paix qui peut donner un sens à ce qui est insensé, de l'espoir au cœur des désespoirs ; un courage que la souffrance ne peut repousser, une confession qui conduit vers la guérison, la transformation d'un monde brisé.

La question est : Que faisons-nous ici?

Je sais que la réponse à cette question va émerger des dialogues que nous aurons les uns avec les autres, dans notre lecture des Ecritures pour trouver la parole inspirée de Dieu qui va nous conférer notre identité, notre vocation, notre mission.

J'ai été votre prédicatrice pour ce culte. Je vais vous confier la raison pour laquelle je suis ici. Je suis ici en tant que membre de cette union historique d'Eglises réformées. Je suis une Afro-Américaine, ordonnée, pasteur femme de l'Eglise unie du Christ, je suis venue affirmer que la foi, la vérité, l'Esprit peuvent renouveler, guérir et transformer. Je suis ici pour glorifier celui qui est à l'origine de ma foi, qui l'inspire et qui l'accomplit. Je suis ici pour prendre part à votre culte, en prière, dans l'interprétation des Ecritures. Je suis ici pour me souvenir de mon baptême, pour participer à la Cène et pour témoigner de la foi dans une communauté mondiale et pour la vie de cette communauté. Par ailleurs je sais qu'il ne pourra y avoir de paix sans justice. Qu'est-ce que je fais ici ? Je suis ici pour dédier ma vie à l'unité de l'Esprit par le lien de la paix afin que des vies puissent être changées, que les visions bibliques puissent se réaliser, que les aveugles voient, que les boiteux marchent, que les captifs soient libérés et qu'une année de grâce du Seigneur soit proclamée ! Je me suis nommée et j'ai confessé devant Dieu comme devant vous la raison qui fait que moi je sois ici... La question demeure : et vous, que faites-vous ici ?

Annexe 32

**PRÉDICATION AU CULTE DE CLÔTURE : DIMANCHE, 26 JUIN
2010**

Accueillir la nouveauté ?

Jerry Pillay

Lectures bibliques : Esaïe 43, 14-21

Marc 1, 14-20

Un jour, en rentrant chez lui, un homme a été consterné en voyant que sa femme avait complètement modifié la place des meubles dans la maison. Sa femme lui dit : « Qu'y a-t-il, mon chéri ? Tu es quelqu'un qui aime le progrès et qui ne craint pas les changements, j'ai pensé que tu apprécierais cette nouvelle disposition. » Ce à quoi il répondit : « Oui, j'aime le progrès et je n'ai rien contre le changement, à condition que tout reste pareil. » À mon avis, lorsque nous examinons les profondeurs de notre cœur et que nous en arrivons à la minute de vérité, nous ne sommes pas très différents de cet homme. Nos 'dialogues spirituels' sont lourds de confusion et nos luttons en réfléchissant à ce que nous pensons qu'il faudrait vouloir et à ce que nous voulons en réalité. En apparence, nous approuverons peut-être ce qui semble être l'opinion générale, sans exprimer nos pensées silencieuses, de peur d'avoir l'air excentriques ou de nous faire critiquer pour nos opinions différentes. Mais le problème alors est résumé dans cette question : « Sommes-nous vraiment capables d'accueillir quelque chose de neuf ? »

En Esaïe 43, Dieu dialogue avec le peuple d'Israël, peuple qui, assurément, avait goûté à sa gloire, avait été témoin de ses miracles et connu sa majesté et sa puissance lorsqu'il avait séparé les eaux, fait un sort aux dirigeants injustes et pourvu aux besoins de son peuple. Toutefois on s'aperçoit que ce peuple, à intervalles réguliers, est en butte à l'amnésie spirituelle et oublie les hauts faits de Yahvé son dieu. C'est parce que ces gens sont guidés par leurs désirs et leurs souhaits au lieu de se préoccuper d'abord de ce que Dieu veut. C'est leur moi et non Dieu qui est au centre de leurs pensées. Et nous connaissons tous cette espèce de « combat de Gethsémané », ces moments où il nous faut choisir entre ce que nous désirons et ce que Dieu veut.

Je crois que c'était la volonté de Dieu que nous nous réunissions, REC et ARM, pour instituer ce nouvel organisme intitulé Communion mondiale d'Églises réformées (CMER). Ma conviction est confirmée par l'impératif biblique qui nous est transmis dans Jean 17, appelant à l'unité des chrétiens. L'unité est un don, on l'a redit à plusieurs reprises au cours de cette Assemblée, un don qu'il convient de s'approprier, d'apprécier, de confirmer. Peut-être nous faut-il également reconnaître que notre péché, notre désobéissance continuent de nous priver des joies d'être le peuple de Dieu pour un service commun et meilleur dans le monde. La seule façon de changer cela, c'est la repentance. Il se peut que l'institution de la CMER apparaisse comme un acte visible de repentance collective et de désir délibéré d'obéir à la Parole de Dieu : « Père, qu'ils soient un ».

Je dois dire que j'ai été profondément touché par le sens de l'unité qui a imprégné notre Assemblée. On l'a bien vu dans notre vie culturelle, dans notre communion fraternelle, dans nos débats et dans nos efforts réciproques pour que tout marche bien. La façon dont nous nous sommes fait mutuellement place par l'utilisation des langues (bien qu'il n'y en eût que quatre), dans le partage liturgique, dans les occasions de s'écouter les uns les autres au cours des réunions de sections et de comités, tout cela nous dit que l'unité dans la diversité est possible. C'est l'affirmation de la réalité de la description biblique qui nous est faite dans Ephésiens 4 d'être un seul corps en partageant un seul Esprit, une seule espérance, un seul Seigneur, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous.

Bien sûr, cela ne signifie pas que nous y soyons arrivés. Nous essayons encore et, au milieu des imperfections, des questions, des insatisfactions, nous sommes en chemin, cherchant à nous trouver et à nous accueillir mutuellement avec sincérité. Parmi nous, il existe des groupes, des pays, des régions minoritaires qui peuvent se sentir négligés et se demander si on les prend au sérieux. Ils repartiront peut-être déçus de cette Assemblée parce qu'on n'aura pas beaucoup, ou pas du tout, parlé de leurs contextes et qu'ils n'auront pas eu une place importante dans les travaux de l'Assemblée. J'ajouterai que cette situation n'est pas seulement celle de la minorité, mais aussi celle des plus puissants, qui estimeront peut-être que ce qu'ils apportent à notre organisation en termes de finances devrait leur valoir certains droits et certains privilèges. Je lance un appel pour que nous donnions aux choses le temps et la possibilité de se développer en même temps que notre nouvelle organisation se développe. L'un des éléments importants de notre Assemblée a été l'intérêt porté à la situation des membres des Premières Nations. Nous avons vu comment ils nous ont touchés

par leurs récits et nous avons même pu, parfois, nous identifier à ce qu'ils ont vécu et relier nos expériences aux leurs. Autre signe d'intégration, la place donnée aux personnes handicapées et à d'autres groupes marginalisés. C'est cela que l'Assemblée doit poursuivre : soyons prêts à écouter la voix de ceux et de celles qui, souvent, n'ont pas la parole.

Deux organismes reformés se sont réunis, il y a là une belle occasion de célébration, mais nous ne pouvons pourtant pas nier que, quelque part au fond de l'esprit de certaines personnes, il y ait de la tristesse et du chagrin à cause de la nostalgie de ce qu'on a laissé derrière soi. Ce n'est peut-être pas aussi difficile pour ceux et celles d'entre nous qui faisaient partie de l'ARM, ni pour ceux qui appartenaient aux deux organisations, mais ceux qui n'étaient membres que du REC trouvent sans doute que c'est un peu lourd, certains d'entre vous ont peut-être l'impression d'avoir été absorbés par l'ARM. Je voudrais dire aux anciens membres de l'ARM que continuer à perpétuer le passé constituerait un obstacle sérieux pour l'avenir de la CMER. Si nous n'avons fait que changer de nom, c'est que nous avons raté le coche. Il nous faut discuter et rêver entre nous pour voir quelle est la direction et quelles sont les formes que nous souhaiterions prendre. Reconnaître que, de même que Dieu appelait Israël à quelque chose de nouveau, il nous dit à nous aussi aujourd'hui : « Voici que moi je vais faire du neuf... Ne le reconnaissez-vous pas ? » En cherchant à nous approprier les choses nouvelles que Dieu fait, il est inévitable que nous devions laisser quelque chose derrière nous. Demandons-nous ensemble : « Qu'allons-nous prendre avec nous, qu'allons-nous laisser ? » J'ai le plaisir de vous annoncer que, lors de la première réunion de notre Comité exécutif, jeudi, j'ai reçu un soutien total à ma proposition de nommer un groupe de planification stratégique chargé de donner corps à nos intuitions et de baliser le chemin à l'aide de toutes les idées qui ont surgi des moments que nous venons de passer ensemble. C'est ainsi que nous pourrions discerner quelle est la volonté de Dieu pour nous en tant que CMER.

Dans ce passage d'Ésaïe 43, Dieu appelle le peuple d'Israël à accueillir ce qu'il va faire de « neuf ». Il ne s'agit pas d'une simple invitation, c'est un acte de la grâce. Grâce envers un peuple qui ne cesse de résister à la volonté de Dieu. Pourquoi ? Voici une histoire qui nous aidera peut-être à répondre. Il y avait une fois une grenouille et un scorpion qui cherchaient à traverser une rivière, mais le scorpion ne savait pas nager, alors il a dit à la grenouille : « Transporte-moi sur l'autre rive et, en échange, je te gratterai le dos. - Non, dit la grenouille, car tu vas me piquer et je mourrai. - Mais alors je me noierais », dit le scorpion. Ayant compris cela, la

grenouille lui dit : « Eh bien ! Qu'est-ce que tu attends ? Sautte sur mon dos ! » Et ils partirent. Et savez-vous ce que fit le scorpion quelque part vers le milieu de la rivière ? Oui, il a piqué la grenouille. Celle-ci, en expirant, s'écria : « Mais pourquoi as-tu fait ça ? » Et le scorpion : « Parce que c'est ma nature de piquer ! »

Lorsque les choses se compliquent, il est dans notre nature de dire : « Retournons en Egypte ! ». Répartissons les responsabilités. Reconstituons ce qui est ancien. Combien d'unions ont souffert à cause de cela ? Combien d'Églises connaissent des conflits pour des questions de pouvoir, de postes, de personnalités, de propriétés ? Tels le jeune homme riche, nous aimerions appartenir (à Dieu), mais pour finir, c'est à nos possessions que nous appartenons, par elles que nous sommes possédés. Et pourquoi ? Parce que c'est dans notre nature ? Non ! Ce n'est pas dans notre nature ! En Jésus Christ, Dieu a fait de nous une création nouvelle, une personne absolument neuve, un peuple qui appartient à Dieu. Ce n'est pas par la chair que nous réussirons. C'est pourquoi il nous faut démontrer ce que veut dire vivre par la puissance de l'Esprit.

Dieu nous invite à accueillir ce qu'il fait de « neuf », non seulement comme il y a invité Israël, mais aussi comme il l'a fait pour ses disciples en puissance, dans Marc, chapitre un, versets 14 à 20. Jésus les appelle à une mission particulière qui consiste à le suivre et à faire des disciples, et ceci est ancré dans sa propre mission et dans son ministère à lui : « Jésus vint en Galilée. Il proclamait l'Évangile de Dieu et disait : 'Le temps est accompli et le Règne de Dieu s'est approché : convertissez-vous et croyez à l'Évangile'. » À mon avis, la tâche de la CMER est avant tout de rassembler les Églises en communion fraternelle et de nous pousser vers notre mission commune et efficace dans le monde lorsque nous cherchons tous à proclamer la bonne nouvelle de Dieu. La communion fraternelle est importante et essentielle. Cela nous rappelle que notre motivation ne consiste pas à lutter les uns contre les autres, comme nous avons souvent tendance à le faire, mais plutôt à nous savoir appelés à faire partie d'un ensemble plus vaste et à entrer dans un dessein plus important, qui réside dans la volonté de Dieu.

L'autre objectif de la CMER, c'est de nous rassembler dans l'unité. Un témoignage chrétien uni parle davantage au monde. L'unité de l'Église, à ce que je crois, ne sert pas uniquement à l'Église. Plus encore, elle est utile à Dieu : « Afin que le monde sache et croie (en Jésus) ». Et, en ce sens, c'est pour le bien du monde. L'Église existe pour le monde, pas pour elle, pas pour faire le bonheur d'une bande de gens prétendument saints. Nous sommes saints lorsque nous accomplissons les choses que Dieu veut, lorsque nous sommes

entraînés vers ce qu'il accomplit de « neuf », lorsque nous accueillons cela avec passion, responsabilité, joie et reconnaissance. Accueillir et vivre dans l'unité, voilà notre réponse à la grâce de Dieu. Israël qui choisit de suivre Dieu, telle est sa réponse à l'invitation de la grâce de Dieu. Mais va-t-il choisir la grâce ? La tâche de la CMER consiste à aider les Églises réformées à travailler en faveur de l'unité, à préserver cette unité et à transmettre cet appel à tous ceux qui proclament le Christ comme nous.

Une troisième tâche de la CMER consiste à pousser ses Églises membres et d'autres à se lancer ensemble dans la mission dans le monde. Lorsqu'elle proclame la bonne nouvelle, c'est à la fois par le kérygme et la praxis (en parole et en acte) – ce sont les deux lames d'une paire de ciseaux, l'une ne marche pas sans l'autre. Notre tâche ne consiste pas seulement à « sauver des âmes », mais aussi à transformer le monde. Faire de ce monde un lieu de Dieu, où on trouve la justice, la paix, la réconciliation, le pardon et l'espérance. Dans cette perspective, continuons à faire alliance pour la justice, à travailler en faveur de la paix et de la réconciliation, à prendre soin de l'environnement et de la terre, à vivre de façon responsable en pensant aux générations qui nous suivront. Au milieu des injustices économiques, de la pauvreté, de l'avidité et des privations, affirmons et soutenons l'option préférentielle de la Bible et de la théologie en faveur des pauvres. Soyons là où Jésus a choisi d'être, c'est-à-dire parmi les pauvres et les opprimés. Accompagnons-les, soyons solidaires dans leurs luttes où qu'ils se trouvent dans le monde, en pratiquant un témoignage prophétique et avec un souci authentique.

Mais tout cela commence par nous-mêmes. L'Église ne saurait accuser le monde sans commencer par mettre de l'ordre chez elle. Personne ne nous prendra au sérieux si nous ne mettons pas en pratique ce que nous prêchons. Saint François a dit un jour : « Lorsque tu vas prêcher, n'use de paroles que si c'est nécessaire. » Au cours de cette Assemblée, nous avons été interpellés, entre autres, sur les questions concernant la justice dans les relations entre les sexes et la question de l'implication des jeunes, et c'est bien. Si la justice est bien au cœur de nos valeurs en tant que CMER, il nous faut voir ce que cela signifie pour nous en tant que famille. Il se pourrait que Dieu nous appelle à accueillir du neuf ?

Jésus est venu proclamer le royaume (ou règne) de Dieu. Ce royaume touche à tous les domaines de la vie, social, politique, économique, culturel, racial, etc. La présence de Dieu dans le monde nous signifie que le statu quo n'est plus acceptable. Le moment est venu de nous laisser entraîner dans l'action insolite de

Dieu, de suivre Dieu et non le monde. En tant qu'Églises, nous voici mises en demeure non seulement de proposer au monde une « société alternative », mais d'**être** cette société-là.

Nous rendons grâce à Dieu d'avoir institué ce nouvel organisme, notre Communion mondiale d'Églises réformées. Au seuil de notre vie commune, faisons une pause pour nous demander : Quelles sont les choses *nouvelles* que Dieu nous demande d'accueillir ? Si nous ne parvenons pas à poser cette question et à y répondre dans les jours qui viennent, nous aurons manqué l'occasion de nous lancer dans les choses nouvelles que Dieu veut accomplir en nous, avec nous et par nous. Les disciples ont répondu à l'appel à suivre Jésus. Ils ont laissé leurs filets et l'ont suivi. Qu'allez-vous laisser pour suivre Jésus, dans notre nouvelle organisation, la CMER ? En tant que Président, j'accepte ce défi. Et vous ?

Annexe 33

RÊVER UN MONDE DIFFERENT ENSEMBLE**Déclaration commune de l'Église Réformée en voie
d'unification d'Afrique australe et de l'Église évangélique
réformée en Allemagne****A usage liturgique**

Ensemble, venus du Nord et du Sud, discernant les signes de notre temps, nous entendons les cris de ton peuple et nous voyons les blessures de ta création.

Nous avons été touchés par les récits d'injustice qui nous parviennent du monde entier et émus par les destructions écologiques. Nous sommes émus des expériences d'oppression, de violence et de violations ; des expériences d'exclusion et de marginalisation, souvent affectant les minorités ; des expériences de traites d'êtres humains et d'esclavage contemporain ; des expériences de vulnérabilité et de négligences, de graves déficiences dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la dignité qui affectent le plus souvent les femmes et les enfants. Nous entendons les mises en garde quant aux changements climatiques, les prophéties de catastrophes locales, les dangers qui menacent air et mer. Nous apprenons que les récifs de corail sont perdus et que les déserts s'étendent, que l'air est pollué et que les glaciers disparaissent. Nous apprenons que l'avenir de nos enfants est menacé comme celui des enfants de nos enfants. Nous apprenons que l'eau potable manque et que l'on abuse des ressources naturelles. Nous mesurons les conséquences désastreuses engendrées par le militarisme, la violence et la guerre. Nous lisons des récits de commerce inéquitable, de finances incontrôlées, de pauvreté qui s'aggrave. Nous en sommes troublés. Nous découvrons les statistiques qui décrivent notre monde et ses réalités et ils nous font honte.

Nous discernons dans notre monde, dans les coulisses de ces faits, l'émergence d'une puissance économique, culturelle, politique et militaire habitée d'un esprit de domination qui semble vouloir régner sur tous et sur toutes choses. Nous ressentons cette présence comme un esprit envahissant d'égoïsme destructeur, et même d'avidité – le culte de l'argent, des biens, des possessions. Ceci s'accompagne d'un esprit dénué de tout sens de justice compassionnelle, manifestant un mépris profond pour le monde du vivant et les dons de la création. Nous reconnaissons cet esprit du

temps dans un mode de vie qui englobe tout, qui sert, protège et défend les intérêts des puissantes sociétés, des nations, des élites et des privilégiés tout en acceptant de sacrifier l'humanité et la création. Nous entendons même annoncer aujourd'hui un évangile de la consommation, soutenu par une puissante propagande, qui trouve de nombreux adeptes, de véritables croyants, diffusant et justifiant l'esprit du temps présent. Nous reconnaissons la puissance séductrice de l'idolâtrie, où chacun risque de perdre son âme.

Nous élevons donc nos plaintes qui se joignent aux cris de ton peuple affligé et aux blessures de ta création blessée.

Ensemble, venus du Nord et du Sud, nous sommes réconfortés par l'Évangile, par la foi que nous partageons ensemble et la tradition commune dans laquelle nous tenons ferme par ta Parole et ton Esprit.

Nous sommes réconfortés, car nous savons que le monde est à Dieu; rassurés par cette confiance : nous ne nous appartenons pas à nous-mêmes ; par les promesses de Jésus-Christ le Seigneur – et nous proclamons ces convictions : elles sont au cœur de notre foi et de notre tradition.

Nous repensons aux voix de nos mères et de nos pères, qui nous disaient qu'il ne pouvait y avoir d'aspect de nos vies qui n'appartienne pas à Jésus-Christ, mais à d'autres maîtres, des domaines dans lesquels nous n'aurions pas besoin de la justification et de la sanctification reçues par lui. Nous voulons évoquer leur témoignage exemplaire lorsqu'ils étaient confrontés aux réalités aux esprits de leur temps, aux puissances et aux idéologies incontrôlées, aux défis et aux tentations de leur temps.

Nous confessons avec eux que Dieu a révélé son être divin. Il est Celui qui veut susciter la justice et la vraie paix sur terre. Dans un monde plein d'injustice et d'hostilité, Dieu est tout spécialement le Dieu des exclus, des pauvres et des victimes. Dieu appelle l'Église à s'engager à sa suite. Dieu apporte la justice aux opprimés, il donne du pain aux affamés, il libère les prisonniers et restaure la vue des aveugles, il relève les humiliés, protège les étrangers, aide les orphelins et les veuves et barre la route aux impies. Pour ce Dieu, une religion pure et sans tâche appelle à visiter les orphelins et les veuves dans leur souffrance. Dieu veut apprendre à son peuple à discerner le bien et à rechercher la justice.

Avec eux nous sommes convaincus que l'Église doit être solidaire des gens lorsque ceux-ci connaissent souffrance et manque. Les

Eglises doivent donc prendre parti et combattre toutes les formes d'injustice. Car alors la justice coulera comme les eaux, la droiture comme un fleuve intarissable. L'Eglise de Dieu devra prendre position, là où Dieu se tient, contre l'injustice, aux côtés des victimes. En suivant le Christ, l'Eglise doit témoigner contre les puissants et les privilégiés qui cherchent de manière égoïste à assouvir leurs propres intérêts, à contrôler et à blesser les autres.

Ensemble nous sommes inspirés par ces convictions dans notre monde brisé d'aujourd'hui ; ensemble nous résistons à cette idéologie qui voudrait nous convaincre qu'il n'y a pas d'alternative, et ensemble nous rejetons l'esprit d'idolâtrie et son mépris pour la vie et les dons de la création.

Ensemble, venus du Nord, venus du Sud, nous entendons l'appel de ta Parole et de ton Esprit, les exigences pour nous de l'Évangile, aujourd'hui.

Nous déclarons que Jésus-Christ est l'assurance du pardon de Dieu et ce droit que Dieu revendique fortement de régner sur notre vie toute entière. Par Lui nous sommes délivrés dans la joie par rapport aux puissances impies de ce monde, délivrance qui nous permet de nous engager dans le service des créatures de Dieu dans notre monde aujourd'hui, librement, dans la gratitude.

Nous nous souvenons ensemble des instructions de ta loi. Nous avons appris à rechercher la justice, la compassion et la vérité. Nous avons entendu la voix de tes prophètes, nous exhortant à la justice, à aimer la miséricorde, à marcher humblement avec notre Dieu. Nous portons en nous les visions de ta louange, de ton adoration, qui nous invite à aspirer au surgissement de ce Jour où paix et justice s'embrasseront. Nous évoquons les nombreux récits de salut, d'exode, de libération des chaînes, des promesses de ta présence salvatrice. Tout cela est vivant aujourd'hui même dans nos mémoires.

Nous continuons à croire que dans la mesure où ne nous appartenons pas à nous-mêmes, nous devrions passer notre vie à cultiver la justice, dans notre monde, aujourd'hui.

Nous sommes inspirés par ces voix qui nous ont appris que la véritable piété et l'amour de la justice vont de pair. Que culte et justice ne peuvent être séparés ; que Dieu est pleinement reconnu là où l'humanité s'épanouit ; que nous connaissons comme au travers d'un miroir à la fois ton image et notre propre chair dans les pauvres, ceux que l'on déteste et les étrangers qui sont le plus

éloignés dans le monde. Nous croyons que tout cela reste vrai dans le monde profondément divisé et injuste d'aujourd'hui.

Nous nous souvenons de ces maîtres qui ont affirmé que ta création était le théâtre de ta gloire, nous amenant à la contemplation et à l'émerveillement, à la gratitude et au respect, à la bonne gérance, à la vocation et à la responsabilité vis-à-vis de notre monde menacé.

Nous nous souvenons que nous vivons en communion – en tant que membres du Christ, nous participons ensemble à ses dons, nous devenons ainsi membres les uns des autres, prêts à utiliser nos dons joyeusement pour le bien-être des autres.

Nous reconnaissons encore qu'étant baptisés en ton nom et faits membres de ton corps, nous sommes appelés à ton ministère de prêtre, de roi et de prophète. Comme prêtres, nous recevons et nous proclamons ta justification et nous prenons part à ton service, ton amour, ta compassion et ton intercession pour le monde. En tant que rois, nous prenons part à ta lutte contre les puissances, à ta sanctification du monde et à ta victoire sur toutes les formes de péché et de destruction. En tant que prophètes, nous proclamons publiquement ta vérité, ta vérité de réconciliation et de paix, ta vérité qui rend libre.

Ensemble nous sommes portés par ces souvenirs et cette revendication sur nos vies;

Venus du Sud, venus du Nord, ensemble dans la communion, nous rêvons d'un monde autre.

Appelés par toi, nous aspirons ensemble à ton règne de justice et de paix, à ta présence et ton salut, à la liberté par rapport à ces réalités inquiétantes, ces inégalités cruelles, cette domination culturelle, cette disparité profonde, cette injustice, cette destruction. Nous rêvons de tes promesses et de ton shalom. Nous crions et nous plaidons. Nous soupignons et nous prions ensemble pour notre monde brisé et menacé.

Nous nous engageons, dans la prière, à prendre soin de tes créatures et de ta création; à œuvrer avec tous ceux qui cherchent des chemins différents, avec tous ceux qui ont les intuitions et la connaissance, ceux qui sont en situation de direction et de responsabilité. Nous refusons d'accepter des réponses trop simples, d'ignorer les récits des affligés, de ne pas écouter la sagesse des scientifiques et des chercheurs, de fermer les yeux aux réalités du monde, proches et lointaines, de nous replier sur nous-mêmes en

égoïstes, de fermer nos cœurs à la souffrance et au malheur. Nous saurons ne pas renoncer au pouvoir qui est encore le nôtre de changer les choses : accorder son prix à l'énergie, protéger la biodiversité, résister à la désertification, économiser l'eau, lutter contre la pollution, respecter ton œuvre, nous émerveiller de ta création, célébrer les merveilles de la vie, vivre pleinement ton monde riche et abondant...

En nous engageant nous-mêmes, nous faisons alliance pour croire, pour aimer, pour espérer ensemble, pour trouver de nouveaux chemins d'obéissance, de nouvelles manières d'inventer des communautés de vie et de témoignage dans ce monde que nous partageons. Nous voulons parler et apprendre ensemble, chercher les solutions nécessaires, prendre mieux conscience des choses, voir avec des yeux neufs. Nous voulons nous retourner et changer, nous voulons nous lancer dans des causes nouvelles et adopter de nouvelles manières de vivre. Vivre solidairement avec les victimes, parler au nom de ceux qui n'ont pas la parole, nous souvenir de ceux qu'on oublie trop facilement. Nous voulons entendre les appels à l'action prophétique, lutter et combattre, affronter et dénoncer, interpeller et critiquer, analyser et prévoir, recadrer et refuser. Nous voulons cultiver et nourrir une spiritualité de la résistance et un style de vie propre aux disciples, en témoins de ta justice miséricordieuse, en rêvant d'un monde autre !

Annexe 34

LETTRE DE LA DÉLÉGATION RÉFORMÉE À



À L'ASSEMBLÉE DE LA



Juin 2010

Chères sœurs, chers frères,

Dans un contexte de culte, d'étude de la Bible et de discussions passionnées, nous nous sommes associés, en tant que délégation de la famille d'Églises réformées, à plus de 300 membres de la famille œcuménique représentant l'ensemble de l'Église chrétienne, à l'occasion de la Conférence d'Édimbourg, en Ecosse, du 2 au 6 juin 2010. Cette conférence, qui avait pour thème « Témoins du Christ aujourd'hui », était à la fois une commémoration de la Conférence mondiale des missions qui s'est tenue en 1910 à Édimbourg, une célébration de ce que Dieu a rendu possible grâce à la mission depuis lors, et un moment de profonde réflexion sur les difficultés auxquelles sont confrontées les Églises au XXI^e siècle.

1 Jean 1,3 nous rappelle que nous devons annoncer « ce que nous avons vu et entendu » de la part de Dieu en communion les uns avec les autres, et cela mène à un raisonnement théologique pour les Églises qui travaillent ensemble au nom de la mission. Matthieu 28,18-20 nous demande également d'annoncer la Bonne Nouvelle au reste du monde.

Liturgies émouvantes, études bibliques fascinantes, chants bouleversants, exposés intéressants et rencontres humaines enrichissantes ont tous laissé en nous une impression profonde et durable. Tout au long de ces cinq journées, il est apparu que la mission, dans le sens où Dieu vient au-devant de l'humanité, est un appel aussi fort pour nous aujourd'hui qu'il l'était il y a un siècle. Le

principal message de la Conférence d'Edimbourg 2010 est de renouveler l'appel pour une mission chrétienne globale, de chaque point du globe vers tous les autres.

Toutefois, la Conférence reconnaît également que le contexte dans lequel se déroule la mission chrétienne a beaucoup changé depuis 1910. Aujourd'hui, on ne peut plus diviser facilement le monde entre chrétiens et non chrétiens, du moins pas géographiquement. Si en 1910 l'Europe et l'Amérique représentaient le bastion du christianisme, de nos jours celui-ci se développe plus rapidement en Asie, en Amérique latine et en Afrique, c'est-à-dire dans les pays « du Sud ».

Alors qu'en 1910 la Conférence d'Edimbourg avait pour toile de fond le colonialisme et l'impérialisme, Edimbourg 2010 se réunit dans un contexte où ces systèmes n'ont plus cours et où la guerre froide a disparu. C'est la mondialisation qui a pris leur place. Cependant, l'héritage cumulé du colonialisme, de l'impérialisme et des deux guerres mondiales, suivies d'innombrables guerres civiles, a laissé de profondes cicatrices chez les peuples et dans les pays du monde entier – y compris sur les chrétiens.

Cent ans après Edimbourg 1910, nous reconnaissons et admettons la présence d'autres confessions et d'autres traditions. Nous considérons qu'il ne convient plus de définir les autres peuples de Dieu comme « non chrétiens ». Un siècle plus tard, nous en sommes venus à mieux comprendre les droits humains et écologiques. Mais nous voyons bien que, même si les anciennes divisions ont disparu, l'inégalité, l'injustice et la violence font toujours partie de notre quotidien.

Ainsi, c'est dans ce contexte que les Eglises réformées sont appelées à devenir témoins du Christ et à célébrer les avancées réalisées par la grâce de Dieu depuis 1910. Mais nous devons également être conscients des difficultés qui subsistent.

- La mission chrétienne ne doit plus manifester de fierté ni d'agressivité, mais être menée avec humilité par des témoins du Christ Seigneur ressuscité.
- Comme cela avait été affirmé lors de la Conférence de San Antonio sur la mission et l'évangélisation, la mission chrétienne ne doit plus évoquer la notion de messagers et de récepteurs, de sujets et d'objets. La *Missio Dei* nous demande à tous de devenir des agents de la mission. De cette manière, la mission cessera d'être conduite comme s'il s'agissait d'un geste des

pays développés vers les pays en développement, des Blancs vers les Noirs, des riches vers les pauvres, des hommes vers les femmes. Il est d'ailleurs particulièrement important d'écouter ce que dit l'Esprit Saint au sujet de la mission dans la vie et le témoignage des Eglises du Sud.

- Lors de la Conférence Edimbourg 2010, il nous est clairement apparu que l'unité compte beaucoup au sein de la mission, mais tout autant que la diversité des méthodes et des expressions. La mission chrétienne « explose » dans différents lieux et sous diverses formes. Notre premier devoir est d'écouter et d'affirmer plutôt que de contrôler. Mais en tant qu'Eglises réformées, nous devons toujours garder la perspective d'un témoignage uni, en nous efforçant autant que possible de nous rapprocher de l'unité dans la diversité, de l'unité dans le témoignage.
- La mission chrétienne n'est pas une question uniquement réservée aux adultes. Il est aujourd'hui indispensable d'écouter et de laisser s'exprimer les interrogations et les préoccupations des enfants et des jeunes.
- Pour nous, Edimbourg 2010 est catégorique quant aux problèmes liés à la justice sociale, à la dignité humaine et aux droits humains. La mission chrétienne s'intéresse forcément au sort et à la situation des personnes pauvres et marginalisées dans tous les pays du monde. La mission chrétienne est attachée à la dignité humaine – une dignité qui vient de Dieu. C'est pourquoi la mission chrétienne entend lutter contre tous les péchés qui entraînent un préjudice pour la dignité des êtres humains : la pauvreté, la faim, la maladie, la violence et la guerre.
- Toutefois, la Conférence d'Edimbourg a fait plus que reconnaître les problèmes de justice sociale, en constatant qu'ils sont liés aux problèmes de justice écologique. Le cri des pauvres est le même que le cri de la Terre. Comme les pauvres courbent l'échine sous le joug de pratiques et de politiques économiques injustes, la Terre courbe l'échine sous le poids de la dégradation massive et de la destruction gratuite perpétrée au nom du progrès et du développement. Au XXI^e siècle, le défi de la mission consiste à établir des liens et des passerelles entre le cri des pauvres et celui de la Terre. La solidarité avec les pauvres est indissociable de la solidarité avec la Terre.

- La mission chrétienne ne peut plus être menée comme si le christianisme était la seule religion au monde. Nous devons respecter les autres religions et collaborer avec elles, tout en demeurant fidèles à notre foi et à nos traditions – en témoignant du Christ du plus profond de ces traditions.

Sœurs, frères, nous avons pris la liberté de vous écrire cette lettre depuis Edimbourg, afin de partager avec vous « ce que nous avons vu et entendu... afin que vous aussi, vous soyez en communion avec nous et notre communion est communion avec le Père et avec son Fils Jésus Christ » (1 Jean 1,3). Nous prions Dieu afin qu'il renouvelle votre énergie et votre intérêt pour la mission lorsque vous vous joindrez à nous pour mettre en pratique les affirmations de la mission au 21^{ème} siècle, pour vous associer à vos collègues œcuméniques et entendre l'*Appel commun* d'Edimbourg 2010 figurant ci-après.

Que la création et les décisions de la Communion Mondiale des Églises Réformées soient des instruments dans nos vies et un témoignage commun pour nos églises en mission, avec créativité et efficacité.

Avec nos chaleureuses salutations,
Délégation de l'Église réformée et représentants de Mission Today à Edimbourg 2010

Pasteur Clifton Kirkpatrick (Etats-Unis)

Pasteur Setri Nyomi (Ghana)

Mme Jet den Hollander (Pays-Bas)

Pasteur Norman Francis (Jamaïque)

Pasteur Adelaida Jiminez Cortes (Colombie)

Tinyiko Maluleke (Afrique du Sud)

Mary Mikhael (Liban)

Pasteur Simon Ririhena (Moluques / Pays-Bas)

Pasteur Julio Lopez (projet pilote de Mission Today – Argentine)

Wout van Laar (projet pilote de Mission Today – Pays-Bas)

En annexe : l'Appel commun d'Edimbourg 2010

Edimbourg 2010**APPEL COMMUN**

Alors que nous nous rassemblons à l'occasion du centenaire de la Conférence mondiale des missions qui s'est tenue à Edimbourg en 1910, nous considérons que l'Eglise, en tant que signe et symbole du règne de Dieu, est appelée à témoigner du Christ aujourd'hui en prenant part à la mission d'amour de Dieu, par la puissance transformatrice de l'Esprit Saint.

1. Faisant confiance au Dieu trinitaire, avec un sentiment accru d'urgence, nous sommes appelés à incarner et annoncer la Bonne Nouvelle du salut, du pardon des péchés, de la vie en plénitude et de la libération pour tous les pauvres et les opprimés. Nous devons relever le défi du témoignage et de l'évangélisation de façon à être une manifestation vivante de l'amour, de la vertu et de la justice souhaités par Dieu pour le monde entier.
2. Gardant en mémoire le sacrifice du Christ sur la croix et sa résurrection pour le salut du monde, et fortifiés par l'Esprit Saint, nous sommes appelés au dialogue authentique, à l'engagement respectueux et au témoignage humble au Christ, unique, auprès des personnes d'autres religions – ou sans religion. Notre approche est empreinte d'une confiance absolue dans le message de l'Evangile, qui construit l'amitié, recherche la réconciliation et pratique l'hospitalité.
3. Connaissant l'Esprit Saint qui souffle sur le monde où il veut, retrouvant le lien avec la Création et insufflant la vie authentique, nous sommes appelés à devenir des communautés de compassion et de guérison, au sein desquelles les jeunes participent activement à la mission, où les femmes et les hommes partagent le pouvoir et les responsabilités équitablement, où la justice, la paix et la protection de l'environnement connaissent une ferveur accrue, où une nouvelle liturgie apparaît et reflète la beauté du Créateur et de la Création.

4. Contrariés par les asymétries et les déséquilibres du pouvoir qui nous divisent et nous troublent, dans l'Eglise et dans le monde, nous sommes appelés à la repentance, à une réflexion critique sur les systèmes de pouvoir, et à l'utilisation responsable des structures de pouvoir. Nous sommes appelés à trouver des moyens pratiques pour vivre comme les membres du Corps Un, en ayant pleinement conscience que Dieu résiste aux orgueilleux, que le Christ accueille et fortifie les pauvres et les affligés, et que la force de l'Esprit Saint se manifeste dans notre vulnérabilité.
5. Affirmant l'importance des fondements bibliques de notre engagement pour la mission, et estimant le témoignage des apôtres et des martyrs, nous sommes appelés à nous réjouir des diverses expressions de l'Évangile dans de nombreuses nations du monde entier. Nous célébrons le renouveau qui apparaît à travers les mouvements de migration et de mission dans toutes les directions, la façon dont chacun est préparé pour la mission grâce aux dons de l'Esprit Saint et à l'appel continu de Dieu vers les enfants et les jeunes pour faire mieux connaître l'Évangile.
6. Reconnaissant la nécessité de former une nouvelle génération de responsables, dans le souci de préserver l'authenticité de la mission dans un monde de diversité au 21^{ème} siècle, nous sommes appelés à travailler ensemble avec de nouvelles formes d'enseignement théologique. Parce que nous sommes tous créés à l'image de Dieu, ces responsables encourageront mutuellement leur charisme unique ; leur foi et leur compréhension mutuelle grandiront à travers les défis de la confrontation. Ils partageront les ressources équitablement sur toute la planète, engageront l'être humain tout entier et toute la famille de Dieu, et respecteront la sagesse de nos aînés tout en favorisant la participation des enfants.
7. A l'écoute de l'appel de Jésus pour faire de chacun d'entre nous un disciple – pauvres, riches, marginalisés, ignorés, puissants, handicapés, jeunes ou vieux – nous sommes appelés à la mission en tant que communautés de foi, d'où que nous venions et dans toutes les directions. C'est avec joie que nous

entendons cet appel à échanger entre nous dans le cadre de notre témoignage en paroles et en actes, dans les rues, les champs, les bureaux, les foyers et les écoles – un appel à la réconciliation, à l'amour, à la grâce et à la vérité.

8. En souvenir du Christ, l'hôte du banquet, et engagés dans cette unité pour laquelle il a vécu et prié, nous sommes appelés à poursuivre la coopération, à faire face aux controverses et à œuvrer dans l'objectif d'une vision commune. Il nous est demandé de nous accueillir les uns les autres avec nos diversités, d'affirmer notre appartenance au Corps Un du Christ par le baptême, de reconnaître notre besoin de réciprocité, de partenariat, de collaboration et de travail en réseau pour la mission, afin que le monde puisse croire.
9. En nous rappelant la manière dont Jésus a témoigné et servi, nous pensons que nous sommes appelés par Dieu à poursuivre cette voie dans la joie, inspirés, bénis par l'onction, envoyés et fortifiés par l'Esprit Saint, et nourris par les pratiques chrétiennes de notre communauté. Alors que nous attendons la venue du Christ dans la gloire au jour du Jugement, nous ressentons sa présence à nos côtés dans l'Esprit Saint et nous vous invitons tous à nous rejoindre pour participer à la mission d'amour de Dieu, qui transforme et réconcilie toute la Création.

Edimbourg, le 6 juin 2010

Annexe 35

RÉSOLUTION**Attendu que**

l'Assemblée générale de l'unification de la Communion mondiale d'Églises réformées a tenu sa première réunion à Grand Rapids (Michigan), du 18 au 28 juin 2010 ;

Attendu que

le lieu de cette première rencontre était situé sur une terre habitée à l'origine par des membres des Premières Nations, le peuple américain autochtone ;

Attendu que

Michael Peters a aimablement offert à la Communion mondiale d'Églises réformées un médaillon commémorant cet événement ;

Il est décidé

- que l'Assemblée générale de l'unification de la Communion mondiale d'Églises réformée accepte avec reconnaissance ce médaillon en cadeau, signe de « l'unité de l'esprit par le lien de la paix ».

Il est décidé en outre

- que l'Assemblée générale de l'unification de la Communion mondiale d'Églises réformée stipule que ce cadeau sera détenu par le Président actuel pendant la durée de son mandat (et transmis aux présidents suivants) ;
- que le Président est autorisé à porter ce médaillon (à sa discrétion) dans ses fonctions au service de la Communion mondiale d'Églises réformées.

25 juin 2010

Annexe 36

COMMUNION MONDIALE D'ÉGLISES RÉFORMÉES**ARTICLES D'UNION****A. CONSIDÉRANTS :**

1. On trouve dans de nombreuses parties du monde et sous des appellations diverses des Églises réformées de la tradition presbytérienne et congrégationaliste. Elles ont été conduites par la providence divine à manifester plus pleinement leur unité essentielle au sein de leurs traditions respectives, de manière à mieux servir la mission et l'unité de l'Église universelle. En particulier :
 - a. En 1875, certaines Églises réformées et presbytériennes de différents pays, réunies à Londres (Angleterre), ont constitué l'Alliance des Églises réformées dans le monde ayant adopté le système³⁰ presbytérien d'organisation de l'Église, et elles ont approuvé une constitution. Dans les années qui suivirent, l'Alliance s'est réunie sous forme d'Assemblée générale représentative et s'est engagée dans des programmes de communion fraternelle, d'étude et de service au nom de l'Évangile.
 - b. En 1891, des représentants de certaines Églises congrégationalistes se sont réunis à Londres (Angleterre) en Conseil congrégationaliste international et, au cours des années suivantes, d'autres réunions semblables ont eu lieu. En 1949, à Wellesley (Massachusetts, États-Unis), a été officiellement créée une organisation connue sous le nom de Conseil congrégationaliste international, avec des programmes de communion fraternelle, d'étude et de service au nom de l'Évangile, et cette organisation s'est réunie de temps à autre en Assemblée.

³⁰ En 1954, la 17^{ème} Assemblée générale de l'ARM a adopté une nouvelle constitution dans laquelle le nom de l'organisation a été modifié: le système presbytérien (*Presbyterian System*) a été remplacé par l'ordre presbytérien (*Presbyterian Order*).

- c. En 1946, des représentants de certaines Églises réformées se sont réunis à Grand Rapids (Michigan, États-Unis) pour constituer le Synode œcuménique réformé qui, lors de la réunion du Synode en 1988, est devenu le Conseil œcuménique réformé.
 - d. En 1970, l'Alliance des Églises réformées dans le monde ayant adopté le système presbytérien d'organisation de l'Église et le Conseil congrégationaliste international se sont unis pour constituer l'Alliance réformée mondiale (presbytérienne et congrégationaliste).
2. De 1998 à 2006, au cours de plusieurs années de discussion mutuelle, d'étude et de coopération, l'Alliance réformée mondiale (presbytérienne et congrégationaliste) et le Conseil œcuménique réformé ont approfondi leur compréhension de leur histoire commune et de la commune vocation de leurs Églises membres, ce qui a abouti à une proposition d'union entre les deux organisations.
 3. En 2007, les comités exécutifs respectifs, après consultation de leurs Églises membres, ont adopté officiellement la proposition d'union entre ces deux organisations.

B. RÉSOLUTIONS :

1. Lors de la 25^{ème} Assemblée générale de l'Alliance réformée mondiale (presbytérienne et congrégationaliste), et de la 16^{ème} Assemblée du Conseil œcuménique réformé, tenues à Grand Rapids, Michigan, États-Unis, le 18 juin 2010, ces deux organisations constitueront désormais un seul organisme, la Communion mondiale d'Églises réformées (CMER), reconnaissant avec gratitude envers Dieu que cet acte d'union n'est pas uniquement accompli en vue de réaliser les tâches essentielles pour lesquelles ces deux organisations ont existé séparément, mais également afin de répondre à l'appel de Dieu au service dans l'Église et dans le monde :
 - a. En étudiant et en vivant ensemble les traditions de la foi et de la pratique au sein de la famille réformée,
 - b. En se soutenant mutuellement au milieu des immenses possibilités de mission auxquelles le Christ nous invite tous à notre époque et en collaborant à

l'unité de tous en Christ, à l'unité de tous ceux et toutes celles qui invoquent le nom du Seigneur Jésus en comptant sur l'amour de Dieu qui nous a créés, et en vivant par la puissance de l'Esprit Saint.

2. Nous rendons grâce à Dieu et nous affirmons à nouveau les courants d'identité qui passent au sein de cet organisme unique constitué de Congrégationalistes, de Réformés, de Presbytériens, de Vaudois et de certaines Églises unies et en voie d'unification, ainsi que notre engagement à servir l'Église œcuménique.
3. En abordant ce chemin commun, nous affirmons ensemble notre foi en Jésus Christ et nous nous engageons à partager la joie d'œuvrer en réponse à l'appel de Dieu, en relation avec les défis de notre temps et en nous efforçant d'organiser notre vie commune par la grâce de Dieu.
4. À partir de ce jour, 18 juin 2010, la Communion mondiale d'Églises réformées (CMER) est l'organisme qui continue ces deux organisations (ainsi que celles qui les ont précédées), dont l'existence distincte sera transformée en une existence unie par l'adoption de la constitution de la Communion mondiale d'Églises réformées.
5. À partir de ce jour, 18 juin 2010, la Communion mondiale d'Églises réformées (CMER) est l'organisme continuateur de ces deux organisations, réunies dans l'identité et dans leur fonction par la Constitution et les règlements de la Communion mondiale d'Églises réformées, déclarée en Suisse, ainsi que par les règlements de la CMER, déclarée aux États Unis. Bien que les deux organisations sœurs aient des biens séparés, ceux-ci seront affectés au fonctionnement de l'identité commune qui sera connue par toutes les Églises membres comme Communion mondiale d'Églises réformées (CMER).
6. L'actif et le passif, les droits et obligations, y compris mais non exclusivement tous les pouvoirs et privilèges de la personne morale et toutes les propriétés, réelles, personnelles ou mixtes, où qu'elles soient situées, des deux organisations unies, appartiendront à la Communion mondiale d'Églises réformées (CMER) qui disposera de tous les droits susceptibles d'échoir à l'une ou l'autre des organisations unies n'importe quand dans l'avenir.

7. Les archives officielles des deux organisations (et de celles qui les ont précédées) seront conservées et détenues par la Communion mondiale d'Églises réformées, ou en son nom, comme constituant l'histoire officielle de l'organisation unie.
8. Dès l'adoption de la constitution et des règlements de la Communion mondiale d'Églises réformées par les délégués lors de la première réunion en Assemblée, la vie de la Communion mondiale sera gouvernée par cette constitution et ces règlements, à l'exception des dispositions transitoires définies dans ces articles d'union. En même temps, les règlements de l'organisation sœur, la CMER, seront adoptés.
9. Selon les dispositions transitoires, il est ajouté que le Président de l'Alliance réformée mondiale et le Président du Conseil œcuménique, qui ont été en fonction jusqu'à l'Assemblée générale de l'unification, siégeront au Comité exécutif en qualité de membres supplémentaires, pour un seul mandat, depuis l'Assemblée générale de l'unification jusqu'à l'Assemblée générale suivante de la CMER. Par la suite, seules prévaudront les dispositions de la constitution et des règlements.
10. Les dispositions concernant le personnel et les finances au début de la Communion mondiale d'Églises réformées (CMER) seront conformes aux décisions correspondantes adoptées par les Comités exécutifs de l'Alliance réformée mondiale (ARM) et du Conseil œcuménique réformé (REC) au cours de leurs réunions depuis 2006 et jusqu'au 17 juin 2010.

Texte à adopter par l'Assemblée générale de l'Alliance réformée mondiale et par l'Assemblée du Conseil œcuménique réformé, le 18 juin de l'année 2010 de Notre Seigneur.

« Unité de l'esprit par le lien de la paix »

À Dieu soit la gloire.

Annexe 37

COMMUNION MONDIALE D'ÉGLISES RÉFORMÉES

CONSTITUTION

ET

REGLEMENTS

[Adoptés 2010]

C.P. 2100

150, route de Ferney

1211 Genève 2

Suisse

COMMUNION MONDIALE D'ÉGLISES RÉFORMÉES (CMER)

CONSTITUTION PRÉAMBULE

Jésus Christ est le fondement et le chef de l'Église chrétienne.

C'est en Christ que la Parole a été faite chair et que l'Évangile s'est incarné.

C'est à Dieu, en Christ, que les Saintes Écritures, inspirées par l'Esprit Saint, rendent témoignage.

C'est par le Christ que Dieu donne aux membres de l'Église vie en abondance et vitalité spirituelle, dans la puissance de l'Esprit Saint.

Les Églises de la Communion mondiale d'Églises réformées sont rassemblées au nom du Dieu un, Père, Fils et Saint Esprit. Sous l'autorité de ce Dieu souverain, avec les disciples du Christ dans le monde entier, partageant un seul baptême, les membres de la communion font partie de l'Église une, sainte, universelle et apostolique.

ARTICLE I – DÉNOMINATION ET FILIATION

Le nom de l'organisation est Communion mondiale d'Églises réformées (CMER) et, en anglais, en allemand et en espagnol :

World Communion of Reformed Churches (WCRC)

Weltgemeinschaft Reformierter Kirchen (WGRK)

Comunión Mundial de Iglesias Reformadas (CMIR)

La Communion mondiale d'Églises réformées succède au Conseil œcuménique réformé ainsi qu'à l'Alliance réformée mondiale et à ses organisations antérieures, en tant qu'organisme œcuménique uni pour les Eglises réformées.

ARTICLE II – BASE

La base de la Communion mondiale d'Églises réformées est la Parole du Dieu trinitaire, incarnée en Jésus Christ et révélée dans les Saintes Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testaments par la puissance du Saint Esprit. C'est à ce Dieu trinitaire que l'Église rend témoignage. La Communion mondiale d'Églises réformées s'attache à incarner une identité réformée telle qu'elle s'exprime dans les symboles œcuméniques de la première Église et les confessions historiques de la Réforme, et telle qu'elle se manifeste encore dans la vie et le témoignage de la communauté réformée.

ARTICLE III - IDENTITÉ

En s'inspirant de l'héritage des confessions de la Réforme qui sont un don destiné au renouveau de toute l'Église, la Communion mondiale d'Églises réformées est une communion d'Églises :

- A. Qui proclame les dons de l'unité en Christ par la reconnaissance réciproque du baptême, de la qualité de membre, de la communion de la chaire et de la célébration de la Cène, du ministère et du témoignage.
- B. Qui interprète la théologie réformée en vue d'un témoignage chrétien actualisé
- C. Qui encourage le renouveau du culte Chrétien et de la vie spirituelle dans la tradition Réformée.
- D. Qui renouvelle son attachement au partenariat dans la mission de Dieu par le culte, par le témoignage, le service diaconal et l'engagement en faveur de la justice, de manière à stimuler la mission dans l'unité, le renouveau et l'engagement missionnaires
- E. Qui encourage la formation de responsables et l'édification de la communauté de
- F. l'alliance
- G. Qui est en relation avec d'autres organisations œcuméniques, d'autres Églises et d'autres traditions du mouvement œcuménique par le dialogue et la coopération dans le ministère.

ARTICLE IV – VALEURS

- A. La Communion mondiale d'Églises réformées est appelée à manifester et à vivre l'unité en Christ que nous professons, à exercer son ministère de façon à permettre à toutes ses Églises membres de partager les dons qu'elles ont reçus, et

d'honorer et de se consacrer au projet salvateur de Dieu pour transformer le monde. La Communion mondiale d'Églises réformées est au service de ses membres avec amour et sollicitude, en les invitant à se soutenir les uns les autres et à s'enrichir mutuellement.

- B. La Communion mondiale d'Églises réformées, dans son organisation et par ses actions, est appelée à respecter, défendre et fortifier la dignité de toute personne. En Jésus Christ, toutes les différences entre les humains doivent perdre leur pouvoir de division. Personne ne doit être défavorisé, entre autres, pour des raisons de race, d'appartenance ethnique ou de sexe ; aucun individu, aucune Église ne saurait revendiquer ou exercer une domination sur les autres.
- C. La Communion mondiale d'Églises réformées adhère aux promesses de l'alliance de Dieu pour la rédemption, la restauration et le renouveau de toute la création par Jésus Christ. Ce faisant, elle affirme que ses membres sont appelés, selon les Écritures :
- à reconnaître réciproquement le baptême de chacun d'eux comme un don,
 - à discerner un appel à l'unité dans le ministère
 - à témoigner de la justice et de la paix de Dieu comme de l'intégrité de la création.

ARTICLE V – MISSION ET BUTS

- A. La Communion mondiale d'Églises réformées apportera son soutien à ses Églises membres par les moyens suivants :
1. en élargissant et en approfondissant la compréhension et le sens communautaire parmi les Églises membres et en les aidant à accomplir leurs propres responsabilités au service du Christ.
 2. en facilitant la transformation des Eglises membres en autant de communautés missionnaires interdépendantes se soutenant mutuellement, s'aidant à développer leurs propres capacités et s'interpellant réciproquement en tant que partenaires dans la mission une de Dieu.
 3. en favorisant la participation pleine et juste de tous les membres, de tout âge, dans tous les aspects de la vie de l'Église et de son témoignage public.
 4. en favorisant un partenariat intégral et juste entre femmes et hommes dans l'Église et dans la société.

5. en encourageant et en favorisant le service diaconal dans l'Église et dans la société.
- B. La Communion mondiale d'Églises réformées apportera aussi sa contribution au mouvement œcuménique et à la transformation du monde :
1. en agissant en faveur de la justice économique et écologique, de la paix mondiale et de la réconciliation dans le monde.
 2. en favorisant et en défendant les droits religieux, civils et tous les autres droits humains partout où ils sont menacés dans le monde.
 3. en encourageant et en favorisant l'aide d'urgence et le développement durable dans le monde et en s'attachant à l'éradication de la pauvreté.
 4. en apportant une vision réformée de l'unité de l'Église.

ARTICLE VI – MEMBRES

Membres

- A. Seront membres de la Communion mondiale d'Églises réformées toutes les Églises actuellement membres du Conseil œcuménique réformé et de l'Alliance réformée mondiale. Une Église qui, au moment de la création de la CMER ferait l'objet d'une mesure de suspension dans l'une ou l'autre des organisations précédentes, restera dans cette situation dans la nouvelle organisation.
- B. D'autres Églises appartenant à la tradition réformée, presbytérienne, congrégationaliste, vaudoise, ou qui appartient à une Église de la première Réforme, ou qui fait partie des Églises unies respectivement des Eglises en voie d'unification, pourront prétendre à devenir membres si elles acceptent la présente constitution.
- C. Les Églises membres sont censées s'associer aux buts et objectifs de la Communion mondiale d'Églises réformées, notamment en participant aux réunions, en tenant compte des actions et des décisions de la Communion mondiale et en participant à ses activités communes.
- D. Des communions fraternelles d'Églises qui déclarent une identité réformée et comptent parmi leurs membres des Églises membres de la Communion mondiale d'Églises réformées peuvent prétendre à la qualité de membre associé. Ces membres associés participeront à la

communion fraternelle et aux programmes de la Communion mondiale d'Églises réformées; leur participation se fera sur une base de réciprocité, sans droit de vote au niveau des organes dirigeants. Ainsi s'affermira la participation de la famille réformée élargie à la vie de l'Église dans son œcuménicité.

- E. Une institution créée par une ou plusieurs Églises membres, ou dont la base et le mode de fonctionnement sont compatibles avec ceux des confessions historiques de la Réforme, pourra prétendre à devenir membre affilié, sans droit de vote.
- F. La qualité de membre de la Communion mondiale d'Églises réformées ne restreint pas l'autonomie d'une Église membre ni ne limite ses relations avec d'autres Églises ou avec d'autres organisations œcuméniques.
- G. Les membres de la Communion mondiale d'Églises réformées apporteront leur soutien au travail de celle-ci par une contribution financière annuelle correspondant à leurs ressources et à leurs effectifs. L'Assemblée générale ou le Comité exécutif fixeront un montant minimum de contribution pour les Églises membres, les membres associés et les membres affiliés.

Questions de procédure

- H. Les demandes d'adhésion seront présentées au Bureau du/de la Secrétaire général(e) au plus tard six mois avant la réunion de l'Assemblée générale. C'est le Comité exécutif qui prononcera l'admission comme membre après consultation d'autres Églises membres de la même région. L'Assemblée générale ratifiera l'admission des nouveaux membres à la majorité des deux-tiers des votants. Un nouveau membre ne vote pas sur la ratification de sa propre adhésion.
- I. Une Église membre peut mettre fin à son adhésion par communication écrite adressée au bureau du/de la Secrétaire général(e). On invitera cette Église à donner les raisons de sa décision.
- J. Le Comité exécutif peut suspendre une Église de sa qualité de membre pour des actes en contradiction avec la base, les valeurs ou les buts et objectifs déterminés dans la présente constitution, ou pour avoir omis de façon constante d'apporter son soutien ou de communiquer avec l'organisation, et ceci aux conditions suivantes :

1. Cette démarche peut être proposée au Comité exécutif par une ou plusieurs Églises membres après qu'elles aient préalablement fait part de leur préoccupation à l'Église concernée. La proposition de suspension d'une Église membre devra être soumise au Comité exécutif six mois au moins avant la date de sa réunion.
2. Le Comité exécutif qui aura reçu une proposition de suspension mènera une enquête. Les membres du Bureau élaboreront une procédure d'enquête adaptée aux accusations spécifiques. Cette procédure sera soumise à l'approbation du Comité exécutif.
3. Le Comité exécutif décidera en dernier ressort, après que l'Église concernée aura eu toutes les possibilités de présenter sa défense.
4. Au terme de l'enquête, le Comité exécutif pourra décider à la majorité des deux-tiers de membres présents de suspendre l'Église concernée ou de renvoyer la question à la prochaine Assemblée générale.
5. Lorsque la décision de suspension a été prise lors d'une réunion du Comité exécutif, toute réunion ultérieure du Comité exécutif pourra lever cette mesure de suspension.
6. Lorsqu'une Église membre est frappée de suspension lors d'une réunion de l'Assemblée générale, cette mesure pourra être levée lors de toute réunion suivante de l'Assemblée sur recommandation du Comité exécutif alors en exercice. Le Comité exécutif devra donc rester en relation avec cette Église membre sur les questions relatives au motif de la suspension.
7. Tout membre qui omet de verser sa contribution et qui ne communique pas avec le secrétariat pendant trois années consécutives se verra suspendre des privilèges de membre par le Comité exécutif jusqu'à ce qu'il ait rempli ses obligations.
8. Toute Église membre à qui on aura retiré ses privilèges de membre sera considérée comme étant membre non actif. Une Église membre non actif peut assister à une réunion de l'Assemblée générale en qualité d'observateur sans prendre la parole ni voter. Les membres non actifs ne peuvent prétendre

à recevoir une aide financière de la part de la Communion mondiale d'Églises réformées.

9. 7. Un membre suspendu pourra envoyer des observateurs aux séances plénières de l'Assemblée générale, mais sans avoir le droit de vote, ni celui de prendre la parole, sauf à y être exceptionnellement autorisé par le/la Président(e). Un membre suspendu n'a aucune obligation financière vis-à-vis de la Communion mondiale d'Églises réformées pendant la durée de sa suspension.

ARTICLE VII – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- A. L'Assemblée générale est le principal organe directeur de la Communion mondiale d'Églises réformées. Elle est légalement constituée pour gérer les affaires de la Communion mondiale d'Églises réformées lorsque les représentants de la moitié plus une de ses Églises membres sont présents pour constituer le quorum.
- B. L'Assemblée générale :
 1. dirige la Communion mondiale d'Églises réformées par la mise en œuvre des buts et objectifs de cette organisation.
 2. adopte et amende la constitution et les règlements.
 3. élabore et adopte la politique et les programmes de la Communion mondiale d'Églises réformées.
 4. élit le Bureau et les membres du Comité exécutif.
 5. examine les questions qui lui sont soumises par les Églises membres.
 6. ratifie les décisions du Comité exécutif.
- C. Les décisions de l'Assemblée générale concernant son organisation et ses activités institutionnelles ont un caractère obligatoire.
- D. Les décisions de l'Assemblée générale impliquant la vie et le témoignage des Églises membres sont à prendre à titre consultatif.

ARTICLE VIII – RÉUNIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- A. L'Assemblée générale se réunit normalement tous les sept ans.
- B. À la demande d'au moins un cinquième des Églises membres, le Comité exécutif réunira l'Assemblée générale en session extraordinaire.

- C. Le moment, le lieu et le programme de l'Assemblée générale sont fixés par le Comité exécutif.
- D. L'Assemblée générale, sur proposition du Comité exécutif, adoptera des règles de procédure relatives à l'organisation des débats.

ARTICLE IX -COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- A. Participent à l'Assemblée générale les délégué(e)s, les délégué(e)s associé(e)s et affilié(e)s, les délégué(e)s œcuméniques, les consultant(e)s, les observateurs/observatrices, les invité(e)s et les visiteurs/visiteuses.
- B. Les Églises membres pourront nommer des délégué(e)s sur la base du nombre de leurs membres baptisés selon le barème suivant :
 - 1. Trois délégué(e)s pour les Églises ayant jusqu'à 200.000 membres
 - 2. Quatre délégué(e)s pour les Églises ayant entre 201.000 et 300.000 membres
 - 3. Cinq délégué(e)s pour les Églises ayant entre 301.000 et 500.000 membres
 - 4. Six délégué(e)s pour les Églises ayant entre 501.000 et 750.000 membres
 - 5. Sept délégué(e)s pour les Églises ayant entre 750.001 et 1.000.000 membres
 - 6. Huit délégué(e)s pour les Églises ayant entre 1.000.001 et 1.500.000 membres
 - 7. Neuf délégué(e)s pour les Églises ayant entre 1.500.001 et 2.000.000 membres
 - 8. Dix délégué(e)s pour les Églises ayant plus de 2.000.000 membres.
- C. Lorsqu'une Église a deux délégué(e)s ou davantage, le nombre des ministres ordonnés ne doit pas excéder la moitié des délégué(e)s, et la délégation devra être composée en tenant compte de l'équilibre entre hommes et femmes. Lorsqu'une Église a deux délégué(e)s, l'un(e) d'entre eux(elles) au moins doit être une femme. Lorsqu'une Église a quatre délégué(e)s ou davantage, la moitié au moins des délégué(e)s devra être constituée de femmes et l'un(e) des délégué(e)s au moins devra être âgé(e) au plus de 30 ans à la date de la réunion de l'Assemblée.

- D. Chacun des membres du Bureau de la Communion mondiale d'Églises réformées est délégué ex officio (avec voix délibérative) à chaque Assemblée générale se réunissant pendant le courant de son mandat.
- E. Les délégué(e)s ont le droit de vote et celui de proposer ou d'appuyer des motions lors de toutes les séances de l'Assemblée générale.

ARTICLE X – COMITÉ EXÉCUTIF

- A. Le Comité exécutif est composé de vingt-deux (22) membres élus par l'Assemblée générale, y compris six (6) membres du Bureau. Les modérateurs/trices, les président(e)s ou convocateurs (trices) » des conseils régionaux en sont membres. Le/la Secrétaire général(e) est membre ex-officio (avec voix consultative). Le Comité exécutif est légalement constitué pour gérer les affaires de la Communion mondiale d'Églises réformées lorsque la majorité de ses membres est présente pour constituer le quorum.
- B. Le Comité exécutif peut inviter les secrétaires exécutifs/ves à participer à ses réunions à titre consultatif.
- C. Lorsqu'un membre du Comité exécutif n'est pas en mesure de participer à une réunion du Comité, un(e) suppléant(e) peut être désigné(e) conformément aux dispositions des règlements.
- D. Le Comité exécutif se réunit une fois par an.
- E. Lorsque le/la Président(e) et le/la Secrétaire général(e) estiment nécessaire d'obtenir une décision du Comité exécutif dans l'intervalle de deux réunions, il est possible d'organiser un vote par correspondance, par courriel, par conférence téléphonique ou par tout autre moyen électronique. Dans ce cas, la majorité requise (la moitié plus un) se base sur la totalité des membres du Comité exécutif.
- F. Le Comité exécutif :
 - 1. supervise l'ensemble du travail de la Communion mondiale d'Églises réformées dans l'intervalle des sessions de l'Assemblée générale, et notamment, mais non exclusivement, la constitution de départements, de comités et de commissions chargés de la mise en œuvre du travail de la Communion mondiale d'Églises réformées.
 - 2. autorise le/la Président(e) et/ou le/la Secrétaire général(e) à parler au nom de la Communion mondiale d'Églises réformées dans l'intervalle des

- sessions de l'Assemblée générale. Le Comité exécutif pourra, exceptionnellement et en cas de nécessité, désigner une ou plusieurs personnes supplémentaires autorisées à parler au nom de la Communion mondiale d'Églises réformées.
3. exécute toutes les tâches définies dans la présente constitution et dans les règlements ou qui lui sont attribuées par l'Assemblée générale.
 4. approuve les rapports financiers annuels et adopte le budget annuel.
 5. pourvoit les sièges vacants au Bureau et parmi ses propres membres, conformément aux indications des règlements, lorsque cela est nécessaire dans l'intervalle des sessions de l'Assemblée générale.
 6. élit le/la Secrétaire général(e) et nomme les secrétaires exécutifs/ives.
 7. prend les décisions d'admission ou de suspension de membres de la Communion mondiale d'Églises réformées en consultation avec les Eglises-membres locales, sous réserve de ratification par l'Assemblée générale suivante.

ARTICLE XI – LE BUREAU DE LA COMMUNION MONDIALE D'ÉGLISES RÉFORMÉES

- A. L'Assemblée générale élit, parmi les délégué(e)s à l'Assemblée générale, un(e) Président(e) et quatre (4) Vice-président(e)s. Elle élit également un(e) Trésorier/ère général(e). Leur mandat débute avec leur installation et se termine avec l'élection et l'installation de leurs successeurs.
- B. Le Bureau de la Communion mondiale d'Églises réformées a autorité pour :
 1. approuver l'ordre du jour des réunions du Comité exécutif.
 2. veiller à la cohérence du travail entre les départements de la Communion mondiale d'Églises réformées.
 3. apporter des conseils et des directives au/à la Secrétaire général(e).
 4. présenter à l'examen du Comité exécutif un rapport sur les actions entreprises.
 5. superviser les actifs de la Communion mondiale d'Églises réformées.

- C. Deux des personnes suivantes : le/la Président(e) (ou l'un(e) des Vice-président(e)s qui le/la remplacerait), le/la Secrétaire général(e), le/la Trésorier/ière général(e), sont autorisées à signer conjointement toute déclaration exigée par la loi, ou pour l'ouverture de comptes bancaires ou toute autre transaction juridique au nom de la Communion mondiale d'Églises réformées.

ARTICLE XII- LE/LA SECRÉTAIRE GÉNÉRAL(E)

- A. Le/la Secrétaire général(e) est le/la directeur/directrice général(e) de la Communion mondiale d'Églises réformées. Il/elle est responsable devant l'Assemblée générale et le Comité exécutif de la direction et de la coordination du travail de la Communion mondiale d'Églises réformées.
- B. Le/la Secrétaire général(e) est élu(e) pour sept ans et rééligible pour un second mandat de sept ans. Une évaluation approfondie de son ministère aura lieu à mi-mandat, ainsi que préalablement à la décision de le/la nommer pour un second mandat de sept ans. Cette évaluation sera réalisée par des personnes désignées par le Comité exécutif.
- C. Le/la Secrétaire général(e) est chargé(e) de faire tout le nécessaire pour la convocation de l'Assemblée générale, pour la présentation des rapports et la conduite des débats.
- D. Le/la Secrétaire général(e) supervise le personnel de la Communion mondiale d'Églises réformées, il/elle est responsable du bon fonctionnement du secrétariat.
- E. Toutes les publications sont supervisées par le/la Secrétaire général(e).

ARTICLE XIII – SECRÉTAIRES EXÉCUTIFS/IVES

- A. Des secrétaires exécutifs/ives sont nommé(e)s pour assurer le fonctionnement de la Communion mondiale d'Églises réformées.
- B. Le nombre de secrétaires exécutifs/ives à engager à telle ou telle période, ainsi que leur domaine de responsabilité sont déterminés par le Comité exécutif sur proposition du/de la Secrétaire général(e).
- C. Les secrétaires exécutifs/ives sont élu(e)s pour cinq ans et rééligibles pour un second mandat de cinq ans. Une évaluation approfondie des performances du (de la) secrétaire exécutif/ives aura lieu à mi-mandat et

préalablement à la décision de le/la nommer pour un second mandat de cinq ans. Cette évaluation sera réalisée sous la responsabilité du (de la) Secrétaire général(e).

ARTICLE XIV – FINANCES

- A. La Communion mondiale d'Églises réformées est soutenue financièrement par les contributions des Églises membres, des membres associés et affiliés, par des dons individuels, des dons provenant des paroisses, d'organisations et d'autres sources.
- B. Le/la Trésorier/ière général(e) et le/la Secrétaire général(e) ont la charge de la préparation du budget annuel qui sera soumis à l'approbation du Comité exécutif.
- C. Les comptes financiers de la Communion mondiale d'Églises réformées seront vérifiés chaque année par des commissaires aux comptes approuvés par le Comité exécutif. Les comptes vérifiés sont adoptés chaque année par le Comité exécutif.

ARTICLE XV -DÉPARTEMENTS, COMITÉS, SERVICES ET COMMISSIONS

- A. L'Assemblée générale ou le Comité exécutif pourront constituer des départements, des comités et des commissions pour exécuter le travail de la Communion mondiale d'Églises réformées.
- B. Tous les comités ou commissions sont responsables devant l'Assemblée générale et le Comité exécutif.
- C. Les départements et les services sont responsables devant l'Assemblée générale et le Comité exécutif par l'intermédiaire du/de la Secrétaire général(e). Ils doivent fonctionner de manière à garantir la cohérence des programmes de la Communion mondiale d'Églises réformées. En conséquence, ce ne sont pas des entités indépendantes ; ils fonctionnent de façon interdépendante.

ARTICLE XVI -ORGANISATION DES CONSEILS RÉGIONAUX

Pour permettre la communauté la plus étroite possible et la meilleure coopération entre les Églises d'une région particulière du monde, ainsi que l'efficacité de l'ensemble du travail de la Communion mondiale d'Églises réformées, l'Assemblée générale peut autoriser l'organisation d'un Conseil régional composé des Églises membres présentes dans cette

région géographique particulière. Le Conseil régional sera responsable devant l'Assemblée générale de la Communion mondiale d'Églises réformées par l'intermédiaire de ses structures administratives nommées.

- A. Le nombre, les limites et le nom des régions seront fixés par l'Assemblée générale ou par le Comité exécutif en accord avec les Églises membres de la région.
- B. L'organisation d'un Conseil régional sera réalisée par les Églises membres de cette région, en conformité avec la constitution et les règlements de la Communion mondiale d'Églises réformées. Chaque Conseil régional adoptera ses propres règlements qui seront soumis à la ratification du Comité exécutif.
- C. Chaque Conseil régional se réunira de temps en temps dans le cadre de sa région, créera un Comité administratif et élira un Bureau conformément à ses règlements.
- D. Chaque Conseil regional elira un/e Président(e), un(e) Modérateur(trice) ou désignera la personne chargée de convoquer le Conseil
- E. Chaque Conseil regional elira un(e) Secrétaire et un(e) Trésorier/ière régional, ces élections seront confirmées par le Comité exécutif.

ARTICLE XVII – STATUT JURIDIQUE

- A. La Communion Mondiale d'Églises Réformées est une organisation non-gouvernementale internationale et à but non lucratif, organisée en tant qu'association conformément aux articles 60ss du Code Civil Suisse (CC). Son siège social se trouve à Genève, Suisse. En cas de dissolution de l'association, tout avoir subsistant après le paiement des responsabilités existantes, sera distribué au pro rata aux Églises membres ou à l'entité qui lui succède.
- B. La Communion Mondiale d'Églises Réformées aura une organisation sœur internationale, la CMER, enregistrée aux USA. Ces deux organisations non-gouvernementales internationales exonérées d'impôts et à but non lucratif seront constituées par les mêmes membres. Les deux organisations sœurs seront régies par la même Assemblée Générale, le même Comité Exécutif et le même Bureau.

ARTICLE XVIII -AMENDEMENTS

- A. Cette Constitution pourra être amendée par un vote à la majorité des deux tiers des délégué(e)s présent(e)s lors de

toute réunion de l'Assemblée générale, sous réserve que la proposition d'amendement ait été transmise à toutes les Églises membres, aux membres du Comité exécutif et aux Conseils régionaux au moins six mois avant d'être soumise au vote.

- B. Les règlements (bylaws) pourront être amendés par un vote à la majorité des délégué(e)s présent(e)s à une réunion de l'Assemblée générale, sous réserve que ces délégué(e)s en aient été averti(e)s au moins 24 heures à l'avance.
- C. Les règlements peuvent également être amendés par le Comité exécutif dans l'intervalle des réunions de l'Assemblée générale. Ces modifications devront être ratifiées par l'Assemblée générale suivante.

COMMUNION MONDIALE D'ÉGLISES REFORMÉES (CMER)

REGLEMENTS

I. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- A. Le Comité exécutif sert de Comité directeur lors de l'Assemblée générale.
- B. Le/la Président(e), après consultation du Comité exécutif, désignera, parmi les délégué(e)s, le nombre nécessaire de membres des commissions permanentes et des groupes de travail.
- C. Le statut et la catégorie des personnes participant à une Assemblée générale sont les suivants :
 - 1. Chaque Eglise membre dispose d'un nombre déterminé de délégué(e)s à voix délibérative.
 - 2. Un(e) délégué(e) associé(e) représente une organisation membre associé. Les délégué(e)s associé(e)s ont voix consultative, sans droit de vote.
 - 3. Un(e) délégué(e) affilié(e) représente une organisation affiliée. Les délégué(e)s affilié(e)s ont voix consultative, sans droit de vote.
 - 4. Un(e) délégué(e) œcuménique représente une organisation œcuménique fraternelle reconnue. Les délégué(e)s œcuménique ont voix consultative, sans droit de vote.
 - 5. Les invité(e)s sont des personnes qui ont été invitées à assister à l'Assemblée générale. Les invité(e)s ont voix consultative, sans droit de vote.

6. Les observateurs/trices sont des représentant(e)s d'Églises membres ou d'autres communions qui envisagent de devenir membres de la Communion mondiale d'Églises réformées. Les observateurs/trices peuvent participer aux activités de l'Assemblée générale, mais n'ont pas voix délibérative.
7. Des consultant(e)s peuvent être présent(e)s à l'Assemblée générale ou à des réunions du Comité exécutif, à l'invitation du Bureau. On peut leur demander de prendre la parole à l'Assemblée sur le sujet qui a motivé leur invitation. L'intervention du/de la consultant(e) est limitée à cette question, le/la consultant(e) n'a pas voix délibérative.
8. Les visiteurs/teuses sont des personnes qui assistent aux séances publiques de l'Assemblée générale pour raisons personnelles. Ils/elles n'ont pas le droit de prendre la parole, de proposer des motions, ni de voter.

II. COMITÉ EXÉCUTIF

A. Élections

1. L'Assemblée générale élit les membres du Bureau pris parmi les délégué(e)s qui la composent, en tenant compte de la répartition géographique, de la diversité des cultures et des différentes Églises, du sexe, de l'âge et de l'expérience.
2. L'Assemblée générale élit un Comité exécutif pris parmi les délégué(e)s qui la composent en tenant compte de la répartition géographique, de la diversité des cultures et des différentes Églises, du sexe, de l'âge, de l'expérience, ainsi que de l'avis des Conseils régionaux.
3. Le mandat des membres du Comité exécutif débute avec leur installation et se poursuit jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et installés.
4. Les membres du Comité exécutif ne pourront pas exercer plus de deux mandats consécutifs.
5. L'Assemblée générale, sur recommandation du Comité exécutif, élit un Comité des nominations de dix membres au plus, dont deux seront âgés de 30 ans au plus, un homme et une femme. La procédure de désignation tiendra compte de la répartition

géographique, de la diversité des cultures et des différentes Églises, ainsi que du sexe.

6. Les membres du Comité des nominations ne pourront pas être élus membres du Bureau ou du Comité exécutif. Le Comité des nominations recevra et examinera les propositions de nominations faites par les délégué(e)s des Conseils régionaux, et fera ses propres propositions.
7. Le Comité des nominations présentera à l'Assemblée générale une liste de noms pour le Bureau et le Comité exécutif. Une fois que les propositions du Comité des nominations auront été présentées à l'Assemblée, celle-ci pourra faire des contre-propositions pour chacun des noms proposés par le Comité.
8. L'élection des membres du Bureau et du Comité exécutif aura lieu 24 heures au moins après la présentation de l'ensemble des candidats.
9. Chaque membre du Comité exécutif devra faire part des questions relatives à des conflits d'intérêts existants ou potentiels. Cela fera l'objet d'un document signé qui sera détenu au bureau du Secrétaire général.
10. Les délégués élus au Comité exécutif sont normalement censés représenter les intérêts de l'Assemblée générale.

B. Remplaçant(e)s

1. Si un membre du Comité exécutif est empêché d'assister à une réunion de ce Comité, le/la Président(e) et le/la Secrétaire général(e) pourront, après consultation, désigner un(e) remplaçant(e) venant de la même région pour siéger pendant cette réunion en qualité de membre du Comité exécutif.
2. Le Comité exécutif peut inviter des Églises ou des organisations à désigner un(e) représentant(e) pour assister aux réunions des membres du Comité exécutif. Ce/cette représentant(e) participe aux réunions avec voix consultative.

C. Révocation

1. Si un membre du Bureau ou un membre du Comité exécutif est considéré par un autre membre du

Bureau ou du Comité exécutif comme n'ayant pas rempli ses fonctions, une audition ou des auditions seront organisées.

2. Après avoir entendu les accusations, examiné les preuves apportées et écouté les réponses que la personne accusée aura choisi de donner, le Comité exécutif pourra prononcer un blâme à l'encontre de cette personne, la suspendre de ses fonctions, la révoquer ou déclarer qu'elle peut poursuivre sa tâche. C'est la gravité du délit qui déterminera la décision à prendre et non pas nécessairement le nombre de fois où ce délit aura été commis.
3. Si un membre du Bureau ou un membre du Comité exécutif est reconnu coupable d'un délit selon la procédure ecclésiastique de son Église, le Comité exécutif peut déclarer vacant le poste occupé par cette personne après avoir pris note de la confirmation officielle des charges portées contre elle (acte d'accusation), des décisions prises et de la condamnation (jugement, sentence). La possibilité sera donnée au membre incriminé de répondre au Comité exécutif par écrit ou en personne (à ses frais).
4. Qu'une réponse ait été reçue ou non, le Comité exécutif pourra révoquer ou suspendre la personne incriminée, ou renoncer à toute décision.

D. Vacance de postes

Si le poste d'un membre du Comité exécutif devient vacant à la suite du décès du titulaire ou de sa démission adressée par écrit au/à la Secrétaire général(e), ou par décision de révocation prise par le Comité exécutif, ou pour cause d'absence prolongée, le Comité exécutif peut pourvoir le poste selon les modalités suivantes :

1. Lorsque le poste de Président(e) devient vacant, le Comité exécutif pourvoit le poste par l'élection de l'un(e) des Vice-président(e)s.
2. Lorsqu'un poste de Vice-président(e) devient vacant, le Comité exécutif le pourvoit par l'élection d'un de ses membres.
3. Lorsque le poste de Trésorier/ère général(e) devient vacant, le Comité exécutif choisira une personne pour occuper ce poste.

4. Lorsqu'un poste de membre du Comité exécutif devient vacant, le Comité exécutif peut le pourvoir par l'élection d'une personne prise parmi les délégué(e)s à l'Assemblée générale précédente, en tenant compte des critères de répartition géographique, de la diversité des cultures et des Églises, du sexe, de l'âge et de l'expérience.

E. Réunions

1. Le Comité Exécutif se réunit une fois par an, la date et le lieu étant fixés par le Comité Exécutif au cours de sa dernière réunion ou à travers le processus de décision circulaire prévue à l'article X.E de la Constitution. En l'absence de quoi, le Président et le Secrétaire Général décident du lieu et de la date pour la réunion du Comité Exécutif. Si ces derniers ne parviennent pas à s'entendre sur ces points, il revient au Président de décider.
2. Le/la Président(e) et le/la Secrétaire général(e) peuvent convoquer le Comité exécutif en session extraordinaire ; ils/elles sont tenu(e)s de le faire si la majorité des membres du Comité exécutif en fait la demande.
3. Le quorum est atteint lorsque la majorité de tous les membres du Comité exécutif est présente.

III. FINANCES

- A. Le Comité exécutif peut suggérer aux Églises un barème de contributions financières.
- B. Toute proposition de dépense concernant la Communion mondiale d'Églises réformées autres que celles figurant au budget annuel doit être approuvée par le Comité exécutif.
- C. Dans des cas exceptionnels, le/la Secrétaire général(e) est autorisé(e) à prendre une décision ayant des incidences financières se situant dans le cadre des buts et objectifs de la Communion mondiale d'Églises réformées, après avoir consulté le/la Président(e) et le/la Trésorier/ière général(e) et avoir obtenu leur accord.
- D. Lorsque cela sera nécessaire pour des raisons de calendrier, le Comité exécutif pourra se prononcer sur l'adoption du budget par correspondance, téléconférence ou autres moyens électroniques, sur recommandation des membres du Bureau.

- E. Le/la Trésorier/ière général(e) et le/la secrétaire financier/ière présenteront un rapport régulier au Comité exécutif.
- F. Lorsqu'ils participent aux réunions de l'Assemblée générale et du Comité exécutif, les dépenses du /de la Président(e), du/de la Secrétaire général(e), du/de la Trésorier/ière général(e) et des autres membres du personnel sont prises en charge sur les fonds de la Communion mondiale d'Églises réformées.
- G. Les dépenses des délégué(e)s à l'Assemblée générale et des membres du Comité exécutif participant à l'Assemblée générale sont à la charge des Églises dont ils/elles sont membres sauf lorsqu'un soutien aura fait l'objet d'un accord préalable.
- H. La Communion mondiale d'Églises réformées paiera les dépenses du Comité exécutif conformément aux principes administratifs établis.
- I. Chaque Conseil régional présentera au/à la Secrétaire général(e) une copie de ses déclarations financières annuelles vérifiées. Texte approuvé par les Comités exécutifs du REC et de l'ARM, et proposés à l'adopté de l'Assemblée générale de l'unification en juin 2010.

Annexe 38

BYLAWS**OF****WCRC**

ARTICLE I**NAME AND PURPOSES**

Section 1.1 Name. This corporation shall be known as WCRC.

Section 1.2 Aims and Purposes. This corporation is a nonprofit corporation organized and operated exclusively for religious and charitable purposes within the meaning of Section 501(c)(3) of the United States Internal Revenue Code of 1986, as amended (or the corresponding provision of any future United States internal revenue law). This corporation is the identity of the World Communion of Reformed Churches in the United States. This corporation shall work in concert with a sister corporation formed under the laws of Switzerland as outlined under the Constitution and Bylaws as defined under Section 2.3.

The Aims and Purposes of this corporation are as follows:

(a) The World Communion of Reformed Churches shall assist its member churches by:

(i) widening and deepening understanding and community among the member churches and helping them to fulfill their own responsibilities in the service of Christ.

(ii) facilitating the transformation of the member churches into interdependent missional communities that support, empower and challenge each other as partners in the one mission of God.

(iii) promoting the full and just participation of all members, of all ages, in all aspects of the church's life and its public witness.

(iv) promoting the full and just partnership of women and men in church and society.

(v) encouraging and promoting diaconal service in the church and society.

(b) The World Communion of Reformed Churches shall also contribute to the ecumenical movement and the transformation of the world by...

(i) promoting economic and ecological justice, global peace, and reconciliation in the world.

(ii) promoting and defending religious, civil, and all other human rights wherever threatened throughout the world.

(iii) encouraging and promoting relief and sustainable development in the world and focusing on the eradication of poverty.

(iv) providing Reformed perspectives on church unity.

This corporation shall not carry on any other activities not permitted to be carried on (a) by a corporation exempt from federal income tax under Section 501(c)(3) of the Internal Revenue Code of 1986, as amended (or the corresponding provision of any future United States internal revenue law) or (b) by a corporation, contributions to which are deductible under Section 170(c)(2) of the United States Internal Revenue Code of 1986, as amended (or the corresponding provision of any future United States internal revenue law).

This corporation has not been formed for pecuniary profit or gain. No part of the assets, income or profit of this corporation will inure to the benefit of its members, Trustees or officers. However, this corporation shall be authorized and empowered to pay reasonable compensation for services rendered and to make payments and distributions in furtherance of the purposes set forth in this Article I.

No substantial part of the activities of this corporation shall be the carrying on of propaganda or otherwise attempting to influence legislation. This corporation shall not participate in, or intervene in (including the publishing or distribution of statements) any political campaign on behalf of any candidate for public office.

Upon dissolution of this corporation, any assets which have not been used to satisfy the obligations of this corporation shall be distributed exclusively to corporations (a) exempt from federal income tax under Section 501(c)(3) of the Internal Revenue Code of 1986, as amended (or the corresponding provision of any future United States internal revenue law) and (b) contributions to which are deductible under Section 170(c)(2) of the United States Internal Revenue Code of 1986, as amended (or the corresponding provision of any future United States internal revenue law).

ARTICLE II

BASIS, IDENTITY AND VALUES

Section 2.1 Organizational Basis. The basis of the World Communion of Reformed Churches shall be the Word of the triune God, incarnate in Jesus Christ and revealed in the holy Scriptures of the Old and New Testaments through the power of the Holy Spirit. It is to this triune God that the church bears witness. The World Communion of Reformed Churches is committed to embody a Reformed identity as articulated in the historic Reformed confessions and the Ecumenical Creeds of the early church, and as continued in the life and witness of the Reformed community.

Section 2.2 Organizational Identity. Drawing on the heritage of the Reformed confessions, as a gift for the renewal of the whole church, the World Communion of Reformed Churches is a communion of churches through

- (a) Affirming the gifts of unity in Christ through the mutual recognition of baptism and membership, pulpit and table fellowship, ministry and witness.
- (b) Interpreting Reformed theology for contemporary Christian witness.
- (c) Encouraging the renewal of Reformed worship and spiritual life.
- (d) Renewing a commitment to partnership in God's mission, through witness, diaconal service, and work for justice, so as to foster mission in unity, mission renewal, and mission empowerment.
- (e) Encouraging leadership development and nurture of the covenant community.
- (f) Engaging other ecumenical organizations and churches of other traditions in the ecumenical movement through dialogue and cooperation in ministry.

Section 2.3 Organizational Values.

- (a) The World Communion of Reformed Churches strives to demonstrate and live the oneness in Christ we profess, to carry out its ministry in ways that enable all member churches to share their gifts, and to honour and be committed to God's saving purposes for the transformation of the world. The World Communion of Reformed Churches serves its members with love and care, encouraging their mutual support and nurture of one another.
- (b) The World Communion of Reformed Churches in its order and actions is called to respect, defend, and advance the dignity of every person. In Jesus Christ all human differences must lose their power to divide. No one shall be disadvantaged for, among other reasons, race, ethnicity, or gender, and no individual or church may claim or exercise dominance over another.
- (c) The World Communion of Reformed Churches embraces God's covenant promises for the redemption, restoration and renewal of the whole creation through Jesus Christ. In doing so, it affirms the biblical calling of the member churches to recognize the gift of baptism in one another, and the call to be unified in ministry, and together to bear witness to God's justice and peace and to the integrity of creation.

Section 2.4 Organizational Documents. The World Communion of Reformed Churches has adopted a Constitution (the "Constitution") and related Bylaws (the "Ecclesiastical Bylaws") (collectively, the "Constitution and Bylaws") that are foundational documents for this corporation. Certain provisions of the Constitution and Bylaws have been carried forward into these Bylaws (the "Carry-Over Provisions"). In the event that the World Communion of Reformed Churches chooses to amend the Constitution and Bylaws such that changes are made to the Carry-Over Provisions, then these Bylaws will be automatically amended to reflect any changes to the Carry-Over Provisions. In the event of any inconsistency between the Constitution and Bylaws on one hand, and these Bylaws on the other, the following shall apply:

(a) If the inconsistency is in connection with a Carry-Over Provision, then the terms of the Constitution and Bylaws shall govern.

(b) If the inconsistency is in connection with any other provision, then the terms of these Bylaws shall govern.

ARTICLE III

MEMBERSHIP

Section 3.1 Membership Corporation. This corporation is organized as a membership corporation under Michigan law.

Section 3.2 Members. Membership in the corporation shall be determined as follows:

(a) All member churches of the Reformed Ecumenical Council and the World Alliance of Reformed Churches that are not under suspension in either organization at the time of the formation of the World Communion of Reformed Churches shall be members.

(b) Other churches of the Reformed, Presbyterian, Congregational, Waldensian, other First Reformation, United and Uniting traditions are eligible for membership, if such a church affirms the Constitution.

(c) Member churches are expected to join in achieving the Aims and Purposes of the World Communion of Reformed Churches by, among other things, participating in meetings, taking seriously its actions and decisions, and engaging in its collective work.

(d) Fellowships of churches that affirm a Reformed identity and include in their membership World Communion of Reformed Churches' members are eligible for associate membership. Such associate members shall share in the fellowship and programs of the World Communion of Reformed Churches, participate on a reciprocal basis without a vote in governance, and thereby strengthen the broader Reformed family's participation in the church ecumenical.

(e) An institution established by one or more member churches or whose faith basis and operation are in agreement with that of the historic Reformed confessions are eligible for affiliate membership, without voting privileges.

(f) Membership in the World Communion of Reformed Churches does not limit the autonomy of any member church or restrict its relationships with other churches or with other ecumenical organizations.

(g) Members in the World Communion of Reformed Churches shall support the work of the World Communion of Reformed Churches through an annual financial contribution reflecting the resources and membership of that church. The General Council or the Executive Committee shall set a minimum contribution requirement for all member churches, associate and affiliate members.

(h) Application for membership shall be made to the office of the

General Secretary not later than six months before a General Council meeting. Admission to membership shall be by decision of the Executive Committee following consultation with other member churches in the region. The General Council shall ratify new members by a two-thirds majority of ballots cast. A new member shall not vote on the ratification of its own membership.

(i) A member church may terminate its membership by giving notice in writing to the office of the General Secretary. They will be encouraged to give reasons for this action.

(j) The Executive Committee may suspend the membership of a member church for actions in violation of the Basis, Values, or Aims and Purposes of these Bylaws or for persistent failure to support or communicate with the organization, subject to the following conditions:

(i) Such action may be proposed to the Executive Committee by one or more member churches, after such church or churches have previously presented their concerns to the church in question. A proposal to suspend a member church shall be presented to the Executive Committee at least six months prior to its meeting.

(ii) The Executive Committee that has received a proposal for suspension shall conduct an investigation. The officers shall develop an investigative process for the specific charges. The process shall be approved by the Executive Committee.

(iii) The Executive Committee shall take final action only after the church in question has been given sufficient opportunity to defend itself.

(iv) After such an investigation has been completed the Executive Committee may decide by a two-thirds vote to suspend the membership of the member in question or refer the case to the next General Council. When an Executive Committee decides suspension, it may be lifted at any subsequent Executive Committee meeting.

(v) When a member church is suspended at a General Council meeting, that suspension may be lifted at any subsequent General Council meeting upon recommendation of the then current Executive Committee. The Executive Committee shall, therefore, maintain communication with that member church about the matters related to the cause for suspension.

(vi) Any member that fails to make membership contributions and does not communicate with the secretariat may be suspended by the Executive Committee. Such a member may be reinstated by the Executive Committee upon resumption of contact and fulfillment of its obligations.

(k) A suspended member may send observers to plenary sessions of the General Council but shall not have the right to vote or address plenary sessions of the General Council except by extraordinary permission of the President.

A suspended member shall not have any financial obligations to the World Communion of Reformed Churches during the suspension.

ARTICLE IV

GENERAL COUNCIL

Section 4.1 Generally. The General Council is the main governing body of the World Communion of Reformed Churches. The General Council shall:

- (a) provide leadership for the World Communion of Reformed Churches in achieving the aims and purposes of the organization;
- (b) adopt and amend the Constitution and Bylaws;
- (c) make and adopt policies and programmes for the World Communion of Reformed Churches;
- (d) elect officers and members of the Executive Committee;
- (e) consider matters brought before it by member churches; and
- (f) ratify decisions of the Executive Committee.

Section 4.2 Authority of the General Council. Decisions of the General Council concerning its organization and institutional activities shall be binding. Decisions of the General Council involving the life and witness of the member churches are advisory in character.

Section 4.3 Meetings of the General Council. The General Council shall meet at least once every seven (7) years. At this regular meeting, the General Council shall elect the officers and members of the Executive Committee and shall receive a report of the election. The Executive Committee shall call additional special meetings of the General Council as may be requested in writing by at least one-fifth (1/5) of the member churches.

Section 4.4 Notice of Meetings: Location. All member churches in the corporation shall be entitled to receive at least thirty (30) days notice of any regular or special meeting of the General Council. The time, place, and programme of a General Council meeting shall be determined by the Executive Committee and included in such notice.

Section 4.5 Rules of Procedure. The General Council, upon recommendation of the Executive Committee, shall adopt rules of procedure for the conduct of its business.

Section 4.6 Participants. Participants at the General Council are delegates, associate and affiliate delegates, ecumenical delegates, consultants, observers, guests, and visitors.

Section 4.7 Delegates: Voting.

- (a) Member churches shall be entitled to appoint delegates to the

General Council on the basis of their baptized membership according to the following plan:

- members; (i) ~~two~~ delegates for churches with up to 100,000
- members; (ii) ~~three~~ delegates for churches with 100,001 to 200,000
- members; (iii) ~~four~~ delegates for churches with 200,001 to 300,000
- members; (iv) ~~five~~ delegates for churches with 300,001 to 500,000
- members; (v) ~~six~~ delegates for churches with 500,001 to 750,000
- members; and (vi) ~~seven~~ delegates for churches with 750,001 to 1,000,000
- members. (vii) ~~eight~~ delegates for churches with more than 1,000,000

(b) Where a church sends two or more delegates, no more than half shall be ordained ministers, and the delegation shall be gender-balanced. Where a church sends two delegates, at least one shall be a woman. Where a church sends four or more delegates, at least one third of the delegates shall be women and at least one delegate shall be thirty years of age or younger on the date the General Council is convened.

(c) Each of the officers of the World Communion of Reformed Churches shall be an ex-officio delegate (with vote) to any General Council that meets during the officer's term of office.

(d) Each delegate to the General Council shall have the right to move or second a motion in all sessions of the General Council, and shall have one (1) vote on all matters coming before the General Council during such sessions(s).

Section 4.8 Quorum; Voting. A quorum shall exist for the purpose of conducting business at a General Council meeting if more than fifty percent (50%) of the corporation's member churches have delegates present. At all meetings of the General Council at which a quorum has been established, every question shall be determined by a majority of votes unless otherwise specifically provided by the Articles or these Bylaws.

ARTICLE V

EXECUTIVE COMMITTEE

Section 5.1 Generally. The Executive Committee shall have twenty-two (22) members elected by the General Council (including six (6) officers). The moderators of Regional Councils shall be members. The General Secretary shall be a member ex-officio

(without vote). The Executive Committee may invite Executive Secretaries to participate in its meetings in an advisory capacity.

Section 5.2 Corresponding Members; Alternates. Corresponding members are persons representing specific geographical or organizational entities related to the World Communion of Reformed Churches and are invited to participate in officially called meetings but without the power to make or to second motions or to vote. If any member of the Executive Committee is unable to attend a particular meeting of the Committee, an alternate may be appointed under the provisions in the Ecclesiastical Bylaws.

Section 5.3 Removal; Vacancies. A member of the Executive Committee may be removed, and a vacancy on the Executive Committee may be filled, according to the provisions of the Ecclesiastical Bylaws.

Section 5.4 Annual Meetings; Interim Meetings. The Executive Committee shall meet annually. If and when the President and the General Secretary deem it necessary to secure a decision of the Executive Committee between its meetings, a vote by mail, email, telephone conference, or other electronic means may be taken. In such cases the required majority (one-half plus one) is based on all the members of the Executive Committee. Special meetings may be called according to the provisions of the Ecclesiastical Bylaws.

Section 5.5 Quorum; Voting. A quorum shall exist for the purpose of conducting business at an annual meeting of the Executive Committee when more than fifty percent (50%) of its members are present. At all annual meetings of the Executive Committee at which a quorum has been established, every question shall be determined by a majority of votes of those members present, unless otherwise specifically provided by the Articles or these Bylaws.

Section 5.6 Duties of the Executive Committee. The Executive Committee shall:

- (a) exercise general oversight of the work of the World Communion of Reformed Churches between meetings of the General Council including, but not limited to, the formation of departments, committees and commissions to carry out the work of the World Communion of Reformed Churches;
- (b) authorize the President and/or the General Secretary to speak for the World Communion of Reformed Churches between meetings of the General Council. The Executive Committee may, by way of exception and if needed, appoint one or more additional persons to speak for the World Communion of Reformed Churches;
- (c) perform all duties specified elsewhere in these Bylaws, the Ecclesiastical Bylaws, or committed to it by the General Council;
- (d) approve the annual financial reports and adopt the annual budget;
- (e) fill vacancies among the officers and in its own membership, as specified in these Bylaws, which may occur between meetings of the General Council;

- and
- (f) elect a General Secretary and appoint Executive Secretaries;
 - (g) decide on admission to and suspension of membership in the World Communion of Reformed Churches subject to ratification by the next General Council.

Section 5.7 Remuneration. Members of the Executive Committee, as such shall not receive any remuneration for their services but may be allowed expenses for their attendance at regular or special meetings of the Executive Committee.

ARTICLE VI

OFFICERS OF THE CORPORATION

Section 6.1 Principal Officers. The General Council shall elect the following officers from the delegates to the General Council, to hold office from their installation until their successors are elected and installed in office:

- (a) a President;
- (b) four Vice-Presidents; and
- (c) a General Treasurer.

Section 6.2 Duties of the Officers. The officers of the World Communion of Reformed Churches shall have power to:

- (a) approve the agendas for Executive Committee meetings;
- (b) ensure coherence in the interdepartmental work of the World Communion of Reformed Churches;
- (c) provide advice and direction to the General Secretary;
- (d) report for review to the Executive Committee concerning the actions they have taken; and
- (e) oversee the assets of the World Communion of Reformed Churches.

Section 6.3 Authority of Officers. Any two of the following: the President (or one of the Vice-Presidents if substituting for the President), the General Secretary, and the General Treasurer, are authorized to sign jointly for all legally required registration, opening of bank accounts and other legal transactions of the World Communion of Reformed Churches.

ARTICLE VII

EXECUTIVE SECRETARIES

Section 7.1 Executive Secretaries. Executive Secretaries shall be appointed for the operations of the World Communion of Reformed Churches. The number of Executive Secretaries serving at any one time, and the scope of their responsibilities, is determined by the Executive Committee upon recommendation of the General Secretary.

Section 7.2 Term. Executive Secretaries shall serve a term of five years and shall be eligible for one renewal for another five-year term. A comprehensive performance review will be scheduled at the midpoint of each five-year term and prior to the decision to appoint an Executive Secretary to a second five-year term. The performance review is conducted by the General Secretary.

ARTICLE VIII

GENERAL SECRETARY

Section 8.1 General Secretary. The General Secretary shall be the chief executive officer of the World Communion of Reformed Churches and shall be responsible to the General Council and to the Executive Committee to direct and coordinate the work of the World Communion of Reformed Churches. The General Secretary shall also be the corporate secretary for the corporation.

Section 8.2 Term. The General Secretary shall serve a term of seven years and shall be eligible for one renewal for another seven-year term. A comprehensive performance review will be scheduled at the midpoint of each seven-year term and prior to the decision to appoint the General Secretary to a second seven-year term. The performance review is conducted by persons appointed by the Executive Committee.

Section 8.3 Duties. The General Secretary shall make all necessary arrangements for the convening, reporting and the proper conduct of the General Council. The General Secretary shall supervise the personnel of the World Communion of Reformed Churches and be responsible for the proper functioning of the secretariat. All publications shall be under the supervision of the General Secretary.

ARTICLE IX

COMMITTEES; REGIONAL COUNCILS

Section 9.1 Committees.

(a) The General Council or the Executive Committee may form departments, committees, and commissions to carry out the work of the World Communion of Reformed Churches.

(b) All committees or commissions shall be accountable to the General Council and the Executive Committee.

(c) Departments and offices shall be accountable to the General Council and the Executive Committee, through the General Secretary. They shall function in a manner that promotes the coherence of the ~~programmes~~ of the World Communion of Reformed Churches. To this end they are not independent entities but function interdependently.

Section 9.2 Regional Councils. To promote the closest possible community and cooperation among member churches in a particular area of the world, and the effectiveness of the total work of the World Communion of Reformed Churches, the General Council may authorize the organization of a Regional Council composed of the member churches in that defined geographical area. Such a Regional Council shall be accountable to the General Council of the World Communion of Reformed Churches through its appointed administrative structures:

(a) The number, boundaries, and names of the areas shall be determined by the General Council or by the Executive Committee in consultation with the member churches of the region.

(b) The organization of a Regional Council shall be effected by the member churches within the area, in conformity with the Constitution and Bylaws. Each Regional Council shall adopt its own Bylaws subject to ratification by the Executive Committee.

(c) Each Regional Council shall meet from time to time within the geographic area, provide for an Administrative Committee, and elect officers pursuant to its Bylaws.

(d) A Convener or Secretary and a Treasurer for each Regional Council shall be elected by the Regional Council, subject to confirmation by the Executive Committee.

ARTICLE X

INDEMNIFICATION OF OFFICERS, TRUSTEES, EMPLOYEES, AND AGENTS

Section 10.1 Indemnification: Third Party Actions. This corporation has the power to indemnify a person who was or is a party, or is threatened to be made a party to a threatened, pending or completed action, suit or proceeding, whether civil, criminal, administrative or investigative and whether formal or informal (other than an action by or in the right of this corporation) by reason of fact that the person is or was a trustee, officer, employee or agent of this corporation, or is or was serving at the request of this corporation as a trustee, officer, partner, employee or agent of another foreign or domestic corporation, business corporation, partnership, joint venture, trust, or other enterprise, whether for profit or not for profit, against expenses (including attorneys' fees), judgments, penalties, fines and amounts paid in settlement actually reasonably incurred by that person in connection with the action, suit or proceedings if that person acted in good faith and in a manner reasonably believed by that person to be in or not opposed to the best interests of this corporation, and with respect to a criminal action or proceeding, that person had no reasonable cause to believe that the conduct was unlawful. The termination of an action, suit or proceeding by judgment, order, settlement, conviction, or upon a plea of nolo contendere or its equivalent, shall not, of itself, create a presumption that the person did not act in good faith and in a manner reasonably believed by that person to be in or not opposed to the best interests of this corporation and, with respect to a criminal action or proceeding, had reasonable cause to believe that the person's conduct was unlawful.

Section 10.2 Indemnification: Actions in the Right of this Corporation. This corporation has the power to indemnify a person who was or is a party to, or is threatened

to be made a party to a threatened, pending or completed action or suit by or in the right of this corporation to procure a judgment in its favor by reason of the fact that the person is or was a trustee, officer, employee or agent of this corporation, or is or was serving at the request of this corporation as a trustee, officer, partner, employee or agent of another foreign or domestic corporation, business corporation, partnership, joint venture, trust or other enterprise, whether for profit or not, against expenses (including actual and reasonable attorneys' fees) and amounts paid in settlement incurred by that person in connection with the action or suit if that person acted in good faith and in a manner reasonably believed by that person to be in or not opposed to the best interests of this corporation. However, no indemnification shall be made for a claim, issue or matter in which such person shall have been found to be liable to this corporation unless and only to the extent that the court in which such action or suit was brought has determined upon application that, despite the adjudication of liability but in view of all circumstances of the case, that person is fairly and reasonably entitled to indemnification for the expenses which the court considers proper.

Section 10.3 Indemnification: Mandatory and Permissive Payments.

(a) To the extent that a trustee, officer, employee or agent of this corporation has been successful on the merits or otherwise in defense of an action, suit or proceeding referred to in Section 10.1 or Section 10.2 of this Article X, or in defense of a claim, issue or matter in the action, suit, or proceeding, that person shall be indemnified against expenses (including actual and reasonable attorneys' fees) incurred by that person in connection with the action, suit or proceeding brought to enforce the mandatory indemnification provided in this Subsection.

(b) An indemnification under Section 10.1 or Section 10.2 of this Article X, unless ordered by a court, shall be made by this corporation only as authorized in a specific case upon a determination that indemnification of the trustee, officer, employee or agent is proper in the circumstances because that person has met the applicable standard of conduct as set forth in either Section 10.1 or Section 10.2. That determination shall be made in any of the following ways:

(i) A majority vote of a quorum of the Executive Committee consisting of members who were not parties to the action, suit or proceeding.

(ii) If that quorum is not obtainable, then by a majority vote of the Executive Committee members who were not parties to the action, suit, or proceeding, as long as there are at least two (2) disinterested Executive Committee members.

(iii) ~~By independent legal counsel in a written opinion.~~

(iv) ~~By the members of the corporation.~~

(c) If a person is entitled to indemnification under Section 10.1 or Section 10.2 of this Article X for a portion of expenses including attorneys' fees, judgments, penalties, fines, and amounts paid in settlement, but not for the total amount thereof, this corporation may indemnify the person for the portion of the expenses, judgments, penalties, fines, or amounts paid in settlement for which the person is entitled to be indemnified.

Section 10.4 Indemnification: Expense Advances. Expenses incurred in defending a civil or criminal action, suit or proceeding described in Section 10.1 or Section 10.2 of this Article X may be paid by this corporation in advance of the final disposition of the action, suit, or proceeding upon receipt of an undertaking by or on behalf of the trustee, officer, employee or agent to repay the expenses if it is ultimately determined that the person is not entitled to be indemnified by this corporation. The undertaking shall be by unlimited general obligation of the person on whose behalf advance are made but need not be secured. The indemnification provisions of Sections 10.1 through 10.4 of this Article X shall continue as to a person who ceases to be a trustee, officer, employee, or agent and shall inure to the benefit of the heirs, executors, and administrators of that person.

ARTICLE XI

AMENDMENTS

Section 11.1 Amendments.

(a) These Bylaws may be amended by a two-thirds affirmative vote of the delegates in attendance at any meeting of the General Council, provided the proposed amendment has been transmitted to each member church, to members of the Executive Committee, and to the Regional Councils at least six months before it is submitted for approval.

(b) The Ecclesiastical Bylaws may be amended by a majority vote of the delegates in attendance at a meeting of the General Council, provided notice of at least 24 hours has been given to the delegates attending that meeting.

(c) The Ecclesiastical Bylaws may also be amended between meetings of the General Council by the Executive Committee. Such changes shall be ratified by the next General Council.

(d) These Bylaws replace and supersede any prior Bylaws that this corporation has adopted, including Bylaws that this corporation adopted when it was operating under the name "The Reformed Ecumenical Synod" or the name "The Reformed Ecumenical Council."

CERTIFICATE

I, ~~Setriakor Kobla Nyomi~~, the General Secretary of WCRC, certify that these Bylaws were adopted as the Bylaws of this corporation on June 25, 2010 and shall be the Bylaws of this corporation.

Dated: June 26, 2010

WCRC General Secretary

Annexe 39

BCS/CD-512 (Rev. 12/05)			
MICHIGAN DEPARTMENT OF ENERGY, LABOR & ECONOMIC GROWTH BUREAU OF COMMERCIAL SERVICES			
Date Received	(FOR BUREAU USE ONLY)		
	This document is effective on the date filed, unless a subsequent effective date within 90 days after received date is stated in the document.		
Name Kenneth G. Hofman : MILLER JOHNSON			
Address 250 Monroe Avenue, N.W., Suite 800			
City	State	Zip Code	EFFECTIVE DATE: <input type="text"/>
Grand Rapids	MI	49503	
Document will be returned to the name and address you enter above. If left blank document will be mailed to the registered office.			

RESTATED ARTICLES OF INCORPORATION
of
WCRC

For use by Ecclesiastical Corporations

(Please read information and instructions on the last page)

Pursuant to the provisions of Act 327, Public Acts of 1931 and Act 162, Public Acts of 1982, the undersigned person(s) execute the following Restated Articles:

1. These Restated Articles of Incorporation are executed pursuant to the provisions of Sections 641-651 of the Michigan Nonprofit Corporation Act being Act 162, Public Acts of 1982, as amended.
2. The present name of the corporation is The Reformed Ecumenical Council.
3. The corporation identification number (CID) assigned by the Bureau is 706-430.
4. The Corporation's former name is The Reformed Ecumenical Synod.
5. The original Articles of Incorporation were filed on November 8, 1978, and were amended by a filing on September 14, 1990.
6. The following Restated Articles of Incorporation supersede and amend in their entirety the original Articles of Incorporation, as amended, and shall be the Articles of Incorporation of the corporation.

ARTICLE I**NAME OF CORPORATION**

The name of this corporation is WCRC.

ARTICLE II**TERM OF CORPORATION**

The term of this corporation is perpetual.

ARTICLE III**CORPORATE PURPOSES**

This corporation is a nonprofit corporation organized and operated exclusively for religious and charitable purposes within the meaning of Section 501(c)(3) of the United States Internal Revenue Code of 1986, as amended (or the corresponding provision of any future United States internal revenue law). This corporation is the identity of the World Communion of Reformed Churches in the United States. This corporation shall work in concert with a sister corporation formed under the laws of Switzerland as outlined under a Constitution and Bylaws that binds this corporation. The purposes of this corporation are as follows:

A. The World Communion of Reformed Churches shall assist its member churches by:

1. widening and deepening understanding and community among the member churches and helping them to fulfill their own responsibilities in the service of Christ.

2. facilitating the transformation of the member churches into interdependent missional communities that support, empower and challenge each other as partners in the one mission of God.

3. promoting the full and just participation of all members, of all ages, in all aspects of the church's life and its public witness.

4. promoting the full and just partnership of women and men in church and society.

5. encouraging and promoting diaconal service in the church and society.

B. The World Communion of Reformed Churches shall also contribute to the ecumenical movement and the transformation of the world by:

1. promoting economic and ecological justice, global peace, and reconciliation in the world.
2. promoting and defending religious, civil, and all other human rights wherever threatened throughout the world.
3. encouraging and promoting relief and sustainable development in the world and focusing on the eradication of poverty.
4. providing Reformed perspectives on church unity.

The corporation may engage in any activity in connection with the above-stated purposes for which a nonprofit corporation may be organized under the Michigan Nonprofit Corporation Act. However, this corporation shall not carry on any other activities not permitted to be carried on (a) by a corporation exempt from federal income tax under Section 501(c)(3) of the Internal Revenue Code, or (b) by a corporation to which contributions are deductible under Section 170(c)(2) of the Internal Revenue Code.

The corporation has not been formed for pecuniary profit or gain. No part of the assets, income or profit of the corporation will inure to the benefit of officers, directors or members. However, the corporation shall be authorized and empowered to pay reasonable compensation for services rendered and to make payments and distributions in furtherance of the purposes set forth in this Article III.

No substantial part of the activities of the corporation shall be the carrying on of propaganda or otherwise attempting to influence legislation. The corporation shall not participate in, or intervene in (including the publishing or distribution of statements) any political campaign on behalf of any candidate for public office.

Upon dissolution, the corporation shall, after paying or making provision for the payment of all of the liabilities of the corporation, distribute all the assets of the corporation consistent with one or more exempt purposes within the meaning of section 501(c)(3) of the Internal Revenue Code. Any such assets not disposed of shall be disposed of by the Court of Common Pleas of the county in which the principal office of the organization is then located, exclusively for such purposes or to such organization or organizations, as said Court shall determine, which are organized and operated exclusively for such purposes.

Any reference in this Article III to a provision of the Internal Revenue Code shall refer to that provision in the Internal Revenue Code of 1986, or the corresponding provision of any future United States internal revenue law.

ARTICLE IV

VALUES

A. The World Communion of Reformed Churches strives to demonstrate and live the oneness in Christ we profess, to carry out its ministry in ways that enable all member churches to share their gifts, and to honour and be committed to God's saving purposes for the

transformation of the world. The World Communion of Reformed Churches serves its members with love and care, encouraging their mutual support and nurture of one another.

B. The World Communion of Reformed Churches in its order and actions is called to respect, defend, and advance the dignity of every person. In Jesus Christ all human differences must lose their power to divide. No one shall be disadvantaged for, among other reasons, race, ethnicity, or gender, and no individual or church may claim or exercise dominance over another.

C. The World Communion of Reformed Churches embraces God's covenant promises for the redemption, restoration and renewal of the whole creation through Jesus Christ. In doing so, it affirms the biblical calling of the member churches to recognize the gift of baptism in one another, and the call to be unified in ministry, and together to bear witness to God's justice and peace and to the integrity of creation.

ARTICLE V

ORGANIZATION AND FINANCING

The corporation shall be organized upon a non-stock, membership basis.

The corporation is funded by contributions, donations, subscriptions, grants or bequests from individuals and organizations, including gifts and offerings from the member churches of the corporation.

ARTICLE VI

REGISTERED OFFICE AND RESIDENT AGENT

The street address and mailing address of the present registered office of the corporation is 2850 Kalamazoo Ave. SE - Grand Rapids, Michigan MI 49560.

The name of the current resident agent of the corporation is Peter Borgdorff.

ARTICLE VII

LIMITED LIABILITY FOR DIRECTORS

A volunteer director of the corporation shall not be personally liable to the corporation or its members for monetary damages for a breach of the volunteer director's fiduciary duty, except for liability for any of the following:

- (a) A breach of the volunteer director's duty of loyalty to the corporation or its members;
- (b) Acts or omissions not in good faith or that involve intentional misconduct or a knowing violation of law;

- (c) A violation of Section 551(l) of the Michigan Nonprofit Corporation Act;
- (d) A transaction from which the volunteer director derived an improper personal benefit; or
- (e) An act or omission that is grossly negligent.

The corporation shall assume all liability to any person other than the corporation or its members for claims for monetary damages for a breach of a volunteer director's duty in his or her capacity as a volunteer director and the volunteer director shall not be personally liable to such persons for monetary damages, except for liability for any of the following:

- (a) A breach of the volunteer director's duty of loyalty to the corporation or its members;
- (b) Acts of omissions not in good faith or that involve intentional misconduct or a knowing violation of the law;
- (c) A violation of Section 551(l) of the Michigan Nonprofit Corporation Act;
- (d) A transaction from which the volunteer director derived an improper person benefit; or
- (e) An act or omission that is grossly negligent.

For purposes of this Article VI, "volunteer director" means a director who does not receive anything of value from the corporation for serving as a director other than reasonable per diem compensation and reimbursement for actual, reasonable, and necessary expenses incurred by a director in his or her capacity as a director.

Any repeal, modification or adoption of any provision in these Articles of Incorporation inconsistent with this Article VI shall not adversely affect any right or protection of a volunteer director of the corporation existing at the time of such repeal, modification, or adoption.

ARTICLE VIII

LIMITED LIABILITY FOR NON-DIRECTOR VOLUNTEERS

The corporation shall assume the liability for all acts or omissions of a Non-director volunteer of the corporation (a "Non-director Volunteer") occurring on or after the effective date of this Article if all of the following are met:

- (a) The Non-director Volunteer was acting or reasonably believed he or she was acting within the scope of his or her authority.
- (b) The Non-director Volunteer was acting in good faith.

- (c) The Non-director Volunteer's conduct did not amount to gross negligence or willful and wanton misconduct.
- (d) The Non-director Volunteer's conduct was not an intentional tort.
- (e) The Non-director Volunteer's conduct was not a tort arising out of the ownership, maintenance, or use of a motor vehicle for which tort liability may be imposed as provided in MCLA § 500.3135.

For purposes of this Article VII, a "Non-director Volunteer" means an individual, other than a volunteer director performing services for a nonprofit corporation who does not receive compensation or any other type of consideration for the services other than reimbursement for expenses actually incurred.

If the Michigan Nonprofit Corporation Act is amended after this Article has been adopted by the members to authorize corporate action to further eliminate or limit the personal liability of Non-director Volunteers, then the liability of a director Volunteer for the corporation shall be eliminated or limited to the fullest extent permitted by the Nonprofit Corporation Act, as amended.

Any repeal, modification or adoption of any provision in these Articles of Association inconsistent with this Article VII shall not adversely affect any right or protection of a Non-director Volunteer existing at the time of such repeal, modification, or adoption.

ARTICLE IX

EFFECTIVE DATE

The effective date of these Restated Articles of Incorporation is June 18, 2010.

The Restated Articles of Incorporation were duly adopted on June 25, 2010, by the affirmative vote of a majority of the members entitled to vote in accordance with the provisions of Sections 611 and 642 of the Michigan Nonprofit Corporation Act.

WCRC

Dated: June 26, 2010

By: Setriakor Kobla Nyomi
Its: General Secretary

Name of person or organization remitting fees:

MILLER, JOHNSON, SNELL & CUMMISKEY, P.L.C.

Preparer's name and business telephone number:

Kenneth G. Hofman
(616) 831-1721

Annexe 40

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNIFICATION : PARTICIPANTS**Délégations****AFRIQUE*****Afrique du Sud***

Église presbytérienne d'Afrique centrale

Past. Felix Chingota

Past. G. Chirwa

Mme Thandiwe Jumbe

Mme Judith Mkandawire

Église réformée néerlandaise

M. Johann Heinrich Ernst

M. Jacobus Johannes Gerber

Mme Rinel Hugo

Prof. Cornelius Johannes Petrus Niemandt

Mme Annette Potgieter

Prof. Pieter Johannes Strauss

Past. Willie Van der Merwe

Église évangélique presbytérienne en Afrique du Sud

Mme. Valliry Alphosina Masangu

Past. Titus Risimati Mobbie

Église presbytérienne d'Afrique

Past. Mzukisi Faleni

Mme Nondwe Mabandla

Église réformée en Afrique

Past. Victor Vythalingum Pillay

Église congrégationaliste unie d'Afrique australe

Past. Hendric Pillay

Église presbytérienne unifiante en Afrique australe

Past. Jerry Pillay

Mme Ditsebe Marcia Rosina Tleane

Église réformée unifiante en Afrique australe

Past. Motlalentwa Godfrey Betha

Prof. Selaelo Thias Kgatla

Dawid Admill Kuyler

Mary-Anne Plaatjies-van Huffel

Volkskerk van Afrika

Mme. Jennifer Marina Davidson

M. Donald Katts

Angola

Église évangélique congrégationaliste en Angola

Past. Coutinho Maravilhoso Moma

Église évangélique réformée d'Angola

M. Pedro Quinanga

Botswana

Église réformée néerlandaise au Botswana

Past. Dikeme Radikgomo

Burkina Faso

Association des Églises évangéliques réformées du Burkina Faso

Past. Tegwende Leonard Kinda

Cameroun

Église évangélique du Cameroun

Past. Isaac Batome Henga

Église protestante africaine

Past. Jean Paul Bvouoyele

Mme Ida Françoise Heu Bouambo

Église presbytérienne au Cameroun

Past. Festus Ambe Asana

Mme. Mbone Epie Ntuba Beatrice

Past. Ituka Francis Mekumba

Past. Nyansako-ni Nku

Église presbytérienne du Cameroun

M. Georges Yves Ela Ngomo

Mme Hortense Mbengono Mfomo Essomba

Past. Frieda Moutngui Epse Ngi

M. Emmanuel Mve Elemva

Congo (République démocratique du)

Communauté évangélique du Congo

Past. Edi Diantete Marcel Diafuanakana

Communauté presbytérienne du Kasai oriental

Past. Charles Lukumuena Lumuna Biayia

Église du Christ au Congo

Mme Victorine Luse Somba Many

Communauté presbytérienne au Congo

Past. Bope Mikobi

Église du Christ au Congo

Past. Mulumba M. Mukundi

Mme Sabine Mukundi Kabeya

Past. Tshibemba Tshimpaka

Communauté presbytérienne de Kinshasa
Past. Samuel Kabambi Dijinda LukEtats-Unis
Église du Christ au Congo
Mme Monique Misenga Mukuna Ngoie
Communauté presbytérienne du Katanga
Past. Floribert Kabwika Ntanda-Kadisabula

Égypte

Église évangélique d'Égypte, Synode du Nil
Past. Refat Fathy Roman Gergis
Past. Tharwat Fahmy Kades

Éthiopie

Église évangélique éthiopienne Mekane Yesus
Mme Million Terefe Gobena
Past. Wakseyoum Idosa Negari

Ghana

Église évangélique presbytérienne, Ghana
Past. Francis Robert Kwami Amenu
Mme Annie Eunice Amma Anipa
Past. Cyril Fayose
Past. Godwin Kwaku Osiakwa
Église presbytérienne du Ghana
Past. Samuel Ayete-Nyampong
Past. Yaw Frimpong-Manso
Mme Esther Oduraa Ofei-Aboagye
M. Samuel Amoah Opore
Mme Salome Ntobea Twum

Guinée équatoriale

Église réformée presbytérienne de Guinée équatoriale
Mme. Priscila Anguesomo Nsue Nnemka
Past. Manuel Nzoh Asumu Alu

Ile Maurice

Église presbytérienne de Maurice
Past. James Rodney Curpanen
Mme. Natacha Emmanuela Noyan

Ile de La Réunion

Église protestante de La Réunion
M. Simon Rafidison

Kenya

Église réformée d'Afrique orientale

Past. Samson Eturote Akoru

M. Joseph Kipchumba Kigen

Past. Geoffrey Kiptanui Songok

Église presbytérienne d'Afrique orientale

Past. Festus Kaburu Gitonga

Past. Eustace Kabui

M. Thomas Leremore

Mme. Veronica Njoki Muchiri

Lesotho

Église évangélique du Lesotho

Past. John Rapelang Mokhahlane

Madagascar

Église de Jésus Christ à Madagascar (FJKM)

Mme Iveline Lalanirina Ramahefarivo

Past. Laurent William Ramambason

Mme. Diamondra Ramambason

Mme. Zoe Ramisarivelo

M. Josoa Randrianaly

Past. Lala Haja Rasendrasahina

Mme Ando Stephanie Ratsimba

Malawi

Église presbytérienne d'Afrique centrale, Synode de Nkhoma

Past. Davidson Chifungo

Past. Chatha Eneya James Mmeangaambe

Maroc

Église évangélique au Maroc

Mme Anne-Marie Teeuwissen

Mozambique

Église évangélique du Christ au Mozambique

Past. Amina Manuel

Past. Constantino Mugema

Église presbytérienne du Mozambique

M. Sansao Mahalambe

Past. Jose Tovela Junior

Mme Crestina Mause Tseco

Nigeria

Église du Christ du Soudan parmi les Tiv (NKST)

Past. John Iornenge

Église chrétienne réformée du Nigeria

Juge Joel Filibus Agya

Past. Joseph Unum Ajaver

M. Kefas Solomon Akundo

Past. Istifanus Bala Bahago

Past. Bulus Adama Gani

Past. Yakubu Ishaya Tsojon

Église évangélique réformée du Christ

Past. Adamu Akyala

M. Angbas Katsa Isuwa

Mme. Deborah Jonga

Église presbytérienne du Nigeria

Past. Mercy Akpama

Dr. Mfon Edyang-Ekpa

Dr. Benebo Fubara-Manuel

Past. Ukpai Agwu Kalu

Past. Ubon Bassey Usung

Église réformée du Christ du Nigeria

Past. Elisha Eyab

Past. Adamu Manasseh Musa

Mme. Jemimah Manasseh Musa

Past. Ji Yakubu Risae

Mme. Betty Ayesukwe

Église unie du Christ du Nigeria (HEKAN)

Past. Emmanuel N. Dziggau

Mme. Roda Hananiya Hananiya

Ouganda

Église réformée presbytérienne en Ouganda

Mme Catherine Bayogera

Prof. Sams Sendawula Kironde-Kigozi

Past. Joseph Willkins Musiitwa

Past. Wilberforce Musisi Nagware Wabulo

Rwanda

Église presbytérienne au Rwanda

Past. Nagaju Muke

Past. Elisée Musemakweli

Sénégal

Église protestante du Sénégal

Mme Linda Ebot

Soudan

Église africaine de l'intérieur au Soudan (AIC)

Evêque Angbada John Kongi

M. Charles Jongo Manuel

Swaziland

Église réformée au Swaziland

M. Arnau van Wyngaard

Togo

Église évangélique presbytérienne du Togo

Past. Agbenoxevi Mawuli Awanyoh

Past. Komla Edoh Degbovi

Zambie

Église presbytérienne d'Afrique centrale, Synode de Zambie

Past. Llyod Ng'ambi

Église réformée en Zambie

Mme. Sebbah Mbewe

Past. Moses Lucas Mwale

Église unie de Zambie

M. Kasumpa Bornwell Chishimba

Past. Chrispin Mbalazi

Mme Chilongo Mwenya

Past. Rosemary Wazipila Nachilembe

Église presbytérienne unifiante en Afrique australe

Past. Christopher Mkandawire

Zimbabwe

Église presbytérienne d'Afrique centrale, Synode d'Harare

Past. Aston Galanti

Past. Joseph Juma

Église réformée au Zimbabwe

Mme. Margret Chomutiri

Past. Chomutiri

Past. Chimbiso Mufumhi

Past. Christopher Muni

ASIE

Bangladesh

Église du Bangladesh

Mme. Janet Sarker

Evêque Paul Shishir Sarker

Église évangélique réformée au Bangladesh

Past. Parkhum Lushai

Past. Zothansang Lushai

Chine

Conseil chrétien de Chine

Past. Ying Gao

Conseil de Hong Kong de l'Église du Christ en Chine

Mme Wai Yee, Winnie Ma

Past. Shing Yit So

Corée du Sud

Église presbytérienne en Corée (PCK)

Past. Hyun Ju Bae

Dr. Ji-Yeon Hong

Past. Gyoung-Ho Jeong

Past. Kyung In Kim

M. Dae Won Kim

M. Myung Han Kim

M. Hyung Kyoo Lee

Past. Dal Ig Son

Past. Sung Bihn Yim

Église presbytérienne en République de Corée (PROK)

Mme Yu-Mi Bae

Past. Tae-Jin Bae

Past. Yong-Kyu Kang

Past. Dae-hyun Lee

M. Young-Ja Song

Inde

Église de l'Inde du Sud

Dr. Bennet Abraham

Past. Christopher Solomon Avulamanda

Evêque Joseph Lawrence Barthalomeu

Past. Linn Gann

Evêque Devakadasham Gnanasigamony

Past. Samuel Prakash Isaac

Mme. Soumini Jayan Samuel

M. Philip Modayil Mani

Mme. Rashmi Rekha Senapati

M. Sudipta Singh

Église évangélique du Maraland

Past. Paithachho Riabi

Église presbytérienne de l'Inde

Past. Stephen Chinzathang

M. Bolstarly Dkhar
Past. Laldawngliana Fanai
Past. Maksimal Jones Hynniewta
Past. Newin Mitchael Iangrai
Past. Iosterwell Iawphniaw
Past. Lalhmangaiha
Past. Subha Singh Majaw

Indonésie

Église chrétienne du centre de Sulawesi

Past. Tony Tampake

Église chrétienne à Luwuk Banggai

Past. Ariaty Walalangi

Église chrétienne de Sulawesi du Sud

Past. Atok Saramang

Mme Irfany Jedida Sopamena

Église chrétienne de Sumba

Past. Naftali Djoru

M. Petrus Pandanga

Églises chrétiennes de Sumatra du Sud

M. D'Karlo Purba

Églises chrétiennes de Java

Past. Retno Ratih Suryaning Handayani

Past. Kadarmanto Hardjowasito

Église chrétienne évangélique de Bolaang Mongondow

Past. Christina Raintama Pangulimang

Église chrétienne évangélique de Minahasa

M. Billy Lombok

Past. Reinhard Rumengan

Mme. Olga Singkoh

Past. Roy Tamaweol

Église de Toraja Mamasa

M. Obed Nego Depparinding

M. Libersin Saragih Allgan

Mme. Ruth Meymah Sinaga

M. Yohanis Tandung

Mme. Hermin Victor Buntukaraeng

Église chrétienne évangélique de Papouasie

M. Boas Leonard Duwiri

Past. Karel Philemon Erari

Past. Jemima Jacoba Krey

M. Arius Jhon Mebri

Past. Alberth Yoku

Église évangélique de Kalimantan

Past. Wardinan Lidim

- Past. Prapatriotis Oedoy
 Église chrétienne d'Indonésie
 Mme Yael Eka Hadiputeri
 Past. Arliyanus Larosa
 Past. Lindawati Mismanto
 Past. Lazarus Hendro Purwanto
 Past. Mungki Aditya Sasmita
 Past. Kuntadi Sumadikarya
 Église protestante à Karo Batak
 Past. Jenny Eva Karosekali
 Past. Jadiaman Peranginangin
 Église protestante en Indonésie
 Past. Samuel Benyamin Hakh
 M. Grigorio Samusamu
 Mme Meiske Soedjadi-Karamoy
 Église protestante en Indonésie occidentale
 Prof. John Edward Harly Jacob FoEh
 Past. Chatarina Paulina Kaloh
 Église protestante évangélique à Timor
 Past. Ebenhaizer Imanuel Nuban Timo
 Past. Aleida Salean-Sola
 Église Toraja
 Mme. Jeanny Maria Fatimah
 Past. Arsiati Sipa' Kabangnga
 M. Alexander Palinggi
 Past. Indu' Yohanis Panggalo
 Daniel Sampepajung
 Past. Yusuf Paliling Marthen Tayang

Japon

- Église du Christ au Japon
 Past. Makito Hatta
 Mme Prof. Junko Kikuchi
 Église chrétienne coréenne au Japon
 Past. Soo-Kil Park

Malaisie

- Église chrétienne en Malaisie
 M. Cheh Liang Mok

Myanmar

- Église chrétienne réformée à Myanmar
 Past. Chan Thleng
 Église évangélique presbytérienne de Myanmar
 Past. Robert Thawm Lui

Église presbytérienne indépendante de Myanmar

Past. Pa Sang

Église évangélique de Mara

Past. L.B. Siama

Église presbytérienne de Myanmar

Past. Lal Engzau

Mme Lal Sangi

Église presbytérienne réformée de Myanmar

Mme Lai Pui

Past. Tial Hlei Thanga

Pakistan

Église du Pakistan

Mme. Mussarat Mehnaz

Past. Samuel Pervez

Église presbytérienne du Pakistan

Past. Kamil Maqsood

Philippines

Église chrétienne réformée aux Philippines

Mme Mona Teresa A. Sanchez

Église unie du Christ aux Philippines

Evêque Eliezer Pascua

Mme. Mary Ann Udtohan

Singapour

Église presbytérienne à Singapour

Past. May Tan

Past. Leonard Wee

Sri Lanka

Église chrétienne réformée à Sri Lanka

Past. Charles Norton Jansz

Mme. Crystelle Van Dort

Presbytère de Lanka

Mme Rufina Niroshi Palliyaguruge

Past. Kumbukage Piyadasa

Thaïlande

Église du Christ en Thaïlande

Past. Michael David Fucella

Taiwan

Église presbytérienne à Taiwan

Past. Te-Chien Chang
Past. Yang-en Cheng
Mme Yueh-Wen Lu
Dr. Shu-Ying Shih
M. Ek-hong Sia

Vietnam

Église presbytérienne du Vietnam
Past. Bao Xuan Nguyen

CARAÏBE

Cuba

Église presbytérienne réformée à Cuba
Past. Dora Ester Arce-Valentin
Past. Francisco Vicente Marrero-Gutierrez

Guyana

Église presbytérienne au Guyana
Mme Krysta Bisnauth
Presbytère du Guyana
Mme Charlotte Christine Halley
Past. James Rotri Sampson
Union congrégationaliste du Guyana
M. Marlon Fraser
Past. Winifred Victorine Samuels

La Grenade

Église presbytérienne à La Grenade
Mme Doniecia Madonna Ganness
Past. Raphael Osbert James

Jamaïque

Église unie de la Jamaïque et des Iles Caïman
Past. Collin I. Cowan
Past. Yvette Maud Noble Bloomfield

Trinité et Tobago

Église presbytérienne à La Trinité et à Tobago
Mme. Evangelene Bhagan
Past. Elvis Elahie

EUROPE

Allemagne

Église de Lippe

Past. Christoph Bendix Balke

Mme Claudia Hildegard Ostarek

Fédération réformée (Ref. Bund)

Past. Peter Bukowski

Mme Verena Jana Hoff

Mme Martina Wasserloos-Strunk

Prof. Friedrich Gerhard Martin Weinrich

Église évangélique réformée

Past. Frauke Birgit Laaser

M. Johann Weusmann

Autriche

Église évangélique de la Confession helvétique en Autriche

Past. Thomas Hennefeld

Mme Irmgard Langer

Belgique

Église protestante unie de Belgique

M. Guy Liagre

Bulgarie

Union des Église évangéliques congrégationalistes en Bulgarie

Past. Danail Petrov Ignatov

Past. Nikolov Blagovest Nikolov

Croatie

Église chrétienne réformée (calviniste) en Croatie

Past. Eric Titus

Danemark

Église réformée du Danemark

Past. Axel Bargheer

Past. Sabine Hofmeister

Espagne

Église évangélique espagnole

Mme. Lidia Castell Valldosera

Past. Israel Flores Olmos

France

Église réformée de France

M. Roger-Michel Bory

Past. Didier Couzet

Past. Dina Iloniaina Rajohns

Église protestante réformée d'Alsace et de Lorraine

M. Jean-Gustave Hentz

Grèce

Église évangélique grecque

Past. Dimitrios Boukis

Mme. Angela Meletiadis

Hongrie

Église réformée en Hongrie

Evêque Gusztav Bolcskei

Past. Zsuzsanna Palfi

Past. Daniel Peterdi

Mme Zsanett Sütő

Past. Kadar Zsolt

Irlande

Église presbytérienne d'Irlande

Past. Cheryl (Aadeen) Meban

Past. Lorraine Ritchie

Mme. Kathryn Viner

Italie

Église évangélique vaudoise

Past. Claudio Pasquet

Mme Sara Rivoira

Lettonie

Église réformée en Lettonie

Past. Juris Calitis

Lituanie

Église évangélique réformée en Lituanie

Mme. Renata Emilija Bareikiene

Past. Rimas Mikalauskas

Luxembourg

Église protestante réformée du Grand-duché de Luxembourg

Past. Karl Georg Marhoffer

Pays-Bas

Alliance d'Églises évangéliques libres aux Pays-Bas

Past. Eduard Van den Berg

Église protestante aux Pays-Bas

Past. Susanne Freytag

Dr. Grietje (Margriet) Gosker

Mme Marloes Keller

Past. Everhardus Overeem

Past. Arjan Plaisier

Past. Bastiaan Plaisier

M. Jacobus Maarten van't Kruis

Past. Peter Verhoeff

Mme Heleen Zorgdrager

Frères de la Remonstrance

Past. Lense Johannes Lijzen

Pologne

Église évangélique réformée en Pologne

Evêque Marek Izdebski

M. Lukasz Pawel Skurczynski

Portugal

Église évangélique presbytérienne du Portugal

M. Joao de Matos

Past. David Valente

République tchèque

Église évangélique des Frères tchèques

Mme Pavlina Buzková

M. Pavel Ruml

Roumanie

Église réformée en Roumanie (Oradea)

M. Janos Antal

Evêque István Csury

Église réformée en Roumanie (Cluj)

Past. Tibor Kiss

Royaume Uni

Église libre unie d'Écosse

Past. Ian Andrew Boa

Église d'Écosse

Past. Alan D. Falconer

Past. Alexander Horsburgh

Past. Sheilagh M. Kesting

M. Iain McLarty
Past. Lindsay Schluter
Église presbytérienne du Pays de Galles
Past. Nan Powell-Davies
Past. Huw Powell-Davies
Union des indépendants gallois
M. Thomas Hefin Jones
Past. Geraint Tudur
Église réformée unie
M. James Breslin
Mme Karen Campbell
Past. Richard Mortimer
M. Simon Peters
Past. Jane Rowell

Serbie

Église chrétienne réformée en Serbie
Evêque Istvan Csete-Szemesi

Slovaquie

Église chrétienne réformée en Slovaquie
Past. Marian Hamari

Suède

Église de la Convention missionnaire de Suède
Dr. Gunilla Gunner
Dr. Pieter Holtrop

Suisse

Fédération des Églises protestantes de Suisse
Mme Silvianna Bürki
Mme Verena Enzler-Hegner
Past. Ernst Matthias Rüschi
Past. Jean-Michel Sordet
Past. Thomas Wipf

Ukraine

Église réformée en Ukraine transcarpathique
Evêque Sandor Zan Fabian

AMÉRIQUE LATINE

Argentine

Églises réformées en Argentine
Mme. Gabriela Mulder
Past. Gerardo Carlos Cristian Oberman

Église évangélique du Rio de la Plata, Argentine
Past. Juan Abelardo Schvindt

Brésil

Églises évangéliques réformées au Brésil
Past. Joao de Geus Los

Église presbytérienne indépendante du Brésil
Past. Alex Sandro dos Santos
Past. Clayton Leal da Silva
Past. Assir Pereira
Past. Eleni Rodrigues Mender Rangel

Église presbytérienne unie du Brésil
Mme Magda Cristina Jarussi
Past. Enoc Teixeira Wenceslau

Colombie

Église presbytérienne de Colombie
Past. Vilma Isabel Yanez Ogaza

Costa Rica

Église évangélique presbytérienne du Costa Rica
Past. José Francisco Huertas Rodríguez

Guatemala

Église évangélique nationale presbytérienne du Guatemala
Mme Mirna Elizabeth Cifuentes de Sanchez
M. Milton Uvaldino Garcia Meza
Past. Benjamin Yac Poz

Mexique

Église presbytérienne nationale du Mexique
Past. Samuel Trinidad Bartolo

République dominicaine

Église chrétienne réformée en République dominicaine
M. Hector Benjamin Olea Cordero
Past. Jose Manuel Gutierrez

Église évangélique dominicaine
Past. Nelson Gustavo Rodriguez Andujar

Salvador

Église réformée calviniste du Salvador
Past. Santiago Alfredo Flores Amaya
Mme Ana Margarita Mejia Arevalo

Uruguay

Église évangélique vaudoise du Rio de la Plata

M. Jorge Roland

Past. Carola Ruth Tron Urban

Venezuela

Église presbytérienne du Venezuela

Past. Loida Maria Gaffaro de Valera

Past. Elisa Esther Munoz de Bulmes

MOYEN ORIENT

Liban

Union évangélique nationale du Liban

Mme. Leila Al Saleeby

Synode évangélique national de Syrie et du Liban

Past. Najla Kassab

M. Arfan Jarjour

Union des Églises évangéliques arméniennes au Proche-Orient

Mme Shaka Koujryan

Past. Raffi Messerlian

Iran

Église évangélique d'Iran

Past. Hendrik Shanazari

AMÉRIQUE DU NORD

Canada

Église chrétienne réformée en Amérique du Nord

Past. Bruce G. Adema

Mme Louisa Bruinsma

Past. William T. Koopmans

Église presbytérienne au Canada

Past. Robert Neil Faris

Past. Mary Fontaine

Past. Stephen Kendall

Past. Cheol Soon Park

Église réformée en Amérique

Mme. Christina Labbe

Église unie du Canada

M. Allan Buckingham

Mme E. Lori Crocker

M. Moses Kanhai

Past. Catherine Faith MacLean

Past. William James Thomas
M. Vic Wiebe

États Unis

Église chrétienne réformée en Amérique du Nord

Past. Gerard L. Dykstra
Mme Kate Kooyman
Mme Carol Rottman

Église presbytérienne du Cumberland en Amérique

Past. G. Lynne Herring
Robert D. Rush
Mme. Laurie Sharpe

Église évangélique presbytérienne

Past. James McGuire

Église réformée hongroise en Amérique

Past. Attila Kocsis
Past. Sandor Szabo
Past. Ferenc Varga

Église évangélique réformée lithuanienne

Diac. Erika Brooks

Église presbytérienne aux États Unis

Past. B. Hunter Farrell
Past. Lemuel Garcia-Arroyo
Past. Alice Hageman
Mme Rachel Medema
Past. Gradye Parsons
Past. Neal Presa
Past. Bruce Reyes Chow
Past. Marsha Snulligan-Haney
M. Aaron Stauffer
Past. Robina Marie Winbush

Église réformée en Amérique

Past. Jessica Bratt
Past. Wesley Granberg-Michaelson
Past. En Young Kim
Past. Donald Poest
Past. James Seawood

Église unie du Christ

Past. Geoffrey A. Black
Past. Sheldon Culver
Past. Susan E. Davies
Dr. Eleazar Fernandez
M. De Sorrow Golden
Mme Edith Rasell
Past. Lydia Veliko

PACIFIQUE***Australie***

Églises chrétiennes réformées d'Australie

Past. Hendrik De Waard

Église unifiante en Australie

Past. Terence Corkin

Past. Kerry Enright

Mme Robyn Ellen Goodwin

Prof. Ian James Mitchell Haire

Past. Alistair Macrae

Past. Charity Nompumelelo Majiza

Kiribati

Église protestante de Kiribati

Past. Bureieta Karaiti

Past. Temoua Torom

Polynésie française

Église protestante ma'ohi

Past. Ariipeu Arthur Faua

Mme Gerida Pahio ep. Taiarui

Niue

Église de Niue

Mme. Janice Rida Jackson

Past. Hawea Albert Reed Jackson

Nouvelle-Calédonie

Église évangélique en Nouvelle-Calédonie et aux Îles Loyauté

Past. Calvin Wandawa Eurimindia

Nouvelle-Zélande

Église presbytérienne d'Aotearoa Nouvelle-Zélande

Past. Jason Goroncy

Past. Bruce Hamill

Samoa américaines

Église congrégationaliste des Samoa américaines

Mme. Faaipoipoga Tialavea

Past. Samuel (Sr.) Tialavea

Samoa

Église chrétienne congrégationaliste à Samoa

Past. Iutisone Salevo

Mme Ruta Sefo
Past. Esekielu Situfu Tanielu

Tuvalu

Église chrétienne de Tuvalu
Past. Tofinga Falani
Mme. Tangira Tofiga

Vanuatu

Église presbytérienne de Vanuatu
Past. Allen Nafuki

DÉLÉGUÉS DES MEMBRES ASSOCIÉS ET AFFILIÉS

Conseil consultatif œcuménique des Disciples

Past. Cathy Hubbard
Mme Laura Jennison Reed
Prof. David Michael Thompson
Past. Sharon Watkins
Dr. Robert Welsh
M. Newell Williams

Institut international réformé de théologie (IRTI)

Prof. Martien Everhardus Brinkman
M. Eduardus Van der Borght

OBSERVATEURS OECUMÉNIQUES

Communion consultative anglicane

Past. Alyson Barnett-Cowan

Catholicosat arménien de Cilicie (Église orthodoxe arménienne)

Evêque Anoushavan Tanielian

Pain pour le Prochain

M. Beat Dietschy

(CANACOM) Conseil Caraïbe et Amérique du Nord pour la mission

Past. Karen Herbst-Kim

Christian Churches Together in the USA

M. Richard Hamm

(CWM) Conseil pour la mission mondiale

Past. Desmond Peter Vander Water

Evangelisches Missionswerk in Deutschland (EMW)

Past. Christoph Andreas Dieter Anders

Fondation pour l'Aide au Protestantisme Réformé (FAP)

Mme Silvia Leonor Adoue Renfer

Conférence générale des Adventistes du Septième-Jour

M. John Graz

- Conseil international des Églises communautaires
Past. Herman Harmelink III
- Fédération luthérienne mondiale
Mme Kathryn Johnson
Past. Ishmael Noko
Past. Fred Opalinski
- Conférence mennonite mondiale
M. Larry Miller
- Organisation des Églises d'institution africaine (OAIC)
Past. Nicta Lubaale Makiika
- Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens
P. Gregory Fairbanks
- Vereinte Evangelische Mission (VEM)
Past. Jutta Beldermann
- Conférence des évêques catholiques aux États-Unis
Mgr Patrick Cooney
Mgr Walter Hurley
- Conseil œcuménique des Églises
M. Doug Chial
Past. Olav Fykse Tveit

ÉCOLE MONDIALE DE THÉOLOGIE

Corps enseignant

- Prof. Peter Wyatt (Doyen)
Annette Mosher (Doyen étudiants)
Ofelia Ortega (Aumônier)
Prof. Martin Avila
Prof. Anna Case Winters
Benebo Furbara
Prof. Nelly van Doorn-Harder
M. Douwe Visser
M. Henry Wilson
Prof. Hans de Wit

Étudiants

- Mme Barbara Amon Betschart
Lyle Bierma
Mme Lydia Matei Chemei
M. James Edward Church
M. Richard Arthur Davis
Mme Maria Wilhelmina de Reuver
M. Teferi Hundessa Dinka
M. Martin Engels
M. Steve Gaspersz

Past. Endre Iszlai
Mme Eun ha Kim
Past. Carlos A. Lara-Gabb
Mme Joo An Lee
Mme Yesie Irawan Lie
Past. Alamatinga Sio Lusama
M. Balazs David Magyar
Mme Nadia Marais
Mme Joan Masterton
Mme Wezzie Mtonga
Mme. Greta Nania
M. Roelof Johannes Nel
Past. Elijah Oko Obinna
Past. John Olakunle Ojo
Belay Guta Olam
Mme Yolanda Pantou
M. Yohanes Parihala
Mme. Rada Pejic-Sremac
Mme Lal Hlim Puii
Past. Brigitte Rabarijaona
Mme Satnarine Ramnath
Mme Theresa Rieder
Mme. Merve Elisabeth Rugenstein-Itona
Mme Izett Sama Hernandez
Past. Sujanna Raj Seelam
M. Srdjan Sremac
M. Matthew David Stone
Mme Aiko Widhidana Sumichan
M. Muthuraj Swamy
Past. Natan Togau
Mme Nayeli Sosanim Vazquez Valencia
Mme Lucy Wambui Waweru
Mme Janine Merle Williams
M. Jeong Woon
Mme Marije Zeldenrijk

INVITÉS

Église chrétienne réformée en Amérique du Nord
Mme Susan van Houten
Centre international réformé John Knox (Genève)
M. Cyril Ritchie
Église presbytérienne aux États-Unis
Mme Jane Douglass
Église unie du Christ

Past. Yvonne Delk
 Église réformée unifiante en Afrique australe
 Prof. Allan Boesak
 Alliance réformée mondiale (ARM)
 Mme. Akpene Nyomi
 M. Xoeseko Nyomi

MEMBRES DU GROUPE MIXTE DE TRAVAIL

Peter Borgdorff (Président du REC)
 Past. Clifton Kirkpatrick (Président de l'ARM)
 Past. Setri Nyomi (Secrétaire général de l'ARM)
 Dr. Richard van Houten (Secrétaire général REC)
 Dr. Kobus Gerber (Afrique du Sud)
 Dr. Margriet Gosker (Pays-Bas)
 Past. Stephen Kendall (Canada)
 Past. Ery Hutabarat (Indonésie)
 Past. Victor Pillay (Afrique du Sud)
 Past. Salome Twum (Ghana)

OBSERVATEURS, ÉGLISES NON MEMBRES

Église évangélique de Bade
 Past. Christopher Glimpel
 Église évangélique de Rhénanie
 Oberkirchenrätin Barbara Rudolph
 Église évangélique de Berlin-Brandebourg, Silésie et Haute Lusace
 Dr. Björn Karl Theodor Rugenstein
 Église évangélique de Westphalie
 Mme Beate Hessler
 Oberkirchenrat Ulrich Möller
 Faith Alive Christian Resources
 Past. Leonard Vander Zee
 Global Evangelical Church
 Past. Samuel Dickson Kofi Dumevi
 International Peacemaking Church of Christ
 M. Jude Mukendi Kabongo
 Knox College
 Past. Dorcas Gordon
 Netherdutch Reformed Church of Africa (NHKA)
 Past. Etienne Gerhard Fourie
 Past. D.J.C. van Wyk
 Église protestante de Hesse-Nassau
 Mme. Provost Karin Held

Église chrétienne réformée (calviniste) en Croatie

Past. Kopácsi Kettős János

Communauté réformée du Congo

Evêque Bethuel Lutete Tunga Mpezo Nsezi Mpanda

Evêque Jean-Paul Mbuku Lukwala Masengomokene

Église nationale presbytérienne d'Irak

Past. Haitham Akram Afram Jazrawi

Union d'Églises évangéliques dans l'Église évangélique d'Allemagne

Superintendentin Annette Maria Elisabeth Kurschus

Weslyan Reform Church

Past. Ishaku Aijbauka Bitrus

Association mondiale des Églises chrétiennes taïwanaises (WATCC)

Ai-Lan Wang

MEMBRES DU PRÉCÉDENT COMITÉ EXÉCUTIF PRÉSENTS ET NON DÉLÉGUÉS

M. Helis Hernan Barraza Diaz

M. Peter Borgdorff

Mme. Judith Elaine Fisher

Past. Henriette Hutabarat-Lebang

M. Winston Kawale

Past. Clifton Kirkpatrick

Past. Gottfried Wilhelm Locher

Past. Ofelia Ortega Suarez

Past. Lilia Rafalimanana

PROCÈS-VERBAL OFFICIEL

Mme Carol Veldman Rudie

ORATEURS/ORATRICES PRINCIPAUX

Orateurs (premiers discours principaux)

Past. Sabine Dressler-Kromminga

Mme. Ruth Padilla DeBorst

Past. Park Seong-Won

Mme J. Ayana McCalman

Past. Sharon Watkins (modératrice)

Orateur (deuxième discours principal)

M. Richard Twiss

SECRETARIAT**REC**

Richard Van Houten
Mme Joy Lee

Secrétaire général
Assistante administrative

ARM

Past. Setri Nyomi

Secrétaire général

Mme Elisabeth Henriette Den Hollander

Secrétaire exécutive Mission

Mme Kristine Greenaway

Secrétaire exécutive Communication

Mme Maureen O'Brien

Secrétaire exécutive Finances

Past. Patricia Sheerattan-Bisnauth

Secrétaire exécutive Renouveau de
l'Église, Justice et Partenariat

Past. Douwe Visser

Secrétaire exécutif Théologie et
engagement œcuménique

Mme Penelope Blachut

Assistante administrative

Personnel coopté

Past. Jeanette Beagley-Koolhaas

M. Gilbert Beaume

M. James Boldenow

M. Theo Buss

Past. Claire Chimelli

M. Tony Coates

Mme. Elisabeth-Donata Coleman

Mme Stephanie DeWeerd

M. Setriakor Dzivenu

Past. Chris Ferguson

Mme. Laura Gattinoni

M. David Goodman

Mme Patricia Isabel Groeting

Mme. Ana Guarnerio

Prof. Darrell Guder

M. William Hagarty

Past. John Hulst

Mme. Nelvina Ilbrink

Mme Manuela Bettina Johannsen-Wille

Past. Karla Ann Koll

Past. Anani Kuadjovi-Ayedewou

Mme Ying Wai (Yvette) Lau

Past. Hartmut Lucke

M. John Mambu

Past. Joseph Obiri Yeboah Mante
M. Ed Miller
M. Kevin Morales
Mme. Margaret Wanjiku Mukuna
Mme Elizabeth Nash
Mme Joy Noble
Mme Maria Helena Nyberg
M. Ramon Perez
M. Hefry Falimanana Rakotoarijao
M. Donald Reasoner
Past. John Rozeboom
Mme Carol Rudie
Mme Mercy Rumengan
Mme. Renate Elisabeth Sbeghen
M. Renato Sicoli
M. David Sidebotham
Mme Myriam Marcela Sintado
Past. Carlos Alberto Sintado
Past. Eriberto Soto
Mme Carol Speiring
Mme Jane Stranz
Mme Suanne Sweetman
Mme Jillian Claire Tabart
Past. Arie Van Eek
Mme. Elizabeth Visinand
Mme. Antoinette Visser-Berkouwer
Mme. Annette von Lerber
Mme Bethany Vrieland
Past. Louis Wagenveld
M. Duncan Wilson
M. Stephen Woerner
Past. Philip Woods
Mme Claudia Wrogg
Past. Cornelio German Zijlstra
Past. Henry Zwaanstra

Consultants

Past. David Baak
Past. Bridget Ben-Naimah
M. Ed Bianchi
Past. Paulette Brown
Past. Cynthia Holder Rich
Mme. Nancy Mugure Kabue
M. Samuel Njuguna Kabue
Past. Dong Sung Kim

Puleng Lenka-Bula
Past. James C. Lont
Stephens Lytch
Prof. Maake Jonathan Masango
Mme Jennifer Ayana McCalman
Fulata Moyo
Past. Japhet Ndhlovu
Past. Seong-Won Park
M. Philip Vinod Peacock
Past. Michael Peters
M. Levi Rickert
Mme Beth Swagman
Mme Carolyn Thompson
M. Harm van Wijnen
M. Jonathan Vandenberg
M. Petersherln Vander Meulen

Stewards

Mme Zsofia Abraham, Hongrie
Mme Kendra Lorie Gail Allen, États-Unis
Mme Godiva Lucille Amenu, Ghana
M. Tyson B. Babayco, États-Unis
Mme Devin Berry, États-Unis
M. Richard Browne, UK
Mme Elis Calado Hungaro, Brazil
M. Eunsub Cho, États-Unis
M. Henry W.S. Coates, États-Unis
Mme Kelly Colwell, États-Unis
Mme Carissa De Young, États-Unis
M. Anthony Elenbaas, États-Unis
M.Kaoma Randolph Fernandes, Guyana
M. David AK Gonuh, Royaume-Uni
Mme Ursina Elisabeth Hardegger, Suisse
Mme Andrunie Harris, Guyana
M. Thomas Ernst Heim, Suisse
M. Michael Heller, États-Unis
M. Eduardo Rodolfo Hernandez Moreira, Uruguay
M. Mark Hofman, États-Unis
M. Naphtali Itona, Suisse
M. Wiroon Jitpraneechai, Thaïlande
Mme Sheryl Johnson, Canada
M. Bineati Kabokia, Kiribati
M. Zydrunas Kamarauskas, Lituanie
Mme Leshia Knopf, Canada
M. Jan Korevaar, Canada

Mme Jayeon Lee, Corée du Sud
Mme Maria Jane McDaid, Royaume-Uni
M. Keiichi Nagai Japon
Mme Mariann Fruzsina Nagy, Hongrie
Mme Jillian Neilson, Royaume-Uni
Mme Vanessa Persenaire, Etats-Unis
Mme Megan E. Puckett, Etats-Unis
Mme Ihoby Rakotomalala, Etats-Unis
Mme Gabija Ramšaitė, Lituanie
Mme Sarah Ross, Etats-Unis
Mme Debora Rachelina Stefani Simanjuntak, Indonésie
Mme Donalda Sinkute, Lituanie
Mme Eden Thangi, Etats-Unis
Mme Rini Lalrinmawii Tochhawng, Inde
Mme Aleena Maari Gina Toplak, Allemagne
Mme Femke Visser, Pays-Bas
Mme Lydia Wiles, Etats-Unis
Mme Kimberlee Louise Woutersz, Sri Lanka
Mme Ya-Chi Yang, Taiwan
Mme Valerie Ziegler, Canada

Équipe culturelle

Mme Alison Adam
Past. Nicqi Ashwood
Emily Brink
Past. Sabine Dressler-Kromminga
M. Christopher Kingdom-Grier
Past. Christina Mandang
Joel Navarro
Past. John Witvliet

Annexe 41

MEMBRES DU BUREAU ET DU COMITÉ EXÉCUTIF, 2010-2017**Président**

Pasteur Jerry Pillay, Église presbytérienne unifiante en Afrique australe – Président de la Communion d'Églises réformées en Afrique (un nouveau président de cette Communion sera élu en 2011)

Vice-présidents/Modérateurs

M. Helis Hernán Barraza Díaz, Église presbytérienne de Colombie

Mme Yueh-Wen Lu, Église presbytérienne à Taiwan

Pasteure Yvette Noble Bloomfield, Église unie à la Jamaïque et aux Îles Caïman

Pasteur Bastiaan Plaisier, Église protestante aux Pays-Bas

Trésorier

Pasteur Gottfried Wilhelm Locher, Fédération des Églises protestantes de Suisse

Modérateurs du Bureau pour la Justice et le Partenariat

M. Helis Hernán Barraza Díaz, Église presbytérienne de Colombie

Mme Yueh-Wen Lu, Église presbytérienne à Taiwan

Modérateur du Bureau pour la Théologie, la Mission et la Communion

Pasteur Bastiaan Plaisier, Église protestante aux Pays-Bas

Modératrice pour le Bureau de la Communication

Pasteure Yvette Noble Bloomfield, Église unie à la Jamaïque et aux Îles Caïman

Modérateur du Bureau des Finances

Pasteur Gottfried Wilhelm Locher, Fédération des Églises protestantes de Suisse

Membres

Évêque Gusztáv Bölcskei, Église réformée en Hongrie – Président de la CMER Europe (un nouveau président sera élu en 2011)

Pasteur Peter Borgdorff, Église chrétienne réformée en Amérique du Nord

M. Allan Buckingham, Église unie du Canada

Pasteur Peter Bukowski, Fédération réformée (Ref. Bund, Allemagne)

Pasteure Mary Fontaine, Église presbytérienne au Canada
M. Kobus Gerber, Église réformée néerlandaise (Afrique du Sud)
Mme Yael Eka Hadiputeri, Église chrétienne indonésienne
Pasteur Hong Chi Hu, Église presbytérienne à Taiwan – Président du Conseil de la région Asie du Nord-est (poste auquel le pasteur Yang-En Cheng, de l'Église presbytérienne à Taiwan, lui succédera en 2011)

Mme Najla Kassab Abousawan, Synode national évangélique de Syrie et du Liban

Pasteur Clifton Kirkpatrick, Église presbytérienne aux États-Unis

Pasteur Clayton Leal da Silva, Église presbytérienne indépendante du Brésil

Pasteur Subha Singh Majaw, Église presbytérienne de l'Inde

Pasteure Cheryl Meban, Église presbytérienne en Irlande

Cheh Liang Mok, Église presbytérienne en Malaisie

Mme Veronica Njoki Muchiri, Église presbytérienne d'Afrique orientale

Pasteur Elisée Musemakweli, Église presbytérienne au Rwanda

Pasteur Allen Nafuki, Église presbytérienne du Vanuatu

Pasteur Gradye Parsons, Église presbytérienne aux États Unis

Pasteur Neal Presa, Église presbytérienne Middlesex (États-Unis) – Président du Conseil de la Région Caraïbe et Amérique du Nord (CANAAC)

Pasteure Carola Tron Urban, Église évangélique vaudoise du Rio de la Plata (Uruguay)

Mme Salome Twum, Église presbytérienne du Ghana

Conseillers

Mme Robyn Ellen Goodwin, Église unifiante en Australie

Pasteur Yong-Kyu Kang, Église presbytérienne en République de Corée

Pasteur William T. Koopmans, Église chrétienne réformée en Amérique du Nord

Annexe 42

**ÉGLISES MEMBRES DE LA COMMUNION MONDIALE
D'ÉGLISES RÉFORMÉES****AFRIQUE*****Afrique du Sud***

Église réformée néerlandaise

Église réformée néerlandaise en Afrique (NGKA)

Église évangélique presbytérienne en Afrique du Sud

Église presbytérienne d'Afrique

Église réformée en Afrique

Église congrégationaliste unie d'Afrique australe

Église presbytérienne unifiante en Afrique australe

Église réformée unifiante en Afrique australe

Volkserk van Afrika

Algérie

Église protestante d'Algérie

Angola

Église évangélique congrégationaliste en Angola

Église évangélique réformée d'Angola

Botswana

Église réformée néerlandaise au Botswana

Burkina Faso

Association des Églises évangéliques réformées du Burkina Faso

Cameroun

Église protestante africaine

Église évangélique du Cameroun

Église presbytérienne au Cameroun

Église presbytérienne du Cameroun

République Centrafricaine

Église protestante du Christ-Roi

Égypte

Église évangélique d'Égypte, Synode du Nil

Congo (République du)

Église évangélique du Congo

Congo (République démocratique du)

Communauté presbytérienne au Congo, Église du Christ au Congo (ECC)

Communauté presbytérienne de Kinshasa, (ECC)

Communauté évangélique au Congo, (ECC)

Communauté presbytérienne réformée en Afrique, (ECC)

Communauté presbytérienne du Kasai oriental, (ECC)

Communauté protestante du Shaba, (ECC)

Communauté réformée des Presbytériens, (ECC)

Guinée équatoriale

Église réformée presbytérienne de Guinée équatoriale

Éthiopie

Église évangélique éthiopienne Mekane Yesus

Ghana

Église évangélique presbytérienne

Église presbytérienne du Ghana

Kenya

Église presbytérienne d'Afrique orientale

Église réformée d'Afrique orientale

Lesotho

Église évangélique du Lesotho

Liberia

Église presbytérienne du Liberia

Madagascar

Église de Jésus Christ à Madagascar

Malawi

Église presbytérienne d'Afrique centrale, Malawi

Église presbytérienne d'Afrique centrale, Synode de Nkhoma

Maurice

Église presbytérienne de l'Île Maurice

Maroc

Église évangélique au Maroc

Mozambique

Église évangélique du Christ au Mozambique

Église presbytérienne du Mozambique
Église réformée au Mozambique
Église unie du Christ au Mozambique

Niger

Église évangélique de la République du Niger

Nigeria

Église chrétienne réformée du Nigeria
Église du Christ du Soudan parmi les Tiv
Église évangélique réformée du Christ
Église presbytérienne du Nigeria
Église réformée du Christ du Nigeria
Église unie du Christ du Nigeria (HEKAN)

Ouganda

Église chrétienne réformée en Afrique orientale

Réunion (La)

Église protestante de La Réunion

Rwanda

Église presbytérienne au Rwanda

Sénégal

Église protestante du Sénégal

Soudan

Église africaine de l'intérieur au Soudan

Église presbytérienne du Soudan

Swaziland

Église réformée du Swaziland

Togo

Église évangélique presbytérienne du Togo

Zambie

Église réformée en Zambie
Église presbytérienne d'Afrique centrale, Synode de Zambie
Église unie de Zambie

Zimbabwe

Église réformée au Zimbabwe

Église presbytérienne d'Afrique centrale, Synode d'Harare

AMÉRIQUE LATINE

Argentine

Église évangélique congrégationaliste
Église évangélique du Rio de la Plata
Église presbytérienne d'Argentine
Églises réformées en Argentine

Brésil

Église évangélique arabe de São Paulo
Églises évangéliques réformées au Brésil
Église presbytérienne indépendante du Brésil
Église presbytérienne unie du Brésil

Bolivie

Église évangélique presbytérienne en Bolivie

Chili

Église évangélique presbytérienne au Chili

Colombie

Église presbytérienne de Colombie

Costa Rica

Église évangélique presbytérienne du Costa Rica

Salvador

Église réformée calviniste du Salvador

Honduras

Église chrétienne réformée du Honduras

Guatemala

Église évangélique nationale presbytérienne du Guatemala

Mexique

Église presbytérienne réformée associée du Mexique
Église presbytérienne nationale du Mexique
Église presbytérienne réformée du Mexique

Uruguay

Église évangélique vaudoise du Rio de la Plata

Venezuela

Église presbytérienne du Venezuela

AMÉRIQUE DU NORD

Canada

Église presbytérienne au Canada

Église unie du Canada

États-Unis

Église chrétienne réformée en Amérique du Nord

Église presbytérienne du Cumberland

Église presbytérienne du Cumberland en Amérique

Église évangélique presbytérienne

Église réformée hongroise en Amérique

Église presbytérienne coréenne en Amérique

Église évangélique réformée lituanienne

Église presbytérienne aux États-Unis

Église réformée en Amérique

Église unie du Christ

ASIE

Bangladesh

Église du Bangladesh

Église évangélique réformée presbytérienne au Bangladesh

Chine

Conseil chrétien de Chine

Conseil de Hong Kong de l'Église du Christ en Chine

Corée du Sud

Église presbytérienne en Corée (Daeshin)

Église presbytérienne en Corée (Hap Dong Chung Tong)

Église presbytérienne de Corée

Église presbytérienne en République de Corée

Inde

Église congrégationaliste de l'Inde (Maraland)

Église de l'Inde du Nord

Église de l'Inde du Sud

Église évangélique du Maraland

Église de Jésus Christ Liram

Église évangélique Mara

Église presbytérienne de l'Inde

Église réformée presbytérienne de l'Inde du Nord-est

Indonésie

Églises chrétiennes de Sumatra du Sud (GKSBS)

Église chrétienne du centre de Sulawesi (GKST)

Église chrétienne au Timor oriental (GKTT)

Églises chrétiennes de Java (GKJ)

Église chrétienne à Luwuk Banggai (GKLB)

Église chrétienne de Sulawesi du Sud (GKSS)

Église chrétienne de Sumba (GKS)

Église chrétienne évangélique à Bolaang Mongondow (GMIBM)

Église chrétienne évangélique à Halmahera (GMIH)

Église chrétienne évangélique Minahasa (GMIM)

Église chrétienne évangélique de Sangihe-Talaud (GMIST)

Église de Toraja Mamasa (GTM)

Église chrétienne de Java oriental (GKJW)

Église évangélique de Kalimantan (GKE)

Église chrétienne évangélique de Papouasie (GKITP)

Église protestante à Karo Batak (GBKP)

Synode de l'Église chrétienne d'Indonésie (GKI)

Église protestante indonésienne à Buol Tolitoli (GPIBT)

Église protestante indonésienne de Donggala (GPID)

Église protestante indonésienne de Gorontalo (GPIG)

Église chrétienne de Pasundan (GKP)

Église chrétienne protestante à Bali (GKPB)

Église protestante en Indonésie occidentale (GPIB)

Église protestante aux Moluques (GPM)

Église protestante en Indonésie (GPI)

Église protestante en Sulawesi du Sud-est (GEPULTRA)

Église protestante évangélique à Timor (GMIT)

Église Toraja (GT)

Japon

Église du Christ au Japon

Église chrétienne coréenne au Japon

Malaisie

Église presbytérienne en Malaisie

Myanmar

Église chrétienne réformée au Myanmar

Église évangélique presbytérienne du Myanmar

Église indépendante presbytérienne du Myanmar

Église presbytérienne du Myanmar

Église réformée presbytérienne du Myanmar

Pakistan

Église du Pakistan

Église presbytérienne du Pakistan

Philippines

Église chrétienne réformée aux Philippines

Église unie du Christ aux Philippines

Église évangélique unie du Christ

Singapour

Église presbytérienne à Singapour

Sri Lanka

Église réformée néerlandaise à Sri Lanka

Presbytère de Lanka

Taiwan

Église presbytérienne à Taiwan

Thaïlande

Église du Christ en Thaïlande

Vietnam

Église presbytérienne du Vietnam

CARAÏBE

Cuba

Église presbytérienne réformée à Cuba

Grenade

Église presbytérienne à La Grenade

Guyana

Union congrégationaliste du Guyana

Église presbytérienne au Guyana

Presbytère du Guyana

Jamaïque

Église unie de la Jamaïque et des Îles Caïman

République dominicaine

Église chrétienne réformée en République dominicaine

Église évangélique dominicaine

Trinidad et Tobago

Église presbytérienne à Trinidad et Tobago

EUROPE

Allemagne

Église de Lippe

Église évangélique réformée

Fédération réformée (Ref. Bund)

Autriche

Église évangélique de la Confession helvétique en Autriche

Belgique

Église protestante unie de Belgique

Bulgarie

Union des Églises évangéliques congrégationalistes en Bulgarie

Croatie

Église chrétienne réformée en Croatie

Danemark

Église réformée du Danemark

Espagne

Église évangélique espagnole

France

Église réformée évangélique de France

Église protestante malgache en France

Église réformée d'Alsace et de Lorraine

Église réformée de France

Grèce

Église évangélique grecque

Hongrie

Église réformée en Hongrie

Italie

Église évangélique vaudoise

Irlande

Église presbytérienne en Irlande

Lettonie

Église réformée en Lettonie

Lituanie

Église évangélique réformée en Lituanie

Luxembourg

Église évangélique protestante au Grand-duché de Luxembourg

Pays-Bas

Alliance des Églises évangéliques libres aux Pays-Bas

Église protestante aux Pays-Bas

Frères de la Remonstration

Pologne

Église réformée évangélique en Pologne

Portugal

Église évangélique presbytérienne du Portugal

République tchèque

Église évangélique des Frères tchèques

Roumanie

Église réformée en Roumanie (Cluj)

Église réformée en Roumanie (Oradea)

Royaume Uni

Église d'Écosse

Église presbytérienne du Pays de Galles

Église libre unie d'Écosse

Église réformée unie

Union des Indépendants gallois

Serbie

Église réformée en Serbie

Slovaquie

Église chrétienne réformée en Slovaquie

Slovénie

Église chrétienne réformée en Slovénie

Suède

Église de la Convention missionnaire de Suède

Suisse

Fédération des Églises protestantes de Suisse

Ukraine

Église réformée en Ukraine transcarpathique

MOYEN-ORIENT

Liban

Synode évangélique national de Syrie et du Liban

Union évangélique nationale du Liban

Union des Églises évangélique arméniennes au Proche-Orient

Iran

Synode de l'Église évangélique d'Iran

PACIFIQUE

Australie

Églises chrétiennes réformées d'Australie

Fédération congrégationaliste d'Australie

Église unifiante en Australie

Îles Marshall

Églises réformées congrégationalistes

Église unie du Christ-congrégationaliste aux Îles Marshall

Îles Salomon

Église unie aux Îles Salomon

Kiribati

Église protestante de Kiribati

Niue

Église de Niue

Nouvelle-Calédonie

Église évangélique en Nouvelle-Calédonie et aux Îles Loyauté

Nouvelle-Zélande

Église presbytérienne d'Aotearoa Nouvelle-Zélande

Polynésie française

Église protestante ma'ohi

Samoa

Église chrétienne congrégationaliste au Samoa

Samoa américaines

Église chrétienne congrégationaliste des Samoa américaines

Tuvalu

Église chrétienne de Tuvalu

Vanuatu

Église presbytérienne de Vanuatu